This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

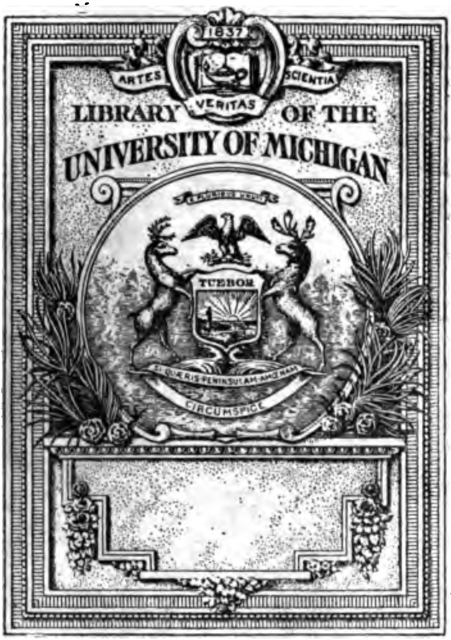
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

SAS
161
78

MEMOI[R]

POUR

L'HISTOI[RE]

DES SCIENC[ES]

ET

DES BEAUX ART[S]

Octobre 1728.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Octobre 1728.

EX LIBRIS CAR. MAR. DE LA C

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
Et se vendent à Paris,
Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques aux Armes de Dombes, près la ruë du Plâtre.

Avec Approbation & Privilége.
M.DCCXXVIII.

CES MEMOIRES SONT
mencez au mois de Janvi
& se vendent 15 s. le mois e
& brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	10. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Octobre 1728.

ARTICLE XCVII.

HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU depuis son origine, jusqu'à la Naissance du Messie, tirées des seuls Livres Saints; ou le Texte Sacré des Livres de l'Ancien Testament reduit en un Corps d'Histoire. Par le R. P. Isaac Joseph Berruyer de la Compagnie de Jesus. Sept Tomes in 4°. *A Paris, chez Knapen pere, Cailleau l'aîné, Saugrain, Prault, la veuve Pissot, Huart l'aîné, Knapen fils, Bordelet*, 1728.

APrès cette multitude & cette varieté prodigieuses d'Ouvrages, composez sur l'Ancien Testament, qui sembloient avoir épuisé la fecondité des

Interprétes & des Moralistes : en voici un d'un nouveau dessein, le plus naturel de tous, & le dernier imaginé. C'est le Corps même des Livres Saints, disposé regulierement en une suite Historique ; dans laquelle sans autre secours, le seul Texte bien medité, fournit à la Narration l'unité, la clarté, & l'étenduë necessaire. Il n'y a personne qui ne sente l'importance de ce projet, à ne considerer que la liaison & l'arrangement des faits. Ce qui paroîtra d'abord plus singulier, ce sont les bornes ou le P. *Berruyer* se resserre. On demandera sans doute par quel secret un Auteur, restreint à la lettre de l'Ecriture, peut en tirer autre chose que l'Ecriture même ; & en quoi l'Histoire qu'il publie peut differer, pour le recit d'une Traduction ou d'une paraphrase du Texte inspiré Il s'agit bien d'un autre travail ; néanmoins celui-ci est le fruit d'un genie reflexif & methodique, qui a sçû recueillir, penetrer, comparer, rapprocher, developper, réünir ce qui avoit échapé à des regards moins perçans & à des recherches moins étudiées. On lit des évenemens qu'on croyoit po

ſeder parfaitement : & l'on eſt ſurpris, à meſure qu'on avance, d'entrer en quelque ſorte dans une Carriere inconnuë, d'y decouvrir des rapports & des caracteres qui ſaiſiſſent par leur nouveauté, d'y trouver par tout à ſatisfaire ſa curioſité, avec cet empreſſement & cette avidité qui accompagnent d'ordinaire une premiere lecture. Nous ne diſons rien que nous n'ayons éprouvé. L'Hiſtorien *Joſeph* a travaillé ſur le même fond que les Ecrivains Sacrez. Monſieur *Prideaux* dans ces derniers tems l'a fait auſſi, au moins depuis le commencement du Regne d'Achaz. Mais on ſçait que l'un & l'autre n'ont varié les recits & groſſi les volumes, qu'à la faveur de leurs fréquentes excurſions dans les Etats qui ont été en relation avec le Peuple de Dieu : ou que tout au plus ils n'ont enrichi l'Hiſtoire même des Antiquitez Judaïques, que de quelques traditions & de quelques explications, telles qu'on les doit attendre des Sçavans de la Synagogue, dont ils les ont empruntées. Ici nulle digreſſion ſuperfluë, nulle autorité profane : nul monument incertain. L'Au-

teur malgré cela n'en est ni moins abondant, ni moins instructif. Texte pur devient entre ses mains un trésor de connoissances qui tient lieu de tout. Si dans l'usage qu'il en fait, il lui étoit quelquefois arrivé de donner pour veritez des conjectures moins appuyées; ou s'il n'avoit pas toûjours heureusement rencontré; on n'a point à craindre qu'il en impose par un tour ébloüissant: la Vulgate citée à la marge, & les passages mêmes qu'il rapproche, fidelement cottez, mettroient le Lecteur en état de prononcer sur ses pretentions.

Il faut convenir qu'il en a d'un goût particulier, & qui demandent qu'on suive avec attention le fil de ses preuves, habilement inserées dans le corps de la Narration. Car le but qu'il s'est proposé n'a pas été de mettre au jour une simple Histoire. En examinant ce qu'on a d'Ouvrages sur l'Ancien Testament, il a reconnu que tous sont, ou en Traductions, ou en Commentaires, ou en Abregez, ou en Livres de pure édification; qu'on en trouvoit à la verité d'une excellente, mais;

& d'une grande utilité ; mais qu'à les prendre chacun dans le genre qui leur est propre, ils manquoient tous essentiellement par quelque endroit. Une Traduction, par exemple, ne leve ni l'obscurité du Texte, ni le danger de l'entendre mal, en l'expliquant à la lettre. Si un Commentaire en donne l'intelligence, les éclaircissemens y prennent un air d'érudition seche, chargée de Compilations ou de Dissertations, dont le commun des Fidéles ne doit pas aisément s'accommoder. Un abregé fait sentir son insuffisance par son titre ; & un Livre qui ne renferme que des Maximes ou des instructions édifiantes, ne decouvre pas moins la sienne, en ce qui touche les parties Historiques, & la suite entiere de l'Ancien Testament. Tous ces genres de Composition neanmoins ont leurs avantages, faciles la plûpart à réünir dans un nouveau plan, qui non seulement en excluroit les défauts ; mais que l'on pourroit conduire à un haut point de perfection, en suivant l'idée que le P. *Berruyer* s'en est formée. Rien de plus magnifique en effet que celle qu'il en donne dans sa Prefa-

ce : rien qui ſoutienne plus digı
la Majeſté d'une Hiſtoire , où
vinitéagit par tout ; & rien en
tems ou l'érudition , le ſentim
mœurs , ſoient plus utilement
agréablement menagées. Il l'é
loin, cette idée, qu'il craint q
l'accuſe d'un peu de temerité
voir miſe dans un ſi grand jo
ne l'a point remplie , un eſſai
le ſien nous paroît en appro
bien près. Quelque jugemen
porte de ſon entrepriſe, il a la
ſité d'avoüer, « qu'il s'eſt eff
» réüſſir ; & qu'il ſouhaiteroit
» fait : mais que ſi ſes tentati
» meurent ſans ſuccès, ce ne
» faute d'avoir creuſé, & ſçû
» en œuvre tout le fonds des ri
» que les monumens ſacrez l
» niſſent ».

L'Ouvrage eſt diviſé en ſe
Quoique les Hebreux recon
Abraham pour la tige ou le Fo
de ſa Nation ; l'Auteur , ſur
ces de Moïſe , remonte juſqu'
gine même du monde. Une
ſons qu'il en allegue , c'eſt q
la vocation d'Abraham , & a

après la condamnation du premier homme, Dieu s'étoit prédestiné un Peuple, qu'il voulut dès-lors distinguer du reste de la posterité d'Adam : que ce Peuple renfermé bien-tôt dans les Familles des Patriarches, dépositaires constans de la Tradition, y forma aux Descendans de Jacob une suite particuliere d'Ancêtres, dont la Foi & la Pieté lui donnent avec eux un rapport marqué ; de sorte qu'on en doit regarder l'Histoire, comme une introduction naturelle à l'Histoire du Peuple de Dieu.

Ce n'est qu'au second âge, qu'on voit celui-ci accrû & fortifié dans les épreuves d'une rude captivité, composer un corps de Nation. En décrire les premiers progrès, c'est se proposer l'objet d'éloquence le plus animé & le plus sublime ; puisque Dieu en quelque maniere y prend la place des Hebreux ; qu'il s'y fait leur guide, leur défenseur, leur Souverain, & que par une succession continuelle de Miracles, tout l'éclat de sa grandeur y supplée à leur impuissance & à leur découragement. Si l'Auteur s'est dispensé d'aprofondir le détail des observa-

tions Legales qu'il a crû aujo
moins intereſſant ; on n'y per
Il touche les principales ; il en
che les motifs ; il en peint l'eſpr
le goût d'une judicieuſe Critique,
fait parfaitement bien connoître le
nie du Peuple Hebreu, & la for
de ſon Gouvernement tant Ecclé
tique que Politique. Une dépenda
immediate de la Direction & des O
dres de Dieu, en tous les tems &
toutes les circonſtances, en étoit
maxime fondamentale. Le P. *Berruy*
ne laiſſe échapper aucune occaſion de
la repreſenter comme la premiere cauſe
& le principe univerſel de tout ce qu'il
rapporte de bons & de mauvais éve-
nemens dans l'Hiſtoire qu'il écrit :
Hiſtoire en cela fort differente de celle
des autres Peuples. Il fait remarquer
comment le ſoin d'un Ecrivain Pro-
fane va communément à preparer
le ſuccès des affaires, en découvrant
ce qu'il a de liaiſon avec les interêts,
les inclinations, les talens, la con-
duite des perſonnes qui les manient,
parce qu'elles réuſſiſſent ou échoüent
d'ordinaire par ces ſortes d'endroits.
» Ce n'eſt pas-là tout-a-fait le ſtile des

„ Ecrivains inſpirez, dit le Pere *Ber-*
„ *ruyer* : ni ce que demande ſinguliè-
„ rement l'Hiſtoire d'un Peuple dont
„ Dieu même eſt le Roi. On y voit
„ peu de Traitez & de Negociations
„ Politiques... Souvent on ne lit d'un
„ Combat, que le Combat même &
„ le ſuccès. Le détail qui n'y man-
„ que point, c'eſt celui de la part que
„ s'y reſerve le Dieu des Batailles, ou
„ par ſes Ordres Souverains, ou par
„ ſon aſſiſtance miraculeuſe, ou par
„ les préparatifs de Religion & de con-
„ fiance qu'il exige des combattans...
„ Tout ſemble diſparoître ſous la
„ grandeur de ce premier Général des
„ Armées Saintes, & ſous la magnifi-
„ cence de ſes divines Operations „.

Cette Reflexion a lieu juſques dans le tems des deux Monarchies. Le rafinement & le manege d'une Cour formée ſur le modéle des autres Cours d'Orient, n'empêche point que l'application n'en ſoit auſſi ſenſible, que durant l'adminiſtration des Juges & des premiers Rois.

Juſques-là l'Hiſtoire du Peuple de Dieu à quelque choſe de plus ſimple. *Elle* étale de grands ſpectacles dans le

troisiéme & dans le quatrié
mais les plus belles Conquê
plus surprenantes revolutio
souvent l'ouvrage d'un Berge
Laboureur, transformé tout c
en Heros, & à qui ses exploi
rien des manieres ni des sent
sa condition : l'Elite de la N
trouve en un même jour si
ment composée d'une Armé
querans, & d'un assembla
d'hommes de Campagne, q
tient tranquillement empl
travaux Domestiques le m
qui faute de lances & d'épées
quefois été pendant la gue
que instrument de leurs Vic
y a dans cette situation
breux une candeur & une i
de mœurs, dont le P. *Berru*
admirablement, & où il par
s'arrêter avec complaisance.
proposer & à reduire en leç
ques ces exemples de vertus
nes, si propres à nourrir la pié
milles.

3. Les dernieres années du
David & celui de son Fils
ouvrent une Scene plus brilla

... leur faste & le...
:oup Tout alors changea de
tent mœurs déchûës de leur a...
; de terité annoncerent la de...
s'y menaçoit la Nation. Elle
e- par la division des Tribus
1- *Berruyer* nous donne pour ...
ts cinquiéme âge. Dieu l'av...
& prédite, en punition ...
litez de Salomon. L'execut...
terrible Arrêt n'en parut p...
une revolution conduite par ...
toutes naturelles, & où il n'y ...
qu'à laisser agir les passions ...
nes, l'orguëil & la ferocité ...
Prince regnant; le depit, la ja...
l'ambition dans les Sujets revolt...
autre mystere de la divine Ju...
plûtôt une A...

tasies grossieres du vrai Culte, q
leur grossiereté même rendroit peu
être incroyables sans le temoigna
des Livres Saints qui les assûre. Ell
n'ont plus rien de si difficile à conce
voir par le soin que prend le Pere *Be
ruyer* d'y disposer peu-à-peu les E
prits. Il débrouille avec sagacité &
avec méthode ce cahos d'iniquité. I
fait voir dans tout ce qui précede
les dernieres chûtes, un enchaînement
de causes & d'effets si juste, & en
quelque façon si infaillible, qu'il y
auroit même à s'étonner que les Peu-
ples sous certains Regnes, fussent de-
meurez fidéles, pendant que le relâ-
chement, la licence, la séduction
croissoient toûjours & les amenoient
par degrez jusqu'à une Idolatrie con-
sommée. C'étoit les amener imman-
quablement à leur ruine. Les Prophé-
tes, ces hommes suscitez de Dieu,
pour être des preuves irrefragables de
la Religion qu'on abandonnoit, ne
le laissoient pas ignorer; quelle force!
quelle élevation! quels respectables
indices du souverain Empire confié à
leur Ministere, dans les peintures que
l'Auteur nous en trace! Soit qu'ils fon-

tinssent les Peuples contre la tyrannie des Princes infidéles, soit qu'ils annonçassent aux Princes même les paroles de verité : on sent par tout ce qu'il dit en particulier d'Elie, par rapport à Achab : « Que, quand il s'agit » de Religion, les Ministres du Sei- » gneur sont revêtus de l'Autorité des » Rois, & les Rois auprès d'eux devien- » nent Sujets ? ».

Nous doutons qu'aucun Commentateur ait jamais répandu un plus bel ordre que le fait le P. *Berruyer* sur un mêlange assez confus d'hostilitez, & de trêves ; de raisons de conscience, & d'intérêts d'Etat ; de haines implacables, & d'alliances forcées qui donnerent le mouvement à l'interieur des deux Royaumes pendant plusieurs Siécles. La Providence s'y trouve solidement justifiée, dans ces horribles Catastrophes, qui tant de fois ont inondé la Famille des Souverains du plus Noble Sang de la Nation : & fait de leurs propres personnes des leçons de terreur à toutes les Puissances du monde. L'Auteur n'en demeure pas là : ces funestes & desolantes images, capables quelquefois de trou-

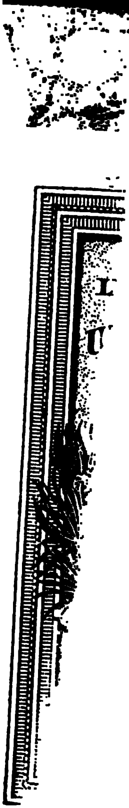

» ...veiller jamais
» contestations contre
» David, à laquelle seul...
» chées les promesses de l...
» jusqu'à la naissance du
Ce n'est pas que le Seig...
jamais briser leurs chaîne...
leur dispersion dans une t...
gere étoit prédite, de tell...
pendant, qu'elles ne revei...
jour leur ancienne Patrie, q...
vivre separées les unes de...
dans la dépendance des Gen...
dans celle de leurs Freres de l...
de Juda: lorsque ceux-ci vainc...
juguez, conduits en esclavage
pez à leur tour de tous les mau...
chez à une derniere desolatio...
roient rempli ...
leur ...

bler & de revolter un Le
s'arrête qu'à ce qu'elles o
il les adoucit, il les anim
tifs d'équité & de zele
exposez qu'on entre sa
lui dans les vûës du Di
on adore sa main, on s'h
pesanteur de ses coups.

Toûjours Pere néanm
Protecteur d'Israël & de
vint à porter les coups le
que quand la mesure d
parvenuë à son comble,
plus coupable; c'est por
premier detruit & detru
ce. La prise de Samarie
sar devint, dit le Pere B
me fatal d'une Monan
» mencée par la revolte
» bitieux, fondée sur le
» sur l'Idolatrie, cimer
» lence, consumée par
» sordres, & ensevelie
» sous le poids de ses i
» orgueilleuses tribus ja
» prétenduës prérogati
» crifier leur Religion
» voir un jour Israël re
» domination de Juda,

» ſeulement leur Sceptre, leur Royau-
» me, leur liberté ; mais l'eſperance
» de renouveller jamais de ſemblables
» conteſtations contre la Maiſon de
» David, à laquelle ſeule étoient atta-
» chées les promeſſes de la perpetuité,
» juſqu'à la naiſſance du Meſſie ».

Ce n'eſt pas que le Seigneur ne dût jamais briſer leurs chaînes. La fin de leur diſperſion dans une terre étrangere étoit prédite, de telle ſorte cependant, qu'elles ne reverroient un jour leur ancienne Patrie, que pour y vivre ſeparées les unes des autres, dans la dépendance des Gentils, ou dans celle de leurs Freres de la Tribu de Juda : lorſque ceux-ci vaincus, ſubjuguez, conduits en eſclavage, frappez à leur tour de tous les maux attachez à une derniere deſolation, auroient rempli comme eux le tems de leur penitence.

Quelque ennemi que le Pere *Berruyer* ſoit des écarts, il y en avoit de neceſſaires à ſon Hiſtoire ; & ce n'en eſt pas la partie la moins achevée ni la moins curieuſe. Nous pouvons regarder ſur ce pied-là tout ce qu'il nous apprend des quatre grands Empires de

la Haute-Asie, dont la fortune a
traîné avec elle celle du Peupl
Dieu. Il en parle au long sous le 1
me âge, qui repond au tems c
Captivité de Ninive & de Babyl
La route qu'il s'est frayée, pour
vancer rien selon sa methode, c
ne soit toûjours guidé par le Flaml
des Ecritures, est également resp
ble & penible ; ses plus riches me
res ce sont les Ecrits des Prophête
profite soigneusement des moin
étincelles de verité qu'ils lui fou
sent, & il en tire une multitud
une diversité de faits qui étonne.
qu'à lui, on n'avoit guéres vû tr
des Regnes de Nabuchodonosor, d
-suerus, & de tous ces autres Prin
-Maîtres de l'Orient avant Cyrus,
par échappées, si on l'ose dire, ou
des autoritez nullement compara
à celle des Saints Livres, ou que p
essuyer les discussions d'une Chro
logie fort dégoutante. On suit ici a
plaisir, & autant que la liberté de
taines applications le permet, avec
sorte de certitude, un enchaînen
d'actions memorables, racontée
gulierement : le Caractere de ses S

verains est bien pris : on connoit leurs relations, leur gouvernement, leur politique ; & l'on remporte sur tout ce qui les concerne, des idées qui satisfont. Au reste le seul ordre qu'il faut garder entre eux est devenu la matiere de tant de systêmes, que bien des gens, selon les apparences, raisonneront sur celui de l'Auteur conformément au parti qu'ils ont déja pris. Delà les objections, qui naitront en foule. C'est un inconvenient inevitable en tout sentiment ; ne fut-ce que par l'opposition qu'un systême, quel qu'il soit, a necessairement avec les autres.

Le même inconvenient ne sçauroit manquer de revenir autant de fois que le Pere *Berruyer* aura été obligé de se declarer sur quelque point de Critique qui partage les Sçavans, il doit bien s'attendre qu'on ne sera pas par tout dans la disposition d'applaudir generalement au sens qu'il embrasse ; qu'on peut même, si l'opinion est hardie, y supposer du danger ; & y attacher des consequences, que nous ne croyons pas qu'on veuille serieusement lui attribuer. Sauf à lui dans l'occasion à produire ses défenses ; & à mon-

trer qu'il sçait choisir un parti
autant de raison, qu'il montre
munément d'insinuation & de c
tesse, pour le rendre plausible.

Ces talens ne lui ont pas été
les, dans le besoin qu'il avoit de
cre le préjugé ordinaire, que la
vité des Juifs sous les Rois de B
ne & de Perse, a été pour eux u
des plus rigoureux traitemens, a
traire, selon notre Auteur, «
» gneur vengé par le renversem
» la criminelle Jerusalem,
» meurtre de ses coupables Hab
» par la desolation du Temple
» né, par la solitude de la Jud
» par la destruction entiere de t
» Rebelles, n'avoit plus que de
» sées de paix sur les vertueux C
» qu'il s'étoit reservez. Il les
» geoit en quelque maniere, co
» un reste precieux de semence,
» née à lui fournir de nouveau
» viteurs pour repeupler la Cité
» te, pour relever la gloire d
» Temple & pour réparer les
» de sa Religion ».

C'est ce que le P. *Berruye*
développer. Il ne pouvoit an

trop de soin l'attention des Lecteurs sur un détail de benedictions & de graces, lesquelles, à l'exception d'un petit nombre d'épreuves passageres, maintinrent veritablement les Juifs dans un état de prosperité au milieu de leurs Ennemis. Moins Esclaves tout asservis qu'ils étoient, qu'incorporez avec la Nation victorieuse, ils avoient en propre des portions de terre, distribuées par Familles; ils entroient dans le commerce, ils formoient des établissemens solides; quelques-uns même occuperent des postes de confiance, & furent élevez aux premiers Emplois. Ils jouissoient d'une liberté entiere dans la profession de leur Loi, & jamais ils n'y avoient été plus fidéles. Il n'y eut pas jusqu'aux traverses qu'on leur suscita, qui n'aboutissent presque toûjours à quelque trait signalé de la protection du Ciel, & à un accroissement de faveur à la Cour. Ainsi s'écoulerent les soixante & dix années de leur exil. Si Dieu n'employa pas pour les délivrer les mêmes prodiges qui avoient soumis à leurs Peres Captifs les hommes & les Elemens, il en fit assez pour obliger les fiers Sou-

verains qu'il avoit rendus Arbitres de leur sort, à reconnoitre & à confesser son pouvoir. Rien sur tout de plus admirable au jugement du P. *Berruyer*, que « ces miracles soutenus & subsistans de la Providence, par où le » Seigneur en laissant agir les hommes » selon les vûës de leur ambition & de » leur politique, conduisit avec dou» ceur les évenemens à la fin qu'il se » proposoit, détruisit les Monarchies » qui mettoient obstacle à ses desseins, » sans que son bras se montrât à dé» couvert, plaça sur les premiers Trô» nes d'Orient le Prince qu'il desti» noit à être le Liberateur de son Peu» ple, & fit accomplir à la lettre par » des Ministres aveugles, ce qu'il » avoit predit devoir arriver; comm » si chacun de ceux qui concouroien » à l'execution, n'avoient point d'au » tres vûës que de verifier ses Or » cles ».

Ce Liberateur promis au Peupl Dieu, étoit Cyrus, qui réünit sou domination les puissans Empire Assyriens, des Chaldéens, des M & des Perses. Isaye l'avoit ann jusqu'à le désigner par son nom

par où le
les hommes
ition & de
avec dou-
in qu'il se
onarchies
desseins,
ât à de-
ers Trô-
l desti-
n Peu-
re par
qu'il
nime
ient
'au-
ra-

Prophétie ; qu
Monarque toute la forc
lui le fameux Edit, qu
retour des Juifs dans le
avec la construction d
Temple à Jerusalem. Il y
oppositions à surmonter a
sommation de ce grand
Dieu le conduisoit ; & C
les Juifs commencerent c
par les changemens survenu
fortune de ses Successeurs, q
toit point sur les dispositions d
plûtôt que d'un autre ; mais su
là seul, qui tient toutes les Pu
& toutes les volontez en sa main
avoient à se reposer.

Le P. *Berruyer* trouve de
de la Captivité...

les prérogatives d'une Jurisdiction Souveraine. Il s'en étoit formé une espéce de Senat, composé des principaux Chefs de famille & des anciens; mais le Peuple avoit aussi part aux Déliberations ; & les Juges en tître ne prononçoient que de concert avec lui. On s'en tint à peu près-là, les premieres années de la délivrance, tant par inclination pour le Gouvernement populaire, assez convenable à la situation presente, où tout dépendoit du concours des Particuliers ; que par un effet de la politique des Rois de Babylone & de Perse, à qui la Monarchie relevée auroit donné des ombrages. De là, l'humiliation de tout ce qui appartenoit à la Famille Royale, quand Zorobabel Arriere petit-fils du Saint Roi Josias eut rempli sa Commission de Conducteur du Peuple de Dieu. Celle des Grands Prêtres en pro fita, & acquit peu à peu la principa Autorité dans la Republique. Tel f jusques à la chute de l'Empire des Pe ses, l'Etat de la Nation Juive, t jours dépendante de ces pren Maîtres, & obligée envers eux à fidelité inviolable ; libre néanm

en titre ne
rt avec lui.
es premie-
tant par
nent po-
la situa-
doit du
par un
le *Ba-*
onar-
ibra-
t ce
le,
du
n-
le
o-

tres Commandans, & de ses Tro
Officiers que ceux qu
L'Asie n'en vit point de
te pendant deux cens an
dit rien de son bonheu
éclat, sous le regne des P
Enveloppée, après les
d'Alexandre le Grand, av
cie, la Mésopotamie & les
vinces qui échûrent en pa
Seleucides, sous le nom de
de Syrie, elle s'en fit estim
services, & reçût d'illustres
de leur reconnoissance. Mais
de cent trente années, une
Domestique, en infectant le d
ouvrit au dehors l'entrée à la
& à l'oppression

Son Hiſtoire finit, comme celle Machabées dans la Bible, au Pon cat de Jean, ſurnommé Hyrcan, de Simon. Des cinq Enfans de Mat thias, Simon avoit été les plus cc tamment heureux. Il perdit enfin la de la main d'un perfide Gendre, au lieu d'un feſtin. Peu s'en fallut que même coup on ne vit tomber le frui tant de travaux & de tant de Guer L'aſſaſſinat s'étoit fait à l'inſtigat des Syriens ; & deux des fils de Sin avoient été maſſacrez avec lui. troiſiéme rompit les meſures pr pour le tuer lui-même. Succeſſeur ſon Pere & de ſes Oncles dans la So veraine Sacrificature & dans la cc duite des affaires ; il maintint la n velle Republique, il l'affermit, & donna avec le tems les plus illuſt accroiſſemens.

Nous venons d'indiquer le Livre Pere *Berruyer*, plûtôt que nous n' avons rendu compte. Il a des p ties dominantes, qu'il ne ſeroit pas ſé de faire paſſer en un Extrait ; te ſont, la ſage diſpoſition de tout l'C vrage, l'artifice des connexions, la licateſſe des vûës, l'onction des ſe

mens; l'importance des Inſtructions, le Corps entier du ſyſtême Théologique & Critique. Pour le ſtile il eſt par tout élegant, poli, ingenieux, énergique; mais quelquefois un peu trop diverſifié, ſuivant la diverſité des matieres. On peut faire un fort bon uſage du principe de l'Auteur, *qu'il faut parler le langage de toutes les conditions, & entrer dans le détail des converſations les plus libres.* Ce détail néanmoins, à l'égard de certaines conditions & de certaines converſations, peut degenerer en une naïveté ou une familiarité, qui n'eſt pas toûjours aſſez proportionnée à la gravité de l'Hiſtoire. Nous avons déja obſervé, en ce qui touche les grands ſujets, qu'après l'Ecriture même, un Prophête, un Général d'Armée, un homme d'un rang, ou d'un merite diſtingué ne s'exprime nulle part plus noblement que dans le P. *Berruyer.* On voudroit ſeulement en pluſieurs endroits, des deſcriptions moins chargées; & généralement dans la facilité qu'il a de penſer & de s'énoncer avec eſprit, quelque choſe de plus menagé & de plus concis.

Ce ſeroit manifeſtement chicanner

ſur une Ouvrage d'auſſi longue h
ne , que d'y relever , comme fa
conſiderables, quelques termes ha
dez , & quelques conſtructions
phraſes moins coulantes. Il y en a p
& le peu qu'il y en a eſt toûjours
défaut. Mais une entrepriſe com
celle de l'Auteur , doit être exami
dans toute ſon étenduë. La grand
du deſſein, & ce qu'il a fallu de for
d'étenduë, de culture, de content
d'eſprit pour l'execution , englou
ſent ces petites irregularitez. Elles
roient peut-être quelque impreſſ
dans un Ouvrage mediocre. Elles d
paroiſſent dans un Livre du merite
celui-ci.

Comme l'Auteur aſſez ſouvent ſe
ble ajouter à l'Ecriture & parler de l
même ; il eſt bon d'avertir, qu'on d
ſuſpendre ſes défiances , & ſe don
patiemment le tems de juſtifier les p
tenduës additions. Elles ne ſont ri
moins qu'Arbitraires , au moins n
en ſommes-nous convaincus p
d'une fois. Un témoignage am
d'ailleurs, une idée rapprochée d'u
autre ; une expreſſion approfond
telle autre pareille découverte , m

quent rarement d'appuyer sa pensée. Un homme qui a devant les yeux toute la suite & toute l'œconomie des Saints Livres, porte bien loin ses regards: la Methode des Combinaisons lui met en évidence mille choses, qu'une Lecture détachée & interrompuë ne laisse pas même appercevoir.

Des Personnes attentives à tout auroient souhaité, que le P. *Berruyer* eût coulé plus rapidement sur quelques endroits, où la sainteté du Texte n'est pas toûjours un frein à la malignité des esprits corrompus. La précaution partiroit d'un bon motif; mais il ne l'a pas jugé necessaire. Il écrit pour des Chrétiens. Malheur à qui en porte le nom, avec des dispositions aussi contraires à l'innocence du Christianisme, que celles qui iroient à tourner en libertinage & en scandale le langage même de la pieté & de la verité; attaché par principe aux Ecrivains inspirez, ses premiers guides, il a crû en pouvoir suivre la simplicité. Que s'il donne plus d'étenduë à la narration qu'ils n'en ont donné; c'est en l'accompagnant de reflexions, qui écartent jusqu'à l'ombre du peril; qui re-

priment les saillies involontaires de l'imagination, & qui tiennent le cœur en défense contre sa propre perversité. Le mal qu'on trouveroit avec de pareils préservatifs, ne peut regarder que certaines ames, qui sont hors des Régles générales ; & qu'il faut traiter selon leur situation personnelle.

La Chronologie que le P. *Berruyer* a suivie, est celle du Calendrier Judaïque, mais reformé sur tout en restituant les deux cens quarante-huit années, après le retour de Babylone, retranchées par les nouveaux Juifs. Il en a dû couter pour ressusciter ce systême, & l'Auteur ne l'a fait sans doute, qu'après s'être bien assuré de la preference qu'il merite sur les autres.

Malgré les raisons qui nous empêchent de prevenir le Jugement du Public, nous ne sçaurions n'en pas augurer favorablement. La nouvelle Histoire doit passer pour une des belles productions de ces derniers tems : dont il sera difficile de ne pas sentir l'excellence & l'utilité, pour peu qu'il y ait de piété, de bon goût, & de solidité dans le siécle.

Octobre 1728.

ors des
traitet

'rruyer
'udai
resti-
'an-
, re-
. Il
stê-
'te,
'e-

XLI. des Memoire
nier. Par le

Suite de l'Article LXXXI
tembre 1728. pa

PAge 635. *En petit b*
NA AUG. *au revers*
AUG. *dans l'exergue*, VI
être septimum Consule.
Il faut que cette Imperatri
que acte d'équité pendant le
sulat de Gallien, dont on
server la memoire. N'en
qu'un en sa vie? Et si tar
lien ne fut Consul pour
fois, qu'à sa quinziéme
année. La memoire de cet
té est-elle b

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

lis. C'est en effet l'équité du P
Mari de Salonine, qu'on loüe
c'est l'équité que le Prince a orc
que l'on gardât dans les poid
le Symbole, qui est dans le cha
cette Médaille, prise du Recuëi
Bandoury (c'est la Déesse de l'É
tient une Corne d'abondance
main gauche, & de la droite u
lance, c'est-à-dire, le poids du
ce, ou la balance publique, c
va peser les Marchandises. E
un acte de l'équité de Salonine
le VII. c. je l'ai expliqué sur ur
daille de Gallien, qui a TR. PO
P. P. Ce n'est pas *Consul* VII.

Une autre, dans l'exergue de l
il y a P. XV... *à quoi on peut donn*
vraisemblance l'explication que
en sousentendant Tribuniciâ Po
XV.

Rien n'est moins vraisembl
que de dire, qu'on peut sousen
Tribuniciâ, & que P. seul sa
signifie *Potestate*. Cela est inoüi

Page 637. *Une autre* (*de la*
Salonine) FIDES MILITUM. *Le T*
une femme, qui tient deux enseign
litaires.... Il faut donc que les S

ayent prêté serment de fidelité à Salonine : point du tout. C'est la Déesse de la Fidelité, qui est peinte dans le champ; pour feliciter Salonine de la fidelité des Troupes à l'Empereur son Mari.

PAX AVG. *Elle a donc conseillé ou negocié, ou fait par elle-même cette paix:* point du tout. On la congratule de tout ce que fait le Prince son Mari pour le bien du Peuple, ANNONA AVG. & VICTORIA AVG. doivent être entendus de même. Tout autre sens est du moins une *idée singuliere.*

Page 638. *Je trouve dans les Médailles de Philippe les têtes du pere & du fils, & pour inscription,* CONCORDIA AVGVSTORVM : *& au revers,* ADLOCVTIO AVGVSTORVM. *Une autre de même, au revers,* ADVENTVS AVGVSTORVM; *& plusieurs autres.* C'est contre ce qu'il a avancé ci-dessus, page 629.

Page 639. J'ai dit..... qu'il n'y avoit point de Médailles jusqu'à Julien l'Apostat, qui ne portât d'un côté au moins le nom de l'Empereur qui l'a fait fraper. J'ai trouvé dans les Notes que j'ai faites en voyant les Cabinets.... quelques Médailles, qui m'ont fait voir que

Page 640. *Vous sçavez que tenans* (de Gallien) *rempor victoires contre les Tyrans q rent sous son Regne.* Tymus je l'ai demontré dans un artic XXX. *falso dicti Tyranni.* . . .

Il adopta même les victoire ci remportoient contre les Gerr Perses .... (On n'en voit-au ses Médailles contre ces prete rans.) *Et il voulut que Saloni tageât la gloire.* Fit-il mett Médailles de Salonine, VI VICT. GERM. VICT. PART. semblable ? Il n'y en a point : il y en auroit, cela ne m qu'une victoire remportée pa même, comme celles de Fa d'Eudoxia ; les Campagnes Maris ; les Livres ne disent plus, que Gallien aît jamais v tager sa gloire avec sa femm vient donc à cet Auteur cette

Cependant nous ne voyons p Médailles avec PIA FELIX ; *ce titre, qui se donnoit à la S Puissance, ne se donnoit que p clamations du Senat & du Peu* l'on demande pourquoi ces

tions du Senat & du Peuple ont-elles manqué à Salonine, avec qui ſon Mari même vouloit bien *partager la gloire de ſes victoires*, & *l'honneur du Commandement Souverain ?* Si ce ſont ces acclamations, qui ont donné à Gallien les tîtres de *Pius Felix*, pour marque de ſa Souveraine Puiſſance, pourquoi ne les ont-ils pas donnez à Salonine, qui la partageoit avec lui ?

SEVERINA P.F. AVG. *au revers*, CONCORDIA AVG. Page 642. *L'Hiſtoire ne nous en a rien appris, ne nous a pas même conſervé ſon nom.* D'où cet Écrivain ſçait-il donc, que le Senat & le Peuple ayent fait les acclamations neceſſaires ſelon lui pour donner à Severine les titres de PIA FELIX, qui déſignent ſelon lui la Souveraine Puiſſance ?

ΟΥΛΩ. CЄΥΗΡΙΝΑ CЄΒ. *Cela fait conjecturer, qu'Ulpius Crinitus en adoptant Aurelien, lui avoit donné ſa fille ; & que ce Prince, à qui cette adoption avoit été un degré pour parvenir à l'Empire ; voulant lui en marquer ſa reconnoiſſance, avoit pour ainſi dire aſſocié ſa fille à l'Empire, que le pere lui avoit procuré.* Quel Roman ! Vopiſcus, d'où

cet Auteur a pris une
fable, dit que Ulpius C
Aurelien designé Consul
rien, il l'adopta. Et da
que cet Historien lui fai
occasion, il lui fait dire
imiter Nerva, qui avoi
jan, Trajan qui avoit ad
& Hadrien qui avoit ad
L'Orateur ignorant n'a
que pour imiter ces exe
fallu qu'Aurelien eût p
Crinitus ou d'Ulpius q
comme Trajan prit le no
Hadrien le nom de Tra
nin celui d'Hadrien. Au
Ulpius ni *Crinitus*, mais
lement, avec le nom de
pia Aurelia Severina. C
sur le Roman de *Vopiscu*
jecture; que Crinitus lui
Où a-t'on pris cette fille
Historien n'en donne à
Ayant tous ignoré le nom
me d'Aurelien, ils n'on
donner une fille à Ulpi
fallu la nommer; & ils a
tromper. S'il en avoit et
roit pas fait Aurelien for

... fille d'Ulpius ... à orner
rendre raison pourquoi el
PIA FELIX : c'est-à-dire ,
pourquoi elle a les tîtres pro
Souveraine Puissance. Car si el
elle & les autres, il faut qu'il
leurs Médailles quelques tîtr
désignent, & par consequent,
ces tîtres sont PIA FELIX. On
ne pour cela, qu'Aurelien, par
noissance pour son Beau-pere,
pour ainsi dire, sa fille à l'Empire
ce Beau-pere lui avoit procuré. L
che mariage est-ce *un degré* pour
venir à l'Empire? Est-ce procurer l'I
pire à un Consul de la race des Ces
de lui faire épouser une fille ricl
Oüi, si l'Empire étoit à ven
loüer. Enfin ...

trement j'aurois raison de soutenir
ce sont des surnoms de famille ?

Aurelien, à en juger par les
dailles, (car c'est ma seule regle
tout cet Écrit,) Aurelien, dis-je,
un grand cœur, né pour comman
disoit-on, & pour faire du bien
hommes. C'est le sens de cette
Médaille, DEO ET DOMINO N.
AVRELIANO AVG. Il avoit cons
l'Empire contre les Barbares. SOL
MINVS IMPERI ROMANI. Au rev
AVRELIANVS AVG*ustus* CONS*erv*
Les Officiers de la Monnoye, à
avenement, lui firent frapper un
Médaillon d'or, qui est chez le
& que j'ai vû : IMP. C. L. DOM. AV
LIANVS P. F. AVG. la tête rayon
au revers, ADVENTVS AVG. lui à
val, la droite élevée, & de la ga
tenant la pique baissée. Ils croyo
pouvoir lui donner ces titres, P
FELIX sur cette Médaille; & en ren
la raison sur une autre pareille, qu
dans le Trésor de Brandebourg,
la legende, VIRTVS AVG. & un
qui foule aux pieds un Captif. C'é
dire qu'ils frappoient ces deux
dailles singulieres en or, avec ces

tîtres, PIVS FELIX, comme au Conservateur de la Patrie, PIVS; par une heureuse défaite des Barbares, qui attaquoient l'Empire, FELIX. Mais après cela, on ne les voit plus en or, en argent, ni en bronze. Le Senat, comme j'ai dit, & la Famille de Commode s'y seroit opposée. Et de là vient que le petit-Fils d'Aurelien, IMP. C. L. DOMITIVS DOMITIANVS AVG. n'est point aussi PIVS FELIX, parce que son Ayeul n'a eu ce tître, que comme un éloge une fois merité, & non pas pour être transmis à ses descendans.

Pour Severine, je ne fais nul doute qu'elle ne soit issuë de Commode, par son Pere Ulpius Fils d'une petite-Fille de Commode. Que du côté Maternel elle n'ait été petite-Fille de Marc-Aurele Severe Alexandre; & que pour cela son nom entier n'ait été *Ulpia Aurelia Severina Pia Felix Augusta* : Qu'enfin delà son Mari Domitius prit le surnom d'*Aurelianus.* Aussi sur sa Médaille elle est representée à la gauche, qui est la place d'honneur sur les Médailles; & elle y est d'une taille plus haute qu'Aurelien; pour dire qu'elle étoit de meilleure naissance que

lui : Domice n'ayant
Auguste dans sa maison,
Page 643. *Autre reve*
DIAE MILITVM. *Une f*
qui tient deux enseignes n
là Severine Auguste par l
sentement des Armées.
Latin ? Si on avoit voulu
sentement, on auroit di
ble, comme sur les Mé
tellius & de Vespasien,
EXERCITVVM. *Par le*
comme sur une Médaill
CONSENSV SENAT. ET E
ici c'est la Déesse Conc
peinte dans le champ. O
de ce qu'elle entretient
mi les Troupes ; & on
Prince & la Princesse,
daille porte le nom. Le
des Armées a-t'il jamai
pour faire une Imperat
donner un Empereur,
un Généralissime, les F
sent, vrai ou faux. Mai
sur cette Médaille de Se
vec des yeux, qui voy
des Femmes *associées au*
Souverain de l'Empire, &

Octobre 1728.

LIX y signifie cela. C'est ce que personne n'y avoit encore vû.

Il y a apparence, par le nom qu'elle porte, qu'elle est Fille d'Ulpius Crinitus. Je viens de démontrer que cela ne pouvoit être : mais, comme je l'ai dit, il y a vingt-ans, elle descendoit de la même tige que l'Empereur Trajan, qui se nommoit *Ulpius Trajanus :* & qui pour cela donna le nom à BASILICA VLPIA, qui est sur ses Médailles. Mais le seul nom d'Ulpius ne peut pas faire connoître son Pere : c'est le seul surnom, qui est mis le dernier. Ce n'est point par le nom de la tige qu'on connoît le Pere ou la Mere de qui que ce soit : c'est par le surnom seul. Le seul nom de Bourbon ne fait pas connoître quel est le Pere ou la Mere d'une Princesse de ce Sang-là ; y en ayant plusieurs differentes branches, qui ont autant de surnoms differents. Ainsi le seul nom d'Ulpius ne fait pas connoître que Severine soit Fille d'Ulpius Crinitus, puisqu'elle ne s'appelle pas *Crinita.* Et il y a bien d'autres *Ulpius* dans Gruter.

Page 645. *Je m'éloignerai du sentiment du R. P. Bandoury, qui met une*

*difference entre Eudocia & Eudox*i
Tant pis : Eudocia & Eudoxia so
deux aussi differens noms de Princ
ses, que ces deux substantifs ἐυδοκ
& ἐυδοξία sont de differente signi
cation.

Eudoxia s'empara du Gouvernemen
tout se faisoit par ses ordres..... Et
fut peut-être dans les jeux qui se fire
à la dédicace de ce Monument, que
Peuple attiré par le spectacle, l'appel
PIA FELIX ; *& qu'elle fit fraper la M*
daille AELIA EVDOXIA P. F. AVG. l
tête ornée de perles & de pierres precie
ses : & au revers le Monogramme
Christ dans une couronne.

Peut-être que le Peuple, sans le S
nat, fit alors ses acclamations : *pe*
être que la Cour des Monnoyes se re
dit à ces acclamations du Peuple seu
sans celles du Senat : par consequent
est hors de doute, que PIA FELI
qu'on mit *peut-être* alors sur sa M
daille, signifie, Qui partage av
l'Empereur son Mari la souverai
Puissance. Ce raisonnement est-il bi
convaincant ? L'Histoire, mais fau
à mon avis, nous dit qu'Eudoxi
Femme d'Arcadius, ne fut long-te

 no

nommée que *Nobilissime* : tître qui ne paroit sur aucune Médaille de Princesses : Qu'elle fut appellée Auguste, l'an 400. & que quatre ans après elle mit sa Statuë d'argent sur une colomne : Qu'on fit dans la Place des solemnitez profanes, & des jeux : mais pas un de ces Historiens ne parle de ces acclamations. ÆLIA EVDOXIA P. F. AVG. a le même ornement de tête, que LICINIA EVDOXIA P. F. AVG. Et nous allons voir qu'il y a lieu de croire que c'est la même. Or celle-ci est certainement PIA FELIX par sa naissance. Son nom marque qu'elle est petite-Fille du jeune LICINIVS P. F. arriere-petite-Fille du Pere, collegue de Constantin, LICINIANVS LICINIVS P. F. & de la même Maison, dont étoient LIC. GALLIENVS P. F. & LIC. VALERIANVS P. F. Or que les *Licinius* étoient aussi *Ælius*, je l'ai encore démontré il y a long-tems, & dans ces Mémoires, faisant voir que les noms de l'Empereur Nerva étoient *Ælius Licinius Nerva Silanus* : & que son Frere sur la fameuse Médaille ARSILLAS a les deux noms de AE*lius* SILA*nus*. Outre cela Valerien, qui est cer-

tainement *Licinius*, eſt auſſi ſur une Médaille fort ſinguliere, frappée dans une Colonie moitié Grecque & moitié Latine : IMP. CAES. P. AEL. L. ΟΥΑΛΕΡΙΑΝ. *Imperator Cæſar Publius Ælius Licinius* Οὐαλεριανός : parcequ'il deſcend d'*Ælius Licinius Nerva*. Cette Médaille eſt de moyen bronze chez le P. Chamillart. Si Licinia Eudoxia eſt donc PIA FELIX par ſa naiſſance, ce que ſon nom de *Licinia* démontre : & ſi Ælia Eudoxia eſt la même Maiſon que *Licinia*, depuis l'Empereur Nerva juſqu'à Gallien (ce que les Médailles que j'ai rapportées démontrent) n'eſt-il pas évident, que pour ne pas multiplier les perſonnes ſans preuve, *Ælia Eudoxia* peut être la même que *Licinia Eudoxia*; quoi qu'on n'ait encore vu qu'une Médaille de celle-ci, & une de celle-là, o elles ſoient appellées PIA FELIX : & que *Licinia* eſt PIA FELIX par ſa na ſance, & non pas par des accla tions ſuppoſées & imaginaires du ple ? Etoit-il neceſſaire que tous noms paruſſent ſur toutes leurs dailles ?

Page 646. *Placidie eſt une*
Octobre 1728.

sensibles preuves de ce que le sçavant Auteur de la Dissertation développe, que le PIUS FELIX *ne se donnoit qu'à l'autorité Imperiale.* D'où vient donc qu'aucun des Empereurs, qui ont precedé Antonin Pie & Commode, n'a aucun de ces deux tîtres? Pourquoi les Successeurs immediats de Commode, & plusieurs autres, n'ont-ils pas celui de FELIX? Etoient-ils tous Empereurs sans avoir l'autorité Imperiale? Tous ignoroient-ils les tîtres qui la désignoient: ou bien tous les méprisoient-ils?

Et je tire de la vie de Placidie & de ses Médailles une conjecture bien forte de ce que j'avance; Que les Imperatrices, qui ont porté ce titre, ont joüi de cette autorité. Laissons-là la vie; il ne s'agit à present que des Médailles. Placidie eût-elle joüi de quelque autorité, la question est de sçavoir si PIA FELIX désigne cette autorité. Aucun Auteur Classique ne l'a dit.

Cette Princesse fut amenée à Constantius, Prince imaginaire, dont on n'a jamais vû une seule Médaille.

Theodose déclara Placidius Valentinien Cesar. Fable: il n'y a pas une

[redacted]

seule Médaille de lui, où il ne soit
Cesar. Et il l'étoit par sa naissanc
ne s'appelloit point *Placidius*, r
PLACIDVS, comme il est écrit tou
long sur ses plus belles Médailles d
C'est un surnom, qu'on changeoi
Placidia pour les Femmes, dans c
Famille. Au reste Placide Valentin
sur des Médailles est le même que
lentinien le jeune : on n'y voit p
un troisiéme Valentinien.

Puis l'envoya avec le titre d'Aug
gouverner l'Occident, sous la tutell
sa mere. Si *Placidia* avoit été sa m
il auroit dû porter le nom de PLA
DIANVS ; ou du moins celui de I
cidius.

Page 647. *Il y a beaucoup à pr*
mer, que toutes les Médailles qui
restent d'elle, ont été frappées pendan
minorité de son Fils, & pendant sa
telle. Il faut bien le présumer air
car autrement on ne prouveroit
qu'elle ait eu l'autorité Imperiale ;
que PIA FELIX designe cette autori
mais de toutes les Médailles que n
avons de Valentinien le jeune, au
ne ne le represente en âge de minor
Toutes le representent avec des

ques ou de Consul, ou bien la pique sur l'épaule, comme Général.

Il n'y a pas d'apparence que l'on en ait frappé pour elle pendant la vie de Constantius, puisqu'on n'en a point frappé pour lui. Pourquoi cela, sinon parce que c'est, comme j'ai déja dit, un Prince fabuleux ?

Et la Médaille (de Placidia) *que cite M. Du Cange ; & que le P. Bandoury veut rapporter au tems de Constantius, doit avoir été frappée dans le tems où elle étoit toute-puissante. La voici :* D. N. GALLA PLACIDIA P. F. AVG. *au revers,* VICTORIA AVGG. (Il faut, VICTORIA AVGGG. c'est une faute d'impression.)

Les trois Augustes qui y sont marquez, sont Theodose, son Fils, & elle : puisque par sa Regence elle avoit une puissance égale aux Empereurs. Ajoutez-donc, Et il est évident que cette Médaille a été frappée pendant sa Regence. Il y a justement huit ans ce mois d'Avril, qu'on se mocqua dans ces Mémoires du P. B. qui avoit avancé la même explication d'une pareille legende, qui est sur une Médaille singuliere & unique, du Cabinet de Son

Altesse Serenissime, Monseigneur Duc du Maine. Voyant trois Augu tes victorieux, ils croyent, pour co cilier les Médailles avec leurs Histo res, pouvoir dire que ces trois Vict rieux, sont deux Princes Victorieu & une Princesse Victorieuse : pa qu'ils ne peuvent, selon leur Chr nologie, trouver trois Princes en tems-là.

Cette Médaille (il a voulu dir cette legende, VICTORIA AVGGG *est une de celles que l'on trouve le p au revers de son Fils : ce qui prouve que j'avance*, sçavoir, que trois A gustes victorieux signifient deux v torieux & une victorieuse. Non : c signifie seulement trois Augustes C legues, qu'on ne sçauroit trouver da l'Histoire telle qu'on l'a. Mais ce n' pas l'Evangile : non pas même la vra Histoire.

Les vœux qu'on fait pour elle, VC XX. MVLT. XXX. *sont encore gara qu'elle avoit la souveraine autorité p dant sa Regence.* Cette Regence donc bien longue. Car ces VOT. ne se faisoient qu'après quinze ans Regne, pour tous les Princes du mê

tems. Ces vœux se faisoient pour les Augustes, pour leur heureux Gouvernement. Et l'on felicite en même-tems la Princesse, de voir la quinziéme année de son Mari dans ce poste. C'est comme dans la Médaille d'Eudocia, que j'ai citée, le revers, où l'on lit, IMP. XXXXII. COS. XVII. P. P. regarde-t'il la Princesse ? Ne sont-ce pas les éloges du Prince ?

Elle a les tîtres de D. N. *& de* PIA FELIX. *Le* Dominus noster *avoit été mis à la place d'*Imperator, *& signifioit la même chose.* D. N. & IMP. Monseigneur, & le Généralissime, est-ce la même chose ? Si c'est tout-un, pourquoi a-t'on changé le stile ordinaire ? Pourquoi depuis les enfans de Constantin, ne voit on plus le mot IMP. à la tête des tîtres & des noms des Augustes, qu'en deux ou trois occasions ; mais hors de là, toûjours D. N. *Dominus noster* ? Si *Domina nostra* & *Pia Felix* signifient la même chose, c'est-à-dire, la Puissance Imperiale ; pourquoi dire deux fois la même chose ? Est-ce l'usage en Latin ? Met-on deux Synonimes dans une inscription ?

Page 648. *Elle est la seule nommée*

Domina nostra. (Cela est faux : aussi va-t'il bien-tôt s'en dedire encore :) *Donc elle a eu plus particulierement l'autorité Imperiale.* (En quoi consiste ce *plus particulierement* ; puisque le *Pia Felix*, dit-on, la déclare toute-puissante ?) *Elle est dans toutes ses Médailles* Pia Felix, *qui en est une suite.* (Elle est aussi dans toutes, *Domina nostra.*) *Puisque nous le voyons dans toutes, ne peut-on pas croire, que celles qui l'ont eu quelquefois, ont pendant quelque-tems joui de cette autorité ?* Parmi celles-ci, celles qui n'ont pas le *Pia Felix*, qu'on voit dans les autres, montrent-elles par le défaut de ces titres, qu'elles en sont déchuës ? Faustine la jeune, selon une Médaille satyrique en grand bronze, qui est chez le Ro , avoit toute l'autorité & gouvernoit absolument l'Empereur, le Senat, & l'Empire. Elle étoit PIA par son Pere Antonin Pie : fut-elle jamais appellée *Felix* pour cela ? Il est vrai que tout alloit assez mal, à ce que dit cette Médaille.

Page 648. *Deux Médailles de Licinia Eudoxia, avec les titres de* PIA FELIX. (Ces deux Médailles n'en sont

qu'une ; car elles ſont ſemblables. Mais la Médaille eſt très-bonne, j'en ai parlé ci-deſſus.) *Les Auteurs nous apprennent, qu'après la mort de Placidius Valentinien, elle fut forcée d'épouſer Petronius Maximus. Il eſt probable que pour l'y engager, ce Tyran lui fit croire, qu'il partageroit l'Empire avec elle : & fit frapper quelques Médailles, ou il lui donne ces titres.* Pour démontrer que *Pia Felix* ſignifie la ſouveraine autorité ; ſa preuve eſt, qu'*il eſt probable*, que ſon mari lui donna ces titres pour cela. J'ai démontré ci-deſſus un peu autrement d'où *Licinia Eudoxia* étoit *Pia Felix.*

Et que ne l'en laiſſant pas joüir, cela contribua autant que la mort de ſon Mari, a lui faire appeller Genſeric en Italie. (Autre Roman, ſans apparence de verité.)

Juſta Grata Honoria a auſſi ſur ſes Médailles les noms de D. N. IVST. GRATA HONORIA P. F. AVG. Il n'y a pas GRATA ſur la Médaille, mais GRAT. Et il y faut lire IVS*tina*GRA*tiana*, Fille d'un Juſtin Gratien, & d'une Honoria. Si *Dominus noſter* ſignifioit un Souverain Empire, une autorité tou-

te-puissante, *Domina nostra* le pourr signifier de même. Car il paroît é dent, si l'on entend le Latin, que *D mina nostra* n'a pu se dire que des Pri cesses dont le mari fût *Dominus nost* Telles sont, D. N. GALLA PLACID P. F. AVG. D. N. IVST. GRAT. HON RIA P. F. AVG. D. N. AEL. FLACCILI AVG. Si on l'a bien mandé de Floren au P. B. & D. N. AEL. MARC. EVF MIAE. R. F. AVG. Mais l'Empire ét du moins alors fort Republique, t moin la legende de la Médaille de C rinus même, ci-dessus tant vantée F LICITAS REIPVBLICAE. Et sur cel d'Eudoxia, de Placidia, d'Honori & de plusieurs autres; SALVS REIP BLICAE.

Elle fit venir Attila en Italie, flattant de l'épouser, & voulant fai croire l'Empire hereditaire, elle en pi tous les titres. Quoi? Sans attendre l acclamations du Senat & du Peuple

Page 649. *Voilà bien des conjectur je l'avoüe : mais elles ne sont point co tredites par les Auteurs.* Mais les M dailles bien entenduës les condan nent! C'en est assez. Il les faut suivr sur tout lorsqu'elles parlent aussi c

rement que celles que je cite ici. *Ce 26. d'Avril*, 1728.

ARTICLE XCIX.

HISTOIRE DE LA DERNIERE Révolution de Perse.

Suite de l'Article LXXXVI. du mois de Septembre 1728. pp. 1613.

SCha-Soleiman avoit eu quatre Fils de deux Femmes. A sa mort il n'en restoit que deux qui pussent lui succéder, Mirza-Abas, & Hussein. Celui-ci eut deux Freres utérins, & se trouvoit entre les deux, par l'ordre de la naissance. Leur Pere ayant fait mourir l'aîné, la Mere qui craignit pour le Cadet, lequel par une imprudence peu respectueuse, parloit trop ouvertement de la cruauté exercée sur son Frere, le fit sortir du Haram, sans qu'on ait sçû depuis ce qu'il étoit devenu. Elle-même disparut, & l'on ignore quel a été son sort. Depuis ce tems-là le Roi ordonna qu'on prît grand soin de l'éducation de Hussein. Mais il est de mauvais fonds, à qui toute culture devient inutile. Hussein assez beau d'ailleurs, avoit les jambes monstrueusement courtes, & les pieds

gneux. Né sans ambition & sans passion, aimant la retraite & la solitude, ne s'occupant que de la lecture de l'Alcoran, faisant paroître beaucoup de modestie & de probité; on lui donna le nom de Dervis. Ces qualitez suffisoient pour faire un bon Mahométan : mais il en falloit d'autres pour faire un bon Roi. Mirza-Abas auroit été plus propre pour le Trône : bien fait, robuste, l'air & les inclinations nobles, ne se plaisant qu'aux exercices du corps, sur tout à ceux qui ont rapport à la Guerre : l'interêt de la Nation l'appelloit à la Couronne, mais l'ambition des grands qui vouloient gouverner, demandoit un Prince du caractere de Scha-Hussein. Son Ayeule maternelle le servit vivement en cette occasion; & Soleiman n'ayant rien déterminé sur le choix d'un Successeur, le moins digne des deux Freres eut la préférence. Malgré le Conseil & les instance des Eunuques, le nouveau Roi refusa de faire crever les yeux à ses Freres. Il se co[ntenta] tenta de les tenir dans le Haram [s]bonne garde. A cette occasion, l'[Au]teur nous explique la maniere dont

Princes y sont élevez ; & détrompe ceux qui croiroient qu'on les y éleve dans la mollesse.

A sept ans on les tire des mains des Femmes, & on les confie aux Eunuques, les seuls hommes qui approchent d'eux. On leur donne un Maître pour les instruire aux bonnes Lettres, & un autre pour les former aux bonnes mœurs. On les applique aux exercices du corps, & quand ils sont parvenus à l'âge de quatorze ans, on les applique à ceux de la Religion. Le repas du soir, le plus considérable des trois qu'ils font, se reduit à du ris. Leurs habits ne sont que de laine : ils en changent à l'Equinoxe du Printems, & à l'Equinoxe de l'Automne. A dix-huit ans on les marie à des Femmes stériles, pour ne pas multiplier les *Princes* ; à moins que la nécessité de pourvoir à la Succession, n'oblige d'en user autrement. Les Filles étant absolument excluses de tout droit à la Couronne, ainsi que les enfans qui naissent d'elles, on les éleve avec moins de sévérité & plus de liberté.

Le pieux Scha-Hussein continuoit sur le Trône les exercices ausquels il

s'étoit accoûtumé dans le Haral
occupé de la lecture de son A
il commença son regne par
tion, qui fit appréhender au
ques qu'il ne leur échapât. Il
absolument l'usage du vin, &
mit le premier à la loi. Ses M
n'en furent pas contens : ils
rent qu'un Prince sobre n'ouv
les yeux, & ne s'avisât d'entr
les affaires, plus qu'il ne co
à leurs desseins ambitieux. Pa
ils réüssirent à lui faire goût
queur séduisante, sur les effe
quelle ils fondoient leur granc
l'autorité qu'ils prétendoient
ner dans le Royaume. On n'e
ne peine médiocre à le persuac
ayeule étoit du complot : il lu
en partie la Couronne. Le Pr
ble & presque imbécille ne ré
long-tems. La défense porté
loi de Mahomet pouvoit em
un dévot : mais en Perse les
sont soumis à aucune loi ; &
qu'ils fassent, ils ne péchent
Dès que Scha-Hussein eut sent
ceur du breuvage, il s'y livra
tels excès, qu'il devint in

d'aucune application aux affaires, sur tout depuis qu'il se fut abruti par la volupté & les délices du Haram. Telle fut l'origine du pouvoir immense où s'éleverent les Eunuques sous son Régne. Du tems de ses Prédécesseurs, ces hommes méprisables étoient bornez aux viles fonctions du Haram, exclus de toutes les Charges, excepté celle de Garde des Trésors du Roi : parce qu'étant tous étrangers, & de Pays fort éloignez, & sans famille, on se défioit moins d'eux. Soleiman commença à donner atteinte à cet usage, de ne recevoir aucun Eunuque de la Nation; puisqu'en 1665. le Gouverneur de la Forteresse de Lar étoit un Persan, qui avoit obtenu ce Gouvernement par la faveur de son frere, lequel étoit *Méter*, ou premier valet de chambre, & par conséquent Eunuque blanc. L'Historien ajoute que le Commandant de Lar fit Eunuque le plus jeune de ses fils, pour lui procurer la Charge de son Oncle. L'imbécillité de Hussein releva tellement les Eunuques du mépris attaché à cet Etat, qu'ils s'en firent un honneur, dont ils furent même si jaloux, qu'ils firent défendre par un Edit les Chapons.

Devenus maîtres de l'esprit du l
ce, & du Gouvernement de l'Eta
Eunuques ne mirent plus de bor
leurs exactions, ni à leur brigan
Jusques-là les Gouvernemens se
noient assez ordinairement à vie,
que onéreuses que fussent à la Pr
ce les réceptions des nouveaux
verneurs, ce fut bien pis, quar
changemens furent devenus arb
res; & n'eurent plus d'autre régl
l'avidité insatiable des Ministres
parler d'une infinité de corvées r
blées qui faisoient perir le Peup
l'exemple des premiers Maîtres,
Dépositaires, ou plûtôt des U
teurs de l'autorité Souveraine,
que Gouverneur, chaque Ma
s'enrichissoit impunément des dé
les du Peuple. Les grands che
dont la sureté en Perse pouvoit
de modéle à toutes les Natio
Monde, par le bon ordre, & l'e
justice qui regnoient à cet égard
toute l'étenduë du Royaume, d
rent sous l'indolent Monarque le
tre des plus criants brigandage
n'étoit que par de nouvelles viol
qu'on évitoit la peine dûë aux pre

forfaits : & les Juges profitoient également du crime des Raviſſeurs, & de la miſere de ceux qu'ils avoient dépouillez. Le détail de ces déſordres ne peut trouver place dans un Extrait ; & c'eſt à *l'Hiſtoire* même qu'il faut recourir, pour en être inſtruit.

Autre ſource de décadence ; les diviſions générales qui déſoloient le Royaume dans toutes ſes parties. On ne parle pas ſeulement de celle qui ſe trouvoit entre les Eunuques blancs & les noirs, dont les uns ne cherchoient qu'à s'accréditer aux dépens des autres. Le Grand Scha-Abas, par une politique auſſi utile à un Prince puiſſant & habile, comme lui, que pernicieuſe aux intérêts d'un Roi du caractere de Huſſein, avoit allumé parmi ſes Sujets une Guerre inteſtine, qui les empêchant de s'unir contre le Souverain, affermiſſoit ſon autorité. Chaque Ville, & les Habitans mêmes de la Campagne étoient partagez en deux factions, dont l'une ſe nommoit Pelenk, & l'autre Felenk. Ces deux Partis animez d'une haîne irréconciliable, ſe donnoient quelques-fois des Combats ſanglans, & ſi opiniâtrez, qu'en 1714.

il fallut, pour les séparer, emplo
Sabre; plus de trois cens demeu
sur la place. Les Gouverneurs de
les trouvoient leur avantage à c
sentions Domestiques; ils les fo
toient mêmes secrettement; &
qu'ils avoient mis les deux Part
mains, ils s'en faisoient un pré
pour condamner les uns & les
à de grosses amendes, qui tourn
à leur profit. On juge bien q
Cour n'étoit pas le lieu le plus
de l'Etat. Les intérêts y étan
grands, les passions y sont plus
ceux qu'elles animent, plus pu
& les maux qu'elles causent,
étendus. Le seul Gouverneme
Candahar, exempt de la com
division, ne se trouva que trop
cord, dans le soulévement qui a
la derniere Révolution. Une con
si générale annonçoit une chut
chaine, & ouvroit le chemin du
ne aux indociles Aghvans qui
usurpé. C'est ici le lieu de dire
que chose de ces Peuples inc
jusqu'à présent à l'Europe, &
mais fameux, par la conquête d'
plus vastes Empires du monde.

Cette Nation originaire de la Province de Szirvan, (anciennement la grande Albanie, ſituée entre la Mer Caſpienne & le Mont Caucaſe) fut autrefois ſubjuguée par Tamerlan. Ce fameux Conquerant ne pouvant reduire à la ſoumiſſion un Peuple intraitable, & qui ſe révoltoit ſans ceſſe, jugea à propos de le tranſporter dans une Contrée éloignée ; &, pour le contenir dans la dépendance, le plaça entre la Perſe & les Indes, deux Empires ſoumis à ſa puiſſance. On prétend qu'ils ont été Chrétiens, du rit Arménien ; mais que Tamerlan leur ayant ôté leurs Paſteurs, pour les attirer plus facilement au Mahométiſme, peu à peu ils s'y étoient laiſſez aller. La Capitale du Pays où ils furent transferez, eſt Candahar, à la même latitude qu'Iſpahan, dont elle eſt éloignée de 350. lieuës Perſanes ; c'eſt-a-dire, de plus de 450. *de nos lieuës Françoiſes*. Le Mogol Cha-Gean la fit fortifier par des Ingenieurs Européans. Elle couvre la Perſe à l'Orient, & confine aux Etats du Mogol à l'Occident ; elle eſt enrichie par le ſejour des Caravanes qui vont de Perſe aux Indes, ou qui

en reviennent ; elle payoit au R
avant sa révolte , douze livres d'o
pour chaque jour de l'année, sans p
ler d'une infinité d'autres contrib
tions. Par-là on peut juger de son op
lence. Elle a eu ses Princes partic
liers & indépendans : mais Scha-Al
le Grand engagea celui qui gouv
noit de son tems, à se faire son Vass
pour avoir sa protection, à conditi
que les Aghvans obéïroient toûjour
un Prince de sa race. Abas lui tint p
role : mais Scha Sephi son Successe
jaloux de la puissance d'Alimerda
Kan, fils de celui qui avoit traité av
Abas, & poussé par ses Ministres, a
des des richesses immenses qu'il p
sedoit, le manda à sa Cour, pour s'a
surer de lui. Le Prince eut de just
défiances, & se retira chez le Gran
Mogol, auquel il livra Candaha
quoiqu'il eut deux de ses enfans à
Cour de Perse. En 1650. Abas II,
de Sephi reprit l'importante Ville
Candahar ; &, depuis ce tems-là, e
est demeurée à la Perse, malgré
efforts redoublez de Cha-Gean, q
la fit assiéger plusieurs fois par deux
ses fils, avec des Armées de trois ce
mille hommes.

Les Aghvans vivoient pour la plûpart ſous des Tentes, Maîtres, Eſclaves, Chevaux, Bétail, tous pêle mêle, ſans diſtinction, comme on en uſoit du tems de Saturne,

Cum frigida parvas
Præberet ſpelunca domos, ignemque, Laremque,
Et pecus, & dominos communi clauderet umbrâ (1).

Endurcis aux fatigues d'une vie du-
e & pénible, accoutumez au chaud
& au froid, à toutes les rigueurs des
aiſons, & aux incommoditez les plus
légoutantes, vivans de peu, &, com-
ne on peut juger, de fort mauvaiſes
:hoſes; la chair à demi cuite faiſoit les
lélices de leurs repas. Approchant
l'*Iſpahan*, ils trouverent à Zulfa du
avon, & s'en régalerent, comme ſi
'eut été du Sucre; & l'un de leurs pre-
niers Capitaines mangea trois livres
e clou de Girofle, comme des confi-
ures; & il n'en fut pas ſeulement in-
ommodé. La maniere de s'habiller
epond à la ruſticité barbare de leurs

(1) Juvenal. Satyr. VI.

priſes du Mogol. La ſage co
y tint, & les ſervices qu'
le reconcilierent entieren
Cour. Mais il ne ſe crut p
de répondre à la confiance
priſe en lui, tant que My
roit à Candahar. Myrr-We
des premiers rangs dans cet
prépoſé à la recepte des de
but qu'on payoit au Roi,
ſa charge avec une nobleſ
ſintereſſement qui lui avo
l'affection du Peuple. Ri
faiſant, liberal, il accom
dons de cet air de bonté &
rité, qui dans les Grands
dangereux, qui charme le
le diſpoſe à tout entrepre
eux. Adroit, ſouple, inſin
bien-tôt effacé à la Cour l
ſions qu'on y avoit données
Il reconnût bien-tôt le foib
vernement, dont il réſolut

point d'éloges qu'il ne fît de ce Gouverneur : jusques-là que son frere le Divan Beg, Chef de la Justice, ne put s'empêcher de le blamer dans ses Lettres, de ce qu'il avoit tâché de rendre suspect l'homme du Monde qui lui étoit le plus dévoüé. Avec ceux de la faction contraire, Géorgi-Kan étoit un homme plein d'ambition, qui ne l'avoit éloigné que pour se défaire d'un surveillant trop éclairé, trop fidéle, & trop zelé pour les intérêts de son Roi. Il s'étendoit ensuite sur les désordres des Troupes Géorgiennes que le Prince avoit conduites à Candahar, & déployoit sur cet Article toute son éloquence, pour rendre odieuse & suspecte l'Armée, & le Chef qui la commandoit. Aux discours ajoûtant les présens, & tout ce qu'un Courtisan habile sçait mettre en œuvre du manége le plus délié, il vint à bout de se faire considérer à Ispahan, comme un homme de confiance, & d'entrer aussi avant qu'aucun des Ministres dans les bonnes graces & dans la confidence du Roi.

Pour consommer ses intrigues, il manquoit à Myrr-Weis un air de dé-

vôtion qu'il ne s'étoit pas donn
qu'alors ; & qui, chez les Musulm
comme ailleurs, est un bon m
pour parvenir, quand on sçait le
valoir. Il entreprit donc le péleri
de la Mecque ; moins en honneu
vérité chez les Perses, sur tout d
qu'Abas le Grand en a transpor
dévotion à Meszat en Corasan,
chez les Turcs, & les autres Secta
d'Omar, du nombre desquels éto
Myrr-Weis & ses Aghvans ;
pourtant toléré & permis, comm
marque de respect envers le com
Auteur de la Loi, le Grand Prop
Mahomet. D'ailleurs on devoit d
tant moins s'en formaliser dans
occasion, que les Aghvans en se
mettant aux Perses, avoient fait r
tre entre les Articles des Capitulati
qu'on ne les inquiéteroit point sur
Religion, ni sur la Secte qu'ils
voient. Sous cet Acte apparent de p
le Pélerin de la Mecque cachoit
desseins plus profonds que ce qu'i
laissoit paroître. Dès qu'il fut arr
& qu'il eut satisfait à ce que prescr
Loi, il fit prier les principaux Doct
de la Mecque & de Médine, de

accorder une conférence secrette sur un point important qui troubloit sa conscience. D'abord par de riches présens, répandus avec magnificence, il leur inspira la décision qu'il désiroit, & qui étoit aussi conforme à leurs sentimens. Il leur dit ensuite qu'il étoit venu pour apprendre d'eux, " si dans
„ l'oppression où les Perses tenoient les
„ Aghvans, sur tout par rapport à la
„ Religion, ils étoient obligez au ser-
„ ment de fidélité fait par force à des
„ Herétiques, qui ne gardoient au-
„ cunes des conventions stipulées sous
„ le Sceau du serment Royal; qui
„ les outrageoient par les insultes les
„ plus intolérables, enlevant leurs fil-
„ les & leurs femmes, emmenant leurs
„ fils en esclavage, & les vendant
„ comme des bêtes; & si enfin l'on ne
„ pouvoit pas en conscience s'affran-
„ chir par la voye des armes d'un joug
„ aussi accablant que pernicieux, puis-
„ que plusieurs succombant à la persé-
„ cution, avoient déja renoncé au vrai
„ culte, pour embrasser la Secte impie
„ des Persans „. Myrr-Weis eut de la part des Docteurs toute la satisfaction qu'il s'en étoit promise: non seulement

on décida selon ses intentions, '
on lui donna encore par écrit la F
ou la décision des Docteurs, scell
Sceau de la Mecque, & revétu
toutes les formalitez, qui pouvoie
rendre plus authentique. Un hor
qui paye si bien & d'avance, la
ponse qu'il achéte, peut-il n'avoi
l'Oracle favorable, chez les av
Musulmans ?

Muni d'une Piéce de cette im
tance, Myrr-Weis reprit le che
d'Ispahan. Il se donna bien de g
de s'en vanter, il dissimula à son o
naire, & continua son manége. E
l'occasion arriva de se déclarer. l
Ambassade du Czar allarma la C
divisée, & le Monarque plongé c
la molesse. L'Envoyé étoit un nom
Israël Orii, Arménien de Nation,
tif de Kapanlu en Perse, dont on
voir les avantures dans notre Histor
Quelque peu importante que fut l'A
bassade, le grand cortége d'Orii,
quelques discours qu'il avoit ten
où il se disoit issu des Anciens R
d'Arménie, faisant entendre qu'il
renonçoit pas à ses droits, causere
Ispahan un trouble, que Myrr-W

eut soin d'augmenter encore, pour se rendre nécessaire. En effet il avoit tellement persuadé la Cour & de sa capacité, & de son Zele pour le service du Roi, qu'on crut ne pouvoir mieux faire que de l'envoyer défendre Candahar, tant contre l'ambition du Prince Géorgi-Kan, qu'il avoit rendu suspect, que contre les armes du Mogol. Sans perdre de tems, peu de jours après son arrivée, il assassine le Gouverneur, tandis que le Peuple qu'il a soulevé fait main basse sur la Garnison Géorgienne & Persane. Dès que le calme fut rétabli, il assemble la multitude, & l'exhorte à se delivrer de la Tyrannie des Perses. On peut croire que son discours fut des plus pathetiques. Cependant les plus sages ne se rendirent pas : le serment de Fidélité fait au Roi de Perse les arrêtoit. Alors Myrr-Weis présenta, & fit lire la Décision de la Mecque. Tout se rend à l'autorité d'un Tribunal si respecté: sur le champ le Libérateur des Aghwans est nommé, par acclamation, Prince de Candahar, Général des Troupes de la Nation, avec pouvoir absolu de disposer de toutes choses,

sant pour la Guerre que pou
Tel fut le commencement
volte depuis long-tems
préparée avec artifice, & ter
un événement des plus singu
fut sur la fin de l'année 170
passa cette scêne.

ARTICLE C.

EXPLICATION PHY
du flux & du reflux d'un Pui
environs de Brest sur le
Mer, par le P. Aubert d
pagnie de Jesus.

QUand les événemens p
sont des suites & des
événemens géneraux, l'espri
certain plaisir à déveloper
ser cet enchaînement & ce
dance. Il voit, pour ainsi di
dans sa cause & se plait à en
ver les rapports mutuels. M
les Phénomènes semblent se
re & se heurter, c'est alors
pation pénible pour les Ph
que de les concilier ensembl
le Puits dont il est ici questi

sur le bord de la Mer, & pour ainsi dire de sa dépendance, il a des mouvemens tout contraires aux siens : il décroît quand la Mer monte, & croît quand elle diminuë, & cela fort regulièrement.

Il y a long-tems que ce Puits exerce la curiosité & les conjectures des Philosophes. Il en est parlé dans les Mémoires de l'Academie des Sciences. Le Pere Alexandre Bénedictin en a fait mention dans son nouveau Traité sur le flux & le reflux de la Mer : Il en apporte même une explication que nous examinerons dans la suite. La plûpart de ceux qui l'ont vû, ou qui en ont entendu parler, ont formé à son sujet differens systêmes. Comme j'ai été plusieurs fois sur les Lieux pour en examiner attentivement tous les Symptomes, s'il m'est permis de parler ainsi, je suis en droit à mon tour de dire au Public ce que j'en pense. La simplicité de mon explication sera peut-être pour des esprits d'une certaine espéce, un grand préjugé en sa faveur.

Ce Puits est à 2. lieües de Brest sur le bord d'un bras de Mer, qui s'avance dans les Terres jusqu'à Landernau,

d'un côté de ce Puits sont à pe
tance des rochers fort élevez ;
tre est ce bras de Mer, dont
éloigné que de 150. pieds q
Mer est basse, & d'environ l
quand elle est pleine. Il a 20.
profondeur : son fond est quel
au-dessus du niveau de la Me
elle est basse, & au dessous qu
le est haute. Tout le terrain d
rons du Puits & jusqu'à la Mer
terre jaunâtre, spongieuse, &
de grands cailloux qui sont sep
uns des autres par cette terre ;
dessous est un fond de rocher &
ble.

Voici donc ce que l'on dit de
& la maniere dont le Pere Ale
s'exprime sur ce sujet. *Entre*
venet & Brest, dit ce Pere, (
un Puits assez profond sur le bo
Mer, dont cependant le fond est a
de la surface de la Mer, lorsqu'

Toutes ces choſes ſont aſſez vrayes en général, & c'eſt ce qui fait le merveilleux de ce Puits. Mais voici des circonſtances particulieres qui ſont le fruit de mes obſervations & de celles de Monſieur de Radouai Capitaine de Vaiſſeau, dont l'exactitude & le merite ſont connus par ſes Ouvrages. Il ſeroit ennuyeux de faire ici le journal de nos Voyages & de nos Remarques. En voici le précis.

1°. L'eau du Puits ne commence à croître qu'environ trois quarts d'heure ou une heure même après que la Mer a commencé de ſe retirer. 2°. L'eau croît inſenſiblement un peu moins d'un pied par heure. 3°. Quand l'eau du Puits a crû de cette ſorte pendant deux heures ou plus, elle ceſſe de croître : & demeure en cet état plus de deux heures. 4°. Elle diminue enſuite inſenſiblement pendant quatre heures. 5°. Enfin elle demeure ordinairement à la hauteur de dix ou onze pouces, juſqu'à ce qu'elle recommence à croître une heure après que la Mer aura commencé à perdre. Voilà la circulation des differens états de ce Puits dans laquelle il ne faut pas s'arrêter

ſcrupuleuſement aux tems marqu
parce qu'il s'y trouve quelquefois
plus ou du moins. Il s'en trouve l
dans les Marées mêmes. Si on v
donc comparer les mouvemens de
Mer dans ſon flux & reflux avec c
de l'eau du Puits dans ſon accro
ment & ſa diminution, on en ve
exactement les rapports dans la t
ſuivante, où d'un côté on voit les
heures douze minutes que la Mer
ploye à monter & à deſcendre; &
l'autre, les differens états du Puits d
les differentes heures.

La Mer deſcend.

1re h. L'eau du Puits eſt baſſe.
2e h. L'eau du Puits croît.
3e h. L'eau du Puits croît.
4e h. 5 L'eau du Puits croît
4. Demeure au même état
5e h. Demeure au même état.
6e h. 5 Demeure au même éta
6. 12 & Decroît.

La Mer monte.

1re h. L'eau du Puits decroît.
2e h. L'eau du Puits decroît.

$3^{e\ h}$.		L'eau du Puits decroit
$4^{e\ h}$.		L'eau du Puits decroit.
$5^{e\ h}$.		L'eau du Puits est basse.
$6^{e\ h}$.	12′	L'eau du Puits est basse.

On voit par cette Table, 1°. Que l'eau du Puits employe plus de tems à decroître qu'à croître. 2°. Qu'elle ne commence pas à croître dès que la Mer commence à perdre. 3°. Qu'elle decroit même avant que la Mer monte. Voici encore quelques particularitez qui sont fondées sur le témoignage des personnes qui habitent l'Hôtellerie dans la cour de laquelle le Puits est situé.

Tous les autres Puits ont tari dans les grandes secheresses de 1724. & un Puits voisin entr'autres, qui, à en juger par sa situation toute pareille, devroit avoir les mêmes proprietez. Le Puits de l'Hôtellerie dont il est question tarissoit à la verité pendant quelques heures, mais il se remplissoit d'eau au reflux à l'ordinaire, & fournissoit aux Villages voisins qui venoient chercher de l'eau precisément dans ce tems-là.

Il y a quelques années que la Mer

poussée dans la rade de Brest par
vent de Sud-Oüest très-violent, s'
fla tellement qu'elle inonda les M
sons situées sur les Quais de Brest
de Landernau, la Mer n'alla pas à
verité jusqu'au Puits, mais l'eau
Puits crût pourtant beaucoup plus q
l'ordinaire.

Dans les grandes Marées, il vie
regulierement plus d'eau dans le Pui
que dans les basses Marées.

Voilà le détail le plus circonstan
qu'il soit possible de faire. Le P. Al
xandre qui n'a eu en vûë que d'exp
quer ce qu'il y a de plus singulier da
ce Puits, c'est-à-dire, son accroisseme
pendant que la Mer decroît, & sa d
minution lorsque la Mer monte,
*supposé que ce Puits étoit sur un coura
d'eau sonterrain, qui va se rendre da
une Mer éloignée. Quand cette M
éloignée vient à s'élever, elle presse l'e
de ce courant & l'empêche d'entrer da
la Mer. Ainsi l'eau de ce courant e
obligée de se gonfler & s'élever dans c
Puits. L'eau y est douce, parce que c
courant ayant une grande longueur, l
regonflement de l'eau de la Mer ne peu
aller jusqu'au Puits en question, & ains*

n'en peut rendre l'eau salée. Cette élevation d'eau n'est pas conforme à celle de la Mer voisine, parce que ce Canal souterrain se décharge dans une Mer éloignée, laquelle a son action sur l'eau du Puits, & dans le tems que cette Mer à sa plus grande élevation des Eaux.

On ne peut refuser à cette explication la gloire d'être assez ingenieuse. Mais outre qu'il ne paroit pas qu'on doive avoir recours à des Mers éloignées pour un Puits qui est lui-même sur le bord de la Mer, voici en quoi cette explication ne satisfait point.

1°. L'accroissement de l'eau dans le Puits & sa diminution devroient durer également, puisque le refoulement & la liberté du Canal dans la supposition du P. Alexandre, se font pendant des tems égaux : ce qui n'est pas conforme à l'experience. L'eau ne croît en effet que pendant deux heures & demie, & elle employe plus de quatre heures à diminuer.

2°. L'eau du Puits est toûjours tranquille & sans nulle agitation sensible, ce qui ne seroit pas, si le Puits étoit sur un courant. Il n'y paroit nulle trace de courant, ni de canal.

3°. L'accroissement se fait d'une
teur qui n'a point l'air d'une eau
foulée.

4°. Il a été vû à sec en 1724. cc
me on l'a remarqué, & il ne lail
pas de se remplir d'eau au reflux cc
me à l'ordinaire; ce n'est donc p
un courant refoulé par la Mer, p
qu'il n'y avoit point alors de cou
à refouler.

5°. L'eau du Puits suit les mo
mens de la Mer voisine, puisq
grand vent de Sud-Oüest ayant
croître extraordinairement les eau
la Mer dans la Rade de Brest, l
du Puits crût plus qu'à l'ordinaire
effet, il est particulier à la Rad
Brest d'avoir un goulet exposé au S
Oüest, qui quand il souffle fait e
dans la Rade plus d'eau que dan
autres tems.

Il paroit donc évident qu'on ne
recourir à une communication so
raine avec des Mers éloignées. Le
tres raisonnemens qu'on a faits su
te matiere, ont encore moins de v
semblance. Je ne m'arrêterai poi
les refuter.

Il est certain qu'il n'y auroit rie

ort merveilleux dans ce Puits, s'il croiſ-
oit quand la Marée monte, & deſcen-
loit avec elle. N'étant point éloigné
le la Mer, on conçoit aiſément que
'eau de la Mer ſe filtrant au travers
les terres, iroit juſqu'au Puits, y croî-
roit à proportion que la Mer s'éleve-
oit au-dehors, & s'en retourneroit au
eflux, au travers des mêmes terres,
ou ſe perdroit peu à peu dans les Sa-
bles & les Rochers du voiſinage. Or
cette explication ſi ſimple qui ſuffiroit
lans le cas où l'eau du Puits croîtroit
ou décroîtroit avec la Mer, ſuffit auſſi
pour comprendre & pour expliquer
out le merveilleux du Puits tel qu'il
eſt à preſent. Voici comme je conçois
que la choſe ſe fait : il ne s'agit que
l'arranger les effets & de leur marquer
leur tems.

1°. Le fond du Puits eſt au-deſſus
lu niveau de la Mer quand elle eſt
baſſe ; la Mer ne peut donc lui four-
nir de l'eau pendant ce tems-là. On
peut donc ſuppoſer que la Mer croît
pendant une heure, avant que d'avoir
atteint le niveau du fond du Puits.

2°. Le Puits eſt diſtant de la Mer
baſſe de cent cinquante pieds, & d'en-

viron soixante & quinze , quand l
Mer est haute. Il faut bien du tems
l'eau de la Mer pour penetrer cet esp
ce de terre , qui , comme je l'ai rema
qué, est spongieux , & mêlé de gra
cailloux : Donnons à l'eau de la M
pour traverser ces terres l'espace de s
heures. L'eau de la Mer arrivera a
Puits , & en aura imbu tous les env
rons , une heure après la pleine Me
& c'est aussi justement le tems que l'ea
commence à croître dans le Puits.

3°. Il est très-naturel, que des terr
spongieuses toutes penetrées d'eau
les expriment pour ainsi dire & les d
posent insensiblement dans une cav
té qu'elles trouvent dans leur voisin
ge. Ce Puits doit donc se remplir i
sensiblement & peu à peu : c'est ce q
arrive effectivement; car l'eau du Pui
croît avec une extrême lenteur.

4°. Il faut quelque tems pour q
les eaux dont les terres sont abreuvée
se degagent d'elles insensiblement
comme nous voyons du linge mouill
dégouter très-long-tems. C'est ce q
se fait aussi à l'égard du Puits, où l'ea
croît pendant plus de deux heures.

5°. Le fond du Puits est du roch

mêlé de ſable, à en juger par quelques lieux voiſins qui ſont auſſi bas : il faut donc que comme l'eau ſe perd dans ce fond, le Puits demeure au même état, tandis que les terres voiſines lui fourniſſent autant d'eau préciſément que le fond ſablonneux en abſorbe, ce qui dure plus de deux heures.

6°. Il faut encore par une conſequence ſemblable, que quand l'eau ceſſe d'être dépoſée dans le Puits avec la même abondance par les terres voiſines, cette eau diminuë juſqu'à tarir quelquefois tout à fait dans les grandes ſechereſſes. Or ce decroiſſement doit arriver en calculant les tems, lorſque la Mer commence à monter.

7°. Quand la Mer eſt plus haute, elle agit plus fortement contre les terres qui la renferment : car les liqueurs agiſſent ſelon leur hauteur. Il eſt donc conforme aux Loix de l'Hydroſtatique, que dans les grandes Marées l'eau du Puits croiſſe davantage, la Mer pouſſant ſes eaux avec plus de viteſſe, & par conſequent en plus grande quantité dans ces terres ſpongieuſes. Les viteſſes des Eaux qui s'écha-

pent ainsi, étant entre elles comme les racines quarrées des diverses hauteurs de la Mer.

8°. Tous les Philosophes sçavent que le sel a des parties piquantes, droites & nullement flexibles, c'est par cette configuration des parties du sel qu'on en explique toutes les proprietez. Les parties de l'eau douce au contraire sont flexibles, courtes, glissantes; c'est pour cela que l'eau est une liqueur si pesante, & qu'on lui fait traverser des corps impenetrables à l'air. Cela supposé, l'eau de la Mer quand elle est parvenuë au Puits, doit être douce. En effet, les parties du sel roides & droites sont bien-tôt arrêtées en chemin, & demeurent à l'entrée des terres sans penetrer fort avant. Il n'appartient qu'à la souplesse & à la figure des parties de l'eau douce de traverser les sinuositez, les labyrintes, de s'insinuer dans les pores étroits & tortueux, que presentent les terres qui separent le Puits de la Mer, & d'y arriver enfin. Cela est si vrai, que pour adoucir l'eau de la Mer, il ne faut que la faire passer au travers des sables ou des terres. C'est pour cela que l'on fait

... au douce,
... n'est pas fort éloignée,
que me l'ont raconté quelques
iers de Marine.

ais, dira-t'on, comment la Mer
averſant deux fois le jour les terres
gieuſes qui la ſeparent du Puits,
'elle pas depuis un ſi long-tems
egné ces terres de tant de parties
es, qu'enfin elles en ſoient toutes
s; & comment l'eau ne vient-
s ſalée par conſequent dans le

eponds à cette difficulté qui a
nſiderable à quelques perſon-
'il ne faut pas s'imaginer que
es de ſel penetrent fort avant
terres. Non, elles s'embar-
ien-tôt dans les ...

très-salées, où elles retournent dan
Mer même, qui les lave deux foi
jour, & s'y mêlent comme auparav
dans le reflux.

Mais que devient cette eau dou
qui s'absorbe dans le fond du Pu
depuis tant d'années deux fois le jo
Elle auroit dû à la fin, après av
abreuvé tous les Sables de dessous,
gorger dans le Puits même. Que si
retourne dans la Mer au travers
Sables & des Rochers, la Mer dev
venir au Puits par cette même rou
& par consequent faire croître l'eau
Puits, quand la Marée monte.

Pour repondre quelque chose
bien positif à cette objection, il f
droit connoître mieux qu'il n'est po
ble la nature du fond du Puits, des
bles, des Rochers, qui sont sous te
On peut dire seulement en général a
beaucoup de vraisemblance, que l'
du Puits qui s'absorbe dans les Sab
est trop peu de chose, qu'on en
une assez notable quantité pour le
vice de l'Hôtellerie? Qu'est-ce en ef
que deux ou trois pieds d'eau dans
Puits de deux pieds de Diamétre, p
peu qu'on suppose que les terres

bionneuses du voisinage ayent d'étenduë ? Elle se perd, elle s'éleve en vapeurs ; peut-être ce qui est bien probable, y a-t'il aux environs quelques fosses, quelques marécages de niveau avec le fond du Puits, où cette eau se rend insensiblement. Il y a certainement à peu de distance un autre Puits, plus bas.

Telle est l'explication que j'ai trouvée la plus simple : les Observations que j'ai faites sur les lieux m'y ont conduit. Elle satisfait à tout ce qu'on trouve d'extraordinaire dans ce Puits. Elle n'a rien, il est vrai, de ce merveilleux qui plait tant à certains caracteres d'esprits. Ce n'est que de l'eau de la Mer voisine, qui employe regulierement un certain tems pour traverser un certain espace de terre, & qui se perd ensuite dans des Sables & dans des Rochers.

Si le Puits situé dans la Principauté de Galles, près du Château d'Oxmort, à qui on attribuë aussi un flux & un reflux contraire à celui de la Mer, a le même voisinage avec elle, je crois qu'il faudra recourir pour l'expliquer aux mêmes causes que nous avons appor-

tées. Comme je ne l'ai point vû, je n'oserois en parler.

ARTICLE CI.

I CESARI IN METALLO MEZZANO e Piccolo Raccolti nel Museo Farnese, Tomo decimo, che Contiene le Medaglie di Nerva, di Traiano, di Plotina, e di Matidia, &c. C'est-à-dire, *Les Médailles des Empereurs Nerva, & Trujan, & des Imperatrices Plotine, & Matidia, en moyen, & en petit bronze. Dixieme volume du Cabinet de S. A. S. Le Duc de Parme*. In *fol*. pp. 306 *à Parme en* 1727.

RIen ne donne une plus haute id de la bonté d'un Cabinet de M qu'une suite nombreuse de M dailles, de moyen, & de petit bron dailles de moyen, qui ne se bornent poi Les Sçavants, qui cherchent à la simple curiosité, qui cherchent à truire de la Mithologie tant des mains que des Grecs, à avoir une noissance parfaite de l'ancienne graphie, sur tout de la Grece & c sie, à découvrir plusieurs faits,

, .. argent, & de grand
.onze.

Il eſt vrai qu'une ſuite d'or eſt ma-
nifique, & d'un prix exceſſif: que cel-
e d'argent eſt belle, rare, & aſſez
nombreuſe par rapport au haut Em-
pire: que celle de grand bronze eſt eſ-
imable par une infinité de revers ſin-
uliers, & par tout ce qui contribuë
faire plaiſir à la vûë.

Mais ces trois ſuites reünies enſem-
e ne vont tout au plus qu'à ſept ou
it mille Médailles; au lieu que la
'e ſuite des Médailles de moyen &
etit bronze les égale, & même les
aſſe.

. ſuite des têtes y eſt preſqu'entiere
mplette. On y voit ...

convenir qu'elle doit être une des plus nómbreuses, des plus parfaites, & des plus curieuses, que l'on connoisse.

Pour ne point prevenir le détail, qu'on en fera dans la suite, nous nous bornerons à l'extrait, que nous avons à faire du volume, dont nous avons à rendre compte.

Il y a dans ce volume dix neuf planches : chaque planche est de quatorze Médailles, excepté la seconde, qui n'en a que huit. Ainsi le nombre des Médailles est de deux cens soixante; sçavoir vingt-deux de Nerva, vingt-une Latines, & une Grecque; deux cens trente cinq de Trajan, cent six Latines, dont six sont de colonies, & cent vingt trois Grecques. Enfin deux Grecques de Plotine, & une Grecque de Matidia.

Les Médailles Latines, soit de Nerva, soit de Trajan sont connuës, & même communes, sur tout celles de Nerva; & l'on n'ignore pas que c'est dans le grand bronze qu'il faut chercher dans ces deux Empereurs les beaux revers, & les revers Historiques. Non que le moyen bronze de Trajan n'ait que du commun. Il y a dans cette sui-

... onservées ... ue les avoir toutes, ... oinets. La be... qui man...
ux Médailles Grecques. ... Cabinet Farnèse. qu'elles le so... Venons donc
Nous passerions les bornes d'un ex-
it si nous voulions rapporter celles
sont rares, quand même nous n'en
ons qu'un mot, & que nous n'en
nerions qu'une simple description,
e nombre en est grand. Nous ne
rrêtons qu'à celles que l'on peut
ngulieres, ou qui nous enga-
faire quelques remarques. Les

BAN ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ. Nerva
de Laurier. (1).)(. ΠΕΡΓΑ-
ΜΟΝΟΙΑ ΠΡΟC ΚΥΜΕΟΥC.
rum concordia cum Cumæis.
s, l'une assise, l'autre de
nant la main. Tou...
ne dans Ner...
uiant...

Ville de l'Asie mineure dans l'Eolide; & quoique les Médailles en soient ensuite communes sous Antonin, sous Commode, sous Gordien, & autres Empereurs; ce revers, cette union avec Pergame, ne se trouve nulle part, ni dans les Médailles de Pergame, ni dans celles de Cumes.

2. ΑΥΤ. ΝΕΡ. ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΓΕΡ. Trajan couronné de Laurier. (1).)(. ΚΟΙΝΟΝ ΚΡΗΤΩΝ. Jupiter est une des divinitez, qui est le plus souvent representée sur les Médailles de Créte. Ce Dieu y avoit été élevé, & caché, de peur que son Pere Saturne ne le devorât. Les types en sont differens; mais les plus ordinaires sont Jupiter enfant un globe à la main, & assis sur une chévre, ou entre les bras d'Amalthée. Le revers de cette Médaille à cela de singulier, que Jupiter est assis sur un globe, les deux bras étendus, & appuyant le pied sur une chévre, qui est sur les pieds de devant auprès de lui. Mr Vaillant n'en a point parlé dans son ample recueïl des Médailles Grecques.

3. ΚΑΙϹΑΡ ΤΡΑΙΑΝΟϹ, Trajan couronné de Laurier. (2).)(. une tête de

(1) III. de la 11. planche (2) II. de la 12. pl.

... de Cilicie, avec la tê-
... de Trajan. Si Mr Vaillant l'avoit connuë, ſelon toutes les apparences il n'auroit pas expliqué ce revers, comme il l'a fait ſur une Médaille de Domitien. Car il prétend que c'eſt Domitia ſous la figure de cette femme voilée & couronnée de tours. Ce qui auroit pû convenir à un revers de Domitien, ne convient plus à un revers de Trajan.

4. & 5. ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ. ΔΩΚΕΝ. Trajan couronné de Laurier. (1).)(. ΣΕΠΦΩΡΗΝΩΝ dans une couronne; & ΣΕΠΦΩΡΗΝΩΝ en deux lignes ſeparées par un palmier. La premiere eſt citée par Mr Vaillant, la ſeconde par Monſieur Patin ...

Pere Piovené en fait la remarque, & prouve par les exemples citez par Monsieur Spanhem, que ce droit-là étoit si estimé des Villes qui l'obtenoient, qu'elles s'en glorifioient sur tout dans leurs Monnoyes. Non que leurs Monnoyes eussent pour cela cours dans tout l'Empire Romain, elles n'étoient reçûës, & n'avoient de valeur que parmi les Peuples, qui ressortissoient d'elles; ce qui étoit une grande distinction.

6. ΑΥΤ. ΝΕΡ. ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΚΑΙϹΑΡ. Trajan couronné de Laurier. (1).)(. ΜΗ ΜΗΤΡΟΠΟΛΙϹ ΚΑΙΠΟΝΤΟΥ ΚΑΙ ΒΕΙΘΥΝΙΑϹ. Une tête d'homme barbu & couronné de tours; dans le champ à droit de la tête NK, & à gauche MH. L'on ne connoissoit point ce revers dans Trajan. Cette abbreviation NK. a déterminé, & avec raison, le P. Piovené à l'attribuer à Nicomedie, parcequ'on la voit, cette abbreviation, dans des Médailles de Nicomedie sous Domitien & sous Trajan citées par Monsieur Patin. Mais dans celles, que décrit cet Auteur, il y a NKO, ou NKOMH, ce qui ôte toute ambiguité le double MH au commencement de la Legende

(1) 1. de la 16. planche.

...pons. Le double MH
ire tout un autre sens. Le Pere
é ne dit point quel est sur cela
timent. Qu'il nous soit donc
de dire le nôtre. Nous aime-
eux separer ce double MH, en
un au commencement de la
:, & l'autre à la fin. Ce qui
te construction NIKOMHΔEIA
ΟΛΙC ΚΑΙΠΟΝΤΟΥ ΚΑΙ ΒΕΙ-
ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΝ.
. NEP ..... Le reste de la
st effacé. Trajan couronné de
ɪ).)(. ΦΛΑΟΥΙ ΝΕΑΠΟΛ
.. EI. dans une couronne
: dans Domitien le même
l'époque AI. Le Pere Pio-
out ce que l'on peut dire su-

nes n'en furent jamais la marque.

8. ΑΥΤΟΚ. ΝΕΡ. ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΚΑΙϹ ΣΕΒ. ΓΕΡΜ. ΔΑΚ. Trajan couronné de Laurier.(1).)(. ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΚΑΤΑ ΙϹϹΟΝ. ΕΤΟΥϹ ΑΠΡ 181. Une figure de bout une patére à la main. Il y a trente ans que le Pere Hardouin donna au Public cette Médaille, & qu'il marqua qu'elle étoit dans le Cabinet de Monsieur Foucault. Ainsi selon toutes les apparences ce doit être celle qui est aujourd'hui dans le Cabinet Farnèse. Cependant la Legende du côté de la tête n'est pas la même; & la différence en est si grande, que nous avons cru devoir en dire un mot.

Le Pere Piovené, qui a eu la Médaille devant les yeux, & qui l'a examinée avec toute l'exactitude possible, assure qu'il y a ΑΥΤΟΚ ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΚΑΙϹ, & le reste. Et le Pere Hardouin veut qu'il y ait ΑΥΤΟΚ. ΝΕΡ. ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΑΡΙΣ, *optimus*, ce qui fait une Médaille bien différente de celle du Cabinet Farnèse; d'autant qu'ΑΡΙΣ seroit une preuve que Trajan auroit eu le surnom d'*Optimus* dès la seiziéme année de son Empire, deux ans avant

(1) VIII. de la 18. planche.

...ier. (1).)(. ΓΑ-
...ΩΝ ΒΝΡ. Une figure debout,
... main gauche une longue pique
... la droite ou des epis, ou des pa-
... ΝΕΡ. ΚΑΙC ΤΡΑΙΑΝ. CΕΒ.
Μ. Trajan couronné de Laurier.
.)(. ΓΑΒΑΛΕΩΝ ΒΝΡ, dans l'exer-
CΩ. Cybele aſſiſe entre deux Lions,
...ceptre de la main gauche, & de
...ain droite ou des epis, ou des pa-
Le Pere Piovené en habile Cri-
démontre par pluſieurs Médail-
ces Peuples là ſous les Empereurs,
...t précedé, ou ſuivi Trajan, que
...nnée ΒΝΡ 152. eſt ſelon l'épo-
...ienne, & non pas ſelon l'épo-
Pompée. L'unique choſe que
...ns à remarquer, c'eſt que dans
...es Médailles rapportées par M.
..., l'époque ΒΝΡ manque ...

que nous venons de rapporter, il y a des Médailles rares dans ce volume, & qui, peut-être, ne sont que dans le Cabinet Farnèse, l'on n'a qu'à consulter le Livre des Médailles Grecques de M. Vaillant de la seconde Edition.

Ce Sçavant & laborieux Antiquaire avoit vû tous les Médaillers considérables de l'Italie & de la France; avoit lû tous les Livres & tous les Catalogues sur ce genre de Médailles; avoit eu des correspondances avec tous les curieux d'Angleterre, lorsqu'il donna au Public son Livre, *Numismata Imperatorum &c. à populis Romanæ ditionis græcè loquentibus*. Ainsi son premier recueïl étoit aussi ample, & aussi complet, qu'il pouvoit l'être alors. Sa seconde Edition n'a donc pû être augmentée que de Médailles rares, nouvellement découvertes, & dont le plus grand nombre n'est peut-être que dans les Cabinets qu'il cite: par exemple CEBACTH ΠΛΟΤΕΙΝΑ.)(. ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΩΝ dans une Couronne (1).

Or les Cabinets du Roi de France, de Monsieur le Duc du Maine, & celui de Monsieur Foucault; c'est-à-dire, à present du Cabinet Farnèse, sont pres-

(1) XII. de la 19. planche.

... la seconde Edition de Mr Vail-
...nt peut servir à cela, le Cabinet Far-
...ése, soit ce qui en est imprimé, soit
... qui s'en imprimera dans la suite,
...rvira à corriger en partie le défaut
...entiel du Livre de Monsieur Vail-
...nt, qui est de n'avoir aucune Légen-
... du côté des têtes. Non seulement
...y trouvera ces Legendes prises, &
...rites fidellement, & avec exactitu-
... toutes les Médailles étant gravées,
...era sûr de la verité des Légendes.
...'est une obligation, que les Cu-
..., qui ont du goût pour ces mo-
...ns de l'antiquité, auront éter-
...nent au Grand Prince, sous les
...es, & par les ordres duquel cet
...ge a été continué ...

les ; sur tout si les Princes en confioient l'exécution à des gens habiles, & sur l'exactitude desquels on pût compter.

Ces deux qualitez se sont rencontrées dans le choix qu'on a fait du Pere Piovené. Son exactitude va jusques au scrupule. Pour peu que dans les Légendes il y ait quelque chose de douteux, il en avertit, il n'hazarde rien; & si quelquefois il donne une Légende, que des Auteurs avant lui avoient mal prise, ou alterée, il assure qu'elle est telle qu'il la decrit, qu'il l'a examinée de près ; & qu'il ne croit pas s'être trompé.

Rien ne prouve mieux l'érudition du Pere Piovené que son Livre même. L'on sçait que les époques, qui sont sur les Médailles Grecques, ont toûjours été une matiere, qui a donné de l'exercice aux Critiques. C'est à quoi le Pere Piovené s'est le plus attaché : il n'est pas une époque, sur laquelle il ait passé legerement. Si quelques Auteurs ont été partagez de sentiment en les expliquant, il apporte fidellement les raisons de part & d'autre, & sans prevention, pour nous servir des propres termes de sa Préface, il dit ce qu'il en pense. *Il panche or-*

...par l'examen qu'il fait de plusieurs ... découvrir la ve-
autres Médailles, qui y ont rapport, & qui mettent la chose dans un plus grand jour.

Ce plan naturellement devoit l'engager dans de longues discussions; & à chaque Médaille, on s'imagineroit qu'il y a une dissertation dans les formes. C'est ce que le Pere Piovené à évité. Ses explications sont courtes, nettes, instructives, sans s'éloigner du sujet qu'il traite.

Nous sommes sûrs que le Public ...roit une priere à faire au Pere Piove-..., & nous osons la lui faire en son ...: sçavoir ...u'il voulût bien dans ... Tomes suivans distinguer les Mé-...les qui sont d...

Article CII.

REMARQUES DE M. de Woolhouse, Membre National de la Societé Royale de Londres, associé dans celle de Berlin, & dans l'Academie Imperiale des Curieux & de la Nature d'Allemagne, sur le nouveau Traité des Maladies des yeux, imprimé à Paris, chez Augustin le Mercier, ruë S. Jacques, à l'Image Saint Ambroise, en 1722. in 8°.

IL y a plus de trois ans que j'ai fait ces Observations : je ne les ai point mises au jour, parce que le Livre dépourvû de principe me paroissoit suffire contre lui-même : mais il y a encore des personnes de m[illegible]e à détromper.

Dès le titre, l'Auteur annonce des remedes & des opérations convenables pour la guérison des Maladies des yeux, & de plus des découvertes qu'il a faites sur la structure de l'oeil: découvertes qui prouveront la verité du sentiment qu'il a sur l'organe immédiat de la vûë. Ces promesses du

... qui a pû imposer
enseurs-mêmes.
.uteur dit dans cette Préface,
:ecevra avec plaisir les objec-
& il souhaite qu'elles lui soient
par des hommes consommez
Ophtalmiatrie : je lui offre mes
ons.
Notre Oculiste déclare qu'il a
é ce Livre, principalement en
les *jeunes Chirurgiens*, & M.
le certifie. Il ne devoit donc
server, comme il dit qu'il a
lques Remedes en faveur de
; en se persuadant d'ailleurs,
atique pourra faire décou-
x qui voudront s'y appliquer
nt, ce que l'Art a de plus

à la portée des moins intelligens : mais il arrive que ceux-là-mêmes ne le comprennent pas. Il court donc riſque de n'être entendu de perſonne ; & il n'a pas la conſolation, n'apprenant point aux Commençans les choſes mêmes, de leur apprendre au moins les noms.

3°. Il ne parle que de 45. diverſes maladies de l'œil, ſur 300. auſquelles cet Organe eſt ſujet. Il ne parle que d'environ 30. opérations, tandis que les Sçavans & habiles Oculiſtes de l'Europe, en exercent près de 80. Voilà bien des réſerves pour ſon Eleve, au préjudice du Public & des jeunes Chirurgiens, pour leſquels il a composé.

4°. Tout le fruit de ce fameux Ecrit ſe réduit donc à la compoſition des plus ſimples Collyres. Voyons ce qu'il en dit ; la choſe n'eſt pas de médiocre conſéquence, puiſque ſi le moindre de ces Collyres n'eſt pas bien doſé & duëment appliqué, il eſt facile que le malade perde la vûë : il y en a un exemple dans le Mercure du mois de Juillet 1726.

Cependant notre Auteur n'eſt point ſcrupuleux, ni dans ſes Recettes, ni dans ſes Doſes, puiſque les deux tiers

...u de cela, & avec un peu de ceci & un
...lables, combien le *qui pro quo* est-il
craindre? Et cet *& cetera*, ne vaut-il
...as bien celui du Notaire, tant re-
...outé. Notre Ecrivain nous dira-t'il
...rès cela, qu'il a tâché, autant qu'il
...û, de rendre ce Traité Méthodi-
..., & de s'expliquer d'un stile sim-
& intelligible, pour être à la por-
les jeunes Chirurgiens, pour qui
...omposé.

...s découvertes, dont l'Auteur pré-
...voir enrichi son Art, ne sont ni
...t nombre, ni peu importantes.
Le Tître brillant nous étale de
...les découvertes sur la structure
..., qui démontrent l'orga...
...de la vi...

niere dont se forme la Cataracte, & se plaint aux pages 2. & 3. de ce que la Chirurgie de l'œil a été jusqu'à présent peu approfondie, &c....... & que les differentes natures des Cataractes n'ont pas été assez expliquées par les Auteurs. Ensuite aux pages 5. 7. il fait sonner bien haut les connoissances qu'il a acquises par son travail, sans oublier de faire valoir & sa bonne volonté & sa bonne foi.

3°. Page 8. Il propose des regles particulieres, pour connoître l'état & les differentes altérations de la vûë.

4°. Page 9. Il prétend enseigner deux Maladies de la Retine, qui, jusqu'aujourd'hui, dit-il, n'avoient point passé pour avoir leur siége dans cette partie.

5°. Il en fait de même pour quelques espéces de gouttes sereines.

6°. Il semble s'applaudir d'avoir été le premier, qui ait donné un détail particulier des differentes espéces d'Ophtalmie.

8°. Il s'approprie la maniere d'opérer la Cataracte, lorsqu'elle est placée dans la Chambre antérieure de l'œil.

Notre Auteur non content de ses

lui a donné lieu, dit-il, de quitter les opinions des autres Physiciens, & de travailler à lever les doutes qu'on a eûs jusqu'à present sur l'organe immédiat de la vûë..... Cette partie, continuë-t'il, m'a paru jusqu'à présent peu approfondie, mais digne de toute l'attention d'un homme laborieux & appliqué. » Puis à la p. 8. il n'épargne pas ceux « qui ignorent la structure de l'oeil & de ses maladies, &c. & il se sçait bon gré de la description qu'il fait des parties de l'oeil & de leurs usages, & sur tout de ses Regles particulieres pour connoître les principes de la science, dont il écrit

Messieurs *Brisseau*, *Heister*, & grand nombre d'autres Modernes, qui ont publié depuis l'année 1700. l'anatomie de l'organe de la vûë, néanmoins son Livre, bien loin de contenir de nouvelles découvertes, est si défectueux, que le seul dénombrement de ce qu'il a ou omis, ou mal exposé à cet égard, rempliroit facilement un gros volume.

L'Auteur, pag. 9. de son Livre, dit que « la Chambre postérieure de l'œil » est très-petite, & qu'elle contient » peu d'humeur aqueuse ». Cette fausse opinion est prise de Messieurs *Brisseau*, suivi de près par *Heister*, & ensuite par M. *Winslou*, j'en ai réfuté toutes les preuves dans les Memoires de Trevoux du mois de Mars 1725. sans qu'on ait osé répliquer.

Notre Ecrivain lui-même, donne des preuves de la grandeur de la Chambre postérieure de l'œil aux pagg. 15. 18. 277. 283. 284. 302. 309. 313. Et à la page 305. il fournit un sujet capable de le détromper : car le Marchand de Sedan, dont il y parle, avoit un glaucome déplacé, & nageant dans l'humeur aqueuse. J'ai vû ce Mar-

... trouver
... se placer entre la Cornée
, il avoit tellement tourmenté
é l'œil, que cet homme étoit
dans un état miserable. Il n'a
vû de cet œil. Son mal étant
u glaucome incurable des An-
& déchatonné du *sinus* de l'hu-
vitrée ; notre Ecrivain avoit en-
cette guérison, comme d'une
e, qui pouvoit recevoir gueri-
.

ard de la Cataracte Membra-
bon Prêtre, mentionnée à la
, elle se rangea fort facile-
la Cornée & l'Iris, & don-
nquiétude à cet Ecclesiasti-
it mieux après l'operation.
la cicatrice fai...

braneuſe, paſſée par le trou de la pupille, & arrêtée entre la Cornée & l'Iris : elle ne l'incommode point; elle ne l'empêche point de voir de cet œil; & elle n'a point gâté le reſſort de l'Iris.

2°. A la page 18. notre Ecrivain dit après M. Antoine, « que le Cryſtallin » a ſes couches arrangées les unes ſur » les autres, à peu près comme les pel» licules d'un oignon ».

On voit en cet endroit, que notre Auteur confond l'humeur Cryſtalline des yeux humains avec les Cryſtallins des Baleines & autres bêtes cetacées, amphibies ou terreſtres, qui ont cette humeur tout-à-fait globulaire & ſpherique, entourée de differentes couches, comme une pelote ou la bulbe d'un oignon.

Car pour le Cryſtallin de l'homme, ſes feüillets ſont couchez, non perpendiculairement, mais horizontalement les uns ſur les autres, comme les feüilles du talc, ou comme les divers feüillets de la Cornée; & avant M. *Antoine* & notre Auteur, jamais on ne s'étoit aviſé d'avancer que le Cryſtallin dans l'homme fut formé de cette maniere,

... différentes Envelopes;
e d'autres ayent comparé la tu-
Cryſtalline ou arachnoïde à la
ere pellicule fine, qui couvre la
e ou chair de l'oignon.

A la page 10. l'Auteur parlant
and Muſcle amoureux ou troch-
ır de l'œil, dit que « le grand
ique paſſe par une poulie, ſituée
le bord de l'Orbite au-deſſus du
d Angle, & forme enſuite un
ɔn grêle qui paſſe ſur le globe,
ſe terminer à ſa partie poſté-
, dū côté du petit Angle, pro-
Muſcle abducteur ».

t, le grand Oblique ou amou-
rend ſon origine de la partie
e du fond de l'Orbite, &

termine. Car il eſt bon d'obſerver que d'abord que ce Muſcle vient à la poulie, il ſe diviſe en deux tendons, dont le principal ſe diviſe, comme nous venons de dire, & l'autre s'inſere un peu au-devant dans le même endroit; que le tendon du releveur de l'œil ſe plante dans la ſclerotique : par le moyen de ces deux tendons du grand oblique, ce muſcle a plus de priſe ſur l'œil, & le meut plus facilement en rond en le roulant vers le nez, & en aidant aux regards, d'où il tire ſon nom.

Il ſemble que ce Muſcle auroit pû faire la même choſe, s'il avoit pris ſon origine de l'endroit-même, où la trochlée s'eſt faite, ſans qu'il lui fût néceſſaire d'être ſi long, ni de paſſer par une méchanique ſemblable à une poulie. Mais il faut obſerver que ſi ce Muſcle avoit pris ſon origine de l'endroit où eſt la poulie, il auroit été trop court, & n'auroit pû mouvoir l'œil avec tant d'énergie & de facilité.

Je ſuis redevable de cette importante découverte à M. *Chirac* qui me fit l'honneur de me la démontrer chez lui, à Montpellier, ſur la tête d'un pendu. J'en fis part enſuite, étant à

... pareil-
... de leur façon, dont je
peut-être obligé de parler dans la
e ce discours.

A la page 16. notre Auteur pré-
vec tous les Anatomistes vulgai-
depuis Galien, « que les deux
s optiques prennent leur origine
éminences du cerveau, appellées
ami Nervorum Opticorum, où
uches des nerfs optiques, d'où
vancent en devant, & s'unissent
ssus de la selle de l'os sphenoï-
s de l'entonnoir, & se sépa-
suite sortent du Crâne par
s optiques, pour aller s'insé-
un à son oeil, à la partie pos-
de la cornée opaque. » Ce
x : car les deux nerf...

ponse à *Constantius Varolius*, produit de très-bonnes raisons, pour prouver que l'origine de tous les nerfs doit être la même, &c. & comme toutes les veines & arteres ont un même princi-pe, les nerfs ne doivent pas être pri-vez de cet avantage; & sans ce systê-me d'unité & de stabilité de principe, pourquoi pourroit-on rendre raison pourquoi les objets ne paroissent pas doubles, & pourquoi un œil ne sçauroit remuer sans mouvoir l'autre. On voit, conti-nuë *Mercurialis*, les grandes utilitez du Cautere sur le trou capital pour la vûë; & sans cette hypothêse pourroit-on en rendre aucune raison.

5°. Au bas de la même page 16. notre Ecrivain Moderne prétend « que „ la retine tapisse la surface interne d „ la Choroïde ».

Cette prétenduë découverte a é avancée par M. *Mariotte*, ensu adoptée par M. *Mery*, qui en transport à notre Auteur pour le fondement de ses nouvelles dé vertes, sur la structure de l'œil prouver l'organe immédiat de sion. C'est ce que nous allons ner en peu de mots, pour ach

Octobre 1728.

... de M. *Briggi* ... de l'In-
glois, inserée dans la *nouvelle théorie*
de la vision, & reconnuë par le Philo-
sophe *Robault* dans sa Physique. 2°. Il
a omis la *tunica Ruyschiana*, qui cou-
vre immédiatement le fond concave
de la Choroïde reconnuë par Messieurs
Perault, *Duhamel*, & autres fameux
Physiciens, sous le nom de tapis & du
περίστρωμα.

L'on voit en ceci la finesse de notre
Auteur, qui détourne cet orage con-
re le systême de M. *Mariotte*, ne par-
nt seulement que de Monsieur *Pec-*
tet, dont les raisons lui ont paru si
ibles, qu'elles laissent toûjours un
ute, comme il le dit, pag. 37. de son
aité.

» térieure l'eſt en dehors, d'un velou-
» té noir, auſſi-bien que la partie poſ-
» térieure de l'Iris : & quelques-uns »,
continuë-t'il, « prennent ce velouté
» pour une membrane ».

Il eſt néanmoins très-facile de prouver l'exiſtence réelle de cette membrane *Ruyſchienne*, diſtincte d'avec la Choroïde par l'arrangement, la diſpoſition, les progrès contraires, & antagoniſtes de leurs vaiſſeaux particuliers : ce que *Mûnheer Ruyſch* a fort bien démontré par ſon injection artificielle, que j'ai vûë deux fois très-bien executée, l'une dans l'œil d'un enfant, l'autre dans l'œil d'un veau : & je m'étonne que M. *Winſlou*, que nôtre Auteur emmena avec lui en Hollande, n'ait point éclairci ce qui regarde cette démonſtration anatomique, pour éviter à ſon ami la honte de ramener un ſyſtême de viſion proſcript dans le dernier ſiécle par l'Academie Royale des Sciences, & réfuté par tant d'Auteurs célebres de ce tems-là. Mais notre Auteur ne s'en tient pas à ce point : il donne un effort terrible à ſon eſprit ; car non content de vouloir renchérir ſur M. *Mariotte*,

... expliquer un ... des plus aiſez, pour tou... personne qui connoît la véritable ...ructure des parties les plus délicates ... les plus cachées de l'œil.

Page 14. Notre Auteur dit: « au mi... ieu de l'Iris ſe trouve une ouver- « ...ure ronde, nommée prunelle ou « ...upille. C'eſt la méchanique ou reſ- « ...ort alternatif de dilatation & de reſ- « ...rrement de ce trou, qui fait le ſu- « ... de la prétenduë nouvelle décou- « ...te de la vûë; découverte qui bril- « ...ans le tître du preſent traité, dans « ...el traité l'Auteur explique ſon « ...thèſe en differens endroits.

...ge 38. Il avance « qu'il a remar- ...que quand il y a perte de vûë « ...lemeure pour l'...

» perte entiere de la vûë; puisqu'il se
» trouve fort souvent des maladies
» dans les yeux, qui semblent ne pou-
» voir pas être apperçûës, parce que
» l'œil malade paroit sain comme l'au-
» tre. On en fait la différence & l'exa-
» men, en fermant les deux paupie-
» res du malade, & en frottant en
» rond le dessus de la paupiere d'un
» œil avec un pouce: ensuite on ou-
» vre cet œil exposé à la lumiere; &
» on examine si l'Iris a son mouve-
» ment de ressort, en rétrécissant ou
» en dilatant la prunelle, & à quel dé-
» gré elle a ce mouvement, si c'est par
» exemple d'un quart, de la moitié,
» ou point du tout. En refermant l'œil
» sur lequel on a fait ces observations,
» on ouvre l'autre, & on l'examine
» de la même maniere. Il n'y a qu'un
» quart de vûë dans l'œil, lorsque l'Iris
» n'a qu'un quart de mouvement de
» constriction; s'il a la moitié de ce
» mouvement, l'œil n'a que la moitié
» de la vûë, si la prunelle se trouve en-
» tierement dilatée, & que l'Iris n'ait
» aucun mouvement de constriction,
» la vûë de cet œil est ordinairement
» perduë ».

Octobre 1728.

.. .. même, on ne voit «
ucun mouvement dans l'Iris ; ce «
ui est opposé à la dilatation dont je «
iens de parler. Dans le rétrécisse- «
ment de la prunelle, la vûë est per- «
uë ; comme dans sa dilatation, & «
elon comme l'Iris a de mouvement «
ans le dernier cas, on peut juger «
e la force ou de la foiblesse de la «
ïë, comme dans le premier » :

Page 340. « Les signes de la goutte «
eine sont visibles par l'inspection «
yeux, soit que la prunelle soit di- «
e, ou qu'elle soit rétrécie ». Et au
le la même page, il dit, « dans la
te sereine parfaite, la prunelle «
ouvant dilatée, &c. »

ge 348. « Les signes de l...

„ mouvement, il y a la moitié de la
„ vûë „.

Voilà justement le précis de l'Hypothèse de Monsieur *Mery*, exposée dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, de l'année 1704. qu'il a fortifiée dans les Memoires de l'Académie 1708. dans sa Réponse Critique à M. de la Hire.

Mais comme l'examen de cette dispute, qui jusqu'ici est demeurée indécise, mérite un détail circonstancié; nous l'insérerons dans le Memoire suivant.

... DES MOEURS de ce Siécle & de la Morale de JESUS-CHRIST. Par le R.P. Jean Croiset de la Compagnie de JESUS. 2. Vol. in 12. Le premier, pagg. 472. Le second, pagg. 470. Imprimé à Lyon, & se vend à Paris, chez J. B. Coignard fils, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, au Livre d'Or. 1727.

Vie de Notre Seigneur Jesus-Christ, tirée des quatre Evangelistes, & celle de la Très-Sainte Vierge Marie, Mere de Dieu, entre-mêlées de Notes Historiques, & de courtes Réflexions Morales, in 8°. pagg. 424. & ... 12. *Par le même Auteur* ...

vre par une idée générale de l'esprit & des mœurs de ce Siécle. Il peint dans les mêmes personnes, premierement l'homme, & ensuite le Chrétien. Les qualitez qui relevent l'homme, les vices qui humilient le Chrétien, sont mis dans tout leur jour. On se reconnoît avec une secrette complaisance dans les traits avantageux de l'homme; & l'on se retrouve avec confusion dans la peinture du Chrétien de ce tems.

Ce n'est point avoir une trop haute idée du mérite de notre siécle, *dit le Pere Croiset*, que de ne le pas croire inférieur en habileté, en génie, & en politesse, aux Siécles anciens. Et de vrai, quel discernement plus juste, quelle pénétration plus étenduë, quelle érudition plus profonde, quelles pensées plus fines & plus neuves, quelles expressions plus délicates, plus fortes, & en même-tems plus naturelles, que tout ce qui est comme le fonds de tant d'Ouvrages de nos jours! Voilà en partie la gloire de l'homme dans ce Siécle, & ce qui l'éleve. Voici maintenant la honte du Chrétien, & le sujet de son humiliation. L'An-

... Pyrrhonisme, avance notre Au-
teur, est devenu la Secte du tems. Il
a pour Chefs quelques demi-Sçavans;
pour Sectateurs, de petits génies, &
les gens sans mérite: Philosophes sans
bon sens, ils croyent se faire un nom,
en disputant aux fidéles soumis les vé-
rités les plus respectables; & montrer
beaucoup de sçavoir par des doutes,
dont le propre est de ne pouvoir prou-
ver que l'ignorance qui leur a donné
naissance. L'Epoque de ce fanatis-
me est assez marquée: c'est depuis que
l'hérésie, de sa propre autorité donne
à chaque particulier le droit de suffra-
ge sur les Dogmes de Religion. L'Au-
teur passe aux moeurs de ce Siécle, &
les peint comme ...

exposition vive & fine. L'Auteur recherche ensuite la probité des honnêtes-gens de ce tems : & il examine le grand Problême, si l'on peut avoir de la probité, sans avoir de la Religion. A la conduite du siécle, le Pere *Croiset* oppose pour former le Paralléle, la Morale de J.C. Il fait voir que tous les préceptes de la Loi Sainte tendent à détromper la raison des erreurs qu'elle tient de l'imagination & des sens : qu'elle apprend à réformer les passions, à cultiver les vertus, à déraciner les vices : qu'elle montre enfin la voye & les moyens sûrs pour parvenir à notre fin derniere.

Notre Auteur a occasion de caractériser la Morale des Payens; & d'en montrer le défaut ou le vice. Il n'est point de Secte, dit-il, qui n'ait prescrit des regles des mœurs ; chacune eut son Legislateur : tous ont erré dans le principe : avec leur étalage de préceptes, de leçons, de maximes, ils n'ont jamais pû faire qu'un fantôme imposteur de l'homme de bien : toute leur Morale, production de l'esprit humain, n'étoit qu'une Police imaginaire : c'étoit toûjours une passion do-

minante, qui entreprenoit de subjuguer toutes les autres, & qui s'usurpoit le droit de leur faire des leçons: ce n'étoit qu'un art de couvrir le vice principal d'un dehors de vertu. Du Paralléle des Payens tels qu'ils furent, avec les Chrétiens tels qu'ils devroient être, le Pere *Croiset* vient à celui des derniers avec les Juifs-mêmes, lesquels étoient le Peuple de Dieu. Il fait voir combien l'ancienne Loi est inférieure à la Loi Evangelique; & combien par conséquent on doit être plus parfaits dans le Christianisme. Le Juif honoroit Dieu d'un vrai culte: mais ce culte, quelque religieux qu'il fût, on peut dire qu'il se ressentoit trop de la grossiéreté d'un Peuple tout charnel, pour n'être pas fort imparfait dans la plûpart de ses observateurs. A ce propos, la Morale de l'Evangile se dévelope & se détaille dans un bel ordre.

La seconde partie de l'idée générale de la Morale de J. C. contient une comparaison du bonheur de la vie, entendu au sens du monde, avec le bonheur de la vie, selon l'Evangile.

Le Christianisme, tel qu'il fut autrefois, & qu'il est encore dans le petit

nombre, fait le ſujet de la troiſiéme & derniere partie du Parallele général. L'Auteur parcourt les différentes conditions du monde, & démontre combien la Religion y eſt diminuée ou affoiblie.

Le ſecond Volume, parce que les ſujets le demandoient, ne contient que deux Paragraphes, dont l'un eſt *de la Religion*, & l'autre eſt *des devoirs de Religion*. Le premier de 280. pages, eſt un excellent Traité de la Religion contre les prétendus Athées, contre les Déiſtes, contre les Impies, contre les Libertins, contre les Chrétiens en qui la Foi eſt morte, parce qu'elle y eſt ſans œuvres, contre les Rebelles à l'Egliſe, contre les erreurs regnantes. Tous ces caracteres, on les rapproche de la vraye idée de la Religion, pour en faire le Contraſte ordinaire. La ſeconde partie de ce Paragraphe regarde les Héréſiarques d'autre fois, les Calvins, les Luthers, &c. On prouve qu'ils n'ont été Hérétiques que par libertinage; que le changement de croyance ne s'eſt fait en eux que par le changement des mœurs, dont l'Evangile eſt la ſeule régle: on les rame-

Ecrivain des *Vies des Saints* pour
ous les jours de l'année auroit laissé
on Ouvrage imparfait par le plus bel
ndroit, s'il ne l'eût couronné par l'Hif-
ire de Jesus-Christ, & celle de
arie. Quoique le Saint Evangile
t par les quatre Hiftoriens facrez,
ervi de fonds, & fourni toute la
ere à ceux qui ont entrepris de
er une fuite des actions & des évé-
ns de notre Seigneur & que tous
eu par conféquent les mêmes
à décrire; cependant le but dif-
que fe font propofez ceux d'en-
Auteurs qui fe font diftinguez,
lu beaucoup de diverfité dans
s d'Ouvrages. Le deffein

péter fidélement les diſcours ou de J. C. ou des Evangeliſtes. Comme l'Auteur établit la Religion ſans diſſertations & ſans argumens; il éclairçit auſſi le texte ſans de longs Commentaires; & il en donne l'intelligence par des traits de lumiere, qu'il emprunte des Peres & de la Tradition. Tout ce qui a ſervi d'inſtrument aux douleurs & aux ſupplices du Sauveur, lui a paru mériter une place dans cette Hiſtoire. Il en établit l'authenticité; il en juſtifie la vénération; il en produit les effets miraculeux: il a conſervé dans le ſtile la ſeule qualité propre à faire valoir le ſublime du ſujet; c'eſt-à-dire cette naïve ſimplicité, qui laiſſe les choſes dans leur valeur. Le Pere *Croiſet* a composé la Vie de la Mere de Dieu dans le même eſprit, de laiſſer agir les faits ſur ſon Lecteur; & de laiſſer parler les Monumens. Les figures tracées dans l'Ancien Teſtament, ſont appliquées à chaque occaſion ſelon leur deſtination: les Myſteres ſont établis par la ſimple expoſition de leurs circonſtances & de la croyance des Anciens Fidéles; comme celui de l'Immaculée Conception & dans une ſituation par-

... ... de la
... des Fidéles de tout rang à ce sujet.
...marque que depuis Sixte IV. jus-
au jour qu'il écrivoit en 1722. au-
... Pape, si l'on excepte trois, dont
Pontificat n'a été que de peu de se-
ines, n'a manqué d'autoriser, ou
des *Brefs* ou par des Bulles le sen-
ent de l'Immaculée Conception de
ainte Vierge. Il trace une Tradi-
toute entiere en faveur de cette
...trine. Il n'y oublie ni Saint Do-
que, ni Albert le Grand, ni Saint
mas, duquel il récite deux passa-
rmels. Il observe que le Sçavant
Vincent Antist Dominicain a dit
uvé dans son Traité sur ce Mys-
ue depuis Saint Dominique jus-
on tems, c'est à di...

Observation : « On trouve dans la » Bibliothéque des RR. PP. Domi» nicains de Dijon, un Ancien Mar» tyrologe Manuscrit, dont le caracte» re paroît du commencement du trei» ziéme Siécle, dans lequel sont aussi » les Constitutions de l'Ordre & un » Calendrier, qui ne paroît pas avoir » moins de deux à trois cens ans. On » dans ce Calendrier, la Fête de l'im» maculée Conception de la Très-Sain» te Vierge se trouve marquée au hui» tiéme de Decembre. Deplus, dans » le Martyrologe, dont l'Ecriture » marque environ 500. ans d'Antiqui» té, on trouve la Fête de l'immaculée » Conception de la Sainte Vierge, » marquée aussi au huitiéme du même » mois, ce qui fait assez voir, disent les » Sçavans Bénédictins, qui ont lû ces » Anciens Manuscrits, que cette Fête » étoit déja célébrée dans toute l'Eglise » dès le tems de Saint Dominique ».
On voit par ces deux Ouvrages de spiritualité qui ont fait l'objet de cet Article que le Pere *Croiset* moralise en profond Théologien ; & écrit les Histoires Stes autant en bon critique, qu'en Ministre zélé pour le salut des ames.

Octobre 1728.

ARTICLE CIV.

THEOLOGIA PATRUM SCHOlastico-dogmatica, sed maximè Positiva, &c. *C'est-à-dire, la Théologie des Peres, traitée Scholastiquement, & Dogmatiquement; Traitez de la Trinité, des Anges, & de la Création du Monde, des Actes humains; de la Grace; des Vertus Théologales; de l'Eglise & des Regles de la Foi; de l'Incarnation.* In fol. Vol. II[e]. pagg. 198. 190. 404. volume III[e]. pagg. 451. & 220. *A Roüen. Chez Jorre* 1726. *& se vend à Paris Chez Cavelier.*

LE second Volume présente d'abord au Lecteur l'important Traité du Mystere de l'Adorable Trinité: les Disputeurs y trouveront pour le secours des Thèses Publiques, toutes les subtilitez de l'Ecole; & les Sçavans solides, toutes les forces & les richesses de la Tradition. L'Auteur rendant compte de la Foi de tous les tems, fait voir que ce Mystere Auguste n'a pas été inconnu aux Juifs dans l'An-

cien Testament: mais bien-tôt le
résies qu'il poursuit, le conduise
dogme en dogme dans tout le d
de la creance distincte de l'Eglise
tholique. Il trouve à chaque pa
véritez à établir, des Ennemis à
battre, d'Illustres Accusez à justifi
à condamner; il se livre à tout
tentif à son Siécle; il donne une g
de étendu: à la Question de la I
nité du Fils, & à la réfutation de S
lius & de Servet, d'Arius & de S
Après les preuves fournies par l'
ture, & par les suffrages des pre
Fidéles il enleve à Jurieu, aux C
riateurs, aux Sociniens, Justin, A
nagore, Irenée, Théophile d'A
che, Clement d'Alexandrie, Te
lien, Origène, Marcel même Evê
d'Ancyre; le seul Eusebe de Cé
leur demeure: ensuite instruisa
Procès de Libére, il a lieu, & il ne
que pas l'occasion de traiter les fo
les de Sirmium au moins Histori
ment; puis l'ὁμοούσιον dont il fait
noître l'Antiquité, la convenance
proprieté, l'importance & une ce
ne nécessité; Enfin, l'ὁμοιούσιον,
admet comme suffisant; & pa

moyen il absout beaucoup de ceux qu'on appelle Semi-Ariens. Il justifie absolument & exempte de chûte le Pape Libére, non sans de fortes objections ; & il excuse ces restes si décriez du Concile de Rimini. Ni le Texte de S. Jerôme sur l'étonnement du Monde de se voir Arien, ni celui de Vincent de Lerins ne favorisent l'opinion de ceux qui réduisent l'Eglise de ces temslà au petit nombre ; le Pere *Boucat* y a pourvû. Les questions qui regardent le Saint Esprit, sont débattuës avec le même choix, la même grace, & la même force. Les deux Traitez suivans qui regardent Dieu, comme Auteur, l'un dans l'ordre de la Nature principalement, l'autre dans l'ordre de la grace, ont ensemble une liaison étroite. Un Théologien ne peut séparer absolument le Physique d'avec le Moral, le Naturel d'avec le surnaturel : ainsi le Traité du Créateur jette les fondemens pour celui de la grace, & entre les matieres; leur commun ressort est la Prémotion Physique : nous ne disons pas la *Prédetermination Physique*, notre Auteur évite cette expression ; il ne la croit point du goût de S.

Thomas, son guide nécessaire.
paroît réduire le libre Arbitr
passiveté qui l'anéantiroit. Ce
motion, qui ne sera plus préd
nation de peut d'être nécess
n'aura plus le nom de Physique,
me sens que chez les Devanci
marquoient par cet Epithéte u
son naturelle, essentielle, &
physiquement immanquable en
te motion & l'effet. Le Pere *Bo*
tend par Prémotion Physique
Motion en un sens prévenant
se termine au Physique de l'Act
influë physiquement dans l'Ac
tal, qui émane de la puissance.
l'ordre naturel, il se contente de
de Dieu d'une Motion vague,
pour objet le bien en général: app
ment il n'en demande pas davan
lorsque l'homme péche. Dans
cette question, il se débat & se re
de sorte que ses réponses, c'est-
ses expressions, maintiennent tou
la maniere de parler, qui caracte
constituë l'Ecole Prédétermina
sur le fait & sur le droit au suj
Jansénisme, sur le formulaire, sur
tes les questions résultantes & in

...ine, on traite d'abord
us Théologales ; si touchant
té, il est enseigné qu'on ne
it reconnoître en cette vie un
ituel du pur amour ; la ma-
nt on le prouve, fait assez voir
ue l'on rejette, on l'entend au
Molinos.
le Traité *de l'Ecriture*, l'Au-
lit avec soin ce qu'elle à d'au-
me Histoire, d'infaillibilité
vre inspiré, & d'authenticité
nte. Il trace une *Concorde* de
utre Testament. Il parcourt
tous les Livres de la Sainte
es passages débatus il rap-
ficultez, & sur les diffi-
ircissemens; les ...

Almanach spirituel; & pour ne rien omettre, il donne une *Introduction* à l'Ecriture par questions & par réponses, qui est une formule d'Examen pour les Présentez aux Ordres. Au Traité de *l'Eglise* la question si nouvelle & si agitée sur l'infaillibité pour juger des faits Dogmatiques, est discutée à souhait. L'Ecrivain lutte avec l'Auteur *du témoignage de la vérité*, & terrasse ce Prôneur du cri Public. Après avoir établi le besoin d'un Interpréte de l'Ecriture, & d'un Déclarateur de la Révélation, le Pere *Boucat* assigne les véritables Juges en matiere de foi, & expose la croyance duë au Pape, lorsqu'il auroit avec lui le petit Nombre des Evêques : il assure à la Tradition l'Autorité d'une regle infaillible. Au *Traité* circonspect sur le Pape, il en succede un succinct sur tous les Conciles, où l'on trouvera sur chaque Canon important des Observations, ausquelles Binius à grande part. C'est en abregé une Histoire de la Discipline Ecclesiastique : les usages anciens sont exposez, & les divers Institutions rapportées à leurs Epoques; quand un Théologien traite des *Agapes*,

pes, de la divifion des biens Ecclefiaftiques du *Pallium* ; peut il être foupçonné d'avoir épargné fes peines, & de s'être rendu trop avare de fon tems ?

Etablir qui font proprement les Peres & les Docteurs de l'Eglife, quels font leurs Ouvrages véritables, de combien de fortes ils en ont fait ; le génie & le caractere, le poids de chaque efpece de leurs compofitions, quelle eft la bonne Méthode pour les entendre, & leur dégré d'autorité dans les matieres de la Foi, lorfqu'ils font unanimes ; C'eft ne laiffer rien à défirer fur ce point de controverfe & de Théologie fi confidérable ; & c'eft ce qu'éxécute avec foin le Pere *Boucat* dans fon *Traité des Peres*. Ce volume déja fi plein n'eft terminé qu'après le vafte *Traité de l'Incarnation* ; au commencement, & vers la fin de ce Traité on paye liberalement à la Métaphyfique & à la féche Scholaftique le tribut de quelques queftions exigibles fur les bancs, mais dans le fort du *Traité*, on commence la défaite des Mécréans par les Juifs ; on les pourfuit vivement par la celebre Prophétie : *non auferetur fceptrum de Juda* ; & de quelque côté

qu'ils veuillent attaquer, ou échaper; ſoit par les faits Hiſtoriques, ſoit par les chicannes grammaticales; le vigilant Théologien leur fait face par tout, & par tout il les repouſſe. Il accumule encore d'autres Prophéties. Enfin il tourne contre eux leur Hiſtorien, le fameux Joſeph; & ſe fait un rempart du témoignage tant diſputé en faveur de Jeſus-Chriſt. En traitant la Prophétie, *Ecce Virgo concipiet*, il entre en diſpute ſur la Conception Immaculée de la Sainte Vierge : il la fait proclamer par Saint Thomas même : il en rapporte ces mots, *& talis fuit puritas Beatiſſima Virginis Maria*, QUÆ A PECCATO ORIGINALI & ACTUALI *immunis fuit* in 1. d. 44. & 3. ad. 3. il en indique encore d'autres Textes; & ſi le Lecteur ne les trouve pas dans ſes Exemplaires, le Pere *Boucat* lui en découvre la raiſon, & lui enſeigne les Bibliothéques, où il rencontrera les Exemplaires fidéles, & les témoins ſinceres. Il parle de la célebre journée, où Scot réfuta 200. Argumens contre la Conception Immaculée, & remporta le Tître de Docteur ſubtile, ayant été animé au combat par un mouve-

... aurella, la
..., elle baissa la tête
marquer qu'elle l'exauçoit; &
elle demeura dans cette conte-
...
Juifs, Notre Vainqueur passe
Hérétiques, & se partageant, il
ie & contre Nestorius & con-
Eutychez. Il justifie la condui-
Concile d'Ephèse à l'égard de
Hérésie; & celle du Concile
Calcedoine, à l'égard de l'Euty-
ne. Il n'a garde de passer le-
t, en nos temps, sur la quest-
Chapitres. Il ne s'est pas
dié, entre les questions sur
elisme, à examiner le fait
s, & s'il soutient avec cou-
e Pape n'a été ni H...

sition, d'où les preuves tirent une grande force; & la question, un grand jour.

Cette clarté est une des principales qualitez de cet Ouvrage, dont la matier est immense. L'Auteur y est parvenu en diverses manieres, partageant & détaillant ses sujets & ses preuves. De sorte qu'il ne présente jamais à son Lecteur, qu'un objet unique & très-simple. Il donne précisément le nœud de la difficulté ou de la réponse. Il décharge son Texte du fatras des Citations importunes, soit d'opinions, soit d'Auteurs. Il intéresse par le choix des questions récentes, & par l'attention à donner cet air moderne aux Anciennes: de sorte que sa Théologie des Peres est la Théologie du tems présent. Avec cela, son Edition a toute la grace que donne un beau Caractere sur un papier choisi.

...GMATIQUE ET
...de la *Pénitence tiré de l'Ecri-*
...inte, dédié à la Reine, par
...ur Claude le Pelletier *Pretre*
...e de l'Eglise de Reims. In 12.
...94. à Paris chez Etienne Ga-
...Saint Jacques, aux Armes
...es pres la rue du Platre.

... de bien, adonné à la
... à la Priere, recüeille ai-
...me, de divers traits de
... sçait assembler dans sa
...ouvemens & les affec-
...nt la pénitence dans le
...logien exprime enco-
... passages le...

présenter à la Reine, & la gloire de le voir reçû avec un accueil, qui lui procure l'avantage de dédier encore à Sa Majesté un *Traité* pareil *sur la Charité*. Il n'a point exposé séparément & en diverses parties, d'abord le Dogme pur, & ensuite la Morale seule; en premier lieu, les veritez toutes nuës pour les spéculatifs; & puis la pratique pour les personnes pieuses: il a voulu fonder en connoissances la pieté, qui ne court qu'aux pratiques, & d'autre part, affectionner à la pénitence ceux qui ne veulent que la connoître; la faire pratiquer à ceux qui l'étudient; joindre enfin les sentimens du Chanoine aux enseignemens du Théologien. Par cette jonction il a rendu & les veritez plus interessantes, & les affections plus solides. Il a même fait sentir qu'il y a dans le côté moral, des routes pour reconnoître le Dogme. On discerne en effet les principes vrais ou les faux par leur convenance, ou leur incompatibilité avec les sentimens, dont sont animez dans l'Ecriture les soupirs & tout le langage de la Pénitence; & la *Pieté* du cœur est *utile* à l'esprit même du Théologien:

... ..uvics, & le
rement de pénitence. Ce partage
il suit exactement, lui permet de
ter tout son objet sans beaucoup
redites; & de faire à chaque article
ticulier un Discours, qui peut éga-
lent paroître, & une Méditation
: Dévots, & une Leçon aux Sça-
s. Cet arrangement des passages,
appartiennent à un même point,
aussi d'un grand secours à ceux
se mêlent d'exhorter dans les As-
lées de pieté, ou dans les Com-
iutez. La Morale est conduite
'à la pratique : & l'on trouve à
ie occasion les Méthodes conve-
i, un examen de conscience, des
, &c. L'Auteur, qui se propose
nir de son Le...

teur exhorte plûtôt qu'il n'enseigne ; & où il croit que le correctif ne se trouvera que trop dans la disposition du Lecteur.

ARTICLE CVI.

DISSERTATION SUR LE PAPE Libere, dans laquelle on fait voir qu'il n'est jamais tombé. A Paris, chez J. B. la Mesle.

IL est surprenant, remarque l'Auteur, que le fait du Pape *Libere* ait jusqu'ici échapé à l'examen de la Critique, qui a étendu ses Recherches sur tant d'autres points bien moins importans. On n'a pas manqué de Théologiens zélez pour l'honneur du Saint Siége, & des Souverains Pontifes qui l'ont rempli. Mais tous entraînez, ce semble, par le préjugé universel de la chûte de *Libere*, n'ont pas crû devoir approfondir un fait, dont la vérité paroissoit si bien établie. Le Théologien qui s'éleve aujourd'hui contre cette opinion si généralement reçûë, se promettoit bien des Adversaires ; & nous attendions leurs Ecrits, pour pré-

... Théodoret & Cassiodore ne
...nt point de la chûte du Pape Libe-
...ns l'endroit de leurs Histoires, où
...evoient naturellement en faire
...ion, supposé qu'elle eût été réelle.
...aroit que c'est parce qu'ils l'ont
...abuleuse, qu'ils n'en ont point
...; car dans le tems qu'ils florif-
..., les sentimens étoient partagez
...onduite de *Libere*; & on étoit
...re si on devoit attribuer son re-
... captivité à la lâcheté qu'il pou-
...oir euë en condamnant Saint
...e, ou simplement à une crain-
Constantius auroit euë d'une
à Rome. C'est ce que *Ruffin*
... entendre; Sulpice Severe,
Théodoret, Cassiodore ...

quité (car la fameuse Lettre de
à S. *Athanase* est supposée) on ne
ve aucune retractation de *Liber*
aucune marque de son repentir. I
toire cependant fait par tout me
de la pénitence, & de la retract
des Peres de Rimini. Bien plu
sçait que *Libere*, après son ret
Rome, agit avec la même ha
contre les Ariens; qu'il prescriv
Loix à ceux qui étoient tombez
mini, sans qu'on s'avisât jamais
reprocher sa chûte. On sçait qu
l'Orient on s'adressa à lui, comm
l'invincible Défenseur de la Foi d
cée, & du mot de *Consubstantiel*;
S. *Athanase* lui-même à la tête
Concile lui écrivit : comment a
der la chûte de *Libere* avec cette
rance qu'il marque; avec cette
fiance entiere, que de toutes par
prend en lui dans l'Eglise; & av
profond silence des Historiens s
Pénitence, dont il auroit été si im
tant au Monde Chrêtien d'être
truit, si sa chûte avoit été réelle.

3^e^ Raison. Le Peuple Romain
fort attaché à la foi de Nicée: il
toit même si attaché à *Libere*,

... des applaudissemens
du Clergé & du Peuple, qui l'avoient
demandé avec des prieres menaçan-
: c'est dequoi l'Histoire fait foi. Est-
possible de concilier cette conduite
Clergé & du Peuple Romain avec
chûte de Libere?

Raison. Si Libere étoit tom-
comme on le dit, il semble que
antius & les Evêques Ariens qui
nt si puissans auprès de lui, eus-
û employer leurs efforts, pour
nsorte qu'il se trouvât à Rimi-
in d'entraîner par son exemple
tres Evêques d'Occident; or il
ain que le Pape, ni même ses
ne furent point à ce Concile.
son. Parmi les textes des Peres
...

suppofez. Il eft vrai qu'on dit que Sai
Athanafe a fait lui-même cette add
tion : il eft vrai encore que ce n'eft p
l'opinion de tout le monde, que Leo
ce d'Antioche foit mort l'an 356. Ma
on ne peut refufer à cette opinion qu
que probabilité ; & par conféquent c
eft bien fondé au moins à douter q
le paffage attribué à Saint Athanaf
foit veritablement de lui. Mais il y
plus. Si le paffage en queftion eft
Saint Athanafe, il s'enfuit, 1°. que
Pere le plus exact des Ecrivains en fa
d'Hiftoire, avance une fauffeté vi
ble ; 2°. qu'il fe contredit manifeft
ment. Quant au premier point, da
le paffage dont il s'agit, Saint Ath
nafe, fi c'eft lui qui parle, avan
qu'Ofius de Cordouë n'a commis d'a
tre faute que celle d'avoir commun
qué, & même à peine communiq
avec Urface & Valens : or cela eft tr
faux, & fi faux que le contraire ét
connu de toute la terre. Pour ce q
eft de la contradiction, elle par
dans deux paffages de Saint Athan
fe, dont l'un eft tiré de fon Apolog
contre les Ariens, & l'autre du Liv
qu'il a compofé pour juftifier fa fui

... les Sybilles sont ...ompues, ou tout à fait supposées;
...oique les Vers Prophêtiques que
...us en avons, ayent été citez par S.
...stin, S. Clement d'Alexandrie, &
...r les plus anciens Peres de l'Eglise.
...urquoi ne pourra-t'on pas dire, que
...passage touchant *Libere* est supposé,
...squ'on a plusieurs bonnes raisons
... en prouvent la supposition?
...l commence par discuter le passa-
...le S. Athanase dans son Histoire
...Ariens aux Moines, nombre 41;
...ici comme il prouve qu'il est sup-
... Cette Histoire parle de *Leonce*
...*ioche* comme encore vivant; la
...le *Leonce* fut connuë à Rome,
...6. d'où il résulte manifeste...
...Histoire des A...

ARTICLE CVII.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Novembre 1728.

Premier Satellite.

LE premier Novembre Immersion

	à	5^h	$12'$	matin
Le 2	à	11	37	soir
Le 4	à	6	5	soir
Le 6	à	0	33	soir
Le 8	à	7	2	soir
Le 10	à	1	30	matin
Le 11	à	7	58	soir
Le 13	à	2	26	soir
Le 15	à	8	55	matin
Le 17	à	3	23	matin
Le 18	à	9	51	soir
Le 20	à	4	19	soir
Le 22	à	10	47	matin
Le 24	à	5	5	matin
Le 25	à	11	43	soir
Le 27	à	6	11	soir
Le 29	à	0	39	soir

5 à	9	30′	matin
9 à	10	44	soir
13 à	11	59	matin
16 à	1	13	matin
20 à	2	28	soir
3 à	3	46	matin
7 à	5	4	soir
0 à	6	23	matin
	7	41	soir

Troisiéme Satellite.

Immersion

. . . . à . . . .

mersion à . . .	2	27′	
mmersion à	5	16	soir
nersion à	6	22	soir
nmersion à	9	16	

ARTICLE CVI

NOUVELLES LITTER

DE MEDECIN

DE PARIS. On vient
en un même Volume
Ouvrages de M. HELVETI
en François sous ce titre :
ment, concernant la manier
agit sur le sang dans les poûm
» servir de Réponse aux o
» contenuës dans une Let
» *Michelotti*, à M. de Fonte
ges 56. L'autre en Latin, *de*
Glandula, pagg. 69.

Monsieur GARENGEOT C
& Démonstrateur Royal a
SPLANCHNOLOGIE ou Ana
Visceres, avec une differ
l'Origine de la Chirurgie, *in*
chez Cavelier, ruë S. Jacqu

Exposition de l'état des Yeu
Denys, *au commencement*
Décembre de l'année pass
M. de l'Epy *Medecin de*
Octobre 1728.

» Le R. P. Denys du grand Cou-
vent au Collége Royal des Carmes,
près la Place Maubert, étoit attaqué
d'une grande Ophthalmie & de deux
fistules Lacrimales, qui avoient été
raitées par tous ceux qui se disent
Oculistes à Paris, successivement
endant plusieurs mois, & en dernier
eu par M. Petit le Medecin, par dif-
rens Collyres, Vésicatoires, Saig-
es, Séton & autres pareils Remé-
s, qui ne servirent qu'à faire absce-
les deux yeux de ce Sçavant Re-
eux, qui étoit réduit dans un état
lerable, tant par des insomnies
lles, que par des souffrances af-
es de la tête & des yeux, fau-
oir manger ...

» de Woolhouse, qui découvrit
» bord que l'Oeil droit étoit abs
» n'en pouvant distinguer au
» a, eiture de l'Iris, nommé la
» pille, après avoir nettoyé ledit
» avec un linge moüillé dans
» chaude; ni M. de Voolhous
» personne de la compagnie ne p
» couvrir l'endroit ou l'abscès
» Cornée s'étoit fait, à cause qu
» R. P. ne pouvoit baisser cet Oe
» le tourner vers le nez, pour
» appercevoir l'endroit de la ru
» la surface de l'Oeil étant à c
» moment couverte d'une boüe
» très-dégoutante: M. de Woo
» jugea pourtant que la hernie
» Oeil s'étoit formée au petit Ca
» dans la partie supérieure de l
» sur quoi il dit que le R. P. er
» voit recouvrer la vûë par la su
» ni l'Uvée ni le Vitré n'étoie
» corrodez & pourris; ce qui
» tuellement arrivé par la Bened
» de Dieu, avec l'adresse des
» tions manuelles, que j'ai a
» chez M. de Woolhouse. Po
» qui regarde l'état de l'Oeil ga
» on apperçut facilement que la

l'... ; tout ... perçoient la ... ue «
l'uvée de cet Oeil tout vis-à-vis la pupille, que «
accollée à la Cornée étoit entierement «
Chambre de l'Organe & la premiere «
étruite ; que la prunelle totalement «
sa forme, figure & ressort avoit per- «
Globe de cet Oeil ; que «
comme une véritable avançoit en de- «
laire, par l'éminencement pomette «
tion de la Membrane Cornée & la Re- «
Uvée, & par le pressement des «
eurs Cristalline & Vitrée par «
re. Cet Oeil étoit aussi atteint «
vilaine suppuration de matie- «
neuse, tant par les points La- «
x ; que par les Ulceres de la «
& des Glandules Ciliai- «
iere inféri-

» secoüant sa tête) que cet Oeil gau-
» che étoit perdu, & que la guérison
» palliative, ou l'ouverture de l'Oeil
» pour en prévenir le Sepedon, mor-
» tification entiere ou pourriture, lui
» paroissoit le seul remede qui restoit
» à faire pour la conservation de la
» santé du R. P. lequel n'étoit pas sans
» risque de la vie. Bref, comme M. de
» Woolhouse paroissoit ému d'une al-
» ternative d'indignation & de pitié
» pour l'état déplorable de la vûë &
» de la vie même de ce bon Religieux,
» il ne voulut répondre de rien, & on
» ne vint à aucune conclusion ce jour-
» là. Mais comme le Pere Denys étoit
» le Confesseur de M. Reneaume (bon
» ami & une des plus anciennes con-
» noissances que M. de Woolhouse ait
» à Paris) M. Reneaume trouva à pro-
» pos de revenir à la charge un autre
» jour, moi y étant, & comme je sça-
» vois bien que M. de Woolhouse se
» formalisoit qu'on n'avoit pas amené
» d'abord chez lui ledit Pere, puis
» qu'il avoit ci-devant guéri de l'aveu-
» glement parfait, causé par des Gout-
» tes Serénes, le Pere Daumal audit
» Couvent; & un autre jeune Reli-

... les prejugez, & les «
ultez qu'on pouvoit faire naî- «
n promettant au R. P. de faire «
e qu'on pourroit pour son sou- «
ient, & pour lui épargner l'en- «
re de l'Oeil gauche. Je me suis «
mis en devoir le lendemain de «
iller aux Yeux du R. P. & je «
nençai par le Dégorgement du «
rrêté & croupi, dont les Vais- «
Capillaires étoient prêts à cre- «
t. J'ai réïteré cette operation «
ce que les Globes fussent «
ablement dégonflez & di- «
ur Volume; & je ne man- «
en même tems d'avoir soin «
mondifier & dessecher les «
ions fistulaires de cha... «

» gauche, tant par le Bandage arti-
» ciel propre en ces cas, que par le
» Beaume modérément dessicatif, as-
» tringent, & épulotic, qui affermit,
» consolidoit les Fibres de la Cornée
» en lui conservant quelquefois la
» transparence naturelle. Le R. P. sou-
» tint avec une fermeté admirable les
» différentes sortes d'opérations do-
» loureuses que le mauvais état de ses
» Yeux m'obligea d'exercer pour le ti-
» rer d'affaire d'une maniere ou d'une
» autre, ayant aussi fait fermer le Séton
» au Col, & le faisant servir de Pe-
» lavium chaud, pendant une quin-
» zaine de jours de suite, avec quel-
» ques Remédes Calmants, qui pro-
» curerent le sommeil naturel au Ma-
» lade. Quelques jours après avoir ta-
» ri & épuisé la matiere fistulaire des
» points Lacrymaux, & guéri les pe-
» tits ulceres des Glandules Ciliaires
» on vit alors nettement comme
» l'Iris de l'Oeil droit avoit passé par
» la Rupture de la Membrane trans-
» parente, entraînant l'Uvée en haut
» comme la prunelle de l'Oeil d'un
» Chat; mais en tiraillant, resserrant
» & retrécississant tellement l'ap...

...age a la lumie- «
par une des espéces de la Phthysis «
Méyosis, quand la prunelle est «
...lement diminuée en largeur & la «
...pille ou le tour & mouche noire «
l'Oeil est amoindrie, exténuée, «
...ppetissée & paresseuse, comme au «
...n Prêtre M. l'Abbé Gelé, auquel «
...i abattu une Cataracte adhérente «
l'Oeil droit, à la recommanda- «
...n même du R. P. Denys, la pu- «
... gardant sa place, forme & figu- «
...onde au milieu de l'Iris. J'apper- «
...enfin que les Vaisseaux Hydro- «
...ariques des Glandes Lacrima- «
...urnissoient du pus au lieu d'une «
...e claire, & qu'en effet le R. «
...étoit travaillé d'une véritable «
...mie mucilag...

» purgatifs, qui ont eu tout le succès
» qu'on en pouvoit attendre ; j'ai an-
» noncé au R. P. après environ deux
» mois de traitement, qu'on lui épar-
» gneroit l'operation douloureuse de
» l'ouverture ou évacuation de toutes
» les humeurs naturelles de l'Oeil gau-
» che ; car la bosse ou relief énorme
» de cet Oeil diminuoit visiblement
» tous les jours, & la Cornée n'étant
» plus détrempée par aucune matiere
» purulente, reprenoit son tonus na-
» turel à vûë d'œil, & l'abscès ou rup-
» ture de la Cornée commençoit à se
» cicatriser, l'Iris étant entierement ré-
» duite dans son centre naturel flot-
» toit entre deux eaux, de sorte que
» la prunelle commençoit à se faire
» voir plus ou moins parfaitement ; ce
» qui augmenta peu à peu ; quoique
» je n'ai pas discontinué de travailler
» à cet Oeil aussi bien qu'à l'œil droit,
» (dont le R. P. voit à dire la Messe, à
» lire & à écrire) jusqu'à la fin de ce
» mois de Juillet 1728, quand une
» des têtes de mouches de l'Oeil gau-
» che étoit entierement rentrée, &
» l'autre un peu cicatrisée, la Cornée
» consolidée & éclaircie, l'Uvée déta-

Octobre 1728.

--------,
..guette qui paroiſſoit entie- «
ment deſeſperé au commence- «
ient , revint de ſon opacité de la «
Cornée, & l'Oeil ne paroiſſoit plus «
norne, troublé ni triſte, & le R.P. «
pperçoit les gros objets dudit Oeil «
qui avoit été accablé par une com- «
lication des maux les plus interreſ- «
nts qui peuvent ſurvenir) ſans néan- «
oins en avoir le diſcernement ſpé- «
ique, comme de l'Oeil droit. «
Si quelqu'un impute cette guéri- «
à l'interceſſion miraculeuſe de «
lque Saint ancien ou nouveau, «
ne doit pas tant s'en étonner, «
que les anciens Grecs, Latins & «
es, & toutes les autres Na- «
, juſqu'à nos Oculiſtes F...

» depuis plus de deux mille années M.
» de *Woolhouse* soit le premier qui ait
» pû rétablir la beauté & la vûë de
» l'Oeil en ces affreuses maladies, que
» nos derniers Ecrivains Oculaires ont
» passé avec trop peu d'attention ; car
» un Conseiller au Parlement de Col-
» mar en Alsace, qu'on mena chez
» Monsieur de Woolhouse, l'année
» passée avec la même maladie aux
» deux yeux, est retourné dans son
» Pays incurablement aveugle, ayant
» été traité par M. DE S. Y... Mais M.
» de Woolhouse, depuis plus de vingt-
» cinq années à enseigné cette manie-
» re de guérir ces Maladies à ses Elé-
» ves de toutes les parties de l'Europe,
» & en a guéri heureusement un grand
» nombre de malades. Il souhaiteroit
» fort de pouvoir guérir ces abscès de
» la Cornée sans cicatrices, mais cela
» n'est possible qu'à Dieu seul. La ci-
» catrice de l'Oeil droit du R.P. Denys
» est un peu trop grande ; mais on
» peut delà juger de la grosseur de
» l'abscès & de la hernie qui laissent
» toûjours des cicatrices proportion-
» nées à leur grandeur. M. de Wool-
» house a annoncé cette découverte

... ville de "
... a pour titre, *Expériences* "
differentes Operations manuelles "
es Guérisons Spécifiques faites par "
de Woolhouse, *&c.* Le Journal "
Sçavans du Lundi 22^e^ Février, "
ée 1712. pag. 127. parle de ce Li- "
de M. de Woolhouse, on n'a "
l regarder l'Article second pour "
convaincu de la verité de ce "
, à la honte & confusion de tous "
qui ont traité le R. P. Denys, "
t que M. de Voolhouse l'eut "
& qui ont écrit sur les yeux de- "
ı publication de cette belle dé- "
rte, qu'on tache de supprimer "
nd préjudice du Public, qui "
aveuglément dans le panneau "
harlatannerie & fourberie, "
on peut voir par l'exemple "
Denys, qui prêta ...

„ aussi décrite dans les Ephemerides „ des Curieux de la Nature d'Allemagne, *Centuria 5. & 6. cum Appendice Noriberga*, an. 1717. pag. „ 137. de l'Appendice Chap. 3. & au „ nouveau Mercure du mois de Novembre 1718. pag. 185. art. 4. & „ encore on voit une experience d'une „ pareille Guérison au Mercure de „ France de Juillet 1726. pag. 1708 „.

PHYSIQUE. MATHEMATIQUES.

DE PALERME. *Problêmes naturels*, expliquez d'une maniere nouvelle, selon les principes de la Philosophie Corpusculaire par M. *Thomas* CAMPAILLA, *in* 4°, chez J. B. *AICCARDO*. Le même Auteur a donné un Poëme Philosophique, intitulé ADAM, ou le Monde créé 1728. A *Messine*.

DE LA NOUVELLE FRANCE.

Régle générale pour la Quadrature de toutes les Courbes par le Pere Dumas *de la Compagnie de* JESUS, *Missionnaire aux Illinois.*

Voici en peu de mots en quoi elle consiste. Soit une courbe quelconque *ACc*; les abscisses *AB*, *x*; les appli-

quées *BC*, *y*; pour la surface interieure de la courbe. Les abscisses *AD*, *y*; les appliquées *DC*, *x*; pour la surface

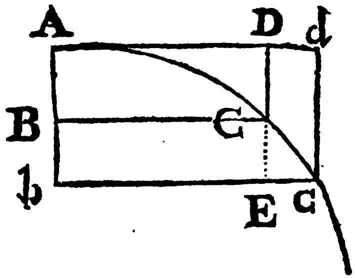

interieure. Les *Bb*, *dx*; les *Ec*, *dy*. L'on sçait que *ydx* est l'élement de la surface concave, & par la même raison *xdy* sera l'élement de la surface convexe. Donc $\frac{ydx}{xdy}$ exprimera le rapport de ces deux élemens à quelque point de la courbe que ce soit; & pour avoir en quantitez connuës le rapport des deux surfaces, il ne faut que délivrer $\frac{ydx}{xdy}$ de ses differentielles. Ce qui se fait aisément par le moyen de l'équation de la courbe. Par exem-

ple l'équation de la parabole est $ax = yy$. donc $adx = 2ydy$. & $\frac{ydx}{xdy} = \frac{1}{2}$ ce qui fait voir que la surface interieure *ABC* de la parabole quarrée est double de l'exterieure *ACD*, & qu'en divisant le rectangle *ACd* en deux parties, l'une double de l'autre, l'on aura la quadrature de chacune des surfaces de la courbe. Qu'on en fasse à présent l'application au cercle, dont l'équation est $yy = 2ax - xx$. $2ydy = 2adx - xdx$. Donc $\frac{ydx}{xdy} = \frac{2a - x}{a - x}$; donc divisant *ABCd* en deux parties qui soient entr'elles, comme $2a - x$ à $a - x$. Chacune de ces parties sera égale à chacune des surfaces correspondantes du cercle.

Vous sçavez assez qu'en quarrant ainsi une portion de cercle renfermée entre une abscisse & une appliquée, il est aisé de quarrer tout le cercle. On peut appliquer cette methode à toutes les courbes; on peut en verifier la verité sur les courbes, dont on a d'ailleurs la quadrature, & l'on n'en trouvera aucune qu'elle ne donne aussi.

'E Londres. *Roman History, &c.*
: le premier Volume *in fol.* d'une
ıction complette de l'Histoire Ro-
e, publiée en François, par les
PP. Catrou & Rouillé.
ct & Sçavant M. déclare
s'est borné à traduire, parce
ı'a rien trouvé à corriger, ni
ı verité de l'Histoire, ni pour
lité des Recherches, dans un
ge si vaste, sur une matiere si
nte en faits, & si embarrassée
l des choses d'érudition. On
ı seulement par la beauté du
: du caractere, & par le mé-
raducteur, mais encore par
e & l-

des plus éclairez Protecteurs des belles Lettres. Son Altesse Electorale de Mayence leur a fait l'honneur de leur marquer, ainsi que l'on va voir dans cette Lettre, l'estime qu'elle fait de leur Ouvrage.

Mes Reverends Peres.

» Le plaisir & la satisfaction, que
» m'a donnée la lecture des douze Vo-
» lumes de l'Histoire Romaine, dont
» vous avez enrichi le Public, est tel
» que je ne l'ai vû finir qu'avec peine.
» J'ai bien voulu vous en informer,
» Mes Réverends Peres, & vous mar-
» quer en particulier l'obligation que
» je vous en ai, par deux Médailles
» d'Or, que je vous envois. Je vou-
» drois que cette marque de l'estime,
» que je fais de votre Ouvrage, pût
» vous engager à le continuer jusqu'au
» dernier des douze Cesars; je me
» persuade aisément, que la plus gran-
» de partie de ceux qui aiment l'His-
» toire, y prendront le même intérêt
» que moi. J'attens les quatre derniers
» Tomes avec beaucoup d'empresse-

Octobre 1728.

... *Elect. Fran.*
Electeur de Mayence.

A Mayence ce quatorziéme Juillet 1728.

Le discours de Marius au Peuple Romain, a été traduit du Latin de *Salluste*, en Vers libres Anglois. On y a oint une dissertation, dans laquelle n compare les mœurs des Romains u tems de la Guerre de Jugurtha, rec les mœurs des Anglois d'aujourhui.

De Bruxelles. *L'Histoire des nds Chemins de l'Empire*, par M. rgier, Avocat au Siége Présidial Rheims, paroit pour la seconde . On y décrit l'origine ...

Ce Livre se vend à Paris, chez *Giffart*, ruë S. Jacques.

D'IENE. STRUVII *Corpus Historiæ Germanicæ à prima Gentis origine ad annum usque* 1719. Cette Histoire est recueillie pour chaque partie des Historiens & Monumens Contemporains, des Actes publics & authentiques. Elle est éclaircie par des notes, & enrichie de figures, *in* fol.

DE FRANCFORT. Sur l'ODER. M. DITHMAR Professeur en Histoire dans notre Université, vient de publier à *Lipsick*, à la fin d'un plus grand Ouvrage, un Supplément des *Annales de Cleves & de Juliers* de M. THESKHENVMACKER, dont il avoit été l'Editeur. *Scriptorum rerum Germanicarum Volumen quo* LEVOLDI *à Northof Chronicon Marcanum ex Authentico* Ms *Multo quam antea accuratius, aliique Scriptores ad res præcipuè Vestphalicas pertinentes, Hactenus inediti una cum supplemento ad Thekshenv Makeri Annales Cliviæ Continentur*, in fol.

DE LONDRES. Feu Monsieur WOODUARD occupe encore nos Sçavans, & par un Catalogue fort détaillé des curiositez qu'il a léguées à l'U-

... qui les
ttres & *Dissertations* qu'il avoit com-
ncé d'imprimer sur les fossiles,
arrangement & leur Origine, en
de fortifier son système sur le Delu-
niversel.

'ISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

ROME. Une Constitution du
Juillet a terminé la dispute édi-
les Franciscains, qui ne dispu-
e la primauté, que parce qu'elle
ne plus étroite obligation; se
été ordonné aux deux Parties,
ogation à tout ce qui a été
s favorable, tant pour les uns
les autres, & avec ...

reposſe ; l'autre , parce que c'eſt où il a donné le commencem l'Ordre.

De Paris. Le Courtiſan Préd né , ou le Capucin Duc de Joye par feu M. De Calliere , Maré de Bataille des Armées du Roi augmenté en cette nouvelle édi de Notes , qui ſervent à l'intellig de divers faits de cette Hiſtoire , *i* 1728. chez *Muſier*, Quai des Au tins.

Theologie. Ecriture. Peri

De Francfort & de Leip M. Chrétien Holmann , Profe en Philoſophie dans l'Univerſit *Vittemberg* , ayant lû , ce que Mon l'Abbé Houtteville , ci-deva la Congregation de l'Oratoire a d les *Miracles* dans le Livre de la *gion Chrétienne , prouvée par les* a jugé à propos de traiter ſeparé cette queſtion , en forme de Pré naire , avant que de publier ſon *té* Allemand de *l'autorité de l'E re Sainte.* Il déſaprouve qu'on niſſe le miracle , un effet ſenſibl

..., ajoute-t'il, nous ne pourrions
cerner un Miracle, faute de con-
ître distinctément les bornes du
ıvoir créé; & l'on seroit presque
jours excusable, lorsqu'on ne re-
noîtroit pas ces merveilles Divines.
outient que *Spinosa* a tort d'exiger
r la surnaturalité du Miracle, cet-
ıpériorité au-dessus des Causes se-
les, & que l'effet est surnàturel
son principe, lorsqu'il est produit
un extraordinaire concours de
. Le Miracle est donc selon lui,
fet surnaturel qui n'a point pour
pe une Cause seconde, mais Dieu
. La régle qu'établit l'Auteur
le discernement des Miracles,
si l'effet surpasse ...

divinité des Miracles par la doctrine; parce que le Miracle prouvé, ou la doctrine prouvée, n'est point en même tems le Miracle ou la doctrine qui sert de preuve. Enfin, il examine si Dieu fait des Miracles en nos tems. Il s'en propose un, publié en l'année 1725; il dit qu'il peut être l'effet d'une subite revolution d'esprits animaux, causée par la vivacité d'une imagination échauffée, que frappe fortement un objet inopiné & interessant; que l'on n'a pû prouver par témoins que cette guérison n'avoit point été préparée par des moyens naturels, & une curation suivie, & que l'invocation ait été la seule ressource. Il ne tire point ses objections, des exemples alleguez dans les Procès Verbaux de Canonization; c'est succomber. *Sam: Christiani* HOLMANNI *Commentatio Philosophica de Miraculis & genuinis eorumdem Criteriis, aliorumque quorumdam de iisdem sententiis.*

DE LONDRES. Il y a déja long-tems que Monsieur *Guillaume* WHISTON a donné le *supplément* de son *Traité* de l'accomplissement litteral des Propheties de l'Ecriture Sainte. Dans le

... ɴouveau, ne re-
ue qu'un objet direct, qui dans
tems s'accomplit à la Lettre. Et
mme Monsieur WHISTON a cru re-
noître que le contraire se prouve
vent par le Texte sacré, tel que
s le lisons, il le recuse & nous rap-
e à l'Exemplaire que les Septante,
J. C. que les Apôtres, que les pré-
s Chrétiens ont connu, & qu'il dit
e plus. Le Suplément est presque
considérable que le Livre prin-
: on y soutient vigoureusement
se contre Messieurs *Le Clerc* &
er. L'invention du double sens
phéties y est rejettée en partie
uifs, que Monsieur WHISTON
r corrompu le Texte sacré ...

mentaire sur le premier chapitre de S. Math. V, 22. Après quelques combats contre ses adversaires, il étend ses forces dans quatre Dissertations. Le sujet de la premiere est la triple prédiction d'*Isaie* à Achaz, à la maison de David, au Peuple Juif, Chapitres 7, 8, 9. Là Monsieur WHISTON a pour méthode de transposer les mots d'un verset à un autre; & les versets de Chapitres en Chapitres: tout étant pêle-mêle il a fallu tout refondre pour se faire trois Prophéties bien distinctes: la seconde dissertation est occupée par la Prophetie des Septante semaines de Daniel; nôtre Auteur y a eu besôin de grands preliminaires, un d'eux est que les Juifs après le premier Siécle du Christianisme ont substitué au veritable Livre I^er^. d'Esdras, aujourd'hui Apocryphe un autre Livre imparfait d'Esdras, qui se lit presentement dans le Canon de l'Ecriture Sainte; Un préliminaire encore, est que notre Livre de *Nehemie* est tout différent du veritable, qui fut à l'usage de l'Historien Joseph: en voici un troisiéme, notre Livre d'Esther ressemble très peu aux Exemplaires, dont les Septante se sont

. ...
... ..., obſervant toûjours de
les changements au Texte : par
ple il lit *Septem hebdomades* & di-
a : *ſexaginita duæ hebdomades* &
dia. La troiſiéme diſſertation eſt
confrontation des Oracles Sybil-
& de l'Eglogue IV^e^. de virgile ;
Auteur Croit que ce ſont deux
ages Prophetiques : dans la qua-
e diſſertation il traite de la male-
n de Cham & de Lamech. Il leur
pour poſterité les Indiens & les
ins : la Noirceur de la peau eſt
fatal : à la Septieme génération
ain Fils de Lamech ayant tué
les deſcendans participerent à
diction : le deluge ne les en a
vez : la poſterité ſe conſ...

de tous ses écrits, faite par lui 1
par corrections & additions. C
vre sera donné de surcroît à cet
acheteront tout le recuëil, qui
vingt-trois volumes & coute cin
nées.

DE VENISE. On avance beau
l'Edition des Œuvres de Saint A
tin, conforme page pour page à
des PP. Bénédictins de la Cong
tion de Saint Maur : on ne dit pa
ce soit sur le projet, qui fut form
tre fois par divers Cardinaux de
server entierement le Texte te
l'ont donné ces celebres Editeu
d'ajoûter seulement aux notes
leçons ce qui seroit jugé conven
l'interêt de la verité & de la
gion.

DE RHODEZ. *Lettre pastorale*
l'Evêque & Comte de Rhodez au
gé Seculier & Regulier, & aux
de son Diocèse, au sujet des troub
des gens mal-intentionnez tentent
citer. In 4°. pages 4. le but de la l
suivant ce passage qu'on y emp
non deserentes Collectionem nostra
consuetudinis est quibusdam est d
ger les Lecteurs de communiqu

... justice *des* ... peut pas appell... *gens mal-intentionez* qui Impriment & reimpriment tan... d'écrits, où ils essayent de montrer, qu'il y a obligation de droit divin d'éviter ceux qui sont Notoirement dans le cas, quand même il n'y auroit ni scandale, ni peril de perversion à communiquer avec eux dans le spirituel

F I N.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois d'Octobre 1728.

ART. XCVII. Histoire du Peuple de Dieu, &c. Page 1805.

ART. XCVIII. *Remarques sur l'Article XLI. des Memoires d'Avril dernier, &c.* p. 1835.

ART. XCIX. *Histoire de la derniere Revolution de Perse, &c.* p. 1859.

ART. C. *Explication Phisique du flux & du reflux d'un Puits, &c.* p. 1878.

ART. CI. J. Cesari in Metallō, &c. *C'est-à-dire, les Medailles des Empereurs Nerva, & Trajan, & des Impératrices Plotine, & Matidia, &c.* p. 1894.

ART. CII. *Remarques de M. de Woolhouse, &c.* p. 1908.

ART. CIII. *Paralléle des mœurs de ce Siécle & de la Morale de J. C. &c. La Vie de Notre Seigneur J. C. tirée des quatre Evangelistes, &c.* p. 1929.

ART. CIV. Theologia Patrum, &c. *C'est-à-dire, la Theologie des Peres, &c.* p. 1939.

ART. CV. *Traité Dogmatique & Mo-*

... Satellites de Jupiter, ... & Emersio... mois de Nov. 1728. pendant ...
ART. CVIII. Nouvelles Litteraires. p. 1960
D'ITALIE. De Rome. p. 1962.
De Venise. p. 1981.
l'ALLEMAGNE. De Leipsick. pagg. 1982. p. 1988.
De Iene. p. 1980.
De Francfort. pagg. 1980. 1982.
De Bruxelles. p. 1979.
SICILE. De Palerme. p. 1974.
ANGLETERRE. De Londres. pagg. ...977. 1980. 1984.
FRANCE. De Paris. pagg. 1962. ...82.
LA NOUVELLE FRANCE. p. 1974
...HODEZ.

Errata pour le mois d'Oc

PAge 1805. ligne 8. *tirées* , li
gne 18. prodigieuses, *lis.* pro
1832. lig. premiere , sur une ,
1833. lig. premiere manquent ,
1840. lig. 4. Tymus fabuleux ,
buleux. P. 1841. lig. 21. ΟΤΑΩ.
P. 1855. lig. 7. citée , le , *lis.*
1858. lig. 11. EΥΦΕΜΙΑΣ. R. *li*
P. P. 1860. lig. 24. instance ,
dern. dont ce , *lis.* dont ces. P.
Myrr-Weis & *Scha* signifie Roi. E
gez & *Scha* signifie Roi. *Myrr-W*
1900. lig. 27. ambiguité le , *lis.* a
P 1904. lig. 2. des *lis.* de. P. 1
chacune eu , *lis.* chacune a eu
faire, *lis.* faire. P. 1936. lig. der
&, *lis.* Conception est. P. 1937.
excepte , *lis.* si l'on en excepte. P
matier, *lis.* matiere. P. 1956. lig
crû. P 1960. lig. 11. soir , *lis.* m
lig. dern. retrécississant , *lis.* retr

Addition à l'Errata du m

PAge 1438. ligne 10. (onze ,
dire , onze. Ligne 17. termi
miné. P. 1440. lig. 16. diviser p
nombre , *lis.* diviser ce reste par
1454. lig. dern. de jour , *lis.* de jo
lig. 22. $\frac{24}{97}$, *lis.* $\frac{24}{47}$.

ꟼEMOIRES

POUR

'HISTOIRE

:S SCIENCES

ET

S BEAUX ARTS.

Novembre 1728.

OIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

ueillis par l'Ordre de Son Altesse

Serenissime Monseigneur Prince

Souverain de Dombes.

Novembre 1728.

mprimerie de S. A.

CES MEMOIRES SONT C
mencez au mois de Janvier 1
& se vendent 5 s. le mois en bl
& brochez, 16. s.

Année 1701.	9	vol.
—— 1702.	12.	v.
—— 1703.	12.	v.
—— 1704.	13.	v.
—— 1705.	12.	v.
—— 1706.	12.	v.
—— 1707.	12.	v.
—— 1708.	12.	v.
—— 1709.	12.	v.
—— 1710.	12.	v.
—— 1711.	12.	v.
—— 1712.	12.	v.
—— 1713.	12.	v.
—— 1714.	12.	v.
—— 1715.	12.	v.
—— 1716.	12.	v.
—— 1717.	12.	v.
—— 1718.	12.	v.
—— 1719.	12.	v.
—— 1720.	5.	v.
—— 1721.	12.	v.
—— 1722.	12.	v.
—— 1723.	12.	v.
—— 1724.	12.	v.
—— 1725.	12.	v.
—— 1726.	13.	v.
—— 1727.	12.	v.
—— 1728.	10.	v,

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Novembre 1728.

ARTICLE CIX.

RELATION HISTORIQUE d'Abissinie du R. P. Jerôme Lobo, de la Compagnie de JESUS, *traduite du Portugais, continuée & augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres & Mémoires, par M. le Grand, Prieur de Neuville-les-Dames, & de Prevessin. A Paris, chez la Veuve* Coutelier, *& Jacques* Guerin, *Quai des Augustins* 1728. in quarto, *pagg.* 514.

AVant que d'entrer dans le détail de cet Ouvrage, on croit ne pouvoir d'abord en donner une idée plus juste, ni, par-là même, plus avantageuse,

qu'en copiant le jugement qu'en porté M. l'Abbé de *Targny*, « Cet Ou
» vrage, dit-il, m'a paru très-dign
» de la curiosité du Public, & le plu
» instructif qui ait été publié jusqu
» à présent sur l'Abissinie. Les Disser
» tations qui l'accompagnent, son
» remplies de sçavantes recherches, &
» qui éclaircissent beaucoup de diffi
» cultez touchant ce vaste Pays, si peu
» connu. L'Auteur de ces mêmes Dis
» sertations y traite à fond de la Re
» ligion & de la croyance des Abissins
» & personne ne nous en a mieux ins
» truit que lui, ni n'a rendu plus de
» justice à cette Nation. Enfin, tou
» l'Ouvrage est suivi de Relations nou
» velles, & de piéces importantes tou
» chant cet Empire, ce qui ne peu
» manquer de faire beaucoup de plai
» sir aux Lecteurs ».

M. *le Grand*, profitant en homme d'esprit, habile, & de bon goût, du loisir que lui laissoient les affaires en Portugal, durant cinq ans qu'il y a été Secretaire de feu M. l'Abbé d'Estrées, Ambassadeur du Roi en cette Cour, ramassa un bon nombre de Memoires & de Relations curieuses « de ces vas-

Novembre 1728.

tes Pays, que les Portugais appellent " leurs Conquêtes ". C'est à ces recherches que nous devons *l'Histoire de l'Isle de Ceylan*; qu'il fit paroître en 1701, traduite du Portugais de Jean *Ribeyro* : & le Public lui auroit une obligation singuliere, s'il vouloit achever de lui communiquer, ce qu'il a en ce genre, de curieux & d'intéressant. De tous les Manuscrits qu'il a pû recueillir en Portugal, il nous assure qu'aucun ne lui a fait plus de plaisir que cette *Relation du P. Jérôme Lobo*, qu'il a euë de M. le Comte *d'Ericéra*. Ce n'est pas que nous n'eussions déja quelques Relations & quelques Histoires d'Abissinie, & même quelque chose du Pere *Lobo*, sur ce Pays, peu connu en Europe. Mais nous n'avions de lui que ce que M. *Sotwel*, Envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. *Toinard* en avoient appris dans les conversations qu'ils eurent en 1666, & 1667. avec cet infatigable Missionnaire; & que M. *Thevenot* a donné dans son grand Recueïl de Voyages, pour une partie de la Relation du Pere *Lobo* : non comme dictée ou écrite par lui-même, mais comme *reçûë de sa bou-*

che, dit M. *Thevenot*, & comme « le » récit que le Pere *Lobo* fit sur ce sujet à » un de ses amis en Portugal ».

On sera sans doute bien aise de connoître cet homme célébre par ses immenses voyages, par ses travaux Apostoliques, par les fatigues qu'il a essuyées, par les maux qu'il a souferts, avec un courage & une constance au-dessus des forces humaines, par la connoissance qu'il nous a donnée d'un monde presque ignoré de celui-ci.

Le Pere *Lobo* se peint lui-même au naturel dans toute sa Relation, & par les traits les plus vrais, par ses actions. « On y voit, dit M. le *Grand*, un » homme à la fleur de son âge, d'une » complexion forte & robuste, labo» rieux, infatigable, s'exposant toû» jours aux plus grands dangers..... » & qui avoit raison de répeter sou» vent.... ces paroles de l'Apôtre : *Ter* » *naufragium feci*, *&c.* & le reste du » passage qui lui convient à la let» tre ».

Premier Voyage du Pere Jerôme Lobo.

Ce Voyage ne fut pas long, eu *Novembre* 1728.

égard, à la distance du terme, & il fut encore moins heureux. Le Pere *Lobo* étoit dans sa vingt-huitiéme année, lorsqu'il reçut avis dans une Maison de Campagne, près de *Conimbre*, que ses Superieurs le destinoient à la Mission des Indes. C'étoit le Vendredi 16. d'Avril 1621. Sans délai, il se rendit à Lisbonne, & y arriva le Lundi à minuit. Il n'avoit point encore reçu les Ordres Sacrez, & n'avoit pas fini sa Théologie, qu'il acheva depuis à Goa. En trois jours consécutifs il fut ordonné Soudiacre, Diacre & Prêtre. Il dit sa premiere Messe le Dimanche 25. d'Avril; le Jeudi 29. il s'embarqua, & ce même jour la Flotte sortit de la riviere, & perdit la terre de vûë. Jamais Navigation n'eut un plus heureux commencement, beau frais, la Mer unie comme une glace, tout alloit à souhait: mais, continuë le Pere *Lobo*, « quand nous fûmes entre l'Isle « de Tenerif & la Terre-Ferme, le « vent nous poussa vers la Côte, & des « courans très-rapides nous porterent « sur les Basses de Sainte Anne. Durant « deux mois & demi nous n'eumes « que calme ou vent contraire, & nous «

» ne pûmes quitter les Côtes, ni sortir
» du Golfe de Saint Thomé. C'étoit le
» tems de la moisson ; nous étions
» presque sous la ligne ; les chaleurs
» excessives étoient encore augmen-
» tées par le voisinage des terres ; l'air
» mal sain, les pluyes fréquentes, &
» dont chaque goute, qui tomboient
» sur quelque partie du corps, y for-
» moit une ampoule qui incommo-
» doit extrémement. Le Navire revenu
» des Indes depuis un an, infecté d'un
» grand nombre de morts, n'avoit pas
» été nettoyé avec assez de soin ; les
» vivres mal choisis & corrompus, le
» Ris semblable à de la chaux, le Vin
» pire que tout le reste, le travail ac-
» cablant ; c'étoit beaucoup plus qu'il
» n'en falloit pour causer les plus fâ-
» cheuses maladies ; nous fumes atta-
» quez d'une fiévre maligne, à laquelle
» nos Medecins quoiqu'habiles, ne
» connoissoient rien ; leurs remedes
» augmentoient le mal, & tuoient les
» malades. On s'avisa d'en saigner à
» la tête ; cela réüssit, & ce fut ce qui
» me sauva, ainsi que plusieurs autres
» Nous n'eumes de ces accidens extra
» ordinaires, qui causent tant d'effr

aux Mariniers, qu'un Tiphon, ou « Pompe de Mer, qui creva sur nos « Vaisseaux. Nous ramassâmes de cet- « te eau, nous en bûmes, & nous la « trouvâmes douce & agréable au « goût. Comment avoit-elle en si peu « de tems perdu sa salure? Vers la Ter- « cere nous vîme un feu S. Elme. Il fut « suivi d'un assez gros tems. Le dan- « ger ne m'empêcha pas de rire des « grimaces, que faisoient la plûpart « des Officiers, des Mariniers & des « Matelots, & des discours que te- « noient d'autres gens qui se croyant « plus habiles, raisonnoient à leur maniere sur ce phénoméne. Nous re- « tournions en Portugal, & nous étions « dans ces Mers si pleines de Gouë- « mon, que les Navires ont peine à « avancer ». Sur quoi le Pere *Lobo* fait cette observation. On croit que le Gouëmon naît au fond de la Mer; que dans les gros tems il s'en détache, & monte sur la surface de l'eau. Cette herbe, ajoute-t'il, est fort différente de la *Verriola*, que nous trouvions à mesure que nous approchions de Portugal: cette derniere est longue, n'a aucune feuille, & peut bien être grosse

comme le doigt. Enfin, on déc
le Cap de Roque ; on mouilla
caës, & l'on ne pût arriver deva
bone que le Jeudi septiéme d
bre, cinq mois & huit jours a
être sortis.

Ce Voyage manqué couta au
tugais l'Isle d'Ormus. Car s'ils
arrivez à Goa avec le secours
portoient, ils auroient apparen
sauvé cette Place. Les Perses aid
Anglois l'assiégerent au mois d
bre de cette année 1621, & la
au mois de Mai de l'année si
te. D'autres Ecrivains disent au
d'Avril.

Second Voyage du Pere Jerôme I

On prit des mesures plus juste
ce second Voyage, que l'on n'avo
l'année précédente pour le premi
barquement ; & dès le 18. de
1622. on mit à la voile. Alphons
ronha destiné l'année précédent
Vice-Royauté des Indes, aima m
y renoncer, que de s'exposer de
veau aux fatigues rebutantes
Mer, & à l'incertitude du succè

Comte de *Vigueira*, Conſeiller d'Etat, & qui avoit déja été Vice-Roi aux Indes, fut nommé à ſa place.

Nous trouvâmes, dit le Pere *Lobo*, ſous la ligne un vent frais, qui nous porta aſſez près du Cap de Bonne-Eſpérance; & nous le doublâmes vers la fin de Mai, ſans le reconnoître.

Nous étions dans l'impatience de ne point voir la terre, lorſque des manches de velours nous l'annoncerent. C'eſt ainſi que les Portugais appellent certains Oiſeaux, qui ne s'éloignent guéres de plus de trente lieuës du rivage. Ils ont le bout des aîles noir, le reſte du corps blanc, & ſe nourriſſent de Poiſſon. Noüs mouillâmes près du Cap des Aiguilles, & nous y demeurâmes tout le jour & la nuit ſuivante. Ce Banc s'étend par les trente-cinq degrez Sud, l'eſpace de cinquante lieuës, & peut en avoir trente de largeur. Nos Matelots prirent beaucoup de Poiſſon. Le premier que l'on pêche, ſe vend à l'enchere, pour quelque Confrairie; & ſouvent un Poiſſon qui ne vaut pas trente ſols, eſt vendu vingt écus : la vanité, autant que la piété le fait monter à ce prix exceſſif.

On continua ſa route juſqu'aux Côtes de Natal, fameuſes par les naufrages des Portugais. La Mer y eſt ordinairement fort groſſe, les vents furieux, les tonnerres fréquens. Un des Navires en fut frappé : mais le mal fut leger. La Flotte étoit réſervée à de bien plus grandes épreuves. On avoit paſſé les Bancs de Sophala, on n'étoit plus qu'à dix ou douze lieuës de Mozambique; on s'imaginoit n'avoir plus rien à craindre. Cependant, à la vûë du Port, il fallut ſoutenir un Combat opiniatré durant deux jours, contre une Eſcadre Angloiſe & Hollandoiſe; on toucha pluſieurs fois ſur des Rochers; &, ſans le ſecours de la Sainte Vierge que l'on implora, on ne pouvoit éviter de périr. Enfin, on prit terre à Mozambique. C'étoit un foible ſoulagement: l'Iſle fourniſſoit à peine de quoi nourrir l'Equipage & les Habitans. L'air y eſt très-mauvais, ſur tout au mois de Septembre; & quoique les chaleurs y ſoient très-grandes, le Soleil y eſt beaucoup moins à craindre que le ſerein, & le frais de la nuit. Lorſqu'on va le ſoir par les ruës, il faut être bien vétu, & l'on eſt obligé de ſe

boucher le nez & la bouche : ſans cette précaution, on tombe dans des maladies mortelles. La malignité de l'air eſt telle, que la rouille ronge en peu de tems le fer & le cuivre, ſi l'on n'a ſoin de les couvrir de paille.

Le Pere *Lobo* étoit arrivé à Mozambique à la fin de Juillet, il en partit au commencement de Septembre. Après de nouveaux dangers, & des fatigues qu'il ſeroit trop long de détailler ici, il prit terre à Cochin. La réception qu'on y fit au Vice-Roi, & aux Jeſuites, marquoit également la joye qu'on avoit de voir des Regnicoles, & la vie délicieuſe qu'on méne en ce Pays. En effet, les Portugais ſe ſont tellement corrompus, que la malice, dans les Enfans, prévient l'uſage de la raiſon. Après quelque ſéjour à Cochin, le Pere *Lobo* en partit pour Goa. Pluſieurs Seigneurs du Pays armerent des Vaiſſeaux à leurs dépens, pour accompagner le Vice-Roi, par honneur : il vint une Eſcadre de Goa, & la Flotte, compoſée de près de deux cens Vaiſſeaux, mit à la voile le jour de la Préſentation de la Sainte Vierge, 21. de Novembre ; & le 16. de

Novembre 1708.

Décembre, la Flotte entra dans le Port de Goa. Le Pere *Lobo* y demeura un peu plus d'une année, & ce fut durant ce tems-là que l'on reçut des Lettres des Jeſuites d'Ethiopie, qui mandoient que l'Empereur d'Abiſſinie & pluſieurs de ſes Sujets avoient embraſſé la Religion Catholique, & que l'on avoit grand beſoin de Miſſionnaires, pour cultiver de ſi heureux commencemens. L'Empereur *Sultan Ségued*, mandoit au Provincial des Jeſuites qu'on entreroit aiſément dans ſes Etats, par le Royaume de Dancali. Mais ces aſſurances n'empêchoient pas qu'on ne ſentit toutes les difficultez, & le péril d'une telle entrepriſe. Pour ne pas expoſer tout à la fois ceux que l'on deſtinoit à la Miſſion d'Abiſſinie, on réſolut d'en envoyer quatre par Mer & quatre par Terre. Le Pere *Lobo* fut du nombre des derniers. Les premiers furent plus heureux. Cependant le Bacha de Mazua ne voulut point les laiſſer paſſer que l'Empereur d'Ethiopie ne lui eut envoyé un *Zeura*. C'eſt un animal dont nous parlerons dans une autre occaſion. Ceux qui devoient aller par terre, étoient expoſez à de bien

plus grands dangers. Comme ils ignoroient abſolument la route, qu'il falloit tenir par des Pays barbares & inconnus, ils ſe partagerent encore en deux bandes : le Pere *Lobo* & un autre réſolurent d'aller par Melinde, tandis que les deux autres prendroient le chemin de Zeila. Car le Secretaire de l'Empereur d'Abiſſinie avoit mis Zeila, pour Dancali, dans la Lettre qu'il écrivoit au Provincial des Jeſuites à Goa ; ce qui couta la vie aux deux Miſſionnaires. Le Roi de Zeila irrité contre le Sultan Ségued, & mortel ennemi des Portugais, fit tomber ſur les Peres tout le poids de ſa haîne & de ſa colere. Aprés quelques traitemens aſſez favorables qu'ils reçurent du Cheq de Zeila, le Roi les fit conduire à Auxa, où il tenoit ſa cour. On les enferma dans une obſcure priſon ; On exerça toute ſorte de cruautez à leur égard, & le Prince leur fit enfin couper la tête.

Pour le Pere *Lobo*, il partit de Goa le 26. de Janvier 1624. & arriva en onze jours à l'Iſle de Paté, entre le Cap de Guardafui & Magadoxo. Cette Iſle apartenoit aux Mores. Elle n'a

que quatre lieuës d'étenduë, ferme quatre Royaumes. L Augustin, Missionnaire de c leur rendit tous les services qui doient de lui. Mais ils ne pure re être instruits de la route q voient tenir. Bien-tôt ils a qu'il leur falloit passer au mil Galles, Nation de Brigans, q tent cette Côte, pillant & ra tout, remplissant de carnage l où ils s'étendent, & mange hommes. Pour ne pas exposer te troupe entiere aux mêmes d il fut encore résolu qu'on la di de nouveau : que le Compag Pere *Lobo*, demeureroit avec sionnaire Augustin, & que *Lobo*, qui se chargeoit toûjou qu'il y avoit de plus pénible, & hazardeux, iroit à la découv Païs, s'abandonnant sans rése divine Providence. Il mit da Almadie les provisions nécessa chapelle, & son bagage, & s' qua avec un jeune Abissin, & tugais. Il prit huit Rameurs po duire la barque, qui n'étoit planches très minces, cousuës

gros fil, (apparemment d'écorce de Palmier :) il loüa cette embarquation pour jusqu'à Jubo, qui n'est qu'à quarante lieuës de Paté, vers le Nord, presque sous la Ligne.

Cette Côte est peuplée de plusieurs Nations différentes, & chaque Nation a son Roi. « J'en comptai, dit le » Pere *Lobo*, jusqu'à dix ou douze en » moins de quatre lieuës ». Les Sceptres & les Couronnes sont à vil prix dans ces régions. La possession d'un misérable hameau suffit pour contenter l'ambition d'un fier Monarque ; car sous un toit rustique, leur unique Domaine, ils ont plus de fierté, que nos Princes les plus puissants dans leurs vastes & superbes Palais. Les mœurs & les usages de ces Barbares font autant de plaisir dans une agréable déscription, qu'ils sont afreux & terribles, quand on les voit de trop près, & qu'on est en danger d'en éprouver la férocité. « Le premier Roi que nous » rencontrâmes, (continuë notre » Voyageur,) étoit le Roi des Abag» nes, très grand voleur. Il étoit tout » nud, dans un petit bateau, où il » ramoit comme le moindre de ses Su-

„ jets : on ne le diſtinguoit que parce „ qu'il avoit un chapeau de paille, & „ que les autres n'avoient rien qui leur „ couvrit la têre. Mon Portugais ne „ laiſſa pas de le traiter d'Alteſſe, & „ de lui rendre de grands hommages. Il „ en parut moins touché que d'un „ morceau de pain, & d'un peu de „ poiſſon que nous lui donnâmes, & „ qu'il mangea du meilleur appétit du „ monde „. Il falloit ſouvent quitter la barque, pour marcher le long de la côte ; & le voyage étoit auſſi dangereux par Terre, & plus penible encore que par Mer. Ici dans un danger continuel de ſe briſer ſur des rochers ; là obligez de grimper ſur d'autres, où peut-être jamais homme n'avoit mis le pied ; enfonçant dans des ſables mouvans, entrainez par des courans, marchant ſur des ſables ardens, expoſez à l'air le jour & la nuit ; épuiſez de fatigues ; toûjours prêts de mourir de ſoif ou de faim dans cet affreux déſert, ou d'aſſouvir celle des Tigres & des Lions ; c'eſt ainſi que le Miſſionnaire & ſes Compagnons arriverent à Jubo.

Le Royaume de Jubo eſt plus étendu que ceux dont nous avons parlé. Il

s'y fait un grand commerce de dents d'Eléphant, de Cocos des Maldives, d'Ambre, d'Esclaves. Il n'y en a point de meilleurs que ceux de Cette côte, principalement les Macarates, à deux journées de Jubo dans les terres. Ils prennent un soin singulier, mais barbare, de la chasteté de leurs Filles. C'est du moins une vertu en honneur chez ces Peuples, qui n'en connoissent guéres d'autres. Car du reste ils sont traîtres, fourbes, & très-méchants. La Côte est remplie de Serpens, de Tigres, de Lions, de Singes, d'Eléphants, de Cerfs, de Gazelles. Il y a des Serpens de dix pieds de long, & plus gros qu'un homme ordinaire. On trouve dans leur tête une espéce de Bezoar, qu'on dit être un excellent contrepoison. On y voit des Singes gros comme des veaux de quatre mois.

A trois lieuës de Jubo étoit un camp de deux mille de ces terribles Galles, de ces cruels Anthropophages, qui n'épargnent ni sexe, ni âge, & ne font quartier à personne. Tout les huit ans ils élisent un Roi, qu'ils nomment *Lubo*. Tant qu'ils sont Soldats, ils expo-

ſent leurs Enfants dans les bois ; & il eſt défendu ſous peine de la vie à aucun du Camp d'en prendre ſoin. Quand ils ont quitté les armes, & qu'ils ſont circoncis, ils les élévent à leur maniere. Leur nourriture ordinaire eſt de la vache cruë. Pluſieurs de ces Noirs rendirent viſite au Miſſionnaire étranger. Ils furent extrêmement ſurpris de voir un homme blanc, & il marquérent que cette couleur n'étoit pas de leur goût. Effectivement elle brille à l'excès dans les Portugais ; & un Voyage de quatre ou cinq mille lieuës preſque toûjours entres les Tropiques, eſt merveilleux pour blanchir le tein déja ſi délicat d'un homme de cette Nation.

Ces hommes ſi formidables à qui les redoute, ſont les plus lâches de tous, quand on ſçait ſe faire reſpecter. Quelques menaces, & quelques coups de mouſquet, tirez en l'air, pour leur faire peur les rendirent doux comme des agneaux, & ils parurent vivre en bonne intelligence avec le Pere *Lobo*. Cependant, pour paſſer en Abiſſinie, il fallut aller trouver leur *Lubo*. Son Palais eſt une cabane de paille, ou lo-

bâtons plus ou moins lon
qualité de la personne q
D'une volée de coups on rég
ger ; puis chacun reprend
sa Place, & l'on en vient a
mens. Le plus gracieux de
pas, comme l'on voit, cel
vre la Scéne. Mais enfin il
est passer par là : & ils en use
pour faire voir qu'ils sont red
à toutes les Nations. C'est-à
quelques misérables qui vienn
travers des Forêts & des Mon
trafiquer avec eux. Le Pere *L*
dit des Galles, qu'il étoit imp
de pénétrer par terre en Ethiopi
endroit pour y arriver, traver
ertes de Gall...

Une fiévre violente qui prit alors au P. *Lobo*, lui fit éprouver une pratique de Médecine ſinguliere, mais conforme aux mœurs de ſes hôtes. Il avoit beſoin d'être ſaigné : on lui amena un vieux More *bigle*, qui ſe diſoit Chirurgien, & étoit réputé habile. Il étoit armé d'un maillet, & d'un petit poignard tout rouillé, & portoit trois ventouſes de corne. Cet équipage effraya le malade : ſon Chirurgien le raſſure, aiguiſe ſon poignard, applique les ventouſes ; puis les ayant retirées, enfonce ſa dague dans les trois endroits ainſi préparez. Il en ſort des ruiſſeaux de ſang. Le More réïtere pluſieurs fois l'opération, & tire tant de ſang au malade, que la fiévre eſt contrainte de le quitter.

Dès qu'il fut un peu rétabli, il ſe remit en Mer pour aller trouver ſon Compagnon à Ampaza. Il y arriva le Dimanche de la Paſſion, & en partit après l'Octave de Pâques. Ils arriverent enſemble à la fameuſe forteresſe de Diou, où ils apprirent que le Patriarche d'Ethiopie Alphonſe Mendez, Jeſuite, arrivé de Portugal à Goa, avoit deſſein de les joindre, pour ſe

rendre de compagnie à son Eglise par la Mer Rouge. On fit bien des tours, & l'on courut bien des dangers dans le Golfe Cambaye, l'un des plus mauvais parages, & des plus difficiles de la Mer des Indes, & sur cette côte de Malabar : avant que d'arriver au près du Patriarche, l'eau vint à manquer, de maniere que plusieurs Matelots moururent de soif. Un Etranger qui se mêloit un peu de distiller, mit de l'eau de la Mer dans un Alembique, & en tira assez d'eau douce pour l'Equipage. Ainsi l'invention qu'on a voulu mettre en usage depuis quelques années n'est pas nouvelle. Mais le Distillateur consumoit tant de bois que bien-tôt il auroit fallu périr, si les Vaisseaux n'étoient arrivez à Diou. C'est en effet l'inconvénient de cette ressource, d'ailleurs si avantageuse dans les voyages de long cours. Enfin le Pere *Lobo* débarqua à Daman à l'entrée Orientale du Golfe de Cambaye. Dès qu'il fut au college, il prit un Câtre, & quatre Boys pour le porter à Baçaim, à vingt lieuës de là sur la même côte, au Midi, où le Patriarche l'attendoit. Ces Câtres sont des especes de Brancarts, où l'on est assis ou

couché, comme dans nos
Boys sont les Porteurs qu
qui ne gagnent que cinq o
jour, faisant aisément six
entre deux Soleils. Ils pas
du Câtre une canne ou
plus grosse que le Bras, &
ainsi sur leurs épaules. Le
na à Daman avec le Patr
là ils passerent ensemble
l'autre côté du golfe, & y a
jour de la Purification
1625.

Après bien des délais,
tretems, ausquels on do
s'attendre en pareilles entr
s'embarqua dans une Galio
po Gomez d'Abreu, qui s'
gé à conduire le Patriarch
Port de la Mer Rouge qu'i
roit. On mit à la voile le 3.
y avoit en tout dix Missio
compris le Patriarche, qui
point de distinction, & s
de la qualité de Superieur
sion. Deux Navires de *Lo*
d'Abreu accompagnoient la
qui portoit le Patriarche. E
perir sur le banc de Socotor

de ce danger, comme par miracle, elle entra dans un des meilleurs Ports. Cette Isle n'a rien de considerable, que des gommes précieuses, que le Pere *Lobo* dit être le suc exprimé de quelques plantes bulbeuses, par la chaleur excessive du climat. On y pêche beaucoup de Baleines & de Dauphins, dont on tire une graisse, qui, mêlée avec le chanambo, est merveilleuse pour caréner les Vaisseaux, & beaucoup meilleure que le goudron, dont on se sert en Europe, parceque le bois frotté de cette graisse & de ce chanambo, ne se pourrit pas facilement, & n'est pas sujet aux vers.

Dès le lendemain on quitta l'Isle de Socotora, pour aller reconnoître le Cap Guardafui, qui n'en est qu'à quarante lieuës, au couchant. Ce Cap fameux, autrefois connu sous le nom de Cap des Aromates, est par les 12°. 30'. Nord. C'est la pointe la plus Orientale de l'Affrique. L'Ocean commence à se resserrer entre ce Cap, & le Cap Fartaqui, qui en est à quarante lieuës aux côtes d'Arabie, & forme le Golfe Arabique, qui s'étend jusqu'à Babelmandel, dans l'espace de cent cin-

quante lieuës. Là le Golfe
nom de Mer rouge, ou Mer
que, jusqu'à Suès. L'Isle d
mandel a deux lieuës de long
demie de largeur. Elle parta
en deux canaux. Celui qui e
de l'Arabie n'a pas un quar
de large; mais le fond y est
que du côté d'Ethiopie. C'
que passent les Vaisseaux qui
ou qui sortent de la Mer rouge
qu'ils ne veuillent éviter les
Turcs, qui se tiennent sur ce
pour obliger les Marchands d
charger à Moca. Nos Portug
rent donc dans cette Mer si
dans les Livres Saints, & dans
des Profanes. Le Pere *Lobo* e
une description qui mérite
nous en parlions avec quelqu

ARTICLE CX.

ERTATION SUR UNE Antique, luë à Lion dans l'asle publique de l'Academie des ces & Belles-Lettres, le 27. l dernier par M. L'AISNÉ *Direcle la Monnoye.*

ESSIEURS;

monument d'antiquité, trouée derniere dans le Territoire y, servira de matiere à ce dis Tout ce qui est nouveau dans e, fait un plaisir singulier aux s & aux curieux, de quelque de quelque Nation qu'ils & j'estime que la Republique tres est en droit de demander à ui font ces sortes de découverfage & la communication de ece de Trésor : c'est pour m'ade ce devoir que je vais donlescription de ce monument, ication de ce qu'il représente, ue ce que j'ai d'acquis dans cet

te Science, me fournira
pour expliquer les Enign
éclaircir les ténébres d'un
reculée.

C'est une Urne peu con
sa matiere, qui n'est que d
couverte d'un vernis rou
pendant un morçeau d'a
precieux par rapport à c
sente, & sur tout parce q
à l'Histoire de Lion, con
ment d'une action Pub
lemnelle, qui s'est passé
Ville.

Cette Urne est haute
pied de Roi, son tour
plus grande largeur est
demi, sa capacité cont
une pinte de liqueur; le
la largeur du col prise en
4. pouces; elle a trois a
trois places qui sont ent
sont occupées chacune pa
lief en forme de Médaillo
sente diverses figures. La
est grossiere & telle qu'on
dre d'un moule apliqué s
grasse, à qui le feu a fait
cuisant la plus delicate

traits; cependant il ſont aſſez marquez pour y diſtinguer ce que je vais vous expliquer.

Le Médaillon que je prens pour le premier, repréſente deux figures en bûſte vis à vis l'un de l'autre; d'un côté c'eſt un buſte d'homme avec les attributs de Divinité, tels que l'antiquité Payenne les donnoit à Serapis, ſçavoir le boiſſeau ſur la tête & la couronne radiale; on y diſtingue auſſi une Couronne de Laurier: ſes épaules ſont couvertes d'une eſpece de manteau, dont l'étoffe paroît ornée & relevée en broderie. La ſeconde figure du Médaillon eſt un buſte de femme coiffée en cheveux, avec une Couronne de Laurier & une eſpéce de plante, qui paroît ſortir du devant de ſa tête ou s'y repoſer, comme on voit la fleur de Lotus ſur la tête d'Iſis; Elle eſt auſſi couverte ſur les épaules d'une robe qui paroît relevée en broderie. Entre ces deux buſtes on remarque deux épics de bled, avec une fleur de pavot au milieu, comme on en voit ſur les Médailles frappées pour marquer la fertilité & l'abondance. Plus haut eſt un de ces vaſes qui ſervoient aux Sacrifices, tel

qu'il ſe trouve ſur les Médailles de Jules-Ceſar, de Marc-Antoine & ſur beaucoup d'autres de divers Empereurs & qui déſignent le Sacerdoce. Au bas de ces Buſtes l'Ouvrier a ménagé un petit eſpace coupé ſur le Médaillon, en forme de ce que nous nommons l'exergue, où il a repréſenté huit figures en habit long auprès d'un autel ardent; quatre de chaque côté, dont les deux premieres paroiſſent lever les mains au Ciel dans l'attitude d'aſſiſtans à un Sacrifice.

Le ſecond Médaillon, dont la bordure ſe termine en Couronne de Laurier, repréſente l'entrevuë de Mars & de Rhéa Silvia, autrement dite Ilia; Mars y paroît le caſque en tête, une lance dans ſa main droite, un bouclier dans ſa gauche, du reſte tout nû, ſi ce n'eſt qu'il a comme une eſpéce d'écharpe ou de mantelet voltigeant, tel que les Médailles nous en font voir dans les figures de Jupiter ou du Soleil, & que les Antiquaires appellent le manteau de la Divinité: Ilia eſt à demi-nuë, ſa robe abbatue juſqu'à la ceinture; à peu-près comme on déſigne Venus ſur de certaines Médailles; il

ſemble qu'elle s'appuye contre un arbre. L'Ouvrier pour ne pas laiſſer de doute ſur ce qu'il a voulu repréſenter, a mis les noms de Mars & d'Ilia à ces figures ; mauvais goût, qui a été renouvellé par nos Anciens Peintres & deſſinateurs dans les Tableaux & tapiſſeries du 15ᵉ. Siécle.

Le troiſiéme Médaillon offre à la vûë deux combattans munis d'armes offenſives & defenſives, caſque en tête, epée & bouclier en main ; ils ont même desarmures de jambes ; ces Perſonages ont auſſi chacun leur nom gravé : l'un s'appelle *Cajus Pinura* avec les lettres L. & V. l'autre ſe nomme *Cajus Tolus* avec la lettre L. Au bas eſt une petite levée ou exergue priſe ſur le Médaillon, on y voit ſeulement une palme ſans autre figure ni caractére.

Après vous avoir donné la deſcription de notre Urne & des figures qui y ſont gravées, il faut y ajoûter l'explication de ces figures & tacher de déviner le point d'Hiſtoire, ou le ſujet auquel elles ſe rapportent.

Les deux figures qui ſont vis à vis l'une de l'autre dans le premier Médaillon, repréſentent l'Empereur An-

tonin Pie & sa femme Faustine
traits quoique faits grossierém
sont pas difficiles à reconnoître
qui ont quelque usage des Méda
des statues antiques; D'ailleu
les Simboles qui accompagne
deux têtes, caractérisent indub
ment un Empereur & une Imp
ce. Il est vrai qu'on leur donne
tributs de divinité, à l'un ceux
rapis par le boisseau & les rayo
à l'autre celui d'Isis par la fl
lotus; mais le graveur a bien sç
quer aussi les caractéres d'Emp
en premier lieu par la Couro
Laurier, secondement par le v
burette qui dénotoit le Pontifi
enfin par l'habit qui étant serré
nant depuis le col, cache le bu
n'a aucun rapport avec les habil
qu'on donnoit aux Dieux. L'I
trice n'y est pas moins distingu
la Couronne de Laurier, qu'
donne en signe de participati
honneurs de son Mari, par la m
dont ses cheveux sont rangez &

Les Romains étoient accoûtumez à voir donner à leurs Empereurs les attributs de quelque Divinité ; cette flaterie avoit commencé par les Grecs & sur tout par les Egiptiens Alexandrins ; Nous en avons les exemples d'Antoine représenté en Hercule avec la peau de Lion & la massuë, Agrippine en Cerès avec une Couronne d'epics ; Neron & Octavie ayant sur leur tête le Soleil & La Lune, le même Neron en Apollon avec la Legende à *Neron Apollon* ; on sçait que Domitien passa plus avant, & que sans ménagement & sans détour, il se fit appeller Dieu. Cependant pour l'ordinaire on ne confondoit pas ces attributs ; on frappoit en Egipte des Médailles, qui avoient d'un côté la tête de l'Empereur, & de l'autre la tête de Serapis ou de quelqu'autre Divinité ; j'ai une Médaille d'Antonin Pie, où d'un côté l'on voit sa tête couronnée de Laurier, & de l'autre la tête de Serapis avec le boisseau sur la tête, la Couronne radiale, les cornes de Jupiter Ammon, le Serpent d'Esculape, le Trident de Neptune & une corne d'abondance ; cette Médaille vient à propos, pour la com-

parer au Médaillon de notre Urne, où l'Ouvrier a rassemblé sur la tête d'Antonin une partie de ces Simboles, peut-être parce qu'il n'avoit pas assez d'espace pour graver un revers; la même raison lui aura fait mettre l'attribut d'Isis sur la tête de Faustine. Il n'est pas surprenant que la Colonie de Lion ait adopté les attributs des Divinitez d'Egypte; Lion avoit une grande rélation avec Marseille, & de tems immemorial Marseille avoit commerce en Egypte; cette Ville en avoit tiré la connoissance & le culte des Divinitez du Païs, & l'avoit fait passer ensuite à Lion, où il avoit été reçu avec d'autant plus de facilité, qu'il étoit déja établi à Rome avant le Regne d'Antonin Pie. L'éxergue de ce Médaillon nous donne la représentation d'un sacrifice : cela se connoit à la premiere inspection; on voit plusieurs figures de bout de chaque côté d'un Autel, sur lequel il paroît une petite élévation, qui marque du feu; on remarque deux de ces figures qui levent les mains en haut; & comme ces figures sont placées au-dessous des bustes d'Antonin & de Faustine, on ne sçauroit nier que

cette attitude n'ait rapport à un Sacrifice fait pour ces Princes.

Je dirai plus Meſſieurs, & j'oſe avancer ſans crainte d'être accuſé de donner dans des ſuppoſitions chimeriques, que le petit Autel, qui paroît dans notre Exergue, repréſente ce célébre Autel, que les Nations gauloiſes avoient erigé au Confiant du Rhône & de la Saône, à l'honneur de Rome & d'Auguſte ; & que toute la cérémonie s'eſt paſſée dans ce territoire. La découverte de notre monument faite dans le même endroit, me fortifie dans cette penſée : & d'ailleurs qu'y avoit-il de plus convenable à la Colonie de Lion, que de faire des Sacrifices Solemnels pour les Empereurs regnans, ſur un Autel conſacré au plus grand de leurs Predeceſſeurs, & qui étoit un lieu de Concorde & d'amitié pour toutes les Gaules.

Le ſecond Médaillon de l'urne, qui repréſente l'entrevuë de Mars & d'Ilia, a un raport ſi marqué avec l'Empereur Antonin, que c'eſt préciſément le revers d'une Médaille de moyen Bronze frappée à Rome au commencement de ſon Regne.

ſenté dans le premier Médaillo
cun ſçait que les Sacrifices Pu
Solemnels étoient accompag
jeux, de Spectacles & de com
Gladiateurs. Pour achever to
tems ce qui concerne ce Méd
j'explique les abbreviations C.
la premiere par *Cajus* prénom
re des Romains, la ſeconde pa
tus, qui veut dire affranchi, &
ſiéme qui ne ſe voit que dans
d'un des combattans par *Vi*
vainqueur, en ſorte que ces de
ſonnages étoient des affranch
Colonie, & que celui qui s'ap
Pinura, demeura vainqueur
combat; c'eſt auſſi ce que paro
fier la Palme, qui eſt dans l'
couchée de maniere, qu'elle ſe
te par le bout coupé à C. *Pinur*
me s'il n'avoit qu'à ſe baiſſer
prendre; ce qui fait que je ne
preſque pas que cette Urne n

l'urne ſepulcrale de ce Gladiateur, ſoit qu'il ſoit mort dans cette occaſion des bleſſures qu'il y reçut quoique vainqueur, ſoit qu'il ait pouſſé ſa vie plus loin. Je donne aux deux combattans la qualité d'affranchis de la Ville à cauſe de la Lettre L. qui n'a point d'autre ſignification dans les inſcriptions, lorſqu'elle ſe trouve ſeule après un nom. Dailleurs on ſçait que les Villes & Communautez avoient des Eſclaves & des Affranchis. Il ne faut que jetter la vuë ſur le premier tître du ſixiéme Livre du Code pour en être perſuadé; ce tître traite des eſclaves fugitifs & des Affranchis des Villes & communautez, qui auroient été ſubornez; les uns pour ſe dérober à leurs Maîtres, & les autres pour ſe ſouſtraire à certains ſervices ou corvées, qu'ils devoient aux corps des Villes, ou aux Communautez dont ils étoient les affranchis. Nous pouvons donc conſiderer ces deux combattans comme des Eſclaves de la Colonie de Lion, qui avoient obtenu la liberté à la charge de cette corvée, de ſervir aux ſpectacles en qualité de Gladiateurs dans les Fêtes Publiques & Solemnelles.

Quoique les Gladiateurs fuſſent or-

dinairement réputez des person
les, on ne laissoit pas de ren
honneurs funébres, & d'érig
Monumens à ceux, qui s'étoi
tinguez dans cette profession :
raporte quantité d'Inscription
crales, faites pour des Gladiate
en trouva une très-curieuse e
Ville, il y a quelques années, d'
tain *Hylas* Gladiateur, qui don
à des Dissertations qui paruren
tems-là : je posséde aussi une
lampe sepulcrale de terre cuite
quelle sont représentez deux
teurs armez à peu près, comme
voit sur notre Urne.

Il faut aprésent tâcher d'ex
l'Histoire de ce Monument, e
l'époque & en marquer l'allu
quelque action singuliere d'A
Pie : on doit d'abord écarter
qui se détermineroit à l'Apothe
à la Consécration de cet Emp
on l'y voit à la verité avec les at
de Divinité ou de Déification
avec ces attributs d'un Dieu,
trouve d'autres, qui ne convie
qu'à un homme, comme l'hab
couvrant les epaules & la poitri

Couronne de Laurier, jointe à la Couronne radiale, & le vaſe en forme de burette. Tous ces attributs excluent entierement l'apotheoſe; on ne les donnoit qu'à des Princes vivants, comme des marques de leur dignité & de leur pouvoir: cela eſt ſi vrai en particulier pour la Couronne de Laurier, que depuis Trajan, dans les Médailles faites pour les Empereurs après leur mort, & qui portent le tître de conſécration, on les repréſente tête nuë & ſans Couronne; ce qui ſe vérifie ſur tout d'*Antonin Pie*, de *Marc Auréle*, de *Verus*, de *Pertinax*, & de *Septime ſevere*: à la verité les Couronnes radiales ſont des marques de Déification; on en voit ſur pluſieurs Médailles d'Auguſte frappées après ſa mort: & Gallien qui a renouvellé par des Médailles les Apotheoſes de ſes Prédeceſſeurs, leur donne à tous des Couronnes radiales ſur la tête, mais il ne donne à aucun des Couronnes de Laurier.

Fauſtine la mere, femme d'Antonin

ſi on veut le lui donner tout entier comme à une autre Cerès : ſon habillement ne tient rien de ceux des Déeſſes, & reſſemble plûtôt à celui de ſon mari ; ajoûtez ce que je viens de dire de la Couronne de Laurier qui eſt auſſi ſur ſa tête. Cette Princeſſe mourut la troiſiéme année du Regne d'Antonin, & par conſequent elle n'auroit pas été placée dans un monument qu'on ſuppoſeroit fait pour l'Apotheoſe d'un Mari, qui lui a ſurvécu près de vingt ans ; nous ne voyons rien d'aprochant ni dans l'Hiſtoire, ni ſur les Médailles ou inſcriptions.

On doit donc conclurre de toutes ces remarques que notre Urne a été faite dans les premieres années du Regne d'Antonin, & que les Médaillons qui y ſont gravez ont rapport à quelque action memorable de ce Prince. Ce n'eſt pas à une action militaire, car il n'y eut point de guerre conſiderable de ſon tems : toute ſon attention fut de gouverner en paix l'Empire & de le rendre floriſſant ; auſſi n'y eut-il jamais d'Empereur plus aimé du Peuple Romain, ni plus reſpecté des Nations Etrangéres. A ſon avénement à

l'Empire on lui donna par un decret du Senat le tître de Pieux, qu'il accepta volontiers, mais à l'egard du tître de Pere de la Patrie, il differa quelque tems de l'accepter, & ce ne fut que dans la ſuite par condeſcendance aux inſtances reiterées du Peuple & du Senat, qu'il conſentit de joindre ce nom à ſes autres tîtres.

Cherchons donc parmi les vertus civiles & les actions politiques d'Antonin, celle qui aura pû fournir le ſujet de nos Médaillons: & certainement ſa religion, ſa pieté envers ſes proches, la regularité de ſes mœurs, ſa débonaireté, ſa clemence, ſon amour pour ſa Patrie & pour ſes Sujets, ſon inclination bien-faiſante, ſes liberalitez, ſes magnificences ont été célébrées & conſacrées à la poſterité par les Medaillons & Médailles frappées de ſon tems. Je ſerois trop long-tems à vous expliquer les divers types, qui ont du raport avec ſes diférentes vertus; mais je ne peux pas m'empêcher de raporter les monumens de ſes ſoins paternels pour Rome & pour tout l'Empire, parce que cette expoſition donne du jour à nos bas reliefs.

Et premierement, pour ce
garde Rome, sur le revers des
les d'Antonin, on voit la Lo
allaite Remus & Romulus,
ce dernier en âge d'homme, o
on y remarque Mars & Rhe
Tout cela se raporte à l'origin
me, comme l'enlevement des
désigne son acroissement, u
Médaille des plus rares a pou
de dans le milieu d'une cour
laurier, ces mots, S. P. Q. R. A
TORI CIVIUM. C'est une c
offerte & dédiée par le Senat
Peuple Romain à l'Empereu
avoir considerablement aug
nombre des Citoyens : cette M
raportée par l'Illustre M. Spa
dans ses Cesars & dans son Tra
Loi d'Ulpien, au tître du Di
l'état des personnes, a été frap
les premieres années du Regn
tonin, aussi-bien que les Mé
de notre Urne, & on peut dire
Monumens sont contemporai

que je viens de citer, que l'Empereur Antonin Pie augmenta le nombre des Citoyens Romains, en communiquant ce precieux tître à quantité de personnes choisies, entre ce qu'il y avoit de plus distingué dans les Provinces : aussi voit-on les noms & les figures de ces Provinces sur plusieurs Médailles d'Antonin, non pas comme sur celles d'Adrien, pour les avoir parcouruës en voyageant, puisqu'Antonin ne sortit point de l'Italie, mais on voit, dis-je, ces Provinces se présentant pour le remercier de la bonté & de la liberalité, qu'il exerçoit envers leurs Habitans, en les faisant Citoyens Romains.

Vous sçavez, Messieurs, combien ce rang étoit précieux, & quelle difficulté les étrangers avoient à l'obtenir, sur tout du tems de la Republique ; il n'en faut point d'autre preuve que la Guerre soutenuë si long-tems à ce sujet contre les Romains, par divers Peuples d'Italie liguez ensemble, & qui ne finit qu'après que les premiers eurent admis la plûpart de ceux-ci à la participation de ce droit : les Empereurs le communiquerent plus facile-

ment qui nous montre un raport ſenſible à ce fait par toutes les circonſtances, que j'ai obſervées dans mon explication.

Au reſte, ce n'eſt pas la ſeule marque de reſpect & d'affection, qui ſoit venuë à notre connoiſſance entre celles, que la Colonie de Lyon a donnée à l'Empereur Antonin Pie. Nous avions déja le Monument qui a été découvert à Fourviere, qui nous aprend les circonſtances d'un Sacrifice ſolemnel, appellé *Taurobole*, fait pour la ſanté de l'Empereur Antonin, & de ſa famille, & pour la proſperité de cette Ville. Ce Monument l'emporte ſur notre Urne par ſa grandeur, par la ſolidité de ſa matiere, qui ſemble lui aſſurer une longue durée, & enfin, par ſon Inſcription nette & liſible; au lieu que l'Urne très-fragile, incapable de réſiſter au moindre choc, ne peut être conſervée que par les ſoins des Curieux; & d'ailleurs n'ayant aucune inſcription, elle ne peut être conſiderée que comme un témoin muet, qu'il faut ménager avec adreſſe pour en tirer quelque inſtruction. Cependant, Meſſieurs, l'Urne a l'avantage de l'an-

tiquité, & celui de nous aprendre quelque chose de plus que le Monument du Taurobole.

ARTICLE CXI.

HISTOIRE DE LA DERNIERE *Révolution de Perse, &c.*

Suite de l'Article XCIX. du mois d'Octobre 1728. pag. 1859.

La Cour endormie sur ses pertes, par l'adroit Myrr-Weis, & peut-être autant par sa propre indolence, & par ses divisions, n'envoya qu'en 1711. des Troupes contre les Rebelles. Leur Chef fut si bien servi, qu'il sembla que cette Armée n'avoit été envoyée dans sa Province, que pour être livrée aux ardeurs du Soleil, aux miseres de la disette, & au fer des Aghvans. La plus grande perte que firent les Perses en cette occasion, fut celle du Général, le Prince Kostrow-Kan, Arménien, & Neveu de Georgi-Kan. Il s'étoit fait Mahométan, pour conserver ses droits sur la Géorgie: mais il étoit dans la résolution d'abjurer le Mahométisme,

& de ſacrifier, s'il le falloit, ſa l
pauté à ſa Religion. Les Miſſi
res n'avoient point de Protecteu
déclaré. Il avoit toûjours avec lu
Capucins, & un Carme, non
Pere Baſile. Il étoit d'ailleurs grai
pitaine, & dans la ſituation pr
des affaires de Perſe, il ne pouvo
remplacé. Ce Prince fut tué en
nant courageuſement ſon Arrier
de. Deux ans après, on envoy
nouvelle Armée contre le Prin
Candahar, & tous les deux ans la
faiſoit de ſemblables tentatives
mettre les Rebelles à la raiſon
toûjours, ou avec perte, ou ſans
tage. Enfin, on ſe laſſa de les ir
ter à grands frais, ſans fruit &
honneur : on n'envoya plus de
pes contre eux. Ils profiterent du
qu'on leur donnoit, pour augn
leur puiſſance, & étendre leur
nation, par des excurſions ſur le
vinces voiſines, que Myrr-Weis
à demi ſubjuguées, quand il m
en 1717.

Ses Enfans étant trop jeunes
gouverner, on choiſit pour lui
der ſon frere, pere du *Sultan* A

qui regne présentement en Perse. Ce nouveau Chef, beaucoup plus modéré que son Prédecesseur, ne songeoit qu'à faire une Paix avantageuse avec les Perses. C'étoit le sentiment des meilleures têtes de la Nation; &, comme on ne pouvoit prévoir que la Cour d'Ispahan tomberoit dans la létargie, où on la vit languir plus que jamais, c'étoit aussi le meilleur parti qu'on pût prendre. Mais le Peuple insolent, quand il a de l'avantage, & les gens de Guerre accoutumez au pillage, ne purent s'accommoder de ces conseils moderez, & pleins de prudence. *Magmud*, fils *de Myrr-Weis*, jeune homme d'environ dix-huit ans, nourri au milieu du tumulte des Armes, prit une résolution barbare, conforme à son éducation, & digne de sa férocité naturelle. Il coupe la tête à son Oncle, vôle aussi-tôt sur le haut d'une Tour, où l'on avoit placé des Tambours, pour convoquer le Peuple, & sonne l'alarme. Il est reconnu Chef de la Nation, & prenant une conduite directement opposée à celle de son Prédécesseur, il ne songe qu'à fortifier son Parti, pour augmenter ses Conquêtes. Il y a dans

le voiſinage de Candahar, une Province appellée Haraſaï, habitée par des Aghvans de la Secte des Rafi, ou des Perſes, au lieu que ceux de Candahar ſuivoient celle des Sunni, ou des Turcs. Magmud fit tant, & par ſes ſollicitations, & par la force de ſes Armes, qu'il les attira à ſon Parti. Par cette jonction devenu formidable, il donna de nouvelles allarmes à la Cour de Perſe. Elle engage par adreſſe Sephikuli-Kan, à ſe charger de châtier les Rebelles, en déferant le commandement de l'Armée à ſon fils, incapable d'une telle expédition. A la premiere occaſion les deux Chefs périſſent miſérablement; le fils par ſa témerité, le pere en voulant réparer la faute du jeune indiſcret.

Luft Ali-Kan, beau-frere du premier Miniſtre, eut ordre de vanger le nouvel affront que l'on venoit de recevoir. Sous ce Général les Aghvans furent battus pour la premiere fois. Mais enfin, & le Miniſtre & ſon beau-frere ſuccomberent ſous les perfides intrigues des Eunuques, & des autres ennemis qu'ils avoient à la Cour. Car ceux qui y étoient en crédit & en pla-

ce, sembloient, de concert avec les Aghvans, avoir conspiré la perte de l'Etat; & certainement ils y ont autant contribué par leurs cabales, que ces fiers Conquérans par leurs exploits. Ces intrigues sont détaillées fort au long par l'Auteur.

Tout concouroit à hâter la désolation de la Perse. Les Lesgiens, Peuples voisins du Mont Caucase, se répandirent dans la Province de Szirvan & dans quelques autres, & les ravagerent. Dans le même tems la Ville de Tauris fut renversée par un tremblement de Terre, qui fit périr quatre-vingt mille personnes. Abatus par ces malheurs, le Roi & la Cour tomberent dans un découragement, & une inaction qui releverent les espérances de Myrr-Magmud.

Il se tint enfermé dans Candahar, toute l'année 1721, pour se préparer. Mais voyant que la Cour ne prenoit aucunes mesures, que les Provinces alloient devenir la proye de quiconque voudroit les envahir : il reprit ses premiers projets, & marcha du côté de la Ville de Kirman, devant laquelle il arriva au mois de Janvier 1722. Ce

n'étoit pas un Tamerlan ,
d'une Armée innombrable :
que quarante mille Cavaliers
fanterie , & soixante mille C
pour porter le Bagage. La B
lui fut renduë par les Guébres ,
res. La Haute-Ville se défe
bien : & , comme les Aghva
qu'ils ne peuvent emporter
au premier assaut , se rebut
tôt , leur Général , après av
beaucoup de monde , & s'être
donné par quatorze mille d
qui reprirent le chemin de Ca
marcha vers Ispahan , après a
vagé les environs de Kirman.
saisit la Cour & la Ville , on
à la hâte ce qu'on peut avoir d
pes , on s'avance jusqu'à Gi
gros Bourg , à quatre lieuës d'I
Machmet Wali , & le premier
partageoient le commandem
l'Armée. Mizra-Resthom-Ka
du Prince de Géorgie , étoit à
de 400. Géorgiens , & de l'éli
Garde du Roi. Ali-Merdam-K
possédoit plusieurs Principaut
ditaires en Perse , & que la voi
que appelloit au commandem

néral de l'Armée, avoit avec lui 500. vieux Soldats de ſes Troupes. On étoit convenu que ces deux Officiers commenceroient l'attaque par les aîles, chacun de ſon côté; que Machmet à la tête de 3000. Arabes de ſes Troupes prendroit l'Ennemi en queuë, & tâcheroit de ſurprendre le Camp, & que l'Athemat-Doulet l'attaqueroit de front. Les trois premiers firent très-bien leur devoir; Machmet enleva le Tréſor de Myrr-Magmud; tout étoit en déſordre dans l'Armée Aghvane, le Chef ſongeoit à s'enfuir, lorſque le Premier Miniſtre jaloux de la gloire de ſon Collégue, lâcha pied, & tourna le dos. Magmud demeura maître du Champ de Bataille, & du Camp Ennemi, où avec vingt-cinq piéces de Canon, il trouva des richeſſes qui le dédommagerent bien de la perte de ſon Tréſor. L'Armée du Roi n'y perdit que deux mille hommes, & les Aghvans à peu près autant. Cette Bataille ſe donna le 8. de Mars. Les Rebelles effrayez de ſe voir ſi avant dans le Pays Ennemi, où ils auroient infalliblement trouvé la mort, ne penſoient qu'à ſe retirer promptement à Kirman, lorſ-

que Machmet leur envoya offrir la Souveraineté de Candahar, absoluë, & sans dépendance des Rois de Perse, & une gresse somme dont on conviendroit, s'ils vouloient bien ne pas périr, & retourner tranquillement dans leur Pays. A ces propositions les Aghvans reprennent cœur; Magmud demande de plus la Province d'Harasaï, & la fille du Roi en mariage. On accorde le premier article, on refuse le second. Ce n'étoit de part & d'autre, que démarches insensées. Les Aghvans devoient être anéantis sans ressource, enfermez comme ils étoient dans le cœur du Royaume; & les Perses ont bien mérité les maux qui les ont accablez. Ils abandonnerent Farabat, Maison de plaisance du Roi, à une petite lieuë d'Ispahan, entourée de murailles très-hautes & très-fortes, & défenduë par du Canon. Les Aghvans s'en emparerent le 19. de Mars; & le lendemain, du Bourg de Zulpha dans le voisinage. Ils se logerent dans ces deux Places, & y établirent leur Camp. Le 21, premier jour de l'année en Perse, Magmud fit donner à Ispa-

han un assaut, qui fut plûtôt un jeu qu'une attaque sérieuse.

Le 23. de Mars, qui étoit un Lundi, Magmud fit attaquer le Pont de Chiras, l'un des quatre qui sont sur le Senderou, vis-à-vis d'Ispahan, la Riviere étant entre l'Armée Ennemie & la Ville, à un quart de lieuë. Les Aghvans eurent du désavantage. Mais au commencement de Mai, ils s'emparent du Pont d'Abusabat, le plus Occidental des quatre. Comme leur Chef sentoit bien qu'il ne pouvoit par un Siége forcer la Ville à se rendre, il résolut de la prendre par famine. Elle fut donc environnée de tous côtez; & peu à peu, durant l'espace de cinq ou six mois que dura le blocus, elle fut réduite par la disette des vivres, à de telles extrémitez, qu'on y vit se renouveller tout ce que l'Histoire raconte de plus afreux en ce genre; jusques-là, qu'il y eut des meres qui mangerent leurs propres enfans, & qu'il y périt un million vingt mille hommes, sans compter ceux que le fer avoit moissonnez. Durant toute cette Guerre, il ne s'est fait aucune action considérable, ni qui fut capable, à beau-

coup prés, où séparément, ou jointe avec les autres, de réduire un Royaume aussi vaste & aussi puissant que la Perse. Ce n'est ni à leurs forces, ni à leur habileté, ni à leur valeur, que les Aghvans sont redevables de leur Conquête. Et c'est à leur propre lâcheté, à leurs jalousies, à leurs haînes mutuelles, à leurs perfidies, à leurs trahisons; à la stupide indolence du Roi, que durant tout ce tems on n'a pû tirer une seule fois de son Haram, que les Perses ont succombé. Ils ont mérité tous les désastres qu'ils ont éprouvez, & la perte de leur Empire; & les Aghvans étoient indignes de les remplacer. De part & d'autre, trahisons, perfidies, noirs forfaits, égale indignité. C'étoit comme au Siége de Troye.

Seditione, dolis, scelere, atque libidine, & irâ
.........intra muros pugnatur & extra (1).

Enfin, le jour fatal à l'Empire des Sophi arriva. Deux jours auparavant, & le 21. d'Octobre Scha-Hussein sortir enfin de son Haram, pour faire un

(1) Horat. Lib I. Epist. II.

personnage digne de lui, & la faim seule l'en chassa. Il se couvre d'un habit de deüil, parcourt à pied les principales ruës d'Ispaham, se lamentant comme une femme, & déplorant son malheur, & celui de son Peuple. Le lendemain il envoya des Plénipotentiaires au Camp, pour conclure le Traité, qui fut signé le même jour. Il avoit plus d'empressement de renoncer au Sceptre, que Maghmud n'en faisoit paroître de s'en charger. Le 23. jour de Novembre 1722. (Lisez d'Octobre) Epoque fameuse à jamais pour la Perse, le Roi alla lâchement offrir à l'Usurpateur un Trône, qu'il avoit indignement occupé durant 28. ans. Dans la suite de *l'Histoire*, on raconte les mesures de défiance, de sagesse, de précaution, de cruauté, que prit le nouveau Sultan Myrr-Magmud, pour étendre & pour affermir sa domination; les inquiétudes que lui donna, & les pertes que lui causa le Prince Thamas, troisiéme fils du Roi dépoüillé: les démêlez qu'il eut avec Aman-Ulla, l'un des principaux Chefs des Aghvans, qui, comme lui, avoit épousé une fille de Scha-Hussein; le mas-

peupla.

Quelques mauvais ſuccès q
va Magmud, le rendirent
farouche, ſoupçonneux, &
hypocondriaque : l'évaſion de
Sephi, fils-aîné de Scha-Huſ
jetta dans des excès de fure
acheverent de troubler ſa raiſ
fin, le maſſacre qu'il fit des Pr
Sang, au nombre de plus de
7. de Janvier 1725, le rendit
ble à un Oreſte agité des Fu
Bras vengeur du Tout-Puiſſan
ſantit ſur lui, pour punir ſes
ſon corps tomba dans une
pourriture; & il ſe vit rédu
ce que la douleur a de plus

ne, rendit à Magmud le traitement que son Pere en avoit reçu; c'est-à-dire, qu'il lui fit couper la tête, & termina ainsi une vie depuis long-tems odieuse à tout le monde, & desormais inutile à sa Nation. Ce Barbare avoit regné deux ans & demi, & n'avoit guéres que vingt-six ans quand il fut tué. Ceux qui aiment les portraits dans l'Histoire, trouveront ici celui de Myrr-Magmud, formé de tous ses traits, & chargé de tous ses attributs.

Aszraff, qui lui a succédé, est un Prince beaucoup plus modéré & plus politique, que ce Fondateur de la nouvelle Monarchie des Perses. De la prison, où Magmud le tenoit enfermé depuis qu'il étoit maître d'Ispahan, il fut porté sur le Trône le 22. d'Avril 1725. Il en a fort bien usé à l'égard de Scha-Hussèin, dont il a épousé une fille, après avoir répudié sa femme. Il fit même mine de vouloir lui remettre le Sceptre. Mais Scha-hussèin indigne de le porter, incapable de le conserver, n'étoit pas disposé à le reprendre; & Aszraff l'étoit aussi peu à le lui céder.

Durant ces troubles qui agitoient

Nous mimes un Micrométre à une Lunette de huit pieds, & immediatement au lever du Soleil, son diamétre fut adapté entre le trait fixe, tracé à la pointe du diamant sur le verre plan du Micrométre, & entre la soye mobile du curseur, ensorte que ce diametre étoit divisé en 12. doigts à l'ordinaire. Comme sur le disque du Soleil il y avoit beaucoup de taches, ainsi qu'on le verra dans la figure suivante, on pointa la Lunette de 18. pieds à 2. verres convexes au Soleil, & le P. *du Chatelard* observa l'arrivée de la Lune à chacune des taches & en marqua le tems, comme on le verra ci-après. Pour moi, je me mis à la Lunette de huit pieds, au foyer de laquelle étoit le Micrométre. Le Ciel a été fort serein & sans aucun vent pendant l'observation; ainsi elle a été faite commodément & avec silence, aucun importun ne nous ayant détourné.

Quoique l'Eclipse n'ait été que de six doigts, la lumiere du Soleil ne laissa pas d'être fort affoiblie, on n'a pourtant point vû ni Mercure, ni Venus, beaucoup moins aucune Etoile. Au lever du Soleil la vapeur rendoit son

diametre mal déterminé, elle nous annonçoit le vent de N. O. qui ſe leva après l'Eclipſe.

Phaſes de l'Eclipſe.

Tems vrai.		
à 6.h	29′ 42″	commencement de l'éclipſe aux deux Lunettes.
	35. 22.	1. doigt. Eclipſe.
	40. 26.	2. doigt.
	46. 47.	3. doigt.
	53. 24.	4. la tache T. au fil du 4. doigt.
7.	2. 27.	5. doigt, la Lune s'eſt toûjours éloignée depuis de cette tache.
	9. 0.	5. doigt & demi.
Tems vrai.		
à 7.h	11′ 4″	6. doigt, qui eſt la plus grande Obſcuration à peu près.
7.	18. 48.	les Cornes perpendiculaires à l'Horizon, plus grande obſcuration.
	24. 8,	5. doigt & demi.

	35.'25."4.	doigt & un tiers.
	46. 48. 4.	doigt.
	54. 36. 3.	doigt.
8.	51. 37. 2.	doigt.
8.	6. 57. 1.	doigt.
	12. 52.	Fin de l'Eclipse par la Lunette de 8. pieds.
	12. 58.	Fin de l'Eclipse par la Lunette de 18. pieds.

à 8.^{h}.	3' 47".	La plus grande des taches de lamas le plus voisin du bord inferieur du Soleil a été découverte.
8.^{h}.	12. 58.	Fin de l'Eclipse ci-dessus.
6.	29. 42.	Commencement.

1. 43. 16. Durée de l'Eclipse.

0. 51. 38. Demi durée, laquelle ajoutée au commencement, donne le milieu de cette Eclipse à 7.^{h}. 21' 20" à 3' 28" près du tems de la plus grande obscuration. Peu de tems après l'Eclipse finie, le Soleil est entré dans des nuages, & il s'est levé un vent de Nord.

Oueſt, qui a ſi fort fraîchi, que dès les cinq heures du ſoir, il étoit très-frais.

Phaſes pour déterminer le tems de l'arrivée du diſque de la Lune aux taches du Soleil. Occultation des taches par la Lune.

Occultation. *Voyez la Figure.*

Taches.	Tems vray		
A	6h	52′	47″
B		56	39
C		57	37
DD		59	15
E	7	1	7
F		13	25
G		14	12
H		15	32
J		17	4

Emerſion des Taches.

Taches	Tems vray		
A	7h	37′	12″
B		38	42
C		40	12
DD		43	12
EF		44	32
GH		45	42

R		47	49
I		53	4
L	8	2	12

Occultation

Taches	tems vray		
Kk	7h	17′	44″
L		23	21
M		24	24
N		25	34
O		26	52
P		28	54

Emersion des Taches

Taches	Tems vray		
N	8h	3′	22″
S		5	24
O		6	7
Pt		6	57

L'Eclipse à commencé au point *C* & fini au point *F* du Disque du Soleil.

Depuis long-tems on n'avoit vû tant d'amas de tâches sur le Disque du Soleil. Si quelque Astronome à observé quelques-unes de tâches ci-dessus citées, il pourra en tirer la difference en longitude en observant ce qui est prescrit pour cette sorte de comparaison, pour laquelle il est bon d'avertir que

la Latitude de l'obſervation de Toulon eſt 43ᵈ 6′ 55″, ou ſi on veut un compte rond, 43ᵈ 7′, comme il a été vérifié par un très-grand nombre d'obſervations.

Les Ehpémerides de Boulogne donnent à 6′ près dont elles tardent le commencement, le milieu & la fin de cette Eclipſe; ce qui fait voir la bonté des Tables de Monſieur *Caſſini* dont M. *Manfredy* s'eſt ſervi, on ne ſçauroit trop loüer l'exactitude & l'habileté avec leſquelles il a tracé les figures de l'obſcuration de la Terre pendant les Eclipſes du Soleil, qu'on voit dans les planches qui accompagnent ces Ephémerides, qui font beaucoup d'honneur aux Aſtronomes qui y ont travaillé.

II. *Obſervation de la Conjonction Ecliptique de Venus avec la Lune, arrivée à Toulon le* 18. *Septembre* 1727. *En plein jour.*

La Lune étant encore voiſine du Soleil, puiſqu'elle n'étoit que dans ſon 4ᵉ. jour, nous n'avons pû la diſtinguer dans le Ciel qu'à midi 20′. Venus ne

paroissoit plus vers le bord obscur de la Lune, derriere laquelle elle étoit déja cachée, quoique, selon quelques Ephémerides, elle eût dû paroître encore plusieurs minutes. Si on avoit pû placer dans l'observatoire une Machine parallactique, comme je le pratiquois à Marseille, j'aurois vû cette Immersion de Venus. Nous ne devons l'Immersion qu'aux yeux perçans de mon compagnon.

Tems vrai

à 0^h 55′ 46″ Venus commence à sortir du bord éclairé de la Lune à 30^d. loin du bord Superieur.

55′ 50″ ♀ à moitié sortie.

55′ 55″ ♀ tout à fait sortie du bord éclairé de la Lune & dans la même seconde par la Lunette de 18. pieds & par celle de 3. pieds. toutes deux à deux verres convexes.

Pendant les 9″ que ♀ employe à sortir, elle paroissoit être sur le bord éclairé de la Lune; ce qu'on sçait être une illusion des yeux, dans lesquels la réfraction peint ce qui est éclairé du Disque de la Lune, au delà de la grandeur réelle de son diamétre; ce qui, ce me semble, devroit être corrigé par les Lunettes.

Novembre 1728.

Nous avons posé exactement le quart de cercle dans le méridien & attendu le passage de ces deux Planetes par le meridien, en attendant je suivois toûjours Venus avec la Lunette de 3. pieds.

Tems vrai

à 2^h 39′ 43″ le milieu du Disque de ♀ au méridien.

hauteur apparente de Venus. 28^d 5′ 0″

2^h 41′ 30″ le Bord éclairé de la Lune au méridien.

hauteur apparente du Bord Superieur 27 43 30

1. 47. difference d'ascension droite dont la Lune est plus Occidentale.

Le Bord Boréal de la Lune plus bas que Venus de 0^d 21′ 30″

Réflexions sur cette Observation.

Il paroît que quelques Ephémerides n'ont pas donné avec assez de précision l'Occultation & l'Emersion de Venus. On pourra s'en convaincre sans que

j'en donne ici le détail, par les tems qu'on vient de donner; tant les mouvement de la Lune sont inéguliers dans le premier & dernier quartier, on pourroit rejetter ces Erreurs sur la variation de la Parallaxe de la Lune. Je m'étendrai un peu plus sur les erreurs qui resultent des passages de Venus & de la ☾; par le méridien celui de Venus est exact, il n'a devancé le calcul que de 3″ de tems.

Le passage du centre de la Lune devoit arriver à | 2h 44′ 0″

le Bord éclairé à passé à.	2	41	30
la difference est de.		2	30
du demi diamétre au moins de.		1	0
à la quelle ajoûtant le tems du passage le calcul tardé donc au moins de.		3	30

Mais on n'a pû prendre le passage, du Bord obscur, qu'on ne pouvoit distinguer du Ciel. N'ayant point d'égard à la Réfraction à cause que la hauteur de ces deux planettes ne differoit pas beaucoup. Leur différence de déclinaison est de 0h 21′ 30″

donc le Bord Boréal de la Lune est plus austral que Venus à quoi les calculs

par les Tables ne s'accordent pas.

La Lune & Venus par le calcul devoient être dans le même horaire à 0 50′ & cependant le Bord éclairé & Venus s'y sont trouvé à 0° 56′ & le centre de la Lune ne peut y avoir passé qu'une minute plus tard.

Cependant comme les erreurs, qui resultent tant dans les mouvemens en Longitude, que dans les mouvemens en Latitude, & en déclinaison, ne vont qu'à quelques minutes, on peut rejetter principalement l'erreur sur la diversité des parallaxes de la Lune, qui ne sont pas encore bien connuës. La demi ouverture du grand cercle étant de .... 0^d 34′ 30″ & Venus étant encore dans la Lunette à un des fils obliques, quand le bord éclairé de la Lune étoit au méridien, & le Bord Supérieur au Paralléle, il suit que pour lors Venus n'étoit éloignée du bord Supérieur de la Lune que de 34′ de degré au plus.

Dans l'observation que je fis de l'Eclipse de Venus par la Lune le 5. Mars 1720, cinq jours avant mon départ pour la Loüisiane à —— 9 10′ 50″ du matin; le Bord éclairé de la Lune

étant au méridien, la hauteur apparente du Bord Supérieur fut de 27ᵈ 59′ 30″
Aujourd'hui elle a été de 27 43 30

La différence est seulement de 0 16 0

Donc la Lune est plus méridionale dans cette conjonction à 9ʰ 13′ 36″
Venus le 5. Mars arriva au méridien & sa hauteur apparente fut de 26ᵈ 6′ 0″

Celle d'aujourd'hui est moindre seulement d'une minute, mais ces deux Planettes étoient pour lors dans Aquarius & la Longitude de Venus étoit 2ᵈ 36′ & Venus fut totalement éclipsée à 11ʰ 21′ 22″

Les Nuages empêcherent d'observer son Emersion. On pourra voir le détail de cette observation à la Tête du Journal du Voyage de la Loüisiane qui sera bien-tôt publié.

Le 31ᵉ. Decembre 1720. soir, Venus commence à sortir au milieu du Bord éclairé de la Lune à 4ʰ 57′ 49″
Venus fut tout à fait sortie à 4 58 49

de ſorte qu'elle reſte une minute à ſortir. Aujourd'hui nous n'avons trouvé que 9″ ce que le grand jour peut avoir cauſé. Au lieu que le 31. Decembre 1720. le Soleil étoit couché. La hauteur méridienne apparente de Venus fut le 31. Decembre de 27^d 45′ 30″ & ſon lieu étoit 11^d 11′ 11″ d'Aquarius.

La Contagion dont nous étions pour lors affligez m'empêcha de communiquer cette obſervation. Un vent violent & froid du Nord Oüeſt m'avoit empêché d'obſerver l'Immerſion de Venus.

III *Obſervation des Satellites de Jupiter en* 1727.

	Tems vrai		
Le 30. Juin Immerſion du 3^e Satellite Matin	2^h	9′	20″
Douteuſe à cauſe de la Brume.			
Le 6. Août matin, Immerſion du 1^r. Satellite à	2	54	6
Le 9. Septembre ſoir, Immerſion du 2^e. Satellite à	11	44	21
Le 17. Septembre ſoir, Immerſion du 3^e. Satellite à	10	26	11
Le 18. Septembre matin Emerſion du			

3^{e}. Satellite à 12^{h} 17′ 52″

Le 21. Séptembre Immersion du 1^{r}. Satellite matin, à 3 26 20

Le Ciel jusqu'à présent n'a pas été favorable pour en observer un plus grand nombre, ce que je desirois sur tout pour les Eclipses du 2^{e}. Satellite, dont le mouvement n'est pas encore bien réglé. Je profiterai de toutes les occasions qui pourront se présenter dans la suite.

IV. *Observation pour le Solstice.*

Le 21. Juin 1727. hauteur méridienne apparente du Bord Supérieur du Soleil. 70^{d} 38′ 20″

Le 22. Juin hauteur méridienne apparente du Bord Sup^{r}. 70 38 20

Le 23. Juin hauteur meridienne apparente du Bord Sup^{r}. 7 38 0

On s'est servi d'une loupe forte pour distinguer les secondes sur le Limbe du quart de cercle.

Le 21^{e}. le vent étant fort frais au N. O. la hauteur méridienne a été plus grande de 10″. Le 22. Juin le vent étant foible au S. O. la hauteur méridienne a été la même, aussi devoit elle

être plus grande, le Soleil étant plus voiſin du Solſtice qu'hier; mais cette hauteur méridienne a été plus grande de 10″ que je ne l'avois trouvée en 1724. & 1725. tout cela doit, ce me ſemble, s'attribuer au plus ou moins de réfraction qui provient de la diverſe conſtitution de l'air, comme j'ai tâché de le prouver dans le *Traité de la Variation des Réfractions*, que Mariette vient d'imprimer.

Il y a eu cette année bien des Taches ſur le Soleil que j'ai obſervées, ainſi que pluſieurs autres Phénoménes Aſtronomiques. Mais comme ils ne ſont pas utiles pour la correſpondance, je ne les mettrai pas ici. Le quatriéme d'Octobre 1727. A Toulon.

ARTICLE CXIII.

HISTOIRE DE LA VILLE & des Seigneurs de Coucy; avec des Notes ou Dissertations, & les pieces justificatives. Par Dom Toussaints Du Plessis, Benedictin de la Congrégation de Saint Maur. A Paris, chez François Babuty, in 4°. pagg. 113. & 225.

L'Auteur nous assure dans la Préface, que soit qu'il s'agisse d'instruire ou de plaire & d'amuser, l'Histoire particuliere l'emporte, même de beaucoup, sur l'Histoire générale; c'est qu'il écrit une Histoire particuliere; or cette Histoire est celle de la Ville de *Coucy*. Sans doute, les personnes, qui ont intérêt de connoître parfaitement un homme, les circonstances d'un fait, une Ville, un Pays, s'instruiront mieux dans une Histoire particuliere; Elle entre dans de plus grands détails. Mais la varieté des événemens considerables, qui s'offrent rapidement à l'esprit dans l'Histoire générale, ne vaut-elle pas bien, pour la plûpart des Cu-

rieux, les détails minces & alembiquez d'une Hiſtoire particuliere ? Quand on a vû dans la Carte d'une Province les principales Rivieres, les Villes principales, & leur ſituation, ordinairement le reſte intéreſſe aſſez peu ; bientôt il ennuye. Au contraire, on parcourt avec plaiſir toute une Mappemonde, tout un Globe terreſtre ; on aime à voir ſucceſſivement & en peu de tems tous les endroits remarquables de l'Univers ; on porte ſes regards de l'Orient à l'Occident, d'un pole à l'autre, ſans ennui. La Carte d'une Province eſt, ce ſemble, l'Hiſtoire particuliere ; & la Mappemonde, l'Hiſtoire générale. Peut-être aura-t'on peine à ſe perſuader que l'Hiſtoire de France & l'Hiſtoire Romaine ſoient moins inſtructives & moins agreables de beaucoup, que l'Hiſtoire de la Ville de Coucy ; quoique le ſtile de celle-ci ſoit fort net, & qu'elle ſoit pleine de recherches ſçavantes, exactes & curieuſes.

L'Ouvrage contient trois Parties. La premiere, eſt le corps de l'Hiſtoire. La ſeconde comprend des Diſſertations ou des Notes ſur divers endroits de

l'extrémité de la Ville est un C
près du Château l'on voit un
célébre, de 172. pieds de haut
de 305. pieds de circonférence
tuation de la Ville est des plus l
ses. Elle s'éleve sur la cime d'un
tagne, & elle est environnée de
murailles de pierre de taille
quées de bonnes tours. Elle
pied de ses remparts un vignob
le céde à peine aux meilleurs d
gogne & de Champagne; & la
après avoir découvert des Val
versifiées par des eaux, des p
des bois, va se terminer au mi
des Côteaux, & dans des Vill
gnées de six lieuës au couchan
Les Habitans de cet heureux

maine. La Ville a ſon Gouverneur particulier & un Baillage Royal. La coûtume de ce Baillage a lieu dans l'étenduë de trente-huit Villes, Bourgs, ou Villages voiſins, ſelon le texte de l'Hiſtoire ; dans l'étenduë de cent onze, tant Villes que Bourgs ou Villages, ſelon les notes.

On auroit beau donner des accroiſſemens aux avantages de Coucy ; cette Ville devra toûjours beaucoup de ſa ſplendeur à celle de ſes Seigneurs. On en compte depuis l'an 1059. juſques à l'an 1400, qu'elle paſſa dans la Maiſon d'Orleans, douze ou treize; ſçavoir, un Alberic ou deux, Enguerrand I. Thomas de Marle, Enguerrand II. Raoul I. Enguerrand III. Raoul II. Enguerrand IV. Enguerrand V. Guillaume. Enguerrand VI. Enguerrand VII.

Au commencement du dixiéme Siécle, *Hervé*, Archevêque de Reims fit bâtir une Fortereſſe à *Coucy*, dans un tems, où les factions du Royaume & les courſes des Barbares rendoient ces ſortes de précautions néceſſaires. Apparemment cette Fortereſſe donna naiſſance à la Ville. Mais comme les

Seigneurs de ce tems-là s'enrichissoient assez libéralement des biens de l'Eglise, & qu'ils révéroient néanmoins ses Fondres ; la Ville se vit tantôt sous une Puissance Ecclésiastique, tantôt en des mains Séculieres. Enfin, l'on trouve en 1059. un Alberic, Seigneur de Coucy. Ce Seigneur semble être la tige de la premiere race des Seigneurs, sur lesquels roule principalement cette Histoire. Il fut Fondateur de l'Abbaye de Nogent sous-Coucy. Il paroit qu'Alberic eut pour petit-fils Enguerrand I. dont la posterité s'éleva si haut, qu'elle eut des prétentions sur l'Autriche ; & si l'on en croit quelques Auteurs, elle pensa se voir assise sur le Trône même de ses Rois.

Enguerrand fut Seigneur de la Fere, de Coucy, de Boves, qui étoit alors une Place forte & presque imprenable, & Comte d'Amiens. Il épousa d'abord *Ade* heritiere de Marle. Après la mort d'*Ade* de Marle, une aveugle passion lui fit épouser *Sybille*, épouse legitime de *Godefroy*, Comte de Namur, du vivant même de Godefroy. Dans un tems où les Seigneurs particuliers se faisoient impunément

la Guerre, Godefroy & Enguerrand armerent l'un contre l'autre, l'un pour venger ſon honneur, l'autre pour demeurer en poſſeſſion, ravages, incendies, meurtres, rien ne fut épargné; la potence étoit de part & d'autre le plus doux ſupplice; & après uneGuerre ſanglante, Enguerrand fut vainqueur. Enfin, il eſſaya d'effacer cette tache par les grands biens, dont il enrichit l'Abbaye de Saint Vincent de Laon, le Chapitre de Saint Acheul, près d'Amiens, & l'Abbaye de S. Fuſſien.

Enguerrand mourut en 1116. A ſa mort Thomas de Marle herita de la Comté d'Amiens & des Terres de Boves & de Coucy. Ce Seigneur, parent de Baudoüin, Comte de Hainaut, s'étoit ſignalé vers la fin du onziéme Siécle dans la Conquête de Jeruſalem. Mais de retour en France, il s'accoutuma tellement au meurtre & au brigandage, que toute la Province gemiſſoit ſous ſa Tyrannie. Mécontent d'Enguerrand I. ſon pere, il porta le fer & le feu dans ſes Terres; & vengea le Ciel en quelque ſorte des deſordres d'un pere criminel. Toûjours ennemi déclaré des gens d'Egliſe, & rebelle à

son Prince, il força l'Eglise à le fraper de ses foudres, & le Roi Loüis le Gros à le priver & les siens à perpetuité du Domaine d'Amiens. Il recouvra cependant & la communion de l'Eglise & les bonnes graces de son Prince. Mais coupable enfin d'un nouveau meurtre & d'une nouvelle perfidie, il vit le Roi même venir à la tête de ses Troupes pour l'assiéger dans son Château de Coucy. Vainement il dresse des embuches à une partie de l'Armée; c'est-là que Dieu l'attendoit. Il y fut frapé d'un coup mortel; & dans le tems qu'il levoit la tête pour recevoir le Corps de Jesus-Christ, il tomba dans une convulsion, & expira en tournant la tête de l'autre côté.

Son fils Enguerrand II. devint en 1130. Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fere, &c. Le Roi l'assiégea dans la Fere sans pouvoir forcer la Place. On fit la Paix; & le Sceau de la Paix fut le Mariage d'Enguerrand avec une parente du Roi. Par ce Mariage la Maison de Coucy se vit alliée à la Maison de France. Enguerrand fit autant de bien à l'Eglise, que son pere lui avoit fait de mal. Sa pieté érigea une

Chapelle ſur le Tombeau de ſon pere, où il fonda une Meſſe pour les Morts.

Raoul I. ſon fils épouſa en premieres Nôces Agnès fille de Baudoüin, Comte de Hainaut ; en ſecondes Nôces *Alix*, Princeſſe du Sang, propre ſœur de Robert II. Comte de Dreux, petit-fils du Roi Loüis le Gros, & devint Gendre d'un fils de France. Mais il eut un fils aîné, qui donna plus d'éclat encore à ſon nom.

Ce fils fut Enguerrand III. qui mérita le ſurnom de Grand, par les grandes qualitez qui brilloient en lui, par le grand rôle qu'il joua ſur le Theâtre du Monde, & par les grandes alliances qu'il fit entrer dans ſa Famille. Heritier de l'humeur guerriere & de la bravoure de Thomas de Marle ſon Biſayeul, il embellit, il fortifia ſes Places & ſe fit de ſon Domicile une eſpece de petite Souveraineté. Il épouſa en ſecondes Nôces *Mahaut*, fille de Henry, Duc de Saxe, ſœur de l'Empereur Othon IV, petite-fille de Henry II. Roi d'Angleterre. Sa troiſiéme femme, *Marie*, fille de Jean, Seigneur de Mont-Mirel, apporta pour ſa dot la Terre

de Condé en Brie, & fit passer ensuite dans la Maison d'Enguerrand les Seigneuries de Mont-Mirel, d'Oisi, de Creve-cœur, avec la Vicomté de Meaux & la Châtellenie de Cambray. Ce riche Seigneur se signala dans l'Armée de Philippe Auguste, à la fameuse Bataille du Pont de Bouvines, le 27. de Juillet 1214. Mais l'éclat qui l'environnoit, l'éblouït, jusques à lui faire porter la désolation dans toutes les Terres qui appartenoient à l'Eglise de Laon. L'Eglise de Reims, Mere de celle de Laon, fit éclater sa douleur. Elle exposa à nud sur le pavé toutes les Chasses des Saints; on les joncha d'épines au lieu de fleurs. Le Pape Honorius III. marqua son indignation. Le coupable se vit bien-tôt en but aux excommunications lancées de toutes parts, jusques à ce qu'un juste repentir les fit cesser. Quelques années après, en 1228, il eut le malheur d'entrer dans la Ligue des Conjurez, & de lever l'étendart contre son Prince, Saint Loüis. On prétend même qu'il s'étoit déja fait faire une Couronne, & que revétu des Ornemens de la Royauté, il faisoit le Roi par avance avec ses

Confidens. La sagesse de la Reine Blanche dissipa la conjuration. Enguerrand s'en tint à son cri de guerre,

Je ne suis Roi ni Prince aussi;
Je suis le Sire de Coucy.

Sa mort ne fut pas digne d'un homme qui avoit porté ses vûës jusques au Trône. Comme il passoit à gué une petite riviere, vers l'an 1242, son cheval, qui broncha, le renversa. Dans sa chute, il tomba sur la pointe de son épée détachée du fourreau, & se perça lui-même.

Raoul II. & Enguerrand IV. ses fils lui succederent l'un après l'autre. Raoul II. n'est guére connu dans l'Histoire, que par l'action qui termina sa vie. Quand Saint Loüis passa la Mer pour aller combattre les Infidéles, l'an 1250, à la Bataille de la Massoure, Raoul fut tué auprès de Robert, Comte d'Artois, frere de Saint Loüis, après avoir fait pour soûtenir & sauver ce Prince emporté trop loin par sa bravoure, des actions héroïques.

On dit, que dans ce tems-là un Chevalier, & pour parler comme Fauchet,

Un moult, gentil, gaillard, & preux Chevalier en armes, qui s'appelloit Regnault de Coucy, se voyant blessé mortellement au-delà des Mers, pria son Ecuyer d'apporter son cœur en France à Madame de Fajel; que le Seigneur de Fajel, qui surprit le présent rare, au moment qu'on alloit l'offrir, en fit faire un ragout délicieux; que la Dame enfin, sçachant la nature du mets tendre & extraordinaire qu'on venoit de lui servir, aima mieux voir finir lentement ses jours, que de prendre d'autres nourritures. Ce fait n'est pas dans le corps de l'Histoire. Aussi seroit-il mieux placé dans un Roman, ce semble, que dans une Histoire.

Quoiqu'il en soit, Enguerrand IV. frere de Raoul II. eut la succession de Coucy. Ce Seigneur, heritier de la cruauté de Thomas de Marle, ayant fait pendre de son autorité, & sans forme de procès, trois jeunes Gentilshommes Flamans, que ses Gardes avoient surpris, chassant sur ses Terres, fut condamné par une autorité superieure à payer vingt-deux mille livres; douze mille furent employées au profit des Chrétiens d'Outremer; le

reste servit à fonder l'Hôtel-Dieu de Pontoise, à bâtir les Ecoles & le Dortoir des Jacobins, & l'Eglise des Cordeliers de Paris. Enfin, Enguerrand IV, après avoir reparé par ses largesses les excès de sa conduite, mourut en 1311. sans enfans.

Enguerrand V. hérita du Domaine de Coucy par sa mere. Il épousa une des parentes d'Alexandre III. Roi d'Ecosse. Guillaume son fils, Seigneur de Coucy, continua la ligne aînée. Enguerrand VI. fils de Guillaume fut marié par le Roi Philippe de Valois en 1338. avec Catherine d'Autriche, fille de Leopold, & de Catherine de Savoye, petite fille de l'Empereur Albert I.

Enguerrand VI. ne laissa qu'un fils, nommé Enguerrand VII. c'est le dernier Seigneur de sa Maison, qui ait possedé la Terre de Coucy; mais c'est aussi le plus illustre. Il fut livré en ôtage aux Anglois, en 1360, après qu'on eut traité de la délivrance du Roi, fait prisonnier à la funeste Bataille de Poitiers. Enguerrand étoit dans la fleur de la jeunesse. Le Roi d'Angleterre se fit un plaisir de le com-

bler de bienfaits & d'honneurs; il lui donna sa seconde fille Isabelle en mariage, avec la liberté. Bien-tôt après son retour la Guerre se ralluma. Mais ne pouvant se résoudre à se déclarer ni contre le Roi de France, dont il étoit Sujet, ni contre le Roi d'Angleterre, dont il étoit Gendre, il demeura neutre, & porta ses Armes du côté de l'Italie, où il défit auprès de Bologne en 1373. l'Armée des Visconti, excommuniez par Urbain V.

De retour en France, il leva une Armée considerable pour faire valoir ses Droits sur la Couronne d'Autriche, qu'il prétendoit lui appartenir du chef de Catherine sa Mere; mais l'entreprise n'eut pas de succès. Il fut plus heureux en Normandie, où faisant la Guerre en 1378. pour Charles V. contre le Roi de Navarre, il prit les Villes de Bayeux, & d'Evreux, & un grand nombre d'autres Places. Le Roi voulut le faire Connétable après la mort du Connétable du Guéclin; mais il s'excusa sur sa jeunesse & son peu d'expérience, & fit tomber le choix sur Olivier de Clisson. Dans la Bataille de Rosebeque sous Charles VI, où la dé-

route des Flamans fut entiere, il fit voir que s'il n'étoit pas Connétable, il méritoit bien de l'être, & confirma la sagesse des vûës de Charles V. pendant la funeste maladie de Charles VI; & après la disgrace du Connétable de Clisson, l'on offrit vainement pour la seconde fois au Seigneur de Coucy la Charge de Connétable; il ne lui manquoit que la gloire de combattre les Ennemis du nom Chrétien; & il en trouva l'occasion sur la fin de ses jours. Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne lui confia son fils, le jeune Comte de Nevers, qu'il envoyoit à la tête d'une Armée contre Bajazet, à la priere de Sigismond de Luxembourg, Roi de Hongrie. Enguerrand partit au mois de Mars, en 1396. Il tailla en pieces quinze ou vingt mille Turcs. Mais Bajazet vint fondre sur les Chrétiens au Siége de Nicopoli. L'Armée de Hongrie prit la fuite; Enguerrand fut fait prisonnier avec le Comte de Nevers, & termina dans la prison une vie digne d'une fin plus heureuse.

Marie l'aînée de ses filles vendit en 1400. à Loüis Duc d'Orléans la Baronie de Coucy, pour le prix de qua-

tre cens mille livres; & après plu
Siéges, après avoir passé succe
ment entre les mains des Rois de
ce, des Ducs d'Orleans, des Du
Bourgogne, la Ville de Coucy fa
jourd'hui partie de l'appanage d
Altesse Sérénissime, Monseign
Duc d'Orleans, premier Prin
Sang, à qui cette Histoire est si
mement dédiée.

Les 68. Notes ausquelles on e
voyé de differens endroits du co
l'Histoire, font voir que l'Auteu
à cœur de ne rien negliger, & q
meilleurs Critiques ne lui ont p
posé.

Les preuves justificatives qui
pent près de 100. pages, formen
espece d'Histoire Diplomatique
Seigneurie de Coucy.

Article CXIV.

REPONSE DU PERE DU CERceau à une Objection qu'on lui fait dans le Journal des Sçavans, du mois de Mai 1728. Pages 189. *de* l'in. 4°. *sur l'Explication qu'il a donnée d'un passage d'Horace.*

COmme je suis appellé en garantie sur l'explication d'un endroit d'Horace, dont j'ai fourni le systême au P. *Sanadon*, & qu'il a employé dans son Horace; c'est à moi à en rendre raison, & à répondre aux difficultez qu'on forme à cet égard.

Le passage dont il s'agit, est tiré de la IX^e^ Ode du Livre des Epodes, selon l'arrangement ordinaire : c'est la XIV^e^ du second Livre des Odes, selon l'arrangement du P. *Sanadon*. Dans cette Ode qu'Horace adresse à Mécéne, il lui témoigne l'impatience qu'il a d'aller bien-tot célébrer à sa table la nouvelle Victoire d'Auguste, ajoûtant qu'il ne doute pas que le festin ne soit accompagné d'un Concert du même goût, que celui dont il l'avoit régalé

dans une conjoncture pareille, peu de tems auparavant. Surquoi voici comme il nous représente en deux vers l'Ordonnance de ce Concert :

Sonante mistum tibiis carmen Lyrâ,
Hâc Dorium, illis Barbarum.

C'est-à-dire, *où la Lyre & les flutes devoient se mêler sur deux Modes differens dans un même air : la Lyre sur le Mode Dorien, & les flutes sur le Mode Barbare.* J'employe ce dernier terme, pour ne point trancher la difficulté avant le tems : & pour conserver dans la Traduction, qui ne sçauroit être ici trop littérale, l'incertitude où nous laisse le *Barbarum*, employé dans le Latin.

Je crois qu'il est à propos pour l'intelligence du passage, de joindre à la traduction une courte interprétation sur les principaux termes dont il est composé. *Carmen* signifie en cet endroit ce que nous appellons un air, n'y étant question que d'une Symphonie d'Instrumens. *Mistum* marque que la Lyre & les flutes étoient mêlées dans cette Symphonie, & qu'elles y

entroient également, ſans que la maniere dont elles y entroient, & dont ce mélange d'Inſtrumens ſe faiſoit, ſoit autrement expliquée. *Hac Dorium* exprime que la Lyre joüoit ſur le Mode Dorien; *& illis Barbarum*, que les flutes joüoient ſur un autre Mode que le premier, mais dont la dénomination équivoque pouvoit convenir à deux Modes differens, le Phrygien & le Lydien.

Il paroît qu'il n'y a gueres que deux ſyſtêmes pour expliquer ce paſſage: le premier, en ſuppoſant que la Lyre & les flutes joüoient en même-tems, & ce qu'on appelle parties contre parties; & le ſecond, en ſuppoſant que ces Inſtrumens ne ſe faiſoient entendre que ſucceſſivement & par repriſes, quoique dans la même piéce, ce qui ſuffit pour le mélange de la Lyre & des flutes, tel que l'indique Horace.

De ces deux ſyſtêmes, M. *Burette* a employé le premier dans une diſſertation ſur la ſymphonie des Anciens, page 116. du IV. Volume des *Memoires de l'Academie des Belles Lettres*; & moi, je me ſuis attaché au ſecond, que le P. *Sanadon* a adopté dans le pre-

mier Tome de ſon Horace, pa
Comme il ne s'agiſſoit pour lo
de donner au paſſage d'Hora
explication, qui pût quadrer a
principes de la Muſique des A
je me contentai d'expoſer ſimp
mon opinion, ſans attaquer c
Monſieur *Burette*, quelque inſ
ble qu'elle me parût. Mais aujou
qu'il me faut répondre à une d
té qu'on me fait, & que je pu
tendre plus qu'il ne m'étoit p
dans un ſimple éclairciſſement,
pouvoit être trop concis pour
qu'on en vouloit faire; je profit
l'occaſion pour examiner le ſyſt
Monſieur *Burette*, après avoir ſ
à la difficulté qu'on objecte co
mien. Cette diſcuſſion vient ic
tant plus à propos, que n'y aya
tant que j'en puis juger, que ce
manieres d'entendre le paſſage
race; ſi je montre que l'opinion
Burette eſt inſoutenable en tout
nieres, il faut néceſſairement qu

ficulté qu'on oppose à mon systême dans le *Journal des Sçavans*, & à éclaircir & fortifier de nouveau l'Interprétation que j'ai donnée au passage d'Horace. J'examinerai dans la seconde le systême de M. *Burette* ; & je me flatte de mettre les choses dans un si beau jour à ces deux égards, qu'on demeurera convaincu ; 1°. que mon opinion a toute la vrai-semblance qu'on peut souhaiter en pareille matiere, en ce qu'elle ne renferme rien, qui ne soit conforme aux principes connus & certains de la Musique des Anciens ; 2°. que celle de Monsieur *Burette* est insoutenable, en ce qu'elle est directement contraire à ces mêmes principes, & qu'elle ne peut subsister, qu'en donnant le démenti à tout ce que les Anciens ont écrit de plus clair, de plus formel, & de moins contesté en ce genre.

PREMIERE PARTIE.

Dans le peu de connoissance que je puis avoir de la Musique, j'ai toûjours été persuadé que deux Modes differens ne pouvoient compatir ensemble,

ou faire partie contre partie dans une Piéce. C'est ce que j'ai supposé dans l'explication que j'ai donnée du passage d'Horace; & l'on verra la preuve de cette incompatibilité, à la fin de la seconde partie de ma Réponse. *L'Auteur de l'Extrait a cru que je bornois l'incompatibilité dont il s'agit, aux seuls Modes Dorien & Phrygien, comme étant à un ton de distance l'un de l'autre.* Peut-être m'étois-je mal expliqué d'abord; mais ce que j'ajoûtois immédiatement après, a pû le convaincre, que l'incompatibilité dont je parlois, tomboit également sur tous les Modes, de quelque nature qu'ils fussent: car, continuois-je, Horace ne pouvoit mieux faire sentir que la Lyre & les flutes ne joüoient que successivement, qu'en marquant qu'elles joüoient sur des Modes differens.

Convaincu, comme je l'étois, de cette incompatibilité, je cherchai un systême, où deux Modes, quoique differens, pussent se faire entendre, au moins successivement dans une même piéce: & comme je n'ignorois pas que cela se pratiquoit dans nos Passacailles & nos Chaconnes, je me figurai

qu'il se pouvoit faire que le *carmen mistum* d'Horace fût une piéce de ce caractére, où, sans que l'unité de l'air en souffrît, on passât d'un Mode à un autre. En effet, ce que dit Horace, marque que la piéce dont il s'agissoit, étoit, pour ainsi dire, mêlée de deux Modes differens, le Dorien & le Barbare, *hac Dorium, illis Barbarum* : & de la maniere dont sont constituées quelques-unes de nos Passacailles & de nos Chaconnes, où l'on employe successivement deux modes differens, l'un Majeur & l'autre Mineur ; il me parut que le terme de *mistum carmen* leur convenoit parfaitement.

Il n'étoit plus question que de sçavoir si les deux Modes, dont parloit Horace, étoient de nature à pouvoir être employez ensemble dans une même piéce. J'examinai d'abord le Mode Dorien, tel que nous l'expose Ptolemée; & je trouvai que l'arrangement des tons y étoit précisément le même que dans notre *A-mi-la* Mineur. Et parce qu'il n'y a que notre *A-mi-la* Majeur, qui puisse compatir avec ce Mode dans une même piéce, il fallut examiner si le Mode Etranger ou Bar-

bare étoit constitué de la même maniere que notre *A-mi-la* Majeur.

Comme le terme *Barbarum*, par lequel Horace désigne le Mode, qui concouroit avec le Dorien, se peut prendre, ou pour le Phrygien, ou pour le Lydien; & que, de l'aveu de M. *Burette*, (1) les plus habiles des Interpretes varient sur le choix; je ne doutai pas un moment, que si l'un de ces deux Modes se trouvoit conforme à notre *A-mi-la* Majeur, ce Mode ne dût être celui qu'Horace allioit avec le Dorien. Je les examinai tous deux sur la tablature que nous en donne Ptolemée : & ayant reconnu que le Phrygien revenoit à notre *A-mi-la* Majeur, je me crus en droit d'interpréter le Mode Barbare d'Horace par le Phrygien, & je réduisis par ce moyen la piéce, où le Mode Dorien & le Mode Barbare concouroient ensemble, à une de nos Chaconnes, ou de nos Passacailles sur le Mode *A-mi-la*, où l'on passe, soit du Ton Majeur au Mineur, soit du Ton Mineur au Majeur.

Ce ne fut d'abord qu'une raison de

(1) Dissertat. sur la Symphonie des Anciens.

convenance, qui me détermina à expliquer le Mode *Barbare* par le Mode Phrygien, plûtôt que par le Lydien. Je ne citai même pour ce ſentiment que le ſeul Porphyrion Ancien Commentateur; parceque, dans une choſe auſſi connuë que la variation & l'incertitude des Interprétes ſur ce point, la moindre autorité me ſuffiſoit; & que d'ailleurs un éclairciſſement court & précis, tel que celui qu'on me demandoit, ne me permettoit guéres de me répandre en citations inutiles.

Mais, outre que dans le parti que j'ai pris, d'expliquer le Mode Barbare par le Phrygien; j'ai pour moi un grand nombre d'Interprétes, parmi leſquels, de l'aveu de M. *Burette, il s'en trouve d'un grand nom*, ce qui eſt plus que ſuffiſant pour le beſoin que j'en ai; je ſuis bien aiſe, pour ne laiſſer aucun ſcrupule au Journaliſte, de lui produire ici une autorité déciſive en faveur de mon ſentiment, & à laquelle, dans la queſtion préſente, il n'y a point de réplique.

Il s'agit de ſçavoir lequel des deux Modes, le Phrygien ou le Lydien, eſt le plus propre à être mêlé avec le Do-

rien dans une même piéce ; c'est-à-dire, lequel des deux a une modulation plus propre à compatir avec celle du Dorien. Or voici sur cela comment s'explique Euclide dans son Introduction Harmonique, page 20. de la Collection de Meibomius. Il traite en cet endroit du changement de Ton, c'est-à-dire, du passage d'un Mode à un autre. *Le changement de Ton se fait*, dit-il, *lorsque du Dorien nous passons au Phrygien, ou que du Phrygien nous passons, soit au Lydien, soit à l'Hypermixolydien, soit à l'Hyperdorien.* J'ai lieu de croire qu'il y a faute dans ce qu'il dit de l'Hypermixolydien, qu'il place à la suite du Lydien, & que les Copistes auront mis au lieu du *Mixolydien.* Mais comme cela ne fait rien à mon affaire, je n'entre pas pour le present dans cette discussion, & je reviens à l'ordre qu'il nous trace des Modulations.

Il me semble qu'il n'est guéres possible d'en regler l'arrangement, & la suite d'une maniere plus nette & plus précise. Si du Mode Dorien, dit-il, on veut passer à un autre, il faut qu'on passe d'abord au Phrygien ; & ce n'est

qu'après avoir passé par ce dernier, qu'on peut aller au Lydien, ou à quelqu'un des deux autres qui le suivent.

Il est évident que, si le Mode Dorien & le Mode Barbare se faisoient entendre successivement dans la Piéce ou l'air, dont parle Horace; le Mode Barbare, qui se prend chez les Anciens, tantôt pour le Phrygien, tantôt pour le Dorien, doit s'interpréter ici de celui des deux Modes, qui, par la nature & le caractére de sa modulation, est le plus propre à suivre immédiatement le Dorien. Or, selon Euclide, l'ordre naturel est qu'on passe du Dorien au Phrygien: donc le Mode Phrygien est bien plus propre que le Lydien à suivre immédiatement le Dorien; donc il est plus propre à figurer avec lui successivement dans une même piéce; donc le *Barbarum* d'Horace doit s'entendre du Mode Phrygien, & non du Lydien.

Voilà déja un grand pas de fait: mais ce n'est pas assez. Car que le Mode Phrygien soit plus propre que le Lydien & que tout autre, à suivre immédiatement le Dorien, cela prouve bien que dans une Symphonie reglée,

ſi l'on vouloit paſſer d'un air du Mode Dorien à un nouvel air de quelque autre Mode, ce ſecond air devroit être du Mode Phrygien plûtôt que de tout autre : mais cela ne prouve pas que ces deux Modes puſſent entrer ſucceſſivement dans le même air. Nos Muſiciens dans une ſuite d'airs, paſſent de *D. La-re* à *G. re-ſol*, & de *G. re-ſol* à *D. la-re*. Mais quoique ces deux Modes s'employent fort bien à la ſuite l'un de l'autre dans des piéces différentes. Ce n'eſt pas à dire pour cela, qu'ils puiſſent s'employer dans une même Piéce, où il eſt évident qu'ils ne peuvent s'unir.

Il ne ſuffit donc pas pour l'explication du paſſage d'Horace, que le Mode Phrygien ſoit propre à ſucceder immédiatement au Dorien dans une ſuite de Piéces différentes, ſi l'on ne prouve d'ailleurs, qu'il eſt de nature à concourir avec le Dorien dans une même piéce. J'ai examiné ſi cela ſe pouvoit, & j'ai trouvé dans la combinaiſon de ces deux Modes, que rien n'étoit plus faiſable, ni plus naturel : et voici la preuve.

L'arrangement des Tons & des Se

mitons dans le Mode Dorien, eſt préciſément le même que dans notre *A-mi-la* Mineur ; & il eſt encore à très-peu de choſe près, que j'expliquerai dans la ſuite, le même dans le Mode Phrygien, que dans notre *A-mi-la* Majeur. Or *A-mi-la* Mineur, & *A-mi-la* Majeur, vont très-bien à la ſuite l'un de l'autre dans une même piéce ; donc rien n'empêche que le Mode Dorien & le Mode Phrygien ayent été employez ſucceſſivement à la ſuite l'un de l'autre dans l'air mêlangé, dont parle Horace.

Voilà ce que j'ai prétendu ; le tout, non d'après le ſyſtême de M. *Wallis*, mais d'après *Ptolemée*, par rapport à l'arrangement des Tons dans les deux Modes. Car quant à ce qui eſt d'expliquer le Concert de Mécène, par un parallèle avec nos Paſſacailles, le ſyſtême eſt de moi, & non de Monſieur *Wallis*. Pour ce qui regarde l'arrangement des Tons, ce n'eſt ni M. *Wallis* ni moi, qui les avons diſpoſez tels qu'ils ſont dans ces deux Modes ; c'eſt *Ptolemée* lui-même. M. *Wallis* n'a fait que mettre le Latin à côté du Grec de *Ptolemée*, & le traduire fidel-

lement; & moi je n'ai fait qu'employer sa Traduction.

Il est vrai que M. *Wallis* a ajoûté au bas de chacun de ces deux Modes, la maniere dont ils se réduisoient à notre Gamme : mais cela ne peut pas plus s'appeller un systême qui lui soit particulier, que de noter un air dont on sçait la suite des Tons. M. *Wallis* n'a fait proprement que noter l'air de chacun des deux Modes, selon la distribution des Tons & des Semi-tons, qu'il a trouvée dans Ptolemée ; & il l'a noté de la même maniere que le notera tout Musicien, qui, sans être instruit d'ailleurs de la Musique Grecque, sçaura seulement que les Semi-tons sont toûjours placez au grave des cordes *Parypate* ou *Trite*.

Pourquoi donc me suis-je écarté de la pratique de M. *Wallis*, dans la maniere de réduire le Mode Phrygien à notre *A-mi-la* Majeur ? Je répons que je l'ai fait en conséquence d'un préjugé où j'étois pour lors, & dont je suis revenu depuis pour les raisons que je dirai ci-après. Mais cela n'interesse en rien la constitution du Mode, comme je le ferai voir, & comme en convien-

dront aisément tous ceux qui ont quelque habitude de la Musique, & qui sçavent que, soit qu'un air commence par la Mediante, ou par la Dominante, ou par la finale du Mode; il n'en appartient pas moins à ce même Mode. J'ai toûjours supposé, comme M. *Wallis*, que le Mode Phrygien se réduisoit à notre Mode *A-mi-la* Majeur; & je l'ai supposé sur ce que les Tons & les Semi-tons se trouvent distribuez de la même maniere dans l'un & l'autre Mode. Or, dès que ces deux Modes sont constituez de même, j'ai ce que je prétendois, & tout ce qu'il me faut pour autoriser mon systême.

De la maniere que je l'avois formé, je le croyois bien établi & hors d'atteinte, en ce qu'il ne renferme rien qui ne soit conforme aux principes de l'ancienne Musique. Mais le Journaliste, qui a fait l'extrait de l'Horace du Pere *Sanadon* dans le *Journal des Sçavans*, oppose une grande difficulté à cet égard. C'est, dit-il, que ce systême " est „ formellement contraire à ce que tous „ les Musiciens de l'Antiquité nous „ apprennent du Mode Phrygien, „ qu'ils placent unanimement d'un

» ton plus haut que le Dorien ». Cette difficulté lui paroit si insurmontable, qu'il en conclut, avec un air de confiance un peu ironique; « comment donc trouver dans le Mode » Phrygien notre ton d'Ami-la Majeur; & que devient la comparaison du Concert de Mécène avec nos » Passacailles, qui font entendre tour » à tour le Ton Majeur & le Ton Mineur »?

L'Objection du Journaliste contient deux choses; 1°. un principe qu'il suppose; 2°. une conséquence qu'il tire de ce principe supposé. Le principe qu'il suppose, est que tous les Musiciens de l'Antiquité placent unanimement le Mode Phrygien, d'un ton au-dessus du Dorien. La conséquence qu'il en tire, est que ce principe étant une fois posé, il renverse & anéantit mon systême.

Je répondsà l'objection, en niant 1°. le principe, comme étant très-faux; 2°. la conséquence, comme étant nulle, même en supposant que le principe fut réellement vrai.

Je dis que le principe est faux, & je le prouve en montrant premierement,

que la choſe du monde ſur laquelle conviennent le moins *tous ces Muſiciens de l'Antiquité*, que le Journaliſte fait parler ſi *unanimement*, eſt ce qui regarde l'ordre & la ſuite des Modes en général, & la ſituation du Phrygien à l'égard du Dorien en particulier; 2°. que l'opinion qui place, comme je l'ai fait, le Mode Phrygien d'un ton plus bas ou plus grave que le Dorien, eſt celle qui a des ſuffrages d'un plus grand poids.

A l'égard de la conſéquence, je ferai voir qu'elle ſuit ſi peu du principe qu'il plaît au Journaliſte de ſuppoſer, que même en lui paſſant ſon principe pour bon, tout faux qu'il eſt, mon opinion n'en recevroit nulle atteinte; & que ce point eſt ſi indifferent à mon ſyſtême, que je ne crains point de lui donner le choix ſur cela, étant prêt à ſuppoſer le Mode Phrygien, ou au-deſſus ou au-deſſous du Dorien, comme il le voudra; ſans que cela dérange rien dans le paralléle que j'ai fait du Concert de Mécène, avec nos Chaconnes & nos Paſſacailles.

Le Journaliſte prétend donc que *tous les Muſiciens de l'Antiquité placent*

joindre encore *Bacchius Seni*
tous ont traité des Modes par
ſelon les regles de l'Art, ſe t
d'avis ſi differens ſur une mê
ſe, *Ma ci Lobbiamo mara vigl*
li primi (ce ſont ceux que je
nommer) *chè trattando di una c*
ſa ſcientificamente, fuſſero coſi
di parere.

Mais peut-être que tout
qu'ils ſont de ſentimens dans
reſte, cela n'aura pas empêc
ne conviennent à placer le Mo
gien d'un ton au deſſus du Do
qui eſt le point dont il s'agit ici
ponds à cela par avance, en a
que je montre la choſe plus e
que ſelon le même *Zarlin*,

dis qu'Euclide & Gaudentius le mettent le premier au grave; après quoi il donne la ſuite des Tons ſelon Euclide, dans laquelle il place le Mode Phrygien d'un ton plus au grave que le Dorien : & quoiqu'il ne rapporte pas la ſuite des Modes en détail, ſelon le ſyſtême de Ptolemée, il le fait équivalemment, & ſpécifie ſuffiſamment les deux ſyſtêmes principaux, qui avoient prévalu touchant l'arrangement des Modes, dès qu'il marque que les uns mettoient le Mixolydien le premier à l'aigu, tandis que les autres le plaçoient le premier au grave.

En effet, il y avoit parmi les Muſiciens de l'Antiquité, deux Sectes principales, qui étoient celle des Ariſtoxénéens & celle des Pythagoréens. Chacune avoit ſon ſyſtême ſur l'arrangement des Modes : mais dans l'un & l'autre ſyſtême, le Mode Mixolydien étoit la regle de tous les autres, qui le ſuivoient toûjours dans le même ordre, ſoit en montant du grave à l'aigu, comme dans Euclide; ſoit en deſcendant de l'aigu au grave comme dans Ptolemée. Je vais, pour rendre la choſe plus ſenſible, donner ici l'ordre & la

suite de ces Modes, en montant, dans l'un & dans l'autre systême, du grave à l'aigu.

Ordre & arrangement des Modes.

Selon *Euclide*	Selon *Ptolemée.*
7. Hypodorien.	7. Mixolydien.
6. Hypophrygien	6. Lydien.
5. Hypolydien.	5. Phrygien.
4. Dorien.	4. Dorien.
3. Phrygien.	3. Hypolydien.
2. Lydien.	2. Hypophrygie
1. Mixolydien.	1. Hypodorien.

Dans l'arrangement des Modes, lon Euclide & la Secte des Aristo néens, le Mode Phrygien est au gr du Dorien. Au contraire dans c de Ptolemée & des Pythagoréen est à l'aigu du même Dorien. Du te on voit ici la preuve de ce qu vois avancé, que le Mixolydien la regle de tous les autres, en ce le suivoient toûjours dans le mêr dre, soit du grave à l'aigu, l'aigu au grave.

Zarlin attribuë cette cont pour l'arrangement des Modes

position & à l'antipathie qu'il y avoit entre les deux Sectes. C'est, dit-il, ce qui a produit cette diversité d'opinions en cette matiere, & ce qui a mis sur ce point une étrange confusion dans la Musique des Anciens.

Que devient donc, si cela est, le principe du Journaliste? Tous les Musiciens de l'Antiquité, selon lui, ont placé *unanimement* le Mode Phrygien au-dessus du Dorien; & voici *Zarlin*, qui, loin de s'être apperçû de cette unanimité prétenduë, trouve entre tous ces Auteurs, & sur l'arrangement des Modes en général, & sur celui du Phrygien par rapport au Dorien en particulier, une diversité, une opposition, une contrariété qu'il a peine à comprendre lui-même. Je laisse au Lecteur à tirer sur cela sa conséquence.

On donnera le mois prochain la suite de cette réponse.

par le vent même.

QUoique le moyen d'all
le vent en droite ligne
été découvert jusqu'à présen
doit pas croire qu'il soit impo
parvenir; il paroît que l'im
n'en peut-être démontrée,
rapport à l'usage des voiles o

C'est la veritable spéculati
chercher à corriger les défaut
ges ordinaires : nous voul
avoüer qu'il est difficile d'y
par toutes les oppositions qui
trent, à cause que le nombr
spéculatifs est fort petit, mais
en soit, on croit qu'il y a des
dans le monde qui se piquen

ces Amateurs du vrai font peu de progrès ſur les eſprits craintifs, & prévenus.

Nous avons obligation à nos Prédéceſſeurs de nous avoir tranſmis l'uſage des rames & celui des voiles: leurs réflexions nous applaniſſent le chemin que nous avions à faire pour perfectionner la navigation; nous pouvons par les nôtres aller plus loin.

Nous avons corrigé les défauts des rames ordinaires, avec leſquelles il y a les deux tiers du tems perdu; & nous avons éprouvé une infinité de fois que nos rames perpendiculaires agiſſent & pouſſent l'eau ſans interruption, ſans perte de tems, ſans cauſer d'embarras, ſoit ſur les grands, ſoit ſur les petits Vaiſſeaux; qu'elles ſont d'ailleurs incomparablement plus convenables au travail des hommes, dont le nombre y peut être augmenté autant qu'il eſt beſoin ſelon la neceſſité, ce qui n'eſt pas poſſible par la vogue des rames ordinaires; on s'en ſervira très-avantageuſement, lorſque le vrai ſe ſera fait jour.

Tâchons à preſent de prouver qu'on peut auſſi corriger les défauts des voi-

pas préſenter au vent, l'equi
mêmes ſuperficies dans une
poſition, qui puiſſe procure
ge d'aller contre le vent en
gne.

Nous avons déja prouvé
Lettre dans le Journal de
du premier d'Août 1718.
par raiſonnement & par exp
poſſibilité de faire marcher
rette à quatres roües, cont
en droite ligne par le vent
par tous les autres rumbs d
les lieux découverts, où c
moteur peut avoir toute ſon

L'invention des voiles
n'a pas coûté un grand eff

tueuse, si nous en pouvons corriger les défauts? .... Examinons attentivement & sans prévention les moyens de faire servir le vent contraire.

Nos anciennes & nos nouvelles rames, nous prouvent par la longueur & par la vitesse de leur partie extérieure qui frape l'eau, que l'on trouve par tout des points fixes dans ce corps quoique fluide.

Or étant possible d'avoir une résistance dans l'eau; pourquoi ne pas faire servir le vent pour aller contre lui même? Ne pouvons nous pas employer des voiles circulaires, pour produire par la force avec laquelle le vent les obligera de tourner, une forte & prompte impulsion à nos rames perpendiculaires. A la verité il sera peut-être difficile de mettre en évidence un tel projet dans sa perfection au premier coup d'essai; mais quelque difficulté que l'on rencontre, il faut aller en avant parce qu'il n'y a nulle raison dimpossibilité: au contraire nous prévoyons qu'en appliquant nos voiles circulaires & verticales, l'action du vent servira certainement à faire tourner

nos rames perpendiculaires placées derriere ou à droit & à gauche du navire, qui frapperont l'eau, en se succedant l'une à l'autre sans interruption, & par une force continuellement appliquée, qui viendra de la circulation de ces voiles circulaires, muës par la force du vent; & parce que ces voiles circulaires présenteront toûjours leurs surfaces obliques, le vent les obligera de tourner sans cesse, en se derobant & s'introduisant dans le vent ainsi que fait une vis, parce que l'obliquité qu'elles présentent au vent, est un plan incliné semblable au pas de la vis. Ces sortes de voiles s'ntroduisant & se derobant dans le vent à cause qu'il les frape en passant au travers d'elles, il n'y aura que le corps du Vaisseau qui s'opposera à son passage; mais comme elles seront toûjours obligées de tourner, & que leur circulation sera toûjours la cause de la circulation des rames, le Vaisseau sera determiné à aller en droite ligne contre le vent, qui ne rencontrera pour toute opposition que l'avant: par conséquent il s'echappera par les deux côtez du navire.

Les diamétres & les superficies de

 tou-

toutes les piéces seront réglées selon la grosseur & la construction du Vaisseau.

Nous avons la preuve de tout ce que nous avançons ici, soit par nos rames perpendiculaires, soit par notre modéle de charrette que nous faisons aller contre le vent en droite ligne, quand nous voulons, sans y toucher.

Nous croyons qu'il n'est pas necessaire de dire, que nos mêmes voiles circulaires, serviront aussi pour tous les autres rumbs de vent, avec cette difference que quand on aura le vent de côté, le Vaisseau n'ira pas tant à la bande que par les voiles ordinaires, ainsi que nous en avons la preuve par notre modéle de charrette.

Ce ne sont pas là les seules avantages des voiles circulaires: elles tiendront le Vaisseau toûjours plus droit qu'il n'est par les voiles ordinaires, parce que l'arbre sur lequel elles seront appliquées, sera porté sur le centre du Vaisseau, & que leur propre poids, sera toûjours hors de ce centre; ce qui procurera deux grandes utilitez: la premiere, qu'elles pourront être toûjours orientées en face au vent, afin de pro-

fiter de toute sa force, & d'en pren moins ou point du tout selon les soins; la seconde, qu'elles feront u espece d'equilibre à la force du v par leur propre pesanteur. Daille nous voyons que par l'usage des voi circulaires le Vaisseau ne sera pas a tant en danger dans les grandes tem pêtes, parce que le vent n'aura pas a tant de prise à nud, qu'il en a par mâture ordinaire, qui présente u infinité de cordages sans parler de quantité de mats qui sont autant leviers, qui aident au vent à tourme ter le Vaisseau.

La construction & l'arrangement toutes les piéces, qui composeront mouvement des voiles circulaires, f ront connoître facilement à Messieu de la Marine, que la manœuvre se beaucoup plus simple & infinimen plus facile que celle des voiles ord naires.

La vitesse du Vaisseau sera aus grande par nos voiles circulaires qu par la voilure usitée, parce qu'on peu faire prendre aux voiles circulaires au tant de vent qu'il est besoin, soit pou donner autant de vitesse aux rame

qu'il est necessaire, soit pour vaincre la résistance que l'eau fait au navire.

ARTICLE CXVI.

EVORA GLORIOSA ESCRITA, &c..... C'est-à-dire, la Gloire & les splendeurs d'Evora. Ouvrage composé & augmenté par le R. P. François de FONSECA, *D. L. C. D. J. A Rome, de l'Imprimerie de Komarek* 1728. in fol. *pagg.* 440. *sans y comprendre l'Épitre Dédicatoire, la Préface & les Tables.*

L'Illustre & très-ancienne Ville d'*Evora* a eu pour Auteurs de son Histoire, les meilleurs Écrivains de Portugal. Le fameux *André* de RESENDE s'est immortalisé, & s'est immortalisé en même-tems par un Ouvrage *dè Antiquitatibus Eborensibus*. Et si Martin CARDOZO de AZEVEDO son Continuateur, n'est pas toûjours un Historien exact, il est au moins distingué par l'érudition & le stile ingénieux. *Diego* MENDEZ de VASCONCELOS a écrit *dè Municipio Eborensi*; & *Manuel Severin* de FARIA, s'est

étendu ſur le même ſujet dans ſes Notices ou Diſſertations diverſes. Mais le P. *Manuel* FIALHO ſembloit avoir ſurpaſſé chacun d'eux, en les raſſemblant tous, & ne laiſſer plus rien à déſirer après les quatre gros Volumes, où il a renfermé tout ce que l'on avoit de connoiſſances de la Ville d'Evora, ſoit pour le profane, ſoit pour le Sacré. Malheureuſement une application de vingt années à des recherches curieuſes & à l'élégance de la compoſition, eſt devenuë inutile par diverſes conſidérations, qui ont empêché l'édition d'un ſi important Ouvrage. La ſuppreſſion de celui-là, & la rareté des précedens a fait naître au P. François de FONSECA la penſée de dédommager & la Ville d'Evora & le Public. C'eſt pourquoi mettant à profit les découvertes des autres, & les enrichiſſant par celles, qui étoient réſervées à ſa pénétration & à ſon zéle pour la Patrie; il embraſſe toute l'étenduë de l'Hiſtoire d'Evora, depuis ſa fondation juſqu'au tems où il écrit. S'il n'impoſe pas par une multitude de Volumes, c'eſt qu'il a préferé l'abondance des choſes à celle des paroles : il ſerre les matieres, &

écrit d'un stile concis. Cette Histoire est divisée en cinq matieres, qui sont comme autant d'Histoires ; *l'Histoire Civile, l'Histoire de la Religion, l'Histoire Episcopale, l'Histoire Monastique, l'Histoire Litteraire.* Evora profana, Evora pia, Evora Pontificia, Evora Religiosa, Evora Docta, concourent à faire cette Histoire, Evora Gloriosa.. .... *Evra* fut le premier nom de cette grande Ville. On raconte d'abord sa fondation, ensuite ses accroissemens jusqu'au tems de la Domination des Cartaginois & des Romains, puis les Victoires de ses Habitans, sous les Gouvernemens des deux *Viriatus*, & celui du Grand *Sertorius*, qui l'entoura de murs, & l'orna d'un Palais superbe, & d'un magnifique Aqueduc. Les malheurs arrivez par l'Invasion des Mores, cessent en 1166. par la valeur de D. *Giraldo* Pelstano. Enfin, son bonheur s'établit sous l'Empire & l'aimable autorité des Rois de Portugal, dont on décrit les grandes actions depuis *Alphonse Henri*, qui regna le premier, jusques à D. *Jean* V, aujourd'hui assis sur le Trône. Ces Narrations également claires, vives, & in-

téressantes, conduisent au récit des *Conquêtes d'Evora*; on appelle ainsi celle des Portugais dans les Indes Orientales, parce que les premiers qui découvrirent ces Païs, étoient d'Evora, que cette Ville a donné sept Vice-Rois à ces vastes États, & que les principaux d'Evora contribuerent singulierement aux succès & aux triomphes des Armes Portugaises dans cette entreprise.

Dans la seconde Partie consacrée à *Evora Pia*, on voit ses Habitans jusques-là observateurs soigneux de la Loi Naturelle, subir le joug de l'Evangile, dès le premier siécle de l'Eglise, par la Prédication de Mancius. Son Apostolat est ici établi sur l'Episcopat fixé, & son Martyre sous Domitien détaillé. Après d'autres Martyres, on voit fonder successivement les Parroisses & les Eglises de la Ville & de ses dépendances; l'Ordre Militaire des Chevaliers d'Avis, la Chapelle Royale, le Tribunal de l'Inquisition : Établissemens, dont les fondemens ont été jettez à Evora. Les Hôpitaux, les Séminaires, les différentes Maisons de pieté, tant d'Institutions Saintes, dispo-

ent les Lecteurs à croire ce qu'on lui
apporte ensuite de la vertu & de la
Religion des grands personnages, qui
ont illustré *Evora* par leurs saintes œu-
vres, soit qu'elle ait été leur Patrie, ou
leur séjour, ou le terme, d'où ils sont
partis pour leurs Expéditions Aposto-
liques. Et parce que plusieurs Auteurs
ont attribué aux Portugais la gloire
d'avoir les premiers porté la lumiere
de l'Evangile dans l'Amerique & en
différens endroits de l'Asie & de l'Afri-
que; notre Auteur, ennemi des fauss-
es loüanges, s'applique à prouver que
long-tems avant l'an 1400. la Foi avoit
été annoncée aux Régions, qui depuis
ont été reconnuës.

Dans la troisiéme partie *Evora Pon-
ficia* occupée par les Evêques & Ar-
chevêques d'*Evora*, on en fait trois
suites : une depuis Mancius jusqu'à
l'an 715. tems, auquel les Mores s'é-
tant rendus Maîtres de la Ville, les
habitans furent transportez à Maroc,
où ils conserverent leur foi sous leurs
propres Evêques. Le second dénom-
brement s'étend depuis l'année 1166.
qui fut celle du retour des Chrétiens
à *Evora*, jusqu'à l'érection de l'Arche-

vêché en 1540. Suit enfin l'ordre des Archevêques jusqu'en 1727. On raconte, en parlant de chaque Prélat, les actions qui l'ont rendu recommandable.

Dans la quatriéme Partie, *Evora Religiosa*, on édifie le Lecteur par le récit des fondations de 15. Convents d'hommes & 9. de filles, qui sont dans la Ville & les Fauxbourgs, & plus encore par les sages personnes de l'un & de l'autre Sexe, qui ont vécu, & sont morts dans ces Solitudes en odeur de Sainteté.

Le Livre finit par les Sçavans. Le P. FONSECA fait mention dans *Evora Docta* de tous les Auteurs d'*Evora*, & donne une Notice courte & exacte de leurs Personnes & de leurs Écrits. Il ne laisse rien ignorer de ce qui regarde l'Université. Il rapporte sa Fondation, les Colleges qui en dépendent, les prérogatives & privileges du Recteur, des principaux Membres & des Ecoliers. Le Catalogue même des Livres de l'Université s'y trouve : cette Bibliotheque est sous la direction des Peres de la Compagnie de JESUS ; & le P. FONSECA distingue les Livres,

composez par ces Peres, par les Docteurs, & par les Professeurs de l'Université.

Article CXVII.

CORRECTION DE DEUX PASsages de Dion, & d'un Passage de Suetone, à l'occasion d'une Médaille de Caligule. Par M. Moreau de Mautour.

La connoissance des Médailles ne contribuë pas seulement à éclaircir des points d'Histoire, mais à apprendre des faits que les Historiens ont passez sous silence, ou à rectifier le texte des Editions de leurs Écrits que les Copistes ont alteré.

Dion, L. 59. (1) dans la vie de Caligule, rapporte que cet Empereur supprima le Droit du Centiéme τὸ τέλος τῆς ἑκατοστῆς κατέλυσε. Ce Tribut paroissoit établi sur le pied du deuxcentiéme avant le Regne de Tibere, & ce fut lui, si on en croit le même Historien, (2) qui après la mort de

(1) P. 647. de l'édition d'Hanovres.
(2) L. 58. p. 631.

Sejan, le réduisit à la moitié; c'est-à-dire, au Centiéme, *καὶ μετὰ τῦτο καὶ τέλος τὶ διὰ χυσιοςὴν ἔχον, Εκατοςὴν ἤγαγε.*

Suetone, dans la vie de Caligule, Ch. 16. faisant mention de cet Impôt qui se levoit dans Rome & dans l'Italie, & qui consistoit en la centiéme partie du prix des Marchandises & des Heritages que l'on vendoit par autorité de Justice, en parle ainsi, *centesimam auctionum Italiæ remisit*. C'est ainsi que ce passage se lit dans la plûpart des éditions, à quoi se trouve conforme ce qui en a été rapporté par Dion.

Une Médaille de petit Bronze (1) connuë des Antiquaires, frappée par autorité du Senat, sous le Regne de Caligule a donné occasion en l'examinant, à quelque observation critique sur ces trois passages que je viens de citer.

Cette Médaille represente d'un côté dans le Champ un Bonnet, Symbole de la liberté, tel qu'on le voit gravé sur les Médailles de la Famille JUNIA, avec S. C. *Senatus consulto*. Et autour pour Legende C. CAESAR DIVI

(1) Rapportée dans le Suetone de Patin.

AVG. PRON. AUG. De l'autre côté, on lit la suite de cette Legende, PON. M. TR. P. IIII. PP. COS. TERT. Et dans le champ de la Médaille sont gravées ces trois Lettres R. C. C.

Cette Médaille dans Antonius Augustinus, est rapportée dans Mezzabarbe, pag. 74. avec cette différence, que celle-ci paroît avoir été frappée dans la troisiéme année de la puissance Tribunitienne de Caligule, designé Consul pour la troisiéme fois, ainsi que dans l'autre; ce qui justifie deux Epoques de son Regne, & deux Médailles de deux années consécutives, frappées pour le même sujet.

L'on ne peut douter, suivant le sentiment des Antiquaires, que les trois Lettres R. C. C. ne signifient *Remissio ducentesimæ*, ou *Remissa ducentesima*, & pour en juger par comparaison en expliquant une Médaille par une autre, je citerai celles de Galba qui sont connuës, & qui apprennent un fait dont aucun Historien n'a parlé : c'est la Remise ou l'abolition d'un droit du quarantiéme denier exprimée & gravée différemment sur plusieurs revers de ses Médailles, les unes par

quatre X en chiffre Romain ou par un X qui précéde un L avec le mot *Remissa*. Les autres par QVADRAGENS. REMISSAE. ou par QUADRAGESIMA REMISSA.

Angeloni, qui explique le sujet de ces Revers, croit que ce droit se levoit sur les plaideurs, & consistoit en la quarantiéme partie des sommes ausquelles ils étoient condamnez, applicables au Fisc, & que Galba supprima.

L'explication des trois Lettres R CC. de la Médaille de Caligule, étant donc constante par *Remissa ducentesima*, & la verité de ce fait établie par un monument aussi incontestable, il est certain que dans Suetone, au lieu de *Centesimam* on doit lire *Ducentesimam*. Casaubon, dans ses notes, quoique d'opinion contraire, & qui apparemment ne connoissoit pas cette Médaille, témoigne néanmoins que les anciennes éditions de Suetone portent *Ducentesimam*: par la même consequence on doit nécessairement lire dans le texte de Dion τὸ τέλος τῆς διακοσιοστῆς κατέλυσε, au lieu de ἑκατοστῆς. Et dans l'autre passage, au lieu

de καὶ τέλος τὶ διακοσιοςὴν ἔχον ἑκατοςὴν ἤγαγε, il faut lire tout le contraire τέλος τὶ ἑκατοςὴν ἔχον, διακοσιοςὴν ἤγαγε. Ce changement ne consiste que dans une transposition d'un mot, laquelle aura échapé aux Copistes & aux Editeurs de cet Historien.

Pour confirmer la correction de ces trois passages, & pour les concilier avec la verité de la Médaille, il faut avoir recours à ceque Tacite raporte en deux endroits de ses Annales, touchant l'origine & l'établissement de ce droit du centiéme & deux centiéme denier.

L'un est à la fin du premier Livre où il dit que le Peuple, ayant demandé à Tibére la decharge de l'Imposition du centiéme denier mis sur le prix de toutes les marchandises après les Guerres Civiles, Tibére réjetta cette demande, declarant par un Edit que le Tresor Militaire ne subsistoit & ne se soûtenoit que par cette imposition, *Centensimam rerum venalium post bella civilia institutam, deprecante populo edixit Tiberius militare ærarium eo subsidio niti.* Il est à remarquer que ce Tresor Militaire, ayant été établi par Au-

gufte en 759. de la fondation de Rome, fuivant Dion, L. 55. ce fut dans ce tems qu'après les Guerres Civiles le droit du centiéme fut impofé dans Rome & dans l'Italie.

L'autre endroit des Annales de Tacite eft tiré du 2^e. Livre où il raporte qu'après la mort d'Archelaüs Roi de Cappadoce qui mourut à Rome, fon Royaume fut réduit en Province par Tibére, qui declara que par le moyen des Revenus de ce Royaume l'on pouvoit diminuer l'Impofition du centiéme. En effet il le réduifit à la moitié pour l'avenir, de forte que l'on ne paya plus que le deux-centiéme, *Regnum in Provinciam redactum eft fructibufque ejus levari poffe centefima vectigal profeffus Cæfar, ducentefimam inpofterum ftatuit.* Voila précifément cet Impôt qui n'a fubfifté dans la fuite que jufqu'au tems de Caligule fon Succeffeur, & le mot *ducentefimam* & celui de *διακοσιοστὴν* qui doivent être fubftituez, dans Suetone & dans Dion au lieu de *Centefimam* & de *ἑκατοστὴν*. Par cette conformité à l'Hiftoire & à la Médaille qui en eft la preuve, on détruit le fentiment de Turnebe qui a crû, ainfi que Cafaubon,

qu'il falloit lire dans Suetone *centesimam*, au lieu de *ducentesimam*, & celui de Torrensius qui a approuvé l'une & l'autre leçon. Ainsi, en rétablissant les passages que j'ai citez dans leur sens naturel, on voit l'origine, la suite & la fin d'un Tribut qui fut établi par Auguste, réduit par Tibere, & supprimé par Caligule.

Pour dire un mot du côté de la Médaille qui représente un Bonnet, Symbole de la liberté, dont on aura voulu faire honneur à Caligule, qui fut plus connu par ses vices que par ses vertus, ce Symbole stipule pour l'abolition du deuxcentiéme, comme étant une espéce d'affranchissement qui rendit les Marchandises & les Heritages libres & exempts d'une servitude qui y étoit attachée.

Cette idée même est conforme aux revers des Médailles de Galba, dont j'ai parlé au sujet de la suppression du Droit du Quarantiéme denier : l'on en voit une entre autres, où est représentée la figure de la Liberté, tenant d'une main une Baguette, & de l'autre un Bonnet semblable, avec cette legende LIBERTAS AVGVST. & aux cô-

tez de cette figure dans le Champ R. X L. c'est-à-dire, *Remissa quadragesima.*

Au reste, l'on peut juger que rien n'est indifférent dans l'Etude de l'Antiquité, puisqu'un monument aussi peu considerable par sa matiére & sa petitesse que la Médaille que j'ai rapportée, a donné lieu de réformer le texte de deux Auteurs aussi graves que Suetone & Dion.

ARTICLE CXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

SCIENCES. CHRONOLOGIE. GEOGRAPHIE. ARTS.

DE LISBONNE. L'Academie Royale de l'Histoire de Portugal, ici érigée en 1721. a publié son Recueïl de Memoires & de Pieces, depuis le tems de sa naissance jusqu'en 1726. en 6. volumes in fol. *colleçam dos documentos é memorias da Academia Real da Historia Portugueza.* Le Secretaire de cette Academie M. MAN. TELLES DA SILVA Marquis d'Alegrette en a donné l'*His-*

au Public en Langue Portugaiſe,
°. & D. *Joſé* Barbosa clerc Re-
er Membre de la même Acade-
, a mis au jour le *Catalogue Chro-*
gique, Hiſtorique, Généalogique &
que des Reines de Portugal & des
ces leurs Fils en Portugais. In 4°.
: Antoine *da Silva*.

De Paris. La *Chronologie des An-*
Royaumes corrigée, " à laquelle on
joint une Chronique abregée, qui
ontient ce qui s'eſt paſſé ancienne-
ent en Europe juſqu'à la conquête
e la Perſe par *Alexandre* le Grand " ;
luite de L'Anglois de Monſieur
wton. 1728. In 4°. chez Coignard
.

M. Bailleul Géographe a eu
onneur de préſenter au Roi le 30e.
llet dernier le plan, qu'il a dreſſé,
graver, & publié de la Forêt de
mpiegne & de l'Aigue, avec les en-
ons & les routes nouvelles. Le Géo-
phe demeure dans la Ruë Saint Se-
in, & le prix de la Carte eſt de ſix
es.

De Verone. M. *Scipion* Maffei
: imprimer chez *Albert Tumerman*
Gli Amfiteatri è *ſingolarmente*
Novembre 1728.

del Veronese : libri due. Il fait voir que tous les Auteurs, qui jusqu'à present ont traité des Amphitheatres, n'en ont point donné ni conçu une idée assez juste ; & il en donne les descriptions qu'il croit exactes.

M. MAZOCHI a publié aussi une dissertation, qui est fort estimée, sur l'Amphithéatre de Capouë rétabli par l'Empereur *Adrien*, & dédié par *Antonin pie*, mais dont on enleve tous les jours les morceaux, pour les faire servir de materiaux à d'autres Ouvrages.

DE LORRAINE. *Voici une premiere partie d'un mémoire, contenant l'Analyse des principaux Ouvrages, que* M. Bugnon, *premier Géographe & Ingenieur en chef de S. A. R. a composez depuis* 1690. *jusqu'en* 1727.

De tous les Ouvrages que Monsieur *Bugnon* a fait, il n'y en a pas un, qui ne merite de voir le jour ; & l'on est surpris qu'il ne se soit pas encore déterminé à les faire paroître. Le grand nombre des Copies qui se sont faites de ses Ouvrages, & particulierement de ses deux *Poliums* Géographiques des États de Lorraine & des Trois Évê-

chez, eſt une preuve de leur utilité, & qu'ils ne manqueront pas dans la ſuite d'être imprimez. Comme quelques-uns lui ſont tombez entre les mains, & qu'il lui a paru que les Copiſtes, par inadvertance ou autrement, en avoient retranché des choſes très-importantes; Monſieur *Bugnon* eſt obligé d'avertir le Public, que ces Exemplaires ainſi tronquez pourroient tomber entre les mains d'un Imprimeur, pour en faire l'Impreſſion, qui ſe trouveroit très-imparfaite.

Ces *Poliums* Géographiques des Duchez de Lorraine & de Peſar, & des Trois Évêchez, Metz, Toul, & Verdun, ont été augmentez quoiqu'encore manuſcrit, par M. *Bugnon*, depuis 1706. de tous les évenemens mémorables. L'Ouvrage qui a ſuivi les *Poliums*, eſt un Sommaire de tous les États de Lorraine, extrait des dénombremens que S. A. R. a fait remetre à Monſieur *Bugnon* en 1706. & 1708. pour travailler à ſa compoſition. Quoique cet Ouvrage ſoit très-petit, il renferme cependant tout ce qu'il y a de plus important dans les États de Lorraine. Sans entrer ici dans le détail de

toutes les parties de ce Sommaire, je me contenterai de dire que comme les États de Lorraine sont divisez en deux Duchez ; le Sommaire est aussi divisé en deux parties : la premiere comprend huit Chapitres : sous le premier, qui renferme en substance les deux parties de tout ce que l'Ouvrage contient ; l'on y voit que ces États sont partagez en deux Duchez, qui sont celui de Lorraine, & celui de Bar. L'on voit qu'il n'y a qu'un seul Parlement ou Cour Souveraine, deux Chambres des Comptes, une Chambre des Requêtes, dix-huit grands & petits Baillages, dont huit sont autant de petites Provinces, un Conseil des Finances, un Grand Conseil, une Cour des Monnoyes, six grandes Maîtrises des Eaux & Forêts, soixante-dix Prevôtez Royales ou Préfectures, si l'on en excepte quelques-unes qui ont été réünies à d'autres ; autant de Gruëries & de Bureaux des Finances, trois Principautez, dix-sept Comtez, dix-huit Baronies, & plus de deux mille Hautes, Moyennes, & Basses-Justices, tant du Domaine de la Couronne, que de celles qui sont du Domaine du Clergé,

& de celui de la Nobleſſe. Il y a près de trois cens Fiefs, cinquante-huit Villes, dix-neuf Bourgs, que l'on nomme auſſi preſque toûjours du nom de Villes; deux mille Villages; plus de mille Métairies & Cenſes; grand nombre de Chaumes, où ſe mettent à couvert les Troupeaux dans les Montagnes; quatre Mines d'Argent, autant de Cuivre; une de Calcedoine; trois Saumes; on pourroit y en établir cinq : il y a centneuf Siries; vingt-trois Forges; deux Fonderies; trente-huit Foulans ou Battans d'Ecorce; plus de vingt Tanneries; trois Poudreries, & ſept Huileries.

Les revenus de la Couronne ſe montent à plus de cinq millions de livres, tant de la Subvention que de la Ferme Générale, de la Monnoye, des Grands & Petits Sceaux; tant des Impôts nonaffermez; de l'Octroit; des Gruëries; que des Parties caſuelles & des Salpetres. Il y a plus de cent mille familles, & plus de quatre cent mille ames dans cette Province, entre leſquelles il ſe trouve plus de quatre mille Nobles ou Gentilshommes.

Après ces choſes qui ne regardent

purement que le temporel, on trouve celles du Spirituel des mêmes États, ce qui dépend de chaque Évêché ou Diocèse, sous lesquels les Duchez de Lorraine & de Bar se trouvent situez, tant dans l'intérieur qu'au dehors, ou qui environnent les États. Les principaux Diocèses qui sont au-dedans du Pays, sont ceux de Metz, Toul, & Verdun : ceux du dehors, sont ceux de Trêves, Métropolitaine des trois Évêchez ; Châlons, Langres, Bezançon, Bâle, & Strasbourg.

L'on trouve dans le Spirituel des trois Diocèses, Metz, Toul, & Verdun, quatorze Archidiaconez, soixante & dix Doyennez ou Archiprêtrez, mille cinquante Paroisses, plus de cinq cens Annexes, & grand nombre de Secours & de Chapelles. Il y a vingt-cinq Chapitres d'Hommes, quatre de Dames Chanoinesses, Illustres par leurs Institutions, six Commanderies de Malthe, une Chartreuse, quarante-quatre Convens d'Hommes, trente-sept de Filles, cinquante-quatre Abbayes d'Hommes, & cent quarant[e] Hermitages, ayant leurs Hermite[s] quatorze cens Religieux ou Ecclési[astiques]

tiques Règuliers; douze cens Ecclésiastiques Séculiers, & environ mille Religieuses ou Filles.

Entre les Familles il y en a plus de vingt-cinq mille d'occupées à labourer la Terre, d'un million de Journeaux; environ quinze mille Familles y cultivent neuf mille jours de Vignes. Il y a plus d'un million d'Arpent de Bois, dont la plûpart sont propres à la construction des Bâtimens, tant de Terre que de Mer, & à la Sculpture, aussi-bien qu'à la Menuiserie, comme à celui qui est bon à brûler. L'on y trouve plus de cinquante mille fauchées de Prez; plus de cent trois mille fauchées de Paquis, & environ trois cens mille journaux de Terres friches, ou incultes, & que l'on défriche, ou essarte journellement.

L'on employe, & l'on éleve dans le Pays plus de cent mille Chevaux, tant pour cultiver la Terre que pour le Commerce des Habitans. L'on nourrit plus de cinquante mille Bœufs, plus de cent cinquante mille Vaches, dont le laitage sert à faire d'excellent Beurre & Fromage; ce qui se fait bien plus particulierement dans les Montagnes

noiſſance des Miniſtres qu
Souverain à regner ; puiſq
mes choſes ſervent de fon
de ſoutien aux plus puiſſans
qu'elles s'y rencontrent a
damment, à proportion
raine.

HUMANITEZ. POESIES. G RE. MELANGES.

D'ANSPACH. M. *Benja* KIRCHIUS de l'Academie
mis en vers Allemans le TE
de feu M. DE FENELON Arcl
Cambrai, que tant de Nati
déja appropriées par de trè
ductions. M. NEUKIRCH

peine quelque chose à redire dans son poëme ; les notes qu'il a ajoûtées font voir qu'il a encore imité son Auteur dans l'attention continuelle à Instruire le jeune Prince, auquel ses soins sont consacrez. Il lui dédie cet Ouvrage. L'Impression, les planches rendent cette Edition magnifique, in fol. chez *Liidels.*

DE PARIS. *Histoire du Theâtre Italien* depuis la décadence de la Comédie Latine; avec un Catalogue des Tragédies & Comédies Italiennes, imprimées depuis l'an 1500 jusqu'en 1660. & une dissertation sur la Tragedie moderne par M. RICCOBONINI. Chez *Chaubert*. Quai des Augustins.

DE LEIPSICK. M. BURMAN prepare une Nouvelle & parfaitement belle Edition des *Catalecta* de Scaliger & de Pithou en 2. Tomes, dont le premier contiendra les Poëtes, qui ont écrit de la venerie & des Bucoliques, comme *Serenus, Sammonicus, Avienus*, avec les Notes des Sçavans déja imprimées, celles de N. HEINSIUS qui n'ont point encore vû le jour, & celles de l'Editeur. Il a recuëilli pour le second Tome les Epigrammes & les autres

petites Piéces detachées ; le nombre en sera considérablement augmenté par les Anciennes Epigrammes, que le même N. HEINSIUS & M. BURMAN ont recouvrées.

D'AMSTERDAM. M. *Pierre* WESSELING a donné deux Livres d'observations, par lesquelles il explique & corrige beaucoup d'endroits des Anciens Auteurs : chaque Livre est divisé en trente Chapitres : il justifie des locutions mal à propos suspectes ou décriées. Il éclaircit beaucoup de traits obscurs d'erudition ; sa critique s'étend jusques dans l'Histoire ; & se communique du Profane au Sacré. Il recherche l'ancienneté de la coûtume de s'abstenir du vin, laquelle est établie chez les Mahométans ; il la trouve chez les *Nabataens* dans *Diodore de Sicile* & chez les Reccabites dans Jérémie Ch. 35. Il prétend que les Septante se sont quelquefois trompez, & que l'on a aussi altéré leur Texte. Des diverses significations que l'on donne aux mots ἀπάτωρ & ἀμήτωρ, il prend occasion de discourir & conjecturer sur ce qui se dit à ce sujet de Melchisedec. Il a beaucoup travaillé à arranger les faits de

Jules Céſar, & à aſſigner l'Epoque de ſon Sacerdoce, autrement que le Cardinal *Noris*. Autant que ſa Critique eſt hardie, autant ſa maniere de critiquer eſt modeſte.

DE PARIS. Le quatriéme Volume de la *maniere d'enſeigner & d'étudier les belles Lettres*, Ouvrage de Monſieur ROLLIN, paroît chez *Etienne*, à la Vertu, ruë S. Jacques. Après deux des plus beaux morceaux de l'Hiſtoire Romaine, qui ſont la continuation du troiſiéme Volume; l'Auteur traite dans celui-ci, qui ſera le dernier, ce qui regarde la Fable, les Antiquitez, la Philoſophie; mais il enſeigne avec beaucoup plus d'étenduë, ce qui regarde le gouvernement interieur des Colléges & des Claſſes, & la bonne façon de conduire la jeuneſſe.

DE LEIPSICK. M. CLOD, Profeſſeur de cette Univerſité pour l'Arabe, a mis au jour une Grammaire, où il expoſe d'abord les élemens de cette Langue & des termes de l'Art, qui ſont en uſage parmi les Maîtres qui l'enſeignent. Il donne enſuite trois Dialogues en idiome vulgaire, & fait ſentir la difference entre l'Arabe Sçavant &

celui que l'on parle communément. Après il rapporte deux Chapitres de la Genese, traduits en Arabe, par Rabbi SAADIA. La quatriéme partie est un discours sur l'usage de l'Arabe, soit dans le genre des mœurs & le stile dogmatique, soit dans les Lettres Humaines, Geographie, Histoire, &c. La derniere piéce est une Analyse du Livre de JOB. *Theoria & praxis Linguæ Arabicæ; Hoc est, Grammatica Hebraïca, continens, &c.*

DE MADRID. Le P. FEIXOO Benedictin a ouvert un grand Champ de Critique, par son *Theatro Critico Universal.* Il y traite de Morale & de Politique, de Chimie & de Medecine, de Musique & d'Astrologie, d'Eclipses & de Cométes: il attaque les préjugez, & c'est dans les Maîtres de chaque Faculté qu'il les cherche pour les combattre. Aussi la Guerre s'échauffe de jour en jour; delà une multitude innombrable de réponses & de défenses.

DE LEYDE. On estime extraordinairement le Recuëil que M. BURMAN a présenté au public en cinq Tomes, de *Lettres des Hommes illustres;*

& on le met au-dessus de tout ce qui a paru en ce genre. L'impression qui par sa beauté, feroit le principal merite d'un autre Ouvrage, n'est presque comptée en celui-ci que pour un mediocre agrément. Les Lettres Choisies de plus de trois cens Auteurs d'élite, & si nombreuses, qu'il s'y en trouve plus de trois cens de quelques-uns d'eux: quel Trésor ! On nomme parmi ces Sçavans, *Morel*, *Spanheim*, *Meursius*, *Reinesius*, *Mercerus*, *Vulcanius*, *Meibomius*, *Livineïus*, *Rigault*, *Lindenbrog*, *Lernutius*, *Jungermannus*, *Torrentius*, *Camerarius*, *Sarravius*, *Bochart*, *Rittershuzius*, *Gevarsius*, les *Vossius*, *Gisanius*, *Sirmond*, *Grutter*, *Casaubon*, les *Valois*, *Douza*, les *Gronovius*, *Saumaise*, *Rubenius*, *Seldenus*, *Grotius*, *Perizonius*. On nomme de plus le Pape *Paul* V, la Reine *Christine* de Suede, le Comte de *Nassau*, le Cardinal *Sfortia*, *Baronius*, *&c.* Mais laissant à part l'éclat des grands Noms, on fait valoir principalement que toute l'Histoire, & plus particulierement l'Histoire Litteraire de tout un Siécle, se trouve éclaircie dans cette compilation par une infinité d'Anecdotes precieuses. Mille traits d'érudition qu'on

n'ose pas toûjours hazarder dans le tems, si ce n'est en Confidence & par Lettres; des Critiques d'ami à ami plus sinceres & plus rigoureuses que celles qui se publient; des portraits de gens de Lettres faits comme d'autres gens de lettres les sçavent faire; des recits familiers de conversations entre Sçavans en toute liberté; c'est en partie ce qui rend plus recommandable le Recueil qui a tant coûté de peines à M. BURMAN : il a tout copié de sa main, même l'écriture indéchiffrable de *Lipse*, qui seul occupe plus d'un Tome. Tout est plein de Notes de sa façon, singulierement de Notes Historiques : il n'a point épargné les Tables, ni les Avertissemens utiles. Au reste tout est neuf, & on n'a ici rien inseré, qui eut déja paru, à très-peu de chose près, en quoi on a eu égard à l'interêt public.

PHILOSOPHIE.

DE LONDRES. On propose par souscriptions un Ouvrage intitulé : *Recherches Philosophiques* des Droits & des Devoirs, tant généraux que particuliers, « où l'on disegne sur les véritez » démontrées, diverses Loix, Coûtu-

ıuıcment des Droits & Devoı
ı détermine dans le ſecond les
nérales : on examine dans le tı
e, quels ſeroient les Droits & l
irs d'un homme, qui ſeroit ſeu
nonde; quels ſeroient les droits
voirs de cet homme conſideré
pere de famille ; & enſuite que
nt les Droits & les Devoirs réc
s de deux familles voiſines, qu
nt ſeules ſur la terre. L'Aute
ſi, pour ſe conduire dans ce
ches, la méthode qui fait la c
des Géométres. Il a voulu que
ıle néceſſité, & par la ſeule fo
vidence, toutes les propoſitic
iſſent les unes des autres par c
quences néceſſaires, & qui n'

Dans le premier Livre, le premier Chapitre contient les propoſitions alternatives, dont l'oppoſition doit mettre une différence extrême dans la conduite d'un homme raiſonnable. *Il y a un Dieu, ou il n'y en a point. Notre âme a quelque choſe à craindre ou à eſperer après cette vie, ou elle ſe détruit avec la diſſolution du corps. La vertu, la juſtice, ou l'ordre, ſont des choſes, dont les principes ſont réels, invariables, ou ne ſont que des chimeres.* Dans le ſecond Chapitre, l'Auteur expoſe ce qu'il entend par *Droits* & par *Devoirs*; dans le troiſiéme ce que penſent à cet égard les diverſes ſortes de Déiſtes, de Scripturaires, de Pythagoriciens, de Materialiſtes, les Epicuriens, les Pyrrhoniens, & les Indifferens. Il recherche dans le quatriéme les Caractéres de l'évidence. Il définit le *vrai*, la *vérité*; le *faux*, la *fauſſeté*: Ce qu'on entend par *rien*, par *poſſible*, par *néceſſaire*, par *impoſſible*: quel eſt l'uſage du terme *eſt*, ou de celui de *choſe*: ce que c'eſt qu'*un*, & quel eſt l'uſage du terme *réel*. Dans le cinquiéme Chapitre, il traite de l'Infini & du Composé: il entend par infini *ce qui ne peut rien avoir*

au-delà de ſoi, ce qui n'eſt ſuſceptible de plus ni de moins. Il demontre dans le Chapitre ſixiéme, où il traite du terme de *Subſtance*, que dans l'univerſalité des Êtres, il y a néceſſairement un Être quelconque infiniment grand, ou, pour mieux dire, infiniment exiſtant; & que l'expérience nous apprend qu'il y a une multitude d'Êtres infiniment petits. Il traite de la Matiere dans le Chapitre ſeptiéme : il réflechit ſur ces deux Chapitres dans le huitiéme; & il montre les conſéquences qu'on peut tirer touchant les opinions des Cartéſiens, des Panthéiſtes, & des Epicuriens, ſur la Matiere. Il définit dans le neuviéme Chapitre, ce que c'eſt que *cauſe*, & ce que c'eſt qu'*effet*: on y voit qu'il y a quelque cauſe, qui n'eſt qu'une cauſe libre & néceſſaire, & jamais une cauſe néceſſitée. On voit dans le dixiéme Chapitre, qu'il peut y avoir pluſieurs cauſes premieres; mais on démontre dans l'onziéme, qu'il ne peut y en avoir qu'une ſeule antécédente à toute autre. On trouve Dieu au Chapitre douziéme; & dans le treiziéme, que Dieu eſt néceſſairement infiniment agiſſant. Dans la ſui-

te on recherche quels sont les droits & les devoirs de Dieu-même ; & on découvre queqnoique Dieu ait le pouvoir d'agir d'une maniere arbitraire, & de faire le mal, il ne le fera cependant jamais. On peut plus aisément juger par ce détail, quelle sera la methode du second & du troisiéme Livre; que pénétrer le fond des sentimens de l'Auteur.

Le Volume sera *in* 4°. & de 60. ou 80. feüilles, beau papier, beaux caractéres & neufs, & tous les ornemens de l'Impression. On ne hazardera qu'autant d'Exemplaires, qu'il y aura de Souscriptions. Le prix est d'une Guinée. On reçoit la Souscription chez M. *du Noyer* dans le Strand à la tête d'Erasme, & chez Monsieur *Coderc* à la tête de Pline, dans Little New-port Streédt.

De Bologne. On a soutenu ici, à ce que l'on croit, pour la premiere fois, le systême de M. Newton, sur les Couleurs, dans une These expresse le 30. de Juin 1728. Ce systême a aussi été soutenu dans les Actes Publics de Philosophie, cette même année à Paris au College de Loüis le Grand, où

dès l'an 1723. il avoit été ſçavamment défendu dans une nombreuſe & illuſtre Aſſemblée.

De Paris. *Défenſe du Traité de l'Amitié, de feu M. de Sacy*; ou Critique du Livre nouveau des *Réflexions ſur l'Amitié*, composée par M. *Dupuy*, &c. A Paris, chez *Moreau*, ruë Saint Jacques, *in* 12. pagg. 50. C'eſt moins une défenſe de M. *de Sacy*, que ſa revanche. Et l'Auteur attaque plus Monſieur *Dupuy*, qu'il ne s'applique à juſtifier M. *de Sacy*. Le Critique de M. *Dupuy* ne ſe déclare pas par ſon nom : mais voici le début de ſon Epître Dédicatoire à M. *Dupuy* même. « Monſieur, je pouſſe ma généroſité juſ- « qu'au bout : j'ai lû votre dernier Li- « vre, cependant je l'ai acheté ». De plus, il rappelle le ſouvenir de certains Livrets; du Dictionnaire Néologique, des Paradoxes, des Anti-Paradoxes : enfin, ſon ſtile eſt ironique, & inſultant. Il imagine pluſieurs raiſons pour leſquelles il a long-tems attendu à critiquer ce Livre, qu'il critique pourtant dès qu'il la lû, ainſi qu'il le marque. Il reprend en Grammairien quelques manieres de parler, comme

« agir *pour* un motif, *précautions pour* » *fixer* la legereté du cœur, sources » loüables, *le dégoûter* d'une route, » une tendresse qui *transpire*, *&c.* ». Devenu Philosophe, il soutient à M. *Dupuy* qu'il nous faut du raisonnement, pour sentir que nous existons: il lui reproche d'avoir fait l'amour du plaisir notre premier Mobile. Il l'accuse de s'être contredit; comme, en disant qu'il peut & qu'il ne peut pas, y avoir une amitié véritable entre les scélerats & les vicieux. Il prétend que M. *Dupuy* ordinairement ne prouve pas ce qu'il avance; & qu'au lieu de prouver, par exemple, que les Grands peuvent avoir des amis, il ne prouve autre chose, sinon que les Grands peuvent être eux-mêmes de vrais amis. Il est enchanté du Chapitre principal, qui est celui où Monsieur *Dupuy* traite des devoirs de l'Amitié. Ce Chapitre néanmoins lui paroît se ressentir du goût général qui regne dans le Livre, où l'on trouve, ajoûte-t'il, des traits d'une érudition recherchée; des contes, des contradictions, & des phrases, qui frappent par la nouveauté de l'expression, &c.

Novembre 1728.

THEOLOGIE. RELIGION.

DE BRUXELLES. *In nomine Domini, Amen. Nos Frater Carolus Ordinis Capucinorum, Dei & Apostolicæ Sedis Gratiâ Episcopus Antuerpiensis*, &c. Ce sont quatre Sentences, que le Religieux Prélat, Député par le Nonce Apostolique de Bruxelles, Monseigneur *Spinelli*, pour visiter le Monastere d'*Ulierbac*, de l'Ordre de S. Benoît, a portées contre l'Abbé & trois autres Profez, au sujet de la Doctrine. On y voit huit propositions de D. *Pierre* PARADANUS, que les Hérétiques mêmes trouveront excessives. Ce Pere Abbé, D. *Anselme* DE MOOR Économe, & D. *Medard* STEGEMANS simple Prêtre, ayant opiniâtrément refusé de se soumettre purement & simplement à la Bulle *Unigenitus*, & même de signer le Formulaire D'ALEXANDRE VII. conformément à la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, &c.; sont frappez de Censures, & condamnez à diverses peines; le tout, *misericorditer tecum, ob tuam ingenij imbecillitatem ac ignorantiam necessariorum ad salutem, quas*

Joannem Engelert. In 16. p
& 16.

Le Pere Esser a fait rimp
commencement de ce Livre
écrit qu'il entreprend de réfu
toit un Dialogue entre le Ma
Diſciple, tous deux Thomiſte
caſion de ce qui s'étoit paſſé à
ſe, entre le Préſident ou le P.
ling Dominicain, & l'Argu
Le Pere Esser, qui paroît
l'Aſſaillant, s'attache ici à c
la prétention, que le Soût
l'Auteur de l'Ecrit Anonyme
ritée de *Gonet*; ſçavoir que
d'autres Auteurs de la même
gnie, *Vaſquez*, *Fonſeca*,
tribuent l'Invention de la

constance possible : l'Auteur de *Spongia* fait voir par des Textes exprès des Théologiens de la Compagnie, qu'au contraire ils s'appliquent tous à prouver, que la *Science* dont il s'agit, est déclarée dans l'Ecriture, qu'elle est familiere à Saint Augustin, comme de Saint Chrysostome, de Saint Cyrille, de Saint Jerôme. Le succès que *Molina* s'approprie, c'est d'avoir disposé & mis en œuvre d'une maniere nouvelle, quatre principes orthodoxes, & connus avant lui ; de sorte qu'il en résulte la conciliation si recherchée entre la liberté de l'homme d'une part ; & entre l'Efficace de la Grace, ou la vérité de la Prédestination, de l'autre part. En ceci, *Molina* n'a fait qu'exécuter le conseil que lui donne Vincent de Lerius par ces paroles : *O Timothée ! ô Sacerdos ! ô Tractator ! ô Doctor !* trois Tîtres qui peuvent indiquer Molina ; *si te Divinum Munus idoneum fecerit ingenio, exercitatione, doctrinâ* ; c'est la situation de ce Théologien. Voici le conseil : *Esto Tabernaculi Beseleel, pretiosas divini Dogmatis gemmas exsculpe, fideliter coapta, adorna sapienter, adjice splendorem, gratiam, venusta-*

lon le Pere Esser qui relev
sant quelques méprises ordin
Auteurs de cette accusation
de citer sous le nom de Jesuit
ne, un passage tiré d'un Ou
Ordine Priori & Posteriori, qu
buë sans preuve à ce Théolo
prétendre avec *Macedo*, qu'
trait des disputes entieres de
dans l'Imprimé, quoique le L
il s'agit, ait été imprimé du
Vasquez; de faire valoir un
contre Molina faite sous le no
riana dans une Traduction,
riginal n'a jamais paru, ni d
tribué à *Mariana* &c.

Enfin le Pere Desbosses
cet Ouvrage quelques Réfle

Demissas preces, le sentiment des PP. Dominicains sur l'Efficace de la Grace, ou la Prédestination Gratuite.

MEDECINE. CHIRURGIE.

DE LONDRES. La belle Edition du Medecin ARETÉE, publiée à Oxford par les soins de M. *Jean* WIGAN, ayant excité les Sçavans à faire refleurir entierement cet Auteur; M. TRILLERUS Médecin a proposé dans le Journal de Lipsick au mois de Mars de cette année, un bon nombre de corrections pour le Texte Grec, & d'éclaircissemens qui ont paru très-bien fondez; *Danielis Wilhelmi* TRILLERI M. D. *Conjectura & Emendationes in Aretaum.* M. MAITTAIRE n'a pas rendu un moindre service à *Aretée* & au Public, en faisant imprimer ce qu'il a pû découvrir du Commentaire de PETIT, sur les Livres d'*Aretée : Petri* PETITI *Medici Parisiensis in tres priores Aretai Capadocis Libros Commentarii nunc primùm editi.* Pierre PETIT avoit déja achevé & dédié à M. MENAGE en 1663. son Commentaire sur l'Ouvrage entier d'Aretée : M. MAITTAIRE n'en a

trouvé parmi les Papiers de GRÆVIUS, que cette partie, qui ne s'étend qu'aux trois premiers Livres. Ce Sçavant Editeur a ajusté le Commentaire à l'Edition d'Oxford : au lieu que les pages & les lignes étoient citées dans l'Original selon l'Edition de Turnébe. M. PETIT montre en cet Ouvrage une grande Erudition en tout genre, & beaucoup de Critique. En grand in 4°. chez *Pellet*.

RUFI EPHESIJ &c. Il étoit tems de rimprimer ce Médecin Grec ; & sa memoire sembloit devoir être bien-tôt effacée sans ce secours. L'Edition Grecque qu'en avoit fait Turnébe, & qui étoit l'unique étoit devenuë rare : on en trouvoit à peine quelques Exemplaires dans Londres, où la Médecine & le Grec sont tant en vogue. Monsieur CLINCH Docteur en Médecine, qui a entrepris de ressusciter ce *Rufus*, s'est borné à suivre cette Edition précedente, & n'a pas à portée de consulter beaucoup de Manuscrits. Il a aussi rimprimé la Traduction Latine, qui est en partie d'un Anonyme, & en partie de *Junius Crassus*. Rufus, que Monsieur CLINCH met sous l'Empire

de Trajan, comme ont fait après *Suidas* plusieurs modernes plûtôt que de le faire Médecin de la Reine *Cléopatre*, en suivant *Tzetzes*, avoit composé beaucoup d'autres Ouvrages que ceux qui paroissent ici : *Fabricius* a donné le dénombrement de ses écrits perdus : ceux qu'on donne presentement sont au nombre de trois. Dans l'un *Rufus* traite des maladies de la Vessie & des Reins ; & Monsieur Clinch prétend que depuis cet Auteur, on n'a point porté plus loin la connoissance & la curation de ces maux : dans le second, il s'agit des remedes purgatifs ; & quoiqu'il y ait beaucoup de Lacunes en ce Traité, il est précieux à Monsieur Clinch par l'exactitude à assigner la vertu spécifique de chacun de ces Médicamens, & qu'elle humeur il attaque particulierement : & dans le troisiéme, il est parlé des differentes parties du corps humain. C'est-là que *Rufus* a le premier corrigé la Médecine d'une erreur qu'elle tenoit *d'Eresistrate*, & qui consistoit à mettre tout le sang dans les veines, & seulement les Esprits dans les artéres; on y voit aussi par sa maniere

d'operer, qu'il avoit beaucoup ajoûté aux connoissances Anatomiques de ses Prédecesseurs. Rufus a le stile net & soûtenu avec les graces du langage attique, & il va droit au but sans s'écarter. M. CLINCH a corrigé en plusieurs endroits la version Latine. Le Texte Grec avoit besoin de quelques changemens pareils, ou de quelques Notes : les Sçavans de Lipsick en ont donné en passant deux exemples au Chapitre de la Rate, au lieu de *σπλὴν παρεκτεινόμενον ἐπὶ μῆκος ἀνθρωπίνῳ ἴχνει*. Ils montre qu'il faut lire *παρεκτεινόμενος ἐπὶ μήκος ἀνθρωπίνῳ ἴχνει*. Et dans le Chapitre des Intestins, au lieu de *σιομῶν* qu'on ne connoît point, ils lisent ou *σιτίων*, ou également bien *σηπτιῶν*, qui signifient les alimens digerez. M. CLINCH a terminé l'Edition qu'il donne par deux Tables ; l'une des mots grecs, l'autre des mots de la Version Latine ; & par un petit Traité de *l'usage des Vessicatoires* dans la curation des maladies ; il donne d'abord l'Histoire de cette sorte de remede : il s'étend ensuite à prouver son utilité dans les fiévres malignes, la pleuresie, la peripneumonie, l'apoplexie, l'épilepsie, &c.

tion de l'Ouverture du Corps d'une
me, trouvé presque sans cœur. C
Relation est précédée de l'Histoir
a maladie, qui a causé la destruc
e ce viscere : vol. in 12. pagg. 30. c
epie, ruë Saint Jacques. L'Hist
e la maladie est conduite depuis
720. auquel Mademoiselle *H*
nt d'un grand embonpoint, d
nt bien & mangeant raisonnab
nt sans en être incommodée, co
ta M. SOUMAIN, jusqu'au 1
rs 1728. jour auquel la mort te
a les soins, que le Chirurgien h
avoit continuez pendant sept an
. Il avoit toûjours cru que la tu
r de la poitrine, qui a principale
t souffrir la malade

par l'ouverture du Cadavre, a fait
que si cette maladie avoit comm
par un Aneurisme, elle a bien cha
d'espece par succession de tems. L'
servation faite à l'ouverture du Ca
vre, le lendemain du décès par M
sieur SOUMAIN & M. BAJET Dém
trateur en Anatomie & Chirurgie
la seconde partie de cet Impri
Après plusieurs Observations part
lieres on apperçut dans la cavité
Pericarde, un corps charnu de fi
assez ressemblante à celle d'une Lan
humaine, mais plus convexe par sa
ce antérieure. Il étoit isolé, & n'a
aucune convexion ni attache : o
tira de cette cavité avec la même fa
té que l'on ôte une pomme ou une
re d'une corbeille à fruit ; ce qui sur
d'autant plus, qu'on reconnut que
toit un vestige du cœur : c'étoit en
la paroi exterieure du ventricule g
che du cœur : elle avoit de long
trois travers de doigt, & deux da
partie la plus large ; & environ un p
ce d'épaisseur, qui diminuoit en s
prochant de la partie Supérieu
épaisse d'une ligne seulement : la c
leur étoit d'un jaune tanné jus

l'interieur de la ſubſtance : au-de-
on ne diſtinguoit point les fibres :
bſtance étoit friable, & à peu près
lable à celle du Thon Mariné : le
me n'excédoit pas le quart au plus
lui du cœur : dans toute l'étenduë
ſurface, on appercevoit de pe-
inégalitez, par leſquelles on recon-
oit manifeſtement l'action d'un
nt rongeant & corroſif, qui avoit
uit ce Muſcle ou Viſcere. Toute la
du cœur, toute ſa graiſſe, ſes co-
es charnuës, l'artére & la veine du
mon, le tronc de la veine cave,
ie de celui de l'Aorte, les artéres
nnaires, & toutes les valvules de
aiſſeaux ; toutes ces parties étoient
ement détruites & rongées ; & l'on
dire que la malade vivoit ſans
t, puiſque la portion qui reſtoit, ne
voit abſolument ſuppléer la fonc-
i du cœur ni en tout, ni en partie :
it même un corps Etranger plus ca-
e de nuire aux Parties, qui contri-
ent à une circulation confuſe du
, & cela depuis un aſſez long-tems ;
l étoit aiſé de juger à l'inſpection,
a fallu pluſieurs années pour con-
er ce cœur ; & que ſa deſtruction ne

peut avoir été opérée que peu-à-p
n'étoit pas un cœur détruit par u
scès, ou par la gangréne dans le
niers instans de la maladie, puis
ne trouva dans la cavité du Peric
ni pus, ni lambeaux des parti
truites. C'est donc le Pericarc
avoit fait l'office du cœur. Il est
tant que ce sac formé par ce Peric
se dilatoit & se resserroit considé
ment. La pulsation que l'on ress
en appliquant la main sur les côt
côté droit, & l'élévation des côt
l'on voyoit lorsque l'on regardoit
meur de près, en sont une preuve
tante. Cette dilatation & ce re
ment obligeoit le sang apporté p
vaines caves dans le Pericarde de
de cette cavité par l'Aorte. M.
MAIN répond à ce qui se peut ob
à cette pensée, & attend que l'o
duise quelque chose de plus vrai
blable.

HISTOIRE LITTERAIRE

. . . ou . .
. . . *Calvinus*, d'où eſt ve
; ſoit en tranſpoſant les Let
nant tantôt *Alcuinus*, tantôt
, ou *Lucianus*; ſoit en le tradu
tie en Latin, partie en Grec
idænius; ſoit enfin en lui ſubſti
noms étrangers, comme de *P*
Heppeville, &c. Notre Auteur
e ſcrupuleuſement tout ce qu
là-deſſus, principalement le P
ſſe, & après lui *Ogier*, *Bay*
et, & quelques autres. Il rem
ue c'eſt *Calidonius* que l'on tro
& non *Calidænius*; que ce n'
Calvin qui prend ce nom, m
ygardus le lui donne dans u
au Lecteur à la tête des Oe
Pacien, imprimée . . .

avec le nom d'Alcuin en 1539.
dition de Strasbourg. Il y a néan
encore un partage d'Exemplai
celui de Londres porte : *Autor*
ne Calvino Noviodunensi ; & c
Sorbonne à Paris, *Autore Al*
dans le premier-même *Alcuinu*
roît au commencement de la P
cette Edition est rare : on y tro
textes, où Calvin trouve bon
traite doucement les Hérétiqu
qui ont disparu dans les Editi
tes après le supplice de *Servet*.
ce qui est du nom de *Carvin*,
trouve en titre au haut d'une Pi
Hor-Apollon, donnée ici par M
be ; ou c'est par une faute d'impr
qu'il differe de celui Calvin : c

..., mais seulement dans
tres particulieres. On voit en
is plus de vingt Lettres Anecd
ites par Calvin ou à Calvin, &
t jointes à cette *Dissertation*,
i donnoit à Calvin le nom de
speville, & celui de Jean *Calphur*
qu'il prenoit celui de *Carolus Pa*
. Ces Lettres sont tirées de de
s volumes manuscrits, qui contie
t le commerce de Lettres de Ca
, & de Beze, &c: on en donne
re quelques-unes au Public; ce n
pas sans choix & sans retranche
. Ces Lettres se trouvent en Al
gne, parce que Beze ceda sa Bi
léque au Chevalier George Sigi
Prakisky de Zaftrisell de M

du Prince Frideric II. Duc de Saxe Gotha.

De Venise. On va imprimer ici les Oeuvres du Cardinal Bembo, & toute l'Histoire Byzantine.

Mathematiques.

De Paris. *Rémarque sur l'Article* 552. *de l'Analyse démontrée par Monsieur Alexis* Clairaut.

Le R. P. Reyneau dit dans cet Article que toutes les courbes Géométriques peuvent être représentées par l'equation générale $fx^m + gy^n + hx^r y^s + a = 0$, x marquant les abscisses & y les ordonnées. Sa raison en est que dans les équations des courbes Géométriques, il ne peut y avoir que quatre sortes de termes; ceux qui ne renferment que la changeante x, ceux qui n'ont que la variable y, ceux qui sont composez des deux, & ceux qui sont entiérement constans, & que ces quatre sortes de termes sont dans son équation. Il m'a parû que ce raisonnement n'étoit pas juste & que cette équation n'est point du tout générale; car il est bien vrai qu'il ne peut y avoir que

ces quatre ſortes de termes, mais non pas que chacun des termes de ſa formule puiſſe repréſenter tous ceux de la même ſorte; par exemple, la ſorte des termes qui renferment la changeante x, peut comprendre une infinité de termes tels que x^4, bx^3, $c^2 x^2$ &c. qu'il eſt clair ne pouvoir pas être compris tous à la fois dans le terme fx^m, quelque valeur que l'on donne à m & à f.

Il en eſt de même des termes, où y ſe trouve, & de ceux où x & y ſont mêlez. Il n'y a ſeulement que le terme $+ a$, qui puiſſe repréſenter tous ceux de ſa ſorte, c'eſt-à-dire tous les termes conſtans.

On voit aiſément la preuve de ce que je dis par des exemples; en voici un, comparant l'équation $x^3 + axx - xyy - a^3 = 0$ avec la formule on ne ſçait à qui comparer le terme axx, ainſi des autres exemples que l'on peut apporter à l'infini.

Si l'on vouloit former une équation, qui pût ſe rapporter à toutes les équations imaginables des courbes Géométriques, il eſt clair qu'il faudroit une ſerie infinie. Voici comme je

la disposerois : je mettrois d'abord un terme constant pour exprimer tous ceux qui le seroient dans une équation; ensuite une suite composée de toutes les differentes puissances de x, depuis l'unité jusqu'à l'infini, & une autre composée de toutes celles de y : puis une infinité de séries ou de suites pour les différentes puissances d'x & d'y mêlées ensemble. La premiere de ces suites comprendroit toutes les puissances de x multipliées par y; la seconde, toutes ces puissances multipliées par y^2 la troisiéme par y^3 & ainsi de suite à l'infini. Je crois que toutes les suites seroient nécessaires pour avoir toutes les differentes puissances d'x, & y; & des deux mêlées. Il s'en faudroit beaucoup qu'une équation de cette sorte ne fut si simple que celle du R. Pere Reyneau, ni que l'on en déduisît aussi aisément que de la sienne les Soûtangentes & les propriétez (à ce qu'il dit) de toutes les courbes Géométriques.

RT. CX. *Dissertation sur une U*
Antique, &c. 19
p. 20
T. CXI. *Histoire de la derniere R*
volution de Perse, &c. p. 204
T. CXII. *Observations utiles po*
l'Astronomie & la Géographie, &
age 205
T. CXIII. *Histoire de la Ville e*
s Seigneurs de Coucy, &c. p. 207
T. CXIV. *Reponse du Pere d*
rceau à une Objection, &c. p. 208
. CXV. Systême nouveau, ou
couvertes, &c. p. 2108
. CXVI. Evora Gloriosa ef
a, &c. *C'est-à-dire, la Gloire &*
plendeurs d'Evora, &c.

De Bologne p. 2146.
DE PORTUGAL. *De Lisbonne* p. 2128.
D'ESPAGNE. *De Madrid*. p. 2140.
D'ANGLETERRE. *De Londres*. pagg. 2142. 21 3.
D'ALLEMAGNE. *De Leipsick*. pagg. 2137. 2139.
De Bruxelles. p. 2149.
De Cologne p. 2150.
D'Anspach. p. 2136.
DE HOLLANDE *D'Amsterdam* pagg. 2138. 2160.
De Leyde p. 2140.
DE FRANCE. *De Paris*. pagg. 2129. 2137. 2139. 2147. 2157. 2164.
DE LORRAINE. p. 2130.

Fin de la Table.

[Err]ata pour le mois de Novembre 1728.

[P]age 2003. ligne 8. vime un, *lis.* vimes un. P. 2011. lig. 22. quand ont, *lis.* quand P. 2012. lig. 4 la tere, *lis.* la tête. P. 2014. 15. entres les, *lis.* entre les. P 2017. lig. Alembique; *lis.* Alembic. P. 2060. ligne tâches, *lis.* taches *ibid.* Ligne 23. de tâs, *lis.* des taches. P. 2065. lig. 28. Loüi[an]e à, *lis.* Loüisiane; à. P. 2068. lig. 19. [Bo]rd superieur 7, *lis.* Bord superieur 70. P. [20]83. lig. 4. pendant, *lis.* Pendant. P. 2084. . 13. à eu, *lis.* a eu. P. 2104. lig. 12 *Lobbia-*, lisez *dobbiamo.* P. 2137. lig. 16. RICCO-NINI, *lis.* RICCOBONI. P. 2139. lig. 25 des termes, *lis.* & les termes. P. 2152. lig. sembloient, *lis.* sembloit.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1728.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Decembre 1728.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

Et se vendent à Paris,

Chez ÉTIENNE GANEAU Libraire Juré de l'Université, ruë S. Jacques, aux Armes de Dombes, près la ruë du Plâtre.

Avec Approbation & Privilége.

M.DCCXXVIII.

CES MEMOIRES SONT COM-mencez au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochez, 16. s.

Année 1701. 9. vol.
—— 1702. 12. V.
—— 1703. 12. V.
—— 1704. 13. V.
—— 1705. 12. V.
—— 1706. 12. V.
—— 1707. 12. V.
—— 1708. 12. V.
—— 1709. 12. V.
—— 1710. 12. V.
—— 1711. 12. V.
—— 1712. 12. V.
—— 1713. 12. V.
—— 1714. 12. V.
—— 1715. 12. V.
—— 1716. 12. V.
—— 1717. 12. V.
—— 1718. 12. V.
—— 1719. 12. V.
—— 1720. 5. V.
—— 1721. 12. V.
—— 1722. 12. V.
—— 1723. 12. V.
—— 1724. 12. V.
—— 1725. 12. V.
—— 1726. 13. V.
—— 1727. 12. V.
—— 1728. 12. V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Novembre 1728.

ARTICLE CXIX.

PREMIERE PARTIE DE LA réponse du Pere Ducerceau à une objection qu'on lui fait dans le Journal des Sçavans, du mois de Mai 1728.

Suite de L'ARTICLE CXIV. du mois de Novembre MDCCXXVIII. page 2085.

Z*Arlin* au reste n'a pensé & n'a parlé sur la variation des Anciens par rapport à l'arrangement des Modes, que comme en pensoit & comme en parloit dans son tems Aristoxene, le plus Ancien Auteur que nous ayons sur la Musique, & que Meibomius appelle avec raison le Prince des Musiciens. De

expliquez de la même mani
qui regarde l'ordre & la situ
Modes. On vient de voir ce
Zarlin, il y a un peu plus de
ans; & voici ce qu'en pens
toxéne près de deux mille an
vant. Il en est, dit-il page 3
rangement des Modes, com
maniere de compter les jours
car de même, ajoûte-t-il, q
rinthiens comptent le dixié
dis que les Atheniens ne com
le cinquiéme, & d'autres le
aussi entre les Harmoniciens
mettent le Mode Hypodori
me le plus grave, le Mixolyd
ton au-dessus &c. Et ap

tre les differens Modes, & qu'eux-mêmes n'en rendent nulle raison. Voilà donc encore un Auteur, & le premier de tous en cette matiere, qui contredit positivement l'unanimité prétenduë du Journaliste, & qui se trouve lui-même dans une unanimité parfaite avec un Ecrivain, qui n'est venu que près de deux mille ans depuis lui. Meibomius dépose aussi lui-même de cette unanimité parfaite, qui subsistoit encore de son tems sur ce point: car dans une note sur cet endroit même d'Aristoxène, il remarque, que si celui-ci revenoit au Monde au bout de vingt siécles, il reconnoîtroit que rien n'est encore plus vrai aujourd'hui, que ce qu'il disoit de son tems de l'incertitude, où l'on étoit sur la maniere d'arranger les Modes, tant, poursuit-il, cette matiere est demeurée obscure & embroüillée. Ainsi parloit un sçavant qui avoit lû & bien approfondi les principaux Auteurs de l'ancienne Musique, comme le prouve la collection qu'il nous en a donnée, & les Notes pleines d'érudition qu'il y a jointes. Si le Journaliste les avoit lûs comme lui, il auroit tenu le même langage;

& se seroit bien donné de garde de déposer de l'unanimité des Anciens dans un point sur lequel il est constant depuis deux mille ans, qu'ils se contredisent tous.

Mais si les contrariétez qui se remarquent entre les Anciens Auteurs, sur l'arrangement des Modes, prouvent l'incertitude qu'il y a en cette matiere; la contradiction, où un même Auteur tombe avec lui-même sur ce même point, la prouve encore infiniment davantage. Nous en avons un exemple dans *Bacchius senior*, qui après avoir suivi dans un endroit le systême de Ptolemée & des Pythagoréens, pour l'arrangement des Modes, adopte, six pages plus bas, celui d'Euclide & des Aristoxénéens; de sorte que, si on s'en rapporte au systême qu'il nous donne page 12. de son Introduction à la Musique, le Mode Phrygien doit être d'un ton au-dessus du Dorien. Si au contraire on veut se régler sur le systême qu'il propose page 18. le Mode Phrygien est d'un ton au-dessous du Dorien. Après cela, cherchez de l'unanimité sur ce point entre les Auteurs de l'ancienne Musique, lorsqu'il est vérifié

qu'un de ces Auteurs n'en garde pas avec lui-même dans un même Ouvrage, & qu'il dit le pour & le contre en deux endroits, qui ne sont qu'à six pages l'un de l'autre.

Il est donc démontré qu'il n'y avoit rien de fixe chez les Anciens, pour l'arrangement des Modes; & que le même Mode Phrygien, qui étoit d'un ton plus aigu que le Dorien chez les uns, se trouvoit plus grave d'un ton chez les autres. Or dès que cela est prouvé, il me semble que j'ai été en droit de choisir entre les deux parties, & de suivre celui, je ne dit pas, qui me convenoit le plus, car on verra ci-après, que rien ne m'étoit plus indifférent; mais celui que je jugeois à propos: & si je me suis rangé du côté de ceux qui placent le Mode Phrygien au grave du Dorien, ce n'a été que parce qu'il m'a paru que cette opinion étoit appuyée d'une autorité plus considérable en toute maniére.

Je trouve en effet de ce côté-là *Euclide* & *Aristide*, ausquels je puis joindre *Gaudentius*: mais j'appuye principalement sur les deux premiers, comme Auteurs d'un très-grand poids

en cette matiére; *Euclide*, par rapport à son exactititude géométrique en tout ce qu'il écrit; & Aristide, par rapport au mérite de l'ouvrage, qu'il nous a laissé sur la Musique ancienne, & qui est le plus complet que nous ayons en ce genre. Ces deux Auteurs, aussi-bien que *Gaudentius*, suivent dans l'ordre & la disposition des Modes, le premier des deux Systêmes que j'ai rapportez ci-dessus; c'est-à-dire, celui où le Mode Phrygien est d'un ton plus grave que le Dorien; & je crois ne courir aucun risque, quand j'ai pour moi des guides de cette importance dans le parti que j'ai pris.

Que *Ptolemée* soit d'un sentiment contraire; à la bonne heure. Mais son autorité ne peut être mise en parallele avec celle d'*Euclide*, le plus ancien, après *Aristoxéne*, de tous ceux dont nous avons les Ouvrages sur la Musique, & le plus exact dans tout ce qu'i avance. J'en dis presque autant d'*A- ristide Quintilien*, Auteur plus Ancie que *Ptolemée*; & que d'ailleurs *Me bomius*, homme qui est bien au fait cette matiere, appelle un Auteur i comparable, en ce qu'il a rassem

dans son Ouvrage tous les principes des Musiciens de l'Antiquité. Je ne parle point de *Boëce*, qui n'a fait que suivre *Ptolemée*, dans ce qui est de la disposition des Modes; c'est un Auteur qu'on peut regarder comme Moderne, par rapport à *Euclide* & à *Aristide*; & qui sur le fait de la Musique, ne peut entrer en comparaison avec eux. *Gaudentius* même, quoique je ne le mette pas sur la même ligne que ces deux derniers, est plus ancien que *Ptolemée*, au Jugement de *Meibomius*; de sorte que je puis me flater, que dans le parti que j'ai pris, de mettre le Mode Phrygien au-dessous du Dorien, j'ai pour moi les plus anciens & les plus graves Auteurs, qui ayent traité ces matiéres.

Si je suis entré dans un si grand détail sur ce point, ce n'a pas été le besoin que j'en eusse, par rapport à mon systême sur l'explication du passage d'Horace; mais uniquement pour vérifier que le Journaliste n'est guéres instruit de ce que pensent ces Auteurs, quand il dépose avec tant de confiance, de leur unanimité sur un point, par rapport auquel ils se contredisent tous.

Du reste rien ne m'est plus indifférent, & n'interesse moins mon système.

En effet, que le Mode Phrygien soit d'un tont plus haut, ou d'un tont plus bas que le Dorien, quel changement cela apporte-t-il à sa constitution ? En est-il moins conforme à notre *A-mi-la* Majeur, dès que les tons & les semi-tons, qui forment ces deux Modes, sont distribuez & partagez de même dans toutes les deux ? Or il ne m'en faut pas davantage pour la justesse du paralléle, que je fais du Concert de Mécéne, & de nos Passacailles.

Cependant le Journaliste, aussi peu juste dans ses conséquences que peu sur dans ses principes, tient cette difficulté pour décisive contre moi ; & il paroît persuadé que, dès qu'on supposera que le Mode Phrygien est à l'aigu du Dorien, mon, système pour l'explication du passage d'Horace, ne sçauroit subsister ; je lui passe son principe pour un moment & je suppose le Mode Phrygien d'un ton au-dessus du Dorien, comme il veut. Quelle altération peut apporter à l'arrangement des tons & des semi-tons de ce Mode, qu'il se trouve d'un ton plus haut que le

Dorien ? Est-ce sa situation plus à l'aigu ou plus au grave, par rapport au Mode Dorien, qui le constituë Mode Phrygien ? Non, sans-doute, & rien n'est plus étranger à la constitution de ce Mode. Ce qui le constituë tel Mode en particulier, c'est la combinaison de ses tons & de ses semi-tons distribuez & arrangez de telle maniere, & qui se trouve la même dans ce Mode, que dans notre *A-mi-la* Majeur. Or que le Mode Phrygien monte d'un ton au-dessus du Dorien, ou descende d'un ton au-dessous ; cela ne change rien à la combinaison de ses tons & de ses semi-tons, qui montent ou descendent tous en même-tems, & toûjours dans le même ordre, à la maniere d'un chassis, dont toutes les parties haussent & baissent en même-tems.

Je suis donc en droit de conclure que rien n'est plus frivole que cette prétenduë difficulté que le Journaliste croyoit insurmontable, lorsqu'après avoir supposé comme un principe, qui n'avoit pas besoin de preuve, que tous les Anciens unanimement plaçoient le Mode Phrygien un ton plus haut que le Dorien, il concluoit d'un

air victorieux, en disant : *Or suivant cette supposition, comment trouver dans le Mode Phrygien notre ton d'*Ami-la- *Majeur ? Et que devient la comparaison du Concert de Mécéne avec nos Passacailles ?*

Ce raisonnement qui lui paroît démonstratif contre moi, ne l'est que contre lui ; en ce qu'il prouve invinciblement, qu'à l'égard de ce point de la Musique des Anciens, il n'est instruit ni sur le fait, ni sur le droit. Il ne l'est point sur le fait, puisque rien n'est plus faux que le principe qu'il a supposé, sans le prouver, & que j'ai détruit par des preuves certaines & constantes, en montrant d'une maniere exacte & détaillée, qu'il n'y avoit rien sur quoi les Anciens fussent moins d'accord entre eux, que sur la disposition & l'arrangement, soit des Modes en général, soit du Phrygien à l'égard du Dorien en particulier. Il ne l'est pas davantage sur le droit ; en ce que, quand bien même on lui passeroit sa supposition, toute fausse qu'elle est, ni mon opinion sur la conformité du Mode Phrygien avec notre *A-mi-la* Majeur ; ni conséquemment la

comparaison du Concert de Mécéne avec nos Passacailles, n'en recevroit aucune altération : c'est, ce me semble, ce que j'avois à prouver.

Il ne me reste donc plus qu'à rendre compte, pourquoi dans le tems que je formai mon systême sur l'explication du passage d'Horace, je m'écartai de la pratique de Monsieur *Wallis* dans la maniere de réduire le Mode Phrygien à notre *A mi-la* Majeur ; & pour quoi j'y suis revenu depuis.

Après que j'eus remarqué que le Mode Phrygien répondoit ton pour ton, & sémi-ton pour sémi-ton, à notre *A-mi-la* Majeur ; je fus de nouveau affermi dans ce sentiment, lorsque je reconnus que Monsieur *Wallis*, en le notant à notre Gamme, le notoit comme *A-mi-la* Majeur. Une chose seulement me faisoit de la peine dans la maniere, dont il notoit ce Mode ; c'est qu'il n'y employoit que deux Diéses, au lieu que le Mode en exige trois. Le Journaliste en compte quatre ; & il montre en cela, qu'il n'est pas plus au fait sur la Musique Moderne que sur l'Ancienne : car de ces quatre il y en a deux, qui ne sont que la ré-

plique des deux autres ; & il devroit sçavoir, qu'en fait de Musique on compte les Diéses, non selon le nombre qu'on en employe dans la tablature, où on les double quelquefois pour la commodité des Musiciens, mais selon le nombre des tons qui en exigent. Et comme dans *A-mi-la* Majeur il y a trois tons qui en demandent, & qui sont le *fa*, l'*ut*, & le *sol* ; la régle veut qu'on lui en attribuë trois. Il est vrai que les Italiens, moins réguliers que les François dans la maniere de noter ce Mode, quoique plus corrects que sur d'autres, ne placent que deux Diéses auprès de la Clef ; se contentant d'en ajoûter un au *sol*, dans le courant de l'air, à mesure qu'il s'y rencontre, & qu'il reste dans la modulation d'*A-mi-la*. Cette pratique revient au même pour le fonds, quoique moins bonne pour la régularité de l'air : & si Monsieur *Wallis* eût fait la même chose, j'aurois trouvé mon compte. Mais il ne l'avoit pas fait, & il avoit eu grande raison de ne le pas faire : je croyois qu'il s'étoit mépris ; & c'étoit moi qui me trompois, voici comment.

Accoûtumé à l'allure de la Musique Moderne, je m'étois mis dans l'esprit, qu'il étoit essentiel à tout Mode, en quelque Musique que ce fût, soit Moderne soit Ancienne, que le passage de la septiéme à l'Octave en montant, ne fût que d'un semi-ton. Cela est essentiel dans notre Musique, je dis pour tout Mode tant Mineur que Majeur. Je sçai que dans les Modes Mineurs, la septiéme se trouve naturellement à un ton de distance de l'Octave; & que même la constitution du Mode l'exige par rapport à la conformité, qu'elle doit avoir avec la tierce & la sixte: mais c'est en cela même, que ces Modes sont défectueux, en ce qu'ils renferment un obstacle invincible à la conclusion de leur Mélodie, où ils ne peuvent parvenir, tant que leur septiéme reste Mineure, c'est-à-dire, tant qu'elle demeure à un ton de distance de l'Octave. De-là vient que toutes les fois que la Modulation méne à la cadence finale du Mode en montant; on est obligé de joindre à la septiéme un Diése, pour la rendre Majeure, de Mineure qu'elle étoit; C'est-à-dire, que le Mode Mineur change de natu-

Or rien ne m'avoit tant persu
étoit de l'essence de tout Mode
ter de la septiéme à l'Octave ;
tervalle de semi-ton , que la
qu'on faisoit à la constitution
le du Mode Mineur , pour le
cette régle. Prévenu comme
qu'il en devoit être de même
Modes Anciens ; je ne pouv
prendre comment Monsieu
nous donnoit pour *A mi-la*
un Mode où le *sol* n'étoit die
près de la clef, ni dans le co
l'air. Je crus donc faire merv
rectifier sur ce point ; & de cl
tablature , en ajoûtant aux d
ses qu'il donnoit au *fa* & à l'*ut*
siéme Diése pour le *sol*. Et c

fallu monter trop haut, ou descendre trop bas, pour fournir la double Octave du *mi*; & je lui substituai la clef de *G-re-sol*, qui me laissoit tout l'espace dont j'avois besoin; de sorte que la double Octave de la Dominante d'*A-mi-la* Majeur n'occupoit dans ma tablature, que le même terrain que la double Octave de la finale du même Mode remplissoit dans la tablature de M. *Wallis*.

J'étois dans cette idée, lorsque je donnai au Pere *Sanadon* la tablature du Mode Phrygien, telle qu'il l'a employée dans son Horace: & comme on en étoit à cet endroit, même pour l'impression, je n'eus pas le loisir de faire sur cela d'autres recherches. Il arriva peu de tems après, que relisant & examinant de nouveau ce que j'avois écrit sur ce point, je me fis une objection qu'on ne m'a pas faite, & qui auroit été un peu mieux fondée, que la difficulté que m'a opposée le Journaliste.

Il s'est bien apperçû que j'avois noté le Mode *A-mi-la*, autrement & sur une autre clef, que ne l'avoit fait M. *Wallis*; & il étoit aisé de s'en apper-

cevoir, puisqu'il ne falloit pour ce qu'avoir des yeux : mais il n'a pas v en quoi péchoit cette maniere de n ter le Mode. Il a remarqué seulemen que ma modulation commençoit pa la Note *E-si-mi* : ce sont ses termes ; & ils ne sont rien moins que corrects en fait de Musique ; car il n'y a point de note *E-si-mi* en Musique : il y a seulement des Modes en *E-si-mi*, & une Note qui s'appelle *mi*, & qui est la finale ou la tonique des Modes en *E-si-mi*. Mais en remarquant que je commençois ma modulation par la Note *mi*, ce qui est aisé à reconnoître, pour peu qu'on sçache solfier ; il n'a pas vû l'objection que cela lui fournissoit contre moi, & dont je vais développer les principes.

Il est certain que le Mode, que j'employe dans ma tablature avec la clef de *G-re-sol* & les trois Diéses, est le Mode *A-mi-la* Majeur. Le dernier Diése, qui tombe sur le *sol*, c'est-à-dire, sur la septiéme du Mode, en est une démonstration pour quiconque est un peu versé dans les matiéres de Musique. Ainsi ce Mode, tel que je l'expose, est indubitablement *A-mi-la* Majeur. Mais, & c'est l'objection qu'on pou-

voit, & qu'on auroit dû me faire; cet *A-mi-la* Majeur n'eſt plus le Mode Phrygien. Pourquoi? Parceque, pour que cet *A-mi-la* Majeur fût le Mode Phrygien, il faudroit que ſa finale répondit à la finale du Mode Phrygien: Or c'eſt là Dominante du premier, qui répond à la finale du ſecond; donc ces deux Modes ne ſont pas les mêmes.

Cette difficulté qui me paroiſſoit ſans replique, me fit revenir ſur mes pas, & m'engagea à examiner de plus près la nature des Modes, tels que nous les repréſente *Ptolemée*. Ce fut dans cet examen, que je reconnus qu'il étoit indifferent à ces Modes, qu'on montât à la finale par un ton, ou par un ſemi-ton. Je remarquai qu'il n'y avoit que dans le Mode Hypophrigien & dans le Lydien où la cadence en montant procédât par un ſemi-ton, au lieu que dans tous les autres l'intervalle s'y trouvoit d'un ton entier. Je compris alors pourquoi Monſieur *Wallis*, mieux inſtruit que moi, n'avoit employé que deux Diéſes dans ſa tablature, & avoit ſupprimé le troiſiéme. Nous n'employons ce dernier ſur le *ſol* dans notre *A-mi-la* Majeur, que par-

ce que nos Modes Majeurs demandent que la ſeptiéme en montant ſur la finale, ſoit naturellement Majeure : Or la forme des Modes Anciens n'exige point que cette ſeptiéme ſoit Majeure; & de plus, celle du Mode Phrygien exige que la ſeptiéme ſoit Mineure, c'eſt-à-dire, qu'il y ait un intervalle de ton entre la ſeptiéme & l'Octave; donc il ſuffit de deux Diéſes pour ce Mode, l'un ſur le *fa* & l'autre ſur l'*ut*; comme les a employez M. *Wallis*, qui a vû plus clair que moi en cela, & à la pratique duquel je reviens pour la maniere de réduire le Mode Phrygien au Mode *A-mi-la* de notre Gamme. Ceci pour-tant doit s'entendre, autant que la différence des Modes Anciens & des Modes Modernes le permet.

J'uſe de cette reſtriction, parceque, comme il eſt de la nature du Mode Phrygien, que ſa pénultiéme ſoit à un ton de diſtance de la finale en montant; & qu'au contraire il eſt eſſentiel à notre Mode *A-mi-la* Majeur comme à tous nos Modes Majeurs, que leur ſeptiéme ſoit naturellement Majeur; c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſe trouve qu'à un ſemi-ton de diſtance de la

finale en montant : le Mode Phrygien & notre *A-mi-la* Majeur ne peuvent pas convenir à cet égard ; & c'est pour cela que j'ai dit, qu'à *peu de chose près*, notre *A-mi-la* Majeur étoit le Mode Phrygien. Mais cette différence qui vient de la constitution différente des deux sortes de Musique, l'Ancienne & la Moderne, nempéche pas que notre *A-mi-la* ne représente le Mode Phrygien. En effet, c'est réellement le Mode Phrigien pratiqué à notre maniere ; de même que le Mode Phrygien est réellement notre *A-mi-la* Majeur, pratiqué à la maniere des Anciens : de sorte que si ceux-ci avoient eu à exécuter un air composé sur notre *A-mi-la* Majeur, ils n'auroient pas manqué de retrancher le troisiéme Diése, qu'on met sur le *sol*, de même que l'a retranché Monsieur *Wallis* ; & que si nous voulions exécuter le Mode Phrygien, dans le goût de notre Musique, il faudroit mettre un Diése, au *Parypate Meson*, & au *Trite Hyperboleon*, qui est la réplique du *Parypate*.

J'en reviens donc à la maniére de noter, qu'a employée M. *Wallis* pour le Mode Phrygien, & sur laquelle je

rectifie la mienne. Elle étoit à pei
imprimée dans l'Horace du P. *San*
don, que je m'apperçus de ce qu'el
avoit d'irrégulier; & je fus sur le poi
d'en mettre alors une Note dans l
Memoires de Trevoux. Je ne m'
abstins, que parce que je compt
de traiter dans peu une matiére, c
cela devoit entrer. Mais l'extrait d
Journaliste m'ayant donné lieu de r
venir sur mon systême par rapport
l'explication du passage d'Horace, j
profité de l'occasion qu'il m'a fourni
& après avoir montré combien so
objection étoit frivole & mal fondé
je me suis redressé moi-même sur un
autre qu'on pouvoit me faire, & qu'
ne m'a pas faite; car il s'est bien ap
perçû que ma maniére de noter le Mo
de Phrygien, étoit différente de cel
de Monsieur *Wallis*; mais il n'a p
vû en quoi celle de Monsieur *Wall*
étoit réguliere & en quoi la mienn
étoit défectueuse.

Cependant, pour rectifier entier
ment le Modéle du Mode Phrygien
qui se trouve page 195. du 1. vol.
l'Horace du Pere *Sanadon*, j'en va
donner ici un nouveau, où je necha

s de notre Gamme ... :mais les
le ton, y seront appliquées differ
ent. Au lieu de ma premiere tal
e, pour réduire le Mode Phryg
otre Gamme, j'employerai celle
nsieur *Wallis*, avec la clef de *C*
ır la 4^e^. Ligne d'en haut avec de
ses seulement, l'un sur le *fa*,
re sur l'*ut*, telle qu'elle se trou
s son Edition de *Ptolemée* Liv. I
p. XI. Et pour faire voir combie
porte peu au Mode Phrygien
pport à l'usage que j'en fais, qu'i
un ton plus haut ou plus bas que
rien; je les disposerai tous deux à
un de l'autre, de la maniere que
Ptolemée lui-même, qui met le
ubanomenos du D...

qui mérite attention en ceci, c'est que dans ma nouvelle maniére de noter le Mode Phrygien, la finale de ce Mode répondra à la finale de notre *A-mi-la* Majeur; au lieu que dans mon premier modéle, elle répondoit à la Dominante du même *A-mi-la* Majeur. Et parce que ce Mode exige ici deux Diéses, je le déclarerai à côté en *G-re-sol*, & où les Diéses se trouveront supprimez.

Disposition des Modes Dorien & Phrygien, telle qu'elle est dans Ptolemée.

MODE DORIEN.

La	*Nete.*	Hyperbolaiôn (Neton)
Sol	*Paranete.*	
Fa	*Trite.*	
Mi	*Nete.*	Diezeugmenôn (Neton)
Re	*Paranete.*	
Ut	*Trite.*	
Si	*paramese.*	
La	*Mese.*	Meson
Sol	*Lichanos.*	
Fa	*Parypate.*	
Mi	*Hypate.*	
Re	*Lichanos.*	Hipatôn
Ut	*Parypate.*	
Si	*Hypate.*	
La	*Proslambanomenos*	

MODE DORIEN
réduit à *A-mi-la* Mineur
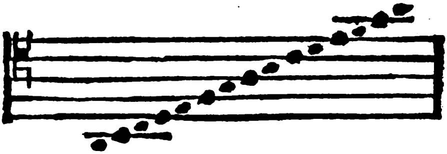
MODE PHRYGIEN.

Paranete.	Hyperbolaeôn	*La.*	*Sol.*
Trite.		*Sol.*	*Fa.*
Nete.	NETON. Diezeugmenôn	*Fa.* ※	*Mi.*
Paranete.		*Mi.*	*Re*
Trite.		*Re*	*Ut*
Paramese		*Ut*	*Si.*
Mese		*Si.*	*La*
Lichanos.	Meson.	*La*	*Sol.*
Parypate		*Sol.*	*Fa.*
Hipate		*Fa* ※	*Mi.*
Lichanos		*Mi.*	*Re*
Parypate	Hypatôn	*Re.*	*Ut*
Hipate		*Ut* ※	*Si*
Proslambanomenos & Nete		*Si.*	*La*
Paranete.		*La.*	*Sol.*

ajeur.
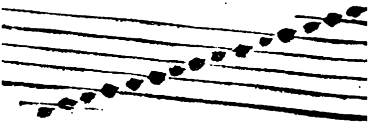
Déclavé en *G. Re-Sol*
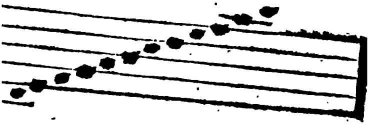
que comme le Mode Phrygien
it la ſeptiéme Majeure, il ſe dé-
iturellement en notre *G-Re-Sol*
eſt dans la Gamme ; c'eſt-à-di-
Diéze ſur le F

ARTICLE CXX.

HISTOIRE DE POLYBE nouvellement traduite du Grec par Dom Vincent Thuillier, avec un Commentaire ou un corps de Science Militaire, enrichi de notes critiques & historiques où toutes les grandes parties de la guerre sont expliquées, demontrées & représentées en figures, par M. de Folard, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, Mestre de Camp d'Infanterie. T. 3. & 4.

LEs deux derniers Volumes; c'est-à-dire, le 3. & le 4. contiennent deux Préfaces & un Avant-propos; deux Livres de l'Histoire, le second & le troisiéme ; des notes historiques & critiques, un très-grand nombre d'observations & de réflexions militaires convenables au texte, un traité de la défense des Places; deux dissertations, l'une sur les mines & les avantages que l'on peut en tirer pour la défense des Places , l'autre sur la seconde guerre Punique , avec beaucoup de belles planches, qui représentent de nouvel-

avec le genie de l'inver
on.

Polybe & M. de *Folard*, ſans parler
la traduction juſtement applaudie,
vent prévenir en faveur de l'Ou-
ge. Ils ont écrit tous deux dans
art. *Polybe*, Auteur du texte, étoit
me de guerre; & il forma *Publius*
on; n'eſt-ce pas ſon éloge en un
M. de *Folard*, qui a fait le Com-
aire a quarante ans de ſervice.
commanda la Cavalerie; M. de
eſt Meſtre de Camp d'Infante-
Auteur & le Commentateur
écrit qu'après avoir réüni la
de la guerre & l'expérience.
nt d'expérience & de ſcience,
ur *de Folard* eut pû faire un

des Officiers, & les qualitez d'un Général, sur les marches, les embuscades; le passage des grandes rivieres, les campemens, les fourages, les détachemens, les diversions, les plans de bataille, la guerre des montagnes, les fortifications, les Gouverneurs des Places, les Siéges, la défense des Places, la réparation des breches, les capitulations, &c. il retrace le caractere des grands Capitaines; & il se caractérise lui-même.

Le Mestre de Camp d'Infanterie veût qu'on entretienne une bonne Infanterie en tems de Paix, comme en tems de Guerre. Pour la Cavalerie, elle épuise l'État, & l'on en retranchera sans conséquence; une Armée peut même s'en passer, & aller son train. On conseille néanmoins d'éviter la plaine à la vûë d'un Ennemi supérieur en Cavalerie. On fait observer que les Romains, quoiqu'infiniment plus forts en Infanterie, apprirent d'*Annibal* à la Trebie l'avantage & l'utilité de la Cavalerie dans les plaines; & l'on convient que Philippe *Visconti* défit à la tête de six mille Cavaliers, dix-huit mille Suisses.

Decembre 1728.

Un Prince doit avoir plus de ſoin des Troupes, même en tems de paix, que de ſoi-même ; les payer exactement, mais maintenir la diſcipline ; retenir & s'attacher les vieux Officiers, diſtinguer le mérite & le récompenſer ; obliger les jeunes Seigneurs à quitter les délices de la Cour, à ſortir de la molleſſe pour paſſer ſix mois de l'année chacun à ſon Régiment, & dans les exercices propres de ſon Régiment. Si l'on ne prend ces précautions, les Armées n'auront plus, après une longue paix, que des Officiers, des Chefs, des Généraux ſans bravoure ou ſans capacité.

Une jeuneſſe voluptueuſe n'eſt point faite pour être à la tête d'un Corps fort de Cavalerie ou d'Infanterie. La volupté fait négliger la ſcience des armes, encore les forces & le courage. Les Petits-maîtres amollis dans les plaiſirs & dans l'oiſiveté deviendront-ils tout d'un coup vigilans, aſſez habiles, aſſez laborieux pour remplir les pénibles fonctions de la Milice, & donner l'exemple ? Il faudroit des Chevaliers *Baïards*. La temperance fut une des vertus de la plûpart des Grands

Capitaines, tant Anciens que Modernes; *Cyrus*, *Philopœmen*, *Scipion* l'Africain, *Annibal*, *Epaminondas*, l'Empereur *Aurelien*, *Charles* XII. Roi de Suede, le Maréchal de *Gassion*, le Comte de *Tilli*, &c. en furent des modeles. Cette vertu qui regne dans le cœur de notre jeune Monarque nous fait esperer que la Paix ne nous nuira pas; chacun voudra lui ressembler par cet endroit-là. Un *Vitellius*, un *Neron*, un *Caligula*, un *Sardanapale*, &c. étoient ennemis d'une vertu si belle. Aussi quels Heros! La passion d'*Antoine* pour *Cleopatre* fit évanoüir ses belles qualitez pour la Guerre, & le perdit; la bataille d'*Actium* en est une assez bonne preuve. L'amour des plaisirs causa la ruïne de l'Empire Romain.

Un bon Général doit être non seulement ennemi des plaisirs qui amollissent, vigilant & courageux, mais encore profond dans l'Histoire, d'une grande condition, ou d'un merite extraordinaire, liberal, généreux, aussi habile à profiter des occasions, qu'à les faire naître, adroit à tendre des piéges, encore plus à s'en dégager s'il y tombe, sçachant ménager les évene-

mens, jamais plus ferme que dans les affaires où la victoire paroit incertaine. Ses projets sont toûjours raisonnables, utiles, glorieux. Sur tout il s'applique à connoître les Officiers de son Armée, les inclinations, l'humeur, le caractere de son Antagoniste. Il étudie la nature du Pays ennemi. Les Chasseurs & les Bergers sont ceux qui peuvent l'instruire le mieux: ils sçavent les détours, les chemins, les revers des montagnes. Il range souvent son Armée en bataille, il dresse ses Troupes à marcher de front, & sur une même ligne, il les exerce à tous les mouvemens, à toutes les évolutions. C'étoit la methode de *Philopœmen*, un des plus grands Capitaines de l'antiquité, sous qui *Polybe* apprit l'art de la Guerre; & sans cela, l'expérience apprend que l'on court risque de se trouver embarassé dans les grandes affaires.

L'art des marches d'une Armée est important. Comment s'y prendre pour lui faire traverser des marais, des défilez, des montagnes? Il faut d'abord essayer de connoître le terrain. Répandez l'argent à pleines mains; promettez encore plus, & gardez votre paro-

le; les Habitans du voisinage vous donneront des lumieres. Faites examiner & sonder les Marais. Qu'on observe si le fond est ferme ou non. Les passages difficiles & dangereux, on les marque avec des branches d'arbres pour les éviter, ou les combler de claies & de fascinages. Y a-t'il des ruisseaux & des fossez ? on remplit les fossez, on établit des ponts sur les ruisseaux. On regle l'ordre & la distribution des Troupes sur la nature des Marais & sur celle de l'endroit où l'on doit aboutir en sortant des Marais; les Soldats portant, s'il le faut, une fascine chacun, les Cavaliers, deux. Il paroit que le plus sûr est de marcher, les colonnes d'Infanterie, de Cavalerie & des Equipages mêlées, alternativement, afin d'être prêt à tout évenement, & pour être en état de combattre en arrivant. Pour prevenir l'Ennemi, l'on peut détacher un Corps de Dragon, & des Compagnies de Grenadiers, qui se saisiront vite du terrain qui se trouve sur le bord, & à la sortie des Marais. Ce sont à peu près les mesures que prit Annibal pour passer les Marais de *Clusium.*

Decembre 1728.

.. ..vira des routes
es hauteurs, s'il se peut, ou l'on
era d'applanir & d'élargir égale-
: par tout les chemins ordinaires;
ettra en rampe les ravines, & l'on
uira des Ponts sur les ruisseaux.
l'Armée doit traverser un Pays
ites montagnes, le secret, la di-
e, & le bon ordre sont nécessai-
u'une bonne Avant-garde com-
de Dragons & de Grenadiers
: avec d'excellens guides, des
des munitions, des outils;
se partage en trois Corps, pour
les postes & les passages, & s'y
ier, avec des détachemens en-
ois Avant-gardes pour sçavoir
: ce qui se passe entre elles.
u gros de l'Armée ...

conſéquent d'affoiblir ſes forces. La nuit, l'Armée ſe rendra dans l'endroit où l'on aura réſolu de paſſer. Les premiers Bateaux ou Radeaux ſeront remplis de Grenadiers & de Pertuiſanniers pour braver un effort de Cavalerie. Le Gros, qui ſuivra, ſe rangera ſur deux Colonnes en arrivant. Les deux Colonnes s'éloigneront à un certain eſpace, l'une de l'autre, & laiſſant un terrain pour la Cavalerie qui ſe mettra entre deux. Dans le ſecond paſſage il viendra de l'Infanterie, qui formera deux Colonnes dans le Centre. Enſuite la Cavalerie d'élite & des Compagnies de Grenadiers ſe placeront entre les Colonnes. Tout ce qui paſſera, ſe rangera dans cet ordre, tout ſe ſoutiendra, l'on attaquera bruſquement pour gagner du terrain, & s'il ſe peut, on ſe couvrira par des arbres coupez. Une fumée de paille mouillée peut vous dérober aux yeux de l'Ennemi, l'offuſquer, retarder ou rallentir ſa vigueur; & une Armée eſt ſurpriſe de ſe voir au-delà de la riviere.

Après les marches différentes & les paſſages de rivieres ou de fleuves, il

... tout celui qui
... entre nous & l'Ennemi ; de
... u'il ne s'empare avant nous
... rain avantageux pour camper,
... couvrir son Camp, ou pour
... serrer dans le nôtre.
... on sur le point de manquer de
... es dans le Camp ? Un Général
... envoye secrettement reconnoî-
... ys, les Fourages, les chemins,
... s, les obstacles, les endroits
... pour former la chaîne, les
... l'on peut ouvrir pour le paſ-
... iles de Fourageurs ; puis on
... plusieurs petits Partis, les
... pour s'embusquer, & arrê-
... qui pourroit donner quel-
... l'Ennemi. A l'entrée de la
... ortes iront occu...

gnez, comme le vouloit *Montecuculi*, les Fourages voiſins du Camp ſeroient foulez aux pieds & par les Grandes Gardes & par les Fourageurs.

Si les forces réünies de l'Ennemi ſont redoutables, eſſayez de ménager quelque diverſion. Les diverſions diviſent les forces & les diminuent. Quand les Romains virent *Annibal* entrer en Italie, ils penſerent à une diverſion en Eſpagne. *Antiochus* le Grand fit une faute de ne point écouter l'avis d'*Annibal*, qui lui conſeilloit de porter la Guerre en Italie. Les diverſions les plus efficaces ſont celles qui ſe font dès le commencement de la Guerre.

Après tout, la meilleure diſpoſition d'une Armée n'eſt pas tant celle qui nous met en état de battre l'Ennemi, que celle qui l'affame, & le ruïne à la longue ; mais il faut bien quelquefois en venir aux mains.

La veritable Tactique, ou l'Art de bien ranger une Armée en bataille, eſt d'inſerer entre les Eſcadrons de Cavalerie, des pelotons d'Infanterie, de vingt Mouſquetaires chacun, ſur cinq de front & quatre de rang, pour paſſer au moment du choc entre les Eſca-

... les Anciens
Modernes se sont servi de cette
e avec succès. Il faut varier se-
ituation des lieux, la disposi-
l'Armée Ennemie, le nombre
alité des Troupes; par exem-
'on est plus foible en Cavale-
ut éviter la plaine, ou forti-
Cavalerie de son Infanterie.
peut suppléer au nombre. M.
se range sur deux lignes, la
sur les aîles, les Escadrons
z de Colonnes, & de deux
le 20. à 25. Grenadiers; la
es aîles fermées de colonnes
ections chacune, refusent
'il est possible, le centre à
fortifiant néanmoins le cen-
Colonnes & ...

De Brus…

De Colog…
D'…
De Holl…
De Leyde…

De Franc…
213…
De Lorra…

Vi…

triff, Général More, après sa
en Espagne pour en faire la
e avec six mille hommes de
rois cents chevaux; Fernand
étant entré dans le Mexique
de six cents hommes & de
chevaux. C'est haranguer
ent des soldats, que de leur
u'ils n'ont de ressources que
inte de leur épée.
rre des montagnes est épi-
qu'il s'agisse d'attaquer ou
dre. *Sertorius*, *Scanderberg*
sont distinguez. La meil-
de se ranger & de combat-

drons pourſuivent les Fuyards. Le gros ſe repliant prend le reſte en flanc, le centre s'ébranle enfin; il tombe ſur l'Infanterie Ennemie. Attaquée de front & du côté des aîles victorieuſes elle ſuccombe; & voilà la bataille gagnée.

La Cavalerie triomphante doit ſans doute une partie de ſa gloire aux pelotons entrelaſſez : mais il faut avoüer auſſi que les pelotons entrelaſſez ont bien de l'obligation à la Cavalerie; car ſi elle avoit pliée, ils euſſent été furieuſement malmenez par la Cavalerie Ennemie.

Les obſervations militaires ſur les Batailles de Cannes, de Mydionic, de Telamon, de Medaba, de l'Aiva, de Selaſie, de Nicopolis, de Caſſano, nous offrent divers plans de batailles, qui peuvent ſervir de leçons, & feront plaiſir au gens du metier. L'Auteur s'eſt plû lui-même, ce ſemble, à décrire la Bataille de Caſſano, où il eut part, étant Capitaine d'Infanterie: la deſcription critique & détaillée qu'il en fait, les avis qu'il y donna, les bleſſures qu'il y reçut, lui font honneur.

a vû des Généraux ôter avec
ès à leurs Troupes toute espérance
etraite, pour les forcer de vain-
Flaminius, Consul Romain, le
rès le passage de l'Adda; le Prince
rice de *Nassau*, en Flandre, sur
int de donner la Bataille de Nieu-
, *Tariff*, Général More, après sa
ente en Espagne pour en faire la
quête avec six mille hommes de
& trois cents chevaux; Fernand
ez, étant entré dans le Mexique
tête de six cents hommes & de
ques chevaux. C'est haranguer
uemment des soldats, que de leur
trer qu'ils n'ont de ressources que
la pointe de leur épée.
a Guerre des montagnes est épi-
e, soit qu'il s'agisse d'attaquer ou
défendre. *Sertorius*, *Scanderberg*
sca s'y sont distinguez. La meil-
façon de se ranger & de combat-
ans les Vallées & les détroits des
tagnes, c'est l'ordre des Colonnes
des intervalles, la Cavalerie à la
ië des Lignes des Colonnes. Si
emi se range à l'ordinaire sur plus
ont que de hauteur, formez des
nnes perpendiculaires à ses Li-

gnes, avec des intervalles par où les Colonnes ſuivantes puiſſent paſſer, la Cavalerie à la queuë des Lignes de Colonnes, les Compagnies de Grenadier inſerées à la queuë des eſcadrons, derriere les Colonnes, pour ſervir comme de réſerve. Le choc des premieres Colonnes renverſera la premiere Ligne des Ennemis; les ſecondes Colonnes paſſant par les intervalles des premieres, renverſera la ſeconde Ligne Ennemie. Les fuyards mettront la confuſion dans les Lignes ſuivantes, & une petite Armée triomphera d'une grande.

S'il s'agit préciſément de ſe défendre dans les montagnes, les meſures les plus prudentes ſont de diviſer en pluſieurs petits Corps, de garder les Gorges, les pas, les defilez, les endroits par où l'Ennemi peut pénétrer, juſqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il ait une route fixe, & un paſſage en vûë. Alors on réunit promptement en un Corps les Troupes répanduës en pluſieurs poſtes, on ſe ſaiſit des endroits par où l'ennemi peut gagner le haut. On ſe retranche derriere des arbres abbatus avec leurs branches. On employe la ruſe, ou

... qui nous écha-
Lorſqu'on marche à lui, qu'on
le tenir, il diſparoit, & parta-
fuite en differentes routes. For-
on différens Corps pour l'atta-
n différens endroits, il ſe réü-
ns un inſtant. Il vous attaque
ivisez & ſéparez, & vous bat
il. Marche-t-on à lui e[illegible] Corps
ée ? il ſe retire par une fuite.
. Le ſuit-on ? on tombe
ne embuſcade. L'a-t-on éven-
n retombe dans une autre,
eint double & triple ». Avec
voyance, d'habileté, de cou-
fermeté l'on peut ſe joüer de
s indépendamment des Pla-

celles ...

M. de *Vauban* même. Cependant M. de *Vauban* sçavoit l'Art des Fortifications, & nos Fortifications sans doute, sont beaucoup plus parfaites que celles des Anciens. Ils n'avoient que le corps de la Place & le fossé. Nous avons des Ouvrages de dehors. Ces Ouvrages, forts par eux-mêmes, se flanquent reciproquement, & tirent leurs défense les uns des autres. Ils offrent mille chicanes pour disputer le terrain; & l'on ne peut; sans les ruiner, venir au corps de la Place qui les domine tous. Or entendre l'Art des Fortifications, n'est-ce pas entendre du moins quelque chose dans l'Art de la défense? On ne fortifie les Places que pour les défendre. Si les résistances des Anciens étoient plus opiniatrées & plus longues, ils n'avoient point à se défendre contre la force de la poudre à canon.

Quoiqu'il en soit, selon M. de *Folard*, il y a des moyens Généraux, qui préparent de loin les desseins, comme il s'en trouve qui les écartent. Un Gouverneur, un homme qui doit défendre une Place a des devoirs propres; il a des mesures à prendre. Un

... y étudie les ... n en sont ... cate ;
... connoître les caracteres. Il s'appliq
... sa Garnison. Il caresse l
...oldats, qui se distinguent par leu
...aleur ; il les renvoye avec quelqu
...atification. Il voit souvent sa Gar-
...son sous les armes ; il la pique d'hon-
...ur. Il est sévere dans l'execution
... Loix Militaires ; exact à récompen-
... juste & scrupuleux dans le bien
... fait, comme dans le mal qu'il est
...é de faire. Sa Place est-elle atta-
... il ne s'épargne point ; il donne
...mple, passe les nuits sur les rem-
... visite les postes, sans s'exposer
... ce n'est dans une extrême né-
... pour ranimer le courage des
... Il soulage les Soldats & ...
... malades ...

concourt à une vigoureuse défense.

Les Anciens, dans leurs défenses, faisoient de grandes sorties; à present on n'en fait gueres que de petites. Ils sortoient serrez, unis, en Colonne: on sort sur un grand front. Aussi nos sorties sont moins efficaces. Les Anciens alloient droit aux Batteries Bélieres, aux machines, aux tours & aux tortuës. Rarement on pousse jusques au Canon; & comment le faire quand on sort en si petit nombre? Les grandes sorties seroient plus utiles: mais il faudroit commencer par les petites pour aguerrir les Soldats, & afin qu'ils fussent moins neufs dans les grandes. Les sorties de Rhodes & de Carthage par Mer sont célébres.

Pour les breches, les Anciens les réparoient avec des poutres & des arbres, ils pratiquoient derriere les breches des retranchemens, des retirades ou de nouveaux murs. Ne pouvoient-ils se retrancher, n'y réparer les breches? ils s'y présentoient de bonne grace, faisant rempart de leurs corps. Ils faisoient le capital de leur défense où nous capitulons aujourd'hui.

Decembre 1728.

[redacted]

Quand on se rend par capitulation, l'on ne devroit pas, ce semble, negliger, comme on fait, d'y inserer, „ Que le Gouverneur, tous les Offi„ciers de l'État Major, les Officiers „ des Troupes, & celles-ci mêmes, „ & tout ce qui est au service du Roi, „ sortira un tel jour, & que tous géné„ralement ne seront point sujets à au„cun acte de represaille de quelque „ nature qu'il puisse être & sous quel„que pretexte que ce soit „.

La foi des Traitez doit être inviolable; & *Salluste* prétend avec raison, que c'est une action contraire à la Loi naturelle que de faire périr des gens qui se rendent à discretion. C'est à des hommes, comme nous, disoit *Aristide*, de forcer par les armes ceux qui leur résistent, mais aussi de traiter humainement ceux qui se rendent. La clemence se trouve au milieu des armes.

Voilà quelques traits appuyez, la plûpart, sur des exemples ou sur l'autorité des Anciens, dans un Ouvrage d'un stile aisé, où l'on sent un Guerrier qui s'explique librement, & parle en homme du métier. Nous n'avons

garde d'y trouver à redire; qui l'oseroit ? L'Auteur avertit franchement quiconque de ne l'attaquer pas; que ce seroit attaquer l'évidence; qu'il ne conseille pas de s'y jouer; qu'on ne seroit pas assez ferme sur l'étrier, & qu'on trebucheroit. Il n'est pas endurant. Légerement effleuré sur l'abondance de ses observations, il s'en est pris, ce semble, aux Auteurs de la nouvelle Histoire Romaine, qui, apparemment, ne songeoient gueres à le Critiquer. La nouvelle Histoire Romaine traduite en Anglois récemment, & magnifiquement imprimée avec environ trois cens souscriptions de ce qu'il y a de plus habile & de plus illustre en Angleterre, peut les dédommager de quelques réflexions chagrines. M. de Folard a raison de dire qu'il échape aux personnes les plus polies des manieres de parler dures & indécentes. Il veut que la gloire de ce qu'on appelle genie, soit ensevelie avec M. de *Vauban*. N'est-il pas en cela trop modeste ? Il est plus équitable dans le bien qu'il est obligé de dire de lui-même pour des raisons particuliéres : ce n'est que payer à la vé-

rité le tribut qu'elle mérite ; & il le fait, comme il l'obſerve, ſur de bons modéles. *Xenophon*, *Pericles*, *Scipion* & M. de *Turenne* ſe ſont rendu juſtice avant lui.

ARTICLE CXXI.

HISTOIRE DU THEATRE Italien depuis la decadence de la Comedie Latine avec un Catalogue des Tragedies & Comedies Italiennes imprimées depuis l'an 1500. *juſqu'à l'an* 1660. *& une Diſſertation ſur la Tragedie Moderne. Par Loüis Riccoboni*, Chez H. D. Chaubert à la Renommée, Quay des Auguſtins 1728. *volume in* 8°. *avec tailles douces, Pages* 319. *Item Poëme Italien, pages* 60.

CE Livre ne merite pas moins d'applaudiſſement dans le Public que ſon Auteur M. *Riccoboni* en a reçu au Théâtre. Nous avions beſoin d'une Hiſtoire du Théâtre Italien. Il étoit peu connu des François, ou pour mieux dire, il ne l'étoit point du tout.

Un ancien préjugé jonit à l'autorité de quelques Écrivains de reputation, nous l'avoit defiguré au lieu de nous le representer au naturel. Il n'en falloit pas davantage pour prévenir les François déja trop portez à croire leurs beaux esprits sur leur parole, & à ne pas estimer legerement les étrangers. Un vers de Boileau a long-tems imposé en France au sujet du *Tasse*. Monsieur *Riccoboni* l'a bien senti ; & c'est ce préjugé & cette délicatesse des François qui l'ont porté principalement à composer son Ouvrage. Sa Préface aussi modeste que legere, & sa Lettre à Monsieur de *** expliquent finement ces deux motifs. Il en veut sur tout à Monsieur d'*Aubignac* qui de l'aveu des Connoisseurs étoit peu au fait du Théâtre Italien comme de bien d'autres choses dont il s'est mêlé de parler dans un Livre d'ailleurs excellent.

L'Ouvrage de Monsieur *Riccoboni* comprend quatre parties, à sçavoir, 1°. l'Histoire simple du Théâtre d'Italie. 2°. Un Catalogue de Pieces & d'Auteurs de ce Païs. Ce sont les preuves de l'Histoire. 3°. Une Dissertation

ſur la Tragedie Moderne. 4°. Un Poëme Italien ſur l'Art du Comedien. La premiere Partie conſiſte en huit Chapitres ſous leſquels ſont compris les commencemens, le progrès, les revolutions, & la décadence du Théâtre en Italie. On voit aux trois premiers Chapitres comment la Comedie Italienne prit naiſſance de la Latine, ou plûtôt comment celle ci ſe perpetua en partie, & en partie ſe métamorphoſa inſenſiblement en celle-là. Ce paſſage lent & imperceptible de l'une à l'autre montre bien l'Antiquité de la Comedie Italienne puiſque la ſeconde n'eſt proprement que la premiere tranſmiſe par heritage & preſque ſans interruption des anciens Romains aux nouveaux. Voici comment Monſieur *Riccoboni* imagine la choſe. Il y avoit chez les Romains trois eſpeces de ſpectacles, la Tragedie, la Comedie & les jeux des Moines & Pantamimes. Il eſt preſque certain que les deux premieres empirerent avec l'Empire. Quant à la derniere eſpece, quoiqu'il n'y ait aucun Monument qui prouve nettement qu'elle ſe ſoit perpetuée en Italie, Monſieur *Riccoboni* ſe croit fondé à croire

que la Comedie Italienne en est une suite.

Premiere conjecture. L'habit, le nom & le caractere d'Arlequin. C'est, dit-il, le vêtement de certains Mimes appellez *Planipedes*. Apulée nomme ce vêtement *Mimi centunculum*. Ce mot le designe assez. Le masque d'Arlequin est noir. Ces Mimes se barboüilloient d'un noir épais. Arlequin à la tête rasée. Ainsi l'avoient les Mimes. Enfin ils marchoient *Planis pedibus*. Voilà la chaussure platte d'Arlequin, de sorte qu'il ressemble aux *Planipedes* de la tête aux pieds. Voyons le caractere & le nom. Arlequin & Scapin sont appellez en Italie *Zanni* : & le Mime s'appelloit *Sunnio*, *qui ore, vultu, imitandis moribus, voce, denique corpore ridetur ipso*, comme dit *Ciceron*. Voilà encore Arlequin. Car il n'y a point à chicanner sur le changement de l'*s* en *z* ; & Monsieur *Riccoboni* a raison de fronder le sentiment contraire.

Seconde conjecture. Dans le sixiéme Siécle de notre Ere, le Théâtre n'étoit pas aboli en Italie, témoin *Cassiodore*. Dans le douziéme, Saint *Thomas* parle

de la Comedie comme d'un ſpectacle qui ſubſiſtoit pluſieurs Siécles avant lui. De plus Saint *Thomas* appelle la Comédie *Hiſtrionatûs ars*, & les Comediens *Hiſtrions*. Ce n'eſt donc pas de la Comedie ſerieuſe qu'il entend parler. Monſieur *Riccoboni* ne manque pas de faire obſerver en paſſant la difference des ſpectacles joüez par les Idolatres & proſcripts par les anathêmes des Saints Peres, d'avec ceux que repreſentoient depuis les Chrétiens, & que S. *Thomas* ne blâme point à certains égards, avec les reſtrictions requiſes, , non plus que S. Antonin: *obſervatis*, dit ce dernier, *debitis circumſtantiis locorum temporum & perſonarum*. L'Auteur allegue même dans la ſuite un trait remarquable de Saint *Charles Borromée*. C'eſt que ce Saint Prélat dans ſon Diocèſe de Milan examinoit les canevas des Comedies qui devoient être joüées, & les ſignoit de ſa main quand il n'y trouvoit rien de contraire à la bienſeance & aux mœurs. La Grand'Mere de la femme de l'Auteur a vû pluſieurs de ces canevas ſignez. On en a trouvé même à Milan. Mais nul des originaux n'eſt encore

tombé entre les mains de Monsieur *Riccoconi*, quelques perquisitions qu'il ait faites. Il conclut de ces deux conjectures que la Comedie Italienne est issuë des anciens Mimes.

Il recherche ensuite au quatriéme Chapitre de quelle espece de Comedie faisoient usage les Comediens des Siécles qui ont precedé le quinziéme. Il y a apparence, dit-il, que puisque les Anciens Mimes avoient adopté les Farces *Atellanes*, les Mimes Modernes s'attacherent à ce genre de pieces plûtôt qu'à celui des Comedies serieuses. L'impromptu introduit de tems immemorial sur le Théâtre d'Italie en est une preuve. Il faut descendre jusques vers l'an 1300. pour trouver en Italie des pieces dans le goût de *Plaute* & de *Terence*. Encore en a-t-il coûté des recherches & de la critique à l'Auteur pour fixer à ce tems la resurrection de la bonne Comedie. Il en cite quelques-unes entr'autres, *la Calendra del Cardinal Bibiena*. Quoique cette Piece ne soit imprimée qu'en 1523. & qu'elle passe pour la premiere Comedie, le Poëte dit nettement dans son prologue qu'il y en avoit eu plusieurs

[redacted]

it lui en vers Italiens & Latins.
s tout il en est resté peu qu'on
e citer. Mais le sixiéme siécle fut
nd en bonnes Comedies. *Arioste*
rissimo furent suivis de quantité
tres Poëtes dont les Œuvres Tra-
es & Comiques font autorité de
gue, & où l'Auteur dit contre M.
ubignac, que les fils ont transf-
é l'Art de leurs Peres, c'est-à-dire,
s les richesses des Latins & des
s. S'il y a quelque défaut dans les
gedies de ce tems, c'est qu'elles
trop scrupuleusement regulieres,
ûtôt trop copiées d'après les Grecs.
it imiter les Anciens; mais pren-
eurs mœurs ce n'est pas les imiter.
les défigurer. Ils en changeroient
mêmes s'ils revenoient. C'est donc
oût non les choses qu'il faut faire
r de Peuple en Peuple, & d'age
ge; ce goût est sûr : c'est le vrai,
l'unique : malheur à qui l'aban-
ne. Mais il y a maniere de tra-
r dans ce vrai goût, & d'imiter
recs sans leur ressembler. Voilà
le distinguent peu ceux qui con-
ent temerairement le goût Anti-
parce qu'ils le confondent avec

les mœurs qui n'étant plus d'uſage leur paroiſſent ridicules. On tâchera de mettre cela dans une grande évidence en repreſentant un jour le Théâtre des Grecs tel qu'il eſt en lui-même. L'Ouvrage eſt fort avancé, celui de Monſieur *Riccoboni* pour l'Italie feroit ſouhaiter la même choſe pour l'Angleterre & l'Eſpagne. De ces differens Ouvrages il reſulteroit une Hiſtoire complette du Théâtre qui aſſurément ne ſeroit pas indifferente ſoit pour faire bien connoître les differens goûts, ſoit pour fixer le veritable autant qu'il eſt poſſible. Revenons au Théâtre Italien.

Il n'en eſt pas de ce Théâtre comme du nôtre. Les Comediens qui s'aviſerent les premiers de joüer de mauvaiſes piéces en France étoient mercenaires. Tels furent auſſi les ſucceſſeurs des Mimes en Italie. Ceux-ci retinrent le goût de leurs Peres qu'ils n'ont jamais quitté depuis, & qui n'a fait que ſe polir en mêlant le plaiſant au bouffon comme fit *Fluminio Scala*. Ce fut de ſon tems, vers l'an 1560. que les femmes furent introduites ſur la Scene. De jeunes garçons faiſoient au-

paravant leurs rôles. Mais outre les Comediens Mercenaires, il se forma plusieurs Academies dont les Membres se firent un divertissement & un devoir de representer eux-mêmes des Comedies regulieres & écrites. Cela fit deux especes differentes de Théâtre. Enfin après beaucoup de tems les Comediens de profession sans abandonner l'*impromptu* & les Canevas à l'Italienne prirent aussi le goût des Comedies écrites. *Cecchini* l'assure dans ses Discours sur la Comedie imprimez en 1616. Cette méthode hazardée d'abord avec crainte, puis continuée avec éclat, a duré jusqu'à nos jours.

La décadence des Lettres en Italie après le sixiéme Siécle entraîna celle du Théâtre. On donna tête-baissée dans les *Tragicomedies* & *Tragisatyrocomedies*; visions Espagnoles. Peu de bonnes Tragedies s'imprimoient; aucune n'étoit joüée; enfin dit l'Auteur, le nom de Tragedie étoit devenu étranger à l'Italie.

Le sixiéme Chapitre est une espéce de digression sur les Acteurs masquez. On les trouve dans les cinquante Canevas de *Flaminio Scala*, & chacun

d'eux y parle sa Dialecte. L'Auteur les croit tous de l'invention Moderne, hors l'Arlequin qui vient en droite ligne comme on l'a vû, du *Sannio* Ancien. Il conjecture que l'usage des Dialectes a été emprunté de *Plaute* par *Ruzante* Poëte, que ses Contemporains éleverent au-dessus de *Plaute* pour la composition, & de *Roscius* pour le jeu. Il croit encore que c'est *Ruzante* qui a introduit cette mascarade d'où le Théâtre Comique d'Italie tire tant de relief. A ce sujet il a mis en dix-sept planches gravées par *Joullain*, les habits des Acteurs masquez tant à l'Antique qu'à la Moderne. Car ces habits ont suivi la mode comme le reste. Le caractere même d'Arlequin a changé. Il étoit balourd, gourmand & malin. Le voilà spirituel & naïf, quelquefois même Philosophe. On s'en tiendra apparemment au second caractere qui a toûjours plû en France. Il est bon de remarquer en passant deux choses que l'Auteur observe en plus d'un endroit. 1°, Que le goût de l'Italie a toûjours fort été pour la Comedie *impromptu* avec la Mascarade, & que c'est ce qui a donné si peu de

[redacted]

eu à la bonne Comedie écrite, a presque toûjours paru un peu e au Genie Italien. 2°, Que les rens Etats d'Italie ont contribué ur à ce spectacle par les differen- Dialectes qu'ils y ont introduites ui ne s'accommodent gueres à la ne Comedie. Il ne faut donc pas nner que l'*impromptu* se soit toû- maintenu. C'étoit l'enfant gâté Italie. Les autres spectacles, com- les Aînez trop serieux, y ont été ôt soufferts que chéris, du moins it & après une partiè du seiziéme e.

ntre 1600. & 1700, à mesure le Théâtre perdoit du côté des Au- s il gagnoit de la part des Acteurs. ais il n'y eut plus de finesse dans a, & jamais aussi plus de recom- e pour les bons Comediens. Ils nt caressez & appellez des Princes ne étrangers. Les Connoisseurs en tacles conviendront avec Mon- *Riccoboni* que la Comedie Italien- bien épurée & bien entenduë, st ainsi qu'il la conçoit) a des es qui lui sont particuliéres, plus ariété que la Comedie écrite, plus

de naturel, plus de vivacité. Il en est ainsi à proportion de la superiorité des discours *impromptu* sur les Discours appris par cœur. Mais quelles qualitez l'Acteur ne doit-il pas avoir. L'Auteur les marque, & doit les sçavoir mieux qu'un autre. La notion qu'il donne des *Lazzi* est aussi ingenieuse que celle des *Zanni*. *Lazzi*, dit-il, est un mot Lombard qui signifie la même chose que *Lacci* mot Toscan, *Liens* en François. Les *Lazzi* sont donc les *Liens* de la Scene. En effet Arlequin par exemple, interrompant son Maître par des badineries & des jeux de Théâtre semble couper le fil de la Scene, mais il y ajoûte un nouveau lien qui la renoüe; si son jeu quoiqu'étranger au sujet en apparence est fait assez à propos pour ramener plus vivement au sujet principal.

Au septiéme & huitiéme Chapitres on reprend la suite de l'Histoire interrompuë. Le commencement du dix-septiéme siécle ne produisit que de mauvaises Comedies écrites, ou de bonnes défigurées par les Auteurs marquez, & reduites à l'*impromptu*. C'étoient des Parodies qu'on faisoit sans

le vouloir. Tout cela ne laiſſoit pas de ſe ſoûtenir par l'habileté des Acteurs. Ils vinrent enſuite à manquer preſqu'entiérement. L'Auteur dit qu'à l'age de treize ans qu'il commença à frequenter le Théâtre, il ne vit pas un Acteur, horſmis deux, qui eut fait ſes études. Sur cela il s'éleve vivement contre cette ignorance qui eſt la ſources des Poliſſonneries, & des équivoques tout-à-fait indignes de ſpectateurs ſenſez & Chrétiens. Monſieur *Riccoboni* eſt bien loüable de donner, comme il fait dans le cours de ſon Ouvrage, un exemple ſi public de Religion & de bon goût à ceux qui ſuivent ſa profeſſion. Dans cette revolution du Théâtre Italien un ſeul homme nommé *Pietro Cotta*, dit *Celio*, eut la hardieſſe de reveiller la Tragedie & le bonheur d'y réüſſir d'abord. Il brava le torrent du mauvais goût, & oſa donner des Tragedies de Corneille & de Racine. Mais le Torrent l'emporta enfin : & il n'y eut plus que Monſieur *Riccoboni* qui eût aſſez de courage & de talent pour ſuivre ſes traces à travers mille écuëils. Enhardi par Monſieur le Marquis *Scipion Maffei*, &

peu rebuté du mauvais succès de *Pietro Cotta*. Il representa les Tragedies Anciennes d'Italie dans les Villes de Lombardie, & même à Venise, Ville accoutumée à fronder le Tragique & le Sérieux. Dix ans de travail rétablirent donc la Tragedie. Il s'agissoit d'accrediter aussi sa Sœur la Comedie. Il le tenta en travaillant sur nos Comedies Françoises pour les assaisonner au goût Italien. Il en composa lui-même une de sa façon en se servant toûjours d'Arlequin & des autres masques. Enfin il hazarda le point delicat, ce fut d'ôter l'Arlequin, & cela pour encourager les Auteurs à donner des pieces reguliéres. Mais l'entreprise échoüa à Venise. Une Comedie de l'*Arioste* y parut un songe. On avoit oublié qu'il en eût fait, & on s'attendoit à une Piece tirée de *Roland furieux*. Le Parterre quoique trompé à son profit fronda ce qu'il ignoroit, & la Piéce ne fut point joüée jusqu'au bout. C'est à cette chagrinante avanture que Paris doit la representation des spectacles qu'il a vû depuis à la Comedie Italienne. L'Auteur finit là son Histoire & choqué contre le goût dépravé de

son Siécle, il abandonne à Monsieur d'*Aubignac* la Comedie telle qu'elle se fait aujourd'hui en Italie. « Vous » voyez, dit-il enfin, que la Comedie » Italienne tire son origine des jeux » des Anciens Mimes, qu'elle com» mença à se former dans le huitiéme » Siécle: elle consistoit alors dans une » espéce de jeu qui tenoit sans doute » beaucoup de celui de ces Mimes » dont quelques-uns se sont perpetuez » sur notre Théâtre. Elle se conserva » dans cêt état jusqu'au quinziéme » Siécle: elle prit vers ce tems-là une » forme de Comedie; c'est-à-dire, » que l'on commença à y remarquer » une action qui tendoit à une fin. Pen» dant tout le seiziéme Siécle jusqu'au » commencement du dix-septiéme, » nous voyons deux Théâtres diffe» rens; l'un occupé par les Comédiens » Mercenaires, qui joüoient à *l'im*» *promptu* avec l'Arlequin & les autres » Acteurs masquez: & l'autre occupé » par les Académiciens, qui joüoient » des Piéces écrites & régulieres, qui » quelquefois passerent sur le Théâtre » des Comediens. Au commencement » du dix-septiéme Siécle la décadence

„ des belles Lettres en Italie fit tomber „ le bon Théâtre ; & les Comediens „ mercenaires qui n'avoient jamais „ quitté leur *impromptu* & leurs Ac- „ teurs masquez, se livrerent à la cor- „ ruption en éloignant de leur Théâ- „ tre la Tragedie & la bonne Come- „ die. Vers la fin du dix-septiéme Siécle „ & au commencement du dix-hui- „ tiéme, on a tenté de relever le Théâ- „ tre Italien, en rappellant la Trage- „ die & la bonne Comedie : mais il est „ bien-tôt retombé, & peut-être est-il „ aujourd'hui dans le plus déplorable „ état où il se soit jamais trouvé „. On voit par cette courte Analyse que M. *Riccoboni* est trop modeste, quand il demande grace au public pour ses fautes de François.

Le Catalogue des Tragedies, des Comedies, & de leurs Auteurs, est fort étendu, quoiqu'il ne comprenne ni les representations sacrées qui ont precedé les tragedies, ni les pastorales horsmis deux. Mais ce Catalogue sera beaucoup plus instructif dans une seconde Edition, si l'Auteur par maniere de commentaire ou d'extrait, donne une idée de toutes les bonnes pie-

ces, comme il le fait un peu de quelques-unes, & comme il le promet des autres.

Venons à la dissertation sur la Tragedie moderne. Elle contient huit Chapitres comme l'Histoire. Après une courte récapitulation de l'origine, du progrès, & de la chute des Tragedies en Italie, l'Auteur passe à la Tragedie Françoise. Il a raison de dire que *Corneille* & *Racine* les maîtres de notre Scene, ont inventé une espece de Tragedie qui ne ressemble ni à la Grecque, ni à la Latine, ni à l'Italienne. (Elle est en effet neuve & toute Françoise.) Il entre, à ce qui paroit, dans tous les sentimens du P. *Rapin* sur notre Théâtre. Car, continue-t'il, l'amour en est devenu le Tyran, témoins *l'Oedipe* de *Corneille*, celui de M. de *Voltaire*, & les *Machabées* de M. de *la Motte*. Il montre très-ingenieusement que cet amour Romanesque, (car selon lui la Tragedie Françoise est la fille aînée des Romans) occupe presque toûjours les trois quarts de la piece : on ne sçauroit le nier. Ce calcul des Scenes de *Polieucte* & de *Phedre* en est la preuve. Il conclut que les

Scenes de tendresse refroidissent, ou du moins rallentissent l'action. Autre point de fait. C'est pour plaire, dit-on, qu'on les employe. *Athalie* a plû & plaît encore sans cela : reflexion vraye & sensée. Mais le moyen de faire autrement une Tragedie. La construction en seroit très-difficile, si on ne la nourrissoit de Scenes, de tendresse & d'épisodes. Les employer, c'est donc marque de sterilité. L'on ne peut répondre aisément à ce reproche tacite de M. *Riccoboni*.

Second défaut de notre Théâtre : le retranchement des cœurs. Les confidens valent-ils mieux ? il faut y être fait pour ne les pas trouver froids.

3^e Observation. La vraisemblance, dit-il, est blessée par l'attention trop scrupuleuse à l'unité de lieu. M. *Corneille* dans l'examen de *Cinna* a eu beau imaginer une duplicité de lieu pour sauver le défaut de voir une conjuration liée & soûtenuë presque sous ses yeux. M. *Riccoboni* pretend qu'au lieu de deux, il y faudroit trois ou quatre appartemens ; & sur cela il cite à propos *Athalie*, où l'unité de lieu est veritablement observée à la maniere des

Grecs, puisqu'il ne s'agit que d'ouvrir une porte pour passer du vestibule, où se passe une partie de l'action, au Temple où l'on voit le reste. En effet, la disposition des Théâtres anciens étoit ingénieuse & commode. On demande par exemple, comment il se peut faire qu'un valet dans *Terence* cherche son Maître avec empressement sans le voir & sans en être vû, quoique l'un & l'autre soit vû de toute l'Assemblée. Le Théâtre Olympique de *Palladio* dans la Ville de *Vicenze* dont M. *Riccoboni* nous a donné la planche, est la solution bien nette de cette difficulté. Trois Arcades & trois ruës qui y aboutissent en font l'affaire. L'Auteur enfin aimeroit mieux, ce semble, moins de scrupule pour les changemens de lieu & de décoration dans notre Théâtre, que de voir la vraisemblance blessée, comme elle l'est dans plusieurs de nos piéces.

4^e^ Observation. Les François ne sont pas toûjours exacts observateurs de l'unité de tems ou de la regle des 24. heures. Il dit vrai : les *Hornus* le montrent assez sans parler du reste. Quant à l'unité d'action, il prétend

qu'on la neglige encore. Car on pe souvent l'action de vûë. Elle est noy dans un tas d'Episodes. Quelle diff rence pour la netteté & l'intérêt de l'action entre les Grecs & nous! Chez eux on l'apperçoit d'abord sans s'y tromper, on la fuit sans se fatiguer, & on la voit filer sans interruption.

5^e^ Observation. Le genie particulier & national de chaque Peuple n'est pas assez differencié dans nos Heros Tragiques. « *Cesar*, *Alexandre*, » *Pompée*, *Mithridate*, *Auguste*, » *Achille*, semblent tous nez sous un » même climat, & élevez dans les mê» mes maximes ». Les caracteres particuliers ne sont pas mieux marquez. *Hyppolite* & *Pyrrhus* Galans. Peut-on les connoître & les souffrir tels ? De plus la même passion parle du même air dans des bouches très-differentes. « La plûpart des gens trouvent des » Caracteres où il n'y en eut jamais: » y en a-t'il dans le *Cid*, si l'on en ex» cepte le Caractere du Comte *de Gor*» *mas* ? Dans *Rodogune* en voit-on » d'autre que celui de *Cleopatre* ? En » peut-on trouver dans *Titus* & *Bere*» *nice*, enfin dans les *Horaces* on ne

„ voit que deux Caracteres marquez, „ celui d'*Horace*, & celui de *Curiace:* „ & dans *Cinna* ceux d'*Auguste*, & „ d'*Emilie* „.

6e Observation. Ce que les Italiens appellent *Sentenza* en la partie la plus brillante de nos Tragedies. Mais la place-t'on toûjours bien ? L'Auteur n'en convient pas. Les plaintes d'*Oedipe* à *Dirce* après son malheur attirent, dit-il, l'admiration par la noblesse & l'élevation des pensées : mais la pitié en est affoiblie. On admire, on ne sent point. Le contraire arrive chez *Sophocle*. Parmi les François, dit-il encore, « les Heros, les Confidens, les Femmes & les Enfans parlent le même „ langage, & debitent des Maximes „ & des Sentences avec la même pompe. Les François naturellement pleins „ d'esprit, de vivacité, & d'imagination cultivent volontiers cette partie de la Tragedie (que nous appellons *Sentenza*) & souvent ils lui sacrifient toutes les autres : ils y sont „ encouragez par les applaudissemens „ qu'une belle maxime surprend toûjours des spectateurs : on a vû même quelquefois réüssir une Tragedie

„ par le ſeul brillant des Maximes qui „ y ſont débitées. Les Auteurs ſont „ trompez par ce ſuccès, & ils ne s'ap„ perçoivent pas qu'une piéce qui n'a „ que ce merite, n'a jamais une lon„ gue reputation. S'ils veulent aſſu„ rer l'immortalité à leurs Ouvrages, „ qu'ils s'appliquent à la conſtruction „ de la Fable : qu'elle ſoit par elle-mê„ me, dénuée des ornemens du ſtile, „ capable de toucher & d'intereſſer „ les ſpectateurs : qu'ils faſſent alors „ uſage de leur eſprit, en obſervant „ toûjours les Caracteres & les ſitua„ tions. Ils ſeront ſûrs de plaire éter„ nellement „.

Concluſion. L'Auteur plaint les Auteurs François de l'eſclavage où les reduit le goût de leur Nation pour les ſentimens Romaneſques ; & il finit par une reflexion ſur le Théâtre des Anglois. Il ne parle toutefois que de *Caton*. Cette Tragedie eſt bien à quelques égards, le modele d'une bonne Tragedie ; mais ce n'eſt pas par elle qu'il faut juger du Théâtre d'Angleterre: il y a à eſperer, dit l'Auteur, « que ſi „ les Anglois & les Italiens ſuivent les „ beaux modeles qu'ils ont, ils nous

„ donneront de bonnes Tragedies. Je
„ me flatte aussi que les Spectateurs
„ François perdront le goût d'entendre
„ ces grandes pensées qui étourdissent
„ l'esprit, & font fremir le bon sens. Ils
„ commencent déja à se revolter con-
„ tre les impietez, la politique infer-
„ nale, & les maximes licentieuses que
„ quelques Modernes ont été puiser
„ dans des sources infectées; esperant
„ plaire en debitant des sentimens qui
„ n'ont qu'une fausse apparence de
„ grandeur. Nous pourrions voir
„ moins d'amour sur le Théâtre, les
„ mœurs & les caracteres conservez,
„ les unitez gardées, les maximes &
„ les pensées brillantes plus ménagées;
„ mais je ne me flatte point de voir la
„ rime exilée du Théâtre, &c. „ Il
n'est pas aisé aux François de repon-
dre à ces observations. Mais il n'est
pas difficile de remarquer que l'Au-
teur en marquant juste les défauts de
notre Théâtre n'a point insisté sur les
beautez, qui sont pourtant en si grand
nombre, qu'elles font souvent dispa-
roître les plus grands défauts.

Nous ne dirons qu'un mot de la
quatriéme Partie ou du Poëme Italien

ſur l'art de repreſenter ſur la Scene. Il eſt diviſé en ſix Chants, & l'Auteur y traite au long du port, du mouvement des jambes, des bras, de la tête, & du corps. Il s'étend ſur le viſage, ſur les yeux, ſur la voix, & il finit par l'art inexprimable du ſilence qui n'eſt pas la moindre partie du Comedien.

Senza de gli occhi il tuo parlare è morto :
Senza de gli occhi il tuo tacer non valo.

Il n'omet en un mot aucune des fineſſes de ſon art, & pour le bien étudier, il envoye les Comediens à la Cour.

ARTICLE CXXII.

*LA RELIGION DES GAULOIS, tirée des plus pures sources de l'antiquité. Par le R. P. Dom *** Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur, 2. Vol. in 4°. &c.*

Suite de l'Article LXXX. du mois d'Août, pag. 1478. & de l'Article XCIII du mois de Septembre, pag. 1738. M. DCCXXVIII.

L'Abondance des matieres qui sont traitées dans cet Ouvrage, ne nous a pas permis de renfermer dans les deux Extraits que nous en avons déja donné, tout ce que l'Auteur nous apprend de curieux & d'interessant sur la Religion & les ceremonies des anciens Gaulois; & nous avons été obligez de remettre à parler dans un troisiéme Extrait de leurs funerailles, de leurs tombeaux, de leurs urnes sepulcrales, &c.

Il y a eu peu de Nations qui n'ayent été intimement persuadées de l'immortalité de l'ame. Les uns plaçoient après la mort les ames dans la Sphére de la Lune, les autres dans l'Enfer

Poëtique & quelques autres ailleurs. Les Bretons & les Gaulois distinguoient comme les Romains des ames ou des ombres bienfaisantes & paisibles, & d'autres malfaisantes qui se plaisoient à inquieter les vivans. Les Gaulois accompagnoient leurs funerailles de sacrifices, de libations, & de festins, & cela pour rendre les Dieux inferieurs propices aux ombres des morts, ou pour se rendre à eux-mêmes les ombres des morts favorables.

« Les Ceremonies que les Gaulois » observoient dans leurs funerailles » étoient pompeuses & magnifiques. » On faisoit brûler le corps du défunt » & tout ce qu'il avoit le plus chéri » pendant sa vie; esclaves, cliens, ani- » maux, meubles precieux, rien n'é- » toit épargné. On voyoit aussi quel- » quefois des parens se jetter d'eux- » mêmes dans le bucher, parce qu'ils » ne pouvoient se resoudre d'être se- » parez du mort, & qu'ils comptoient » de vivre desormais avec lui ». Mais ce que les Gaulois ont eu de plus particulier, c'est qu'ils jettoient aussi dans le bucher un compte exact des affaires du défunt, afin qu'il pût s'en servir

dans l'autre monde. Ils lui écrivoient des lettres qu'ils faisoient brûler avec son corps, croyant qu'il les liroit dans ses heures de loisir ; & quand au lieu de brûler les morts, on eût introduit la coutume de les enterrer, les Gaulois mettoient un certain baume dans la main du défunt, afin qu'il pût guerir les blessures qu'il emportoit dans l'autre monde.

Les Druides étoient persuadez que la mort des personnes considerables étoit toûjours accompagnée de quelque évenement extraordinaire, causé par l'ombre du mort, comme des orages, des vents, des maladies contagieuses. Car on croyoit communément que les ames des morts avoient du pouvoir sur les élemens, & sur tout les ames de ceux qui étoient sacrifiez aux Dieux ; & on consoloit ainsi les malheureux qui étoient destinez à servir de victime. Les Tombeaux des Gaulois étoient enfoncez bien avant dans la terre. On en découvre encore un grand nombre dans presque toutes les Provinces de France. Quelques Auteurs ont avancé que les Gaulois tenoient la Metempsycose, fondez sur ce qu'ils

croyoient les ames immortelles; mais on voit assez combien cette consequence est fausse; & encore plus une autre consequence qu'ils en tiroient, que c'étoit de l'école de Pythagore qu'ils avoient appris ce sentiment. Car bien loin, dit l'Auteur, que les Druides ayent jamais rien pris de Pythagore, leur reputation attira Pythagore dans les Gaules pour s'instruire lui-même à leur école, & apprendre les mysteres de leur Theologie & de leur Philosophie. En effet, Pythagore ne vécut qu'environ cinq ou six cens ans avant J. C. au lieu que les Druides existoient déja dès le tems d'Homere. Ce ne fut point d'ailleurs Pythagore qui fut l'Auteur du sentiment de la Metempsycose. C'étoient les Egyptiens qui l'avoient enseigné aux Philosophes qui étoient allez se former chez eux.

Les Dieux infernaux des Gaulois étoient venus, Mars & Mercure comme l'Auteur le prouve par une inscription trouvée dans la Forêt de Belême. Rien ne prouve mieux, ajoûte-t'il, la difference de la Religion Gauloise de toutes les autres, puisque c'est la seule qui ait compté Mars au nom-

bre des Divinitez Infernales. Ce Dieu prenoit alors le nom d'Ollodius, nom tout ſemblable à l'épithete οὖλος qu'Homere donne à ce Dieu, & qui ſignifie funeſte & meurtrier. C'eſt ſous cette qualité que les Gaulois l'honoroient, & ils ne lui donnoient d'autre emploi que celui de repeupler ſans ceſſe les Enfers de nouveaux Habitans. « Auſſi » tous les Sacrifices des Gaulois dans les » Guerres & les Combats, où l'on ne » reſpire que la mort, n'avoient que » Mars pour objet. Hommes, fem» mes, enfans, chevaux, harnois, » troupeaux, bêtes de charge, or, ar» gent, bijoux, meubles, étoffes, tout » étoit ſacrifié à Mars, & expoſé aux » yeux & au gré de tout le monde, » ſans que perſonne oſât y porter la » main pour en détourner la moindre » choſe ». Dans la chaleur du Combat, ils lui vouoient un ſacrifice d'eſclaves, dont ils ne manquoient jamais de s'acquitter, perſuadez que la vie d'un homme ne peut être rachetée ni payée que de celle d'un autre homme.

Après ces préliminaires, l'Auteur vient aux monumens des anciens Gau-

lois. La premiere difficulté qui se presente, c'est l'explication d'une formule assez commune dans les inscriptions des tombeaux Gaulois : *Sub ascia dedicare*. Cette expression a embarassé tous les Sçavans, & quoique chacun d'eux ait crû en avoir trouvé l'explication, aucun d'eux n'a encore été assez heureux pour faire adopter son sentiment. L'Auteur rapporte les opinions du P. *Menêtrier*, du P. *Mabillon*, & du P. *Montfaucon* ; & propose ensuite ses propres conjectures.

L'*Ascia* selon lui, n'est ni une doloire ou rabot, ni un outil de Charpentier, ni une gâche de Maçon. C'est un instrument à remuer la terre, & qui revient à la houë ou marre des Vignerons, qu'on appelle encore dans le Languedoc *Assado* ou *Aissado*. C'étoit un outil particulier consacré à creuser la terre, en vûë d'ériger des Sepulchres, & que *Sidonius Apollinaris* appelle expressément *Rastrum funebre*. Cette explication, ajoute-t'il, donne la vraye intelligence de la Loi des douze Tables, *Rogum ascia ne poleito*. Car dans le tems que ces Loix furent dressées, les Romains parloient encore

Grec, en tout ou en partie, & en effet *Rogus* ne ſignifie point un bucher, mais une ouverture, une foſſe ῥωγὰς ou ῥωγμὸς : *Aſcia* eſt un outil dont le nom eſt formé de ἀσκω ou ἀσκέω, travailler, cultiver. *Poleito* ne vient pas du Latin *polire* ; mais du Grec πολέω, labourer, travailler la terre. Le ſens de cette Loi dont l'intelligence a paru juſqu'à preſent ſi difficile aux Sçavans, eſt donc ſelon notre Auteur de défendre aux Romains de creuſer des foſſes aux morts avec aucun inſtrument de fer ou d'airain tel qu'étoit l'*Aſcia*. Mais les Gaulois dont les uſages & les ceremonies étoient tous differens de ceux des Romains, ne s'aſſujettirent jamais à cette Loi, & regardoient au contraire comme une ceremonie de Religion de creuſer les fondemens des Sepulchres avec un inſtrument de fer ou d'airain. C'eſt ce que ſignifient ſelon notre Auteur, les inſcriptions qui portent *& ſub aſciâ dedicavit*.

Cette diſſertation lui donne occaſion d'expliquer auſſi les Ceremonies que les Gaulois avoient empruntées des Etruriens pour la fondation des Villes, & d'ajouter beaucoup d'obſer-

vations curieuses. Il rapporte ensuite tous les Tombeaux Gaulois que l'on a pû découvrir jusqu'ici. On a trouvé dans quelques-uns une petite figure de femme, tenant un enfant entre ses bras, & il s'efforce d'expliquer cette Enigme. On a marqué dans d'autres les differens habits des Gaulois & des Gauloises: des pots, des gobelets, des écrits, des seaux ou des benetiers, & l'Auteur explique toutes ces particularitez en détail. L'explication qu'il donne d'une figure qui signifie, selon lui, ce que les anciens appelloient le *Rapt du jour*: celle du Tombeau découvert sur les bords de la Riviere d'Evre, du Tombeau de Childeric à Tournai, & de plusieurs autres Monumens semblables; ses conjectures sur les bijoux, les bracelets, & tous les antiques qu'on a coutume de trouver dans les Tombeaux, sont accompagnées de quantité de remarques sçavantes & curieuses. Il n'a pas même crû devoir se dispenser de donner les noms des Divinitez Gauloises absolument inconnuës, quoique le nom de ces Divinitez soit tout ce qu'on en connoisse, & qu'ils soient d'ailleurs

rapportez dans plusieurs Antiquaires. Enfin, l'on peut dire, & c'est par où nous finirons cet Extrait, que sur cette matiere, il n'a point encore jusqu'ici paru d'Ouvrage si complet, si interessant, ni plus rempli d'érudition & de recherches également laborieuses & sçavantes.

ARTICLE CXXIII.

ESSAI D'UNE NOUVELLE traduction d'Horace en vers François par divers Auteurs, avec un discours sur les Satyres & les Epitres. A Amsterdam, chez Herman Uytwerf 1727. & se vend à Paris, chez Briasson, 2. Vol. in 12. *le premier contenant environ* 160. *pages, & le second* 230.

UN Auteur qui a déja rendu compte au Public de cet Ouvrage, établit pour maxime qu'Horace & tous les Poëtes en général, ne peuvent être bien traduits qu'en Vers. Il fait ainsi le procès à toutes les traductions en Prose, & déclare à tous les traducteurs Prosaïques, *qu'ils doivent*

renoncer à plaire. Cette décision paroîtra sans doute un peu hardie. Mais comme nous ne croyons pas que cet Auteur, quoiqu'il ait d'ailleurs de l'esprit & du goût, ait prétendu assujettir le Public à son Jugement, *comme à un Arrêt définitif*, il nous permettra de n'y pas souscrire. Ce qui nous empêche de le faire, ce n'est pas précisément le mauvais succès de plusieurs traductions en vers; car on pourroit répondre que dans cette décision, on suppose une traduction en vers bien faite; mais c'est l'heureux succès de plusieurs traductions en Prose, qu'il seroit aisé de citer, & en particulier de la derniere traduction d'Horace, que le P. *Sanadon* vient de donner au Public. Si l'Auteur s'étoit contenté de dire qu'une belle traduction en vers plait beaucoup plus qu'une belle traduction en Prose, nous souscririons sans peine à sa proposition; mais exclure absolument toute traduction en Prose comme incapable de plaire, il nous paroît que c'est outrer les choses, & que ni l'experience ni la raison ne décident en faveur de cette opinion. En effet, si la Prose n'a pas l'agrément

de la rime, ni la grace de la cadence, elle a en recompense le choix des expressions & la liberté des tours. La rime & la cadence gênent pour le moins autant un traducteur qu'elles ornent la traduction, & rendent malgré lui dur & sec un Poëte qui seroit élegant & gracieux s'il s'exprimoit en prose, ou s'il composoit de genie. C'est ce qui fait que dans les meilleures traductions en vers, sur tout lorsque le sujet est un peu long, si l'on trouve quelques endroits heureusement rendus avec toute la force & la grace de l'original, on en rencontre presque toûjours quelques autres qui sont froids & durs, à moins que le Poëte n'aime mieux s'écarter de la pensée de son Auteur : & alors, c'est moins une traduction qu'une imitation qui peut plaire sans doute, mais qui ne rend pas l'original comme un traducteur doit le rendre. La prose au contraire joint au merite de la fidelité l'avantage de se soutenir toûjours avec la même noblesse, & la même grace, lorsque le traducteur sçait choisir ses tours & ses expressions. On peut même ajouter qu'à la rime près, elle ne cede en

rien aux vers, puisqu'avec un langage tout Poëtique, elle est encore susceptible d'une espece de cadence & d'harmonie qui lui est propre. Mais ce n'est point ici après tout le lieu de faire sur ce sujet une Dissertation complette, & nous aimons mieux en abandonner le jugement au Public, pour rendre compte de cette nouvelle traduction d'Horace.

M. *de la Martiniere* qui en est l'Editeur, & l'Auteur en partie, a compris que pour avoir une bonne traduction d'Horace en vers François, il falloit, » comme il dit, diviser la tâche. « Un » homme qui veut tout traduire ren» contre quantité d'endroits ausquels » sa Muse n'est nullement propre. » L'un réüssit mieux à saisir les beau» tez d'Horace dans un certain point » de vûë, & l'autre *dans un site* tout » opposé. Que chacun prenne ce qui » est le plus à sa main. Des Écrivains » celebres ont déja rompu la glace. Le » chemin est tout frayé. Il n'y a qu'à » suivre ». Pour commencer l'execution de ce dessein, l'Éditeur a donc recueilli les meilleures traductions, ou imitations d'Horace, qu'il a trouvées

faites par divers Auteurs, tels que M. de *la Mothe*, le M. de *la Fare*, M. *le Noble*, M. de *Buſſi Rabutin*, M. de *Mimure*, M. de *la Foſſe*, le P. *du Cerceau*, &c. Il en a fourni lui-même la plus grande partie, & il eſpere que nos Poëtes ſe piquant d'émulation, fourniront peu à peu dequoi faire un Horace complet. Nous ne pouvons que loüer ſon deſſein & ſouhaiter qu'il réüſſiſſe. Mais il faut avoüer que l'execution en paroît bien éloignée; puiſque nous n'avons pas encore la ſixiéme partie d'Horace en vers François; & qu'il y a même encore bien à retrancher dans cette ſixiéme partie pour ne faire qu'un choix excellent, qui ſoit du goût de tout le monde.

Les François réüſſiront peut-être mieux dans la ſeconde partie d'Horace, c'eſt-à-dire, dans la traduction de ſes Satyres & de ſes Epîtres, que dans la premiere qui contient ſes Odes: par la raiſon que les Satyres & les Epîtres n'étant, comme dit Horace lui-même, qu'une proſe meſurée, leur traduction ne demande auſſi qu'une proſe rimée. On en peut du moins juger ainſi par les eſſais que l'Éditeur nous donne de

la traduction des Satyres ; ils meritent certainement l'approbation du Public, & doivent encourager l'Auteur à les continuer, quelque longue que soit la carriere.

Il y a aussi à la tête du *second Volume* un discours sur les Satyres & *les* Epîtres, qui merite d'être lû. L'Auteur y justifie Horace avec beaucoup de feu & de liberté, contre les mauvaises Critiques de quelques Sçavans Grammairiens sans goût, qui pour faire valoir quelques fades plaisanteries de Plaute, ont osé décrier le goût & la personne d'Horace. Mais il n'a pas si bien réüssi, lorsqu'il a censuré le P. *Tarteron*, d'avoir adopté la correction que le P. *Jouvenci* a faite à une des Odes d'Horace, en substituant, *ô formosus adhuc*, au lieu de *ô crudelis adhuc*. Car c'est une méprise de croire qu'il y ait un solécisme à dire, *ô formosus adhuc*. Il est vrai que cette construction n'est pas conforme aux Rudimens des Colleges que l'Auteur cite ; mais pour décider sur les constructions Latines, il faut avoir lû plus que les Rudimens, & l'Auteur pouvoit d'ailleurs s'en rapporter au P. *Jouvency*.

Decembre 1728.

Voilà tout le compte que nous pouvons rendre au Public de cet Ouvrage, parce qu'il n'eſt pas, comme on voit, aſſez ſuſceptible d'un extrait ; mais nous ſommes perſuadez que ceux qui le liront, y trouveront beaucoup de choſes qui leur feront plaiſir.

ARTICLE CXXIV.

LE CHIRURGIEN DENTISTE : ou Traité des Dents, chez Jean Mariette. Ruë Saint Jacques, in 12. 2. voll. 40. planches en taille douce. pages 802. ſans la preface.

MOnſieur *Fauchard*, Chirurgien Dentiſte à Paris, a depuis peu de tems enrichi l'Art de la chirurgie d'un Livre, qui traite à fond d'une matiére, ſur laquelle on n'avoit encore mis au jour que de très-légers eſſais.

Ce Livre a pour tître *le Chirurgien Dentiſte, ou traité des Dents &c. avec des Obſervations & des refléxions ſur pluſieurs cas ſinguliers.*

Si la nouveauté peut plaire par elle-même, elle ne ſçauroit manquer de

ment de l'Imprimerie ; nous n'avions cependant les écrits de l'Evêque de Carthage, que d'une maniere fort imparfaite. Les premiers qui entreprirent en 1471. de faire imprimer ses Œuvres, ou n'avoient pas les secours qu'on a eûs depuis par le grand nombre de Manuscrits qui ont été recouvrez, ou n'étoient pas assez habiles Critiques pour donner à leur Ouvrage toute la perfection qu'on pouvoit desirer. Les Éditions suivantes furent plus amples & plus exactes ; à mesure que le goût de la belle Antiquité se rétablissoit parmi les Sçavans, & que la Critique se perfectionnoit, chacun s'empressoit à rechercher dans les Bibliothéques les Manuscrits les plus rares & les plus authentiques sur lesquels on corrigeoit les Éditions précedentes.

Les plus connuës & les plus estimées jusqu'ici sont celle de *Pamelius* Chanoine de *Bruges*, qui parût en 1568. à Anvers ; celle de Monsieur *Rigault* à Paris en 1666 ; enfin celle d'Oxfort en 1682. Quelques soins qu'on y eut apporté, elles étoient encore très-défectueuses. Les Editeurs Anglois ont pres-

...rentes Leçons ... leurs No...
...ées dans leurs Manuſcrits qu'ils on...
...s. Monſieur *Baluze* a remedié à...
...aut en faiſant imprimer le Texte...
...es Corrections que ſa Critique,...
...SS. qu'il avoit entre les mains,...
...ait juger neceſſaires.
...ſt pas concevable combien,
...ans les MSS. les plus Anciens
...s Autentiques il s'eſt gliſſé de
...oit par l'ignorance, ſoit par
...nce des Copiſtes. Tantôt ce
...eriodes entieres omiſes, ou
...res de periode tronquez:
... ce ne ſont que des mots
...u ajoûtez au Texte, mais
...nt le ſens & le défigurent à
...l devient près-qu'...

leur hardiesse en ce genre, que Monsieur *Baluze* ne trouve point de termes assez forts pour exprimer sur cela son indignation. Il n'y a que ceux qui sentent tout le prix des Anciens Auteurs, & qui sont obligez de consulter des MSS, qui puissent comprendre tout le crime de ces infidéles Copistes, & quelle peine ils ont preparée à ceux qui veulent ensuite rétablir le Texte original dans son premier lustre. Quelle Critique n'a-t-il pas fallu, pour demêler au milieu d'une infinité de *variantes* la veritable leçon, pour déterminer le vrai sens d'une phrase, dans laquelle on a inseré des mots absolument étrangers, ou dont on en a rétranché d'éssentiels! quels soins! quelle peine pour confronter le Texte ligne à ligne, & mot à mot avec plus de trente Manuscrits, & presqu'autant d'Editions; peu de gens, sentent tout le merite d'un pareil travail; il faut être Editeur pour sçavoir combien cette occupation est penible & degoûtante.

Dans la plus part de ses Notes M. *Baluze* rend compte des differentes leçons qu'il a trouvées dans ses MSS,

& des raisons qui l'ont engagé à préferer celle qu'il a mise dans le Texte : souvent il n'a pu se déterminer que sur le plus grand nombre des MSS, quelquefois même il a porté le respect à leur égard, jusqu'à rétablir en plusieurs endroits des mots obscurs, & qui ne sont pas d'un usage frequent, à la place de ceux qui se trouvent dans les autres Editions, & qui sont plus clairs, & plus usitez. Au reste il ne l'a jamais fait sans de bonnes raisons, & il espere qu'on l'approuvera quand on se sera donné la peine de consulter la Note, & de lire les raisons qu'il apporte de ces changemens. C'est ainsi qu'il s'en explique dans une Lettre qu'il écrivit en 1714. au Pere *Tournemine* cette Lettre à été inserée dans nos Journaux au mois de Septembre de la même année. Si Monsieur *Baluze* avoit mis ses Notes au bas du Texte comme on a fait dans l'Edition *d'Oxford*; le Lecteur lui auroit plus surement rendu la justice qu'il attend.

Il y a des Notes qui n'ont d'autre but que de justifier la latinité d'un mot, d'une expression, d'un tour dont S. Cyprien s'est servi; & c'est ou Mon-

ſieur *Baluze* fait voir combien il étoit verſé dans la lecture des Auteurs de la belle latinité. On parloit en Afrique & ſurtout à Carthage la langue Romaine; mais comme le genie d'une Nation influë beaucoup dans ſa maniere d'exprimer ſes penſées, les Afriquains ont toûjours je ne ſçai quoi de hardi, ou même de Barbare dans leur ſtile : Ils n'ont jamais pû atteindre la pureté du langage qui étoit en uſage dans Rome. Il a fallu toute l'érudition de Monſieur *Baluze* pour trouver dans les Anciens des exemples qui puſſent juſtifier certaines expreſſions de Saint *Cyprien* ; &, quoique ce Pere ait le ſtile bien moins dur que ſon Maître *Tertullien*, il a encore cependant des termes qu'on ne trouve dans aucun bon Auteur : après tout il écrivoit plus de deux Siécles après celui d'Auguſte & la langue avoit déja fort degeneré.

Quelques perſonnes ſeront peut-être ſurpriſes de trouver dans un Ouvrage auſſi ſerieux que celui-ci un grand nombre de citations des Poëtes François ou Latins. M. *Baluze* a pû avoir en vûë par là de corriger un peu la ſechereſſe preſqu'inſeparable d'un Com-

mentaire purement Grammatical. Bien des personnes qui ont du goût pour les belles Lettres lui sçauront gré de leur avoir rappellé à l'occasion d'un mot ou d'une pensée de Saint *Cyprien* quelque beau distique d'un Poëte ou les plus belles maximes des plus celebres Auteurs de l'Antiquité. D'ailleurs Saint *Cyprien* est lui-même quelquefois si élegant & si ingenieux, (*a*) que ses pensées reveillent comme naturellement dans l'esprit du Lecteur les plus brillantes images & les expressions les plus fleuries des plus grands Poëtes & des plus fameux Orateurs de l'Ancienne Rome. Il est vrai que Saint *Augustin*, en parlant de la Lettre à Donat (*b*), blame le Saint Docteur d'y avoir employé les tours d'une Éloquence toute profane; mais M. *Baluze* prend sa défense, & le justifie sur cet Article par des autoritez & des exemples d'un grand poids (*c*).

Comme M. *Baluze* avoit beaucoup lû, & possedoit parfaitement

(*a*) Let. à Donat & le Liv. de la Vanité des Idoles.

(*b*) Lib. 4. de Doctr. Christ. c. 14. & Serm. 312.

(*c*) Pag. 369.

l'Histoire Ecclesiastique ; il en a semé dans ses Notes bien des traits qui servent ou à éclaircir certains endroits obscurs de son Auteur, ou à fixer des dates douteuses ou incertaines. Nous ne dissimulerons point ici qu'il en a cité quelques-uns assez étrangers à son sujet, & qu'on auroit pu retrancher sans faire tort à l'Ouvrage & à la reputation de l'Auteur. Les Peres Benedictins qui ont revû les Notes de M. *Baluze* avant que de faire paroître l'Édition disent à la page 545. " Qu'ils „ ont été obligez d'y faire beaucoup „ de changement, & qu'ils en au„ roient fait bien davantage, s'ils l'a„ voient pû commodément „ ; c'est-à-dire, s'ils avoient pû mettre des Cartons dans tous les endroits qui en demandoient. Cet avertissement est sage, & peut servir de reponse a bien des Critiques. Nous ne pouvons marquer ici tout ce que nous croyons que les Reviseurs, qui ont déjà mis plus d'une vingtaine de Cartons, auroient voulu supprimer ou adoucir ; pour nous tenir dans les bornes d'un Extrait, nous nous contenterons d'indiquer un petit nombre d'endroits qui nous ont plus frapez.

A la page 477. à l'occasion de ce que dit S. *Cyprien* dans sa Lettre 63. *Sanguis Christi non est aqua*, au sujet d'un abus qui s'étoit introduit dans quelques villages d'*Afrique* de ne se servir que d'eau dans le Sacrifice du matin ; M. *Baluze* remarque qu'apparemment le Pape *Innocent* VIII. n'avoit pas lû cet endroit de S. *Cyprien* quand il permit aux Habitans de *Norvege* de celebrer le Sacrifice de la Messe sans vin, comme si ce Pape leur eut permis de consacrer avec de l'eau. Il appuye ce fait de l'autorité de Raphael *Volaterran* Auteur peu sur, & qui est contredit en ce point par presque tout ce qu'il y a de Théologiens Catholiques. Au reste *Volaterran* ne dit point que le Pape leur eut permis de consacrer avec de l'eau, mais sans vin, *Sine vino*; & le Cardinal *Bellarmin* (*a*) expliquant ses paroles, dit qu'il se pouvoit faire qu'*Innocent* VIII, sans faire sur cela aucun Decret, eut permis de ne consacrer qu'avec une seule des deux Especes : après quoi il fait une reflexion qui rend cette Anecdote fort suspecte, c'est que les Peu-

(*a*) De Sum Pontif L. IV. c. 14.

ples du Nord, qui, autrefois n'auroient pû consacrer le Calice faute de vin, en manquent aujourd'hui si peu, que les Laïcs ne veulent plus Communier que sous les deux Especes.

C'est sur une autorité à peu-près de de même poids que celle de *Volaterran*, que M. *Baluze* attribuë (*b*) au Pape *Jean* XXII. une erreur sur l'état de la Sainte Vierge depuis le moment de sa mort. Il a pour garant du fait un Guillaume *de Ockam*, Moine schismatique ou quelque Auteur de même trempe comme il paroît par ses Notes sur la Vie des Papes d'Avignon qu'il cite en cet endroit. Outre que ce trait d'Histoire ne fait rien à l'éclaircissement des Œuvres de Saint *Cyprien*, on auroit pû ajoûter que ce Pape avant que de mourir déclara qu'il n'avoit jamais prétendu rien décider sur la question de l'état des ames justes après la mort, & que s'il avoit dû prononcer, il l'auroit fait en faveur de l'opinion contraire à celle qu'on lui impute ici. Ce point est rapporté par *Bellarmin* dans le même endroit que nous

(*b*) Pag. 485.

avons cité plus haut (*a*) sur le témoignage de Jean *Villani.* (*b*) Cette circonstance rend le fait rapporté par Monsieur *Baluze* bien moins odieux, & n'auroit rien gâté dans sa Note.

A la page 573. On prefere cette Leçon *Carnem Spiritus Sanctus induitur*, à celle-ci qui se trouve dans plusieurs Manuscrits, & dans les Éditions ordinaires, *Carnem Spiritu Sancto cooperante induitur*, d'autres Manuscrits portent, *Carne Spiritu Sancto induitur.* Ces deux derniers textes expriment un sens très-Catholique, & conforme à la doctrine du Symbole *Et incarnatus est de Spiritu Sancto* : La Leçon preferée pourroit faire croire que la pensée de Saint *Cyprien* a été que le Saint Esprit s'est incarné, ce qui seroit une hérésie; on peut cependant lui donner un bon sens, & si les regles de la Critique ne permettent pas à Monsieur *Baluze* de suivre les Éditions ordinaires en cette occasion, il devoit au moins dans sa Note exposer le sens Catholique qu'on doit donner à la proposition; sçavoir, que Dieu qui est un Esprit

(*a*) C. 13. (*b*) L. 2. Hist. c. 39.

Saint, un pur Esprit, s'est revêtu de notre chair.

Mais l'endroit des Notes le plus important, & sur lequel nous ne pouvons nous dispenser de nous étendre un peu, c'est celui ou l'on parle du fameux Passage, *Primatus Petro datur*, &c. Monsieur *Baluze* étoit persuadé que ce texte du Livre de l'Unité de l'Eglise, tel qu'il est dans l'Édition de *Manuce*, dans celle de *Pamelius*, & dans toutes les Éditions qui ont été faites à Paris depuis cent-cinquante ans, sans excepter celle de Monsieur *Rigault*, a été alteré; il pretend qu'il faut suivre la correction qu'en a faite l'Éditeur d'*Oxford* voici les autres sur lesquelles il appuye son sentiment (*a*).

1°. Les mots qu'il veut qu'on retranche du Passage ne se trouvent point dans le Manuscrit de M. *Seguier*, ni dans celui de *Verone*; l'un & l'autre sont très-anciens, celui de *Verone*, a dit-on, plus de mille ans. *Latinius* assûre qu'ils ne sont point non plus dans sept des Manuscrits du *Vatican*, & Monsieur *Baluze* ne les a point vus

(*a*) Pag. 545. ou 546.

dans vingt-sept des Manuscrits qu'il a entre les mains. 2°. *Calixte* II. dans sa Lettre à *Humbaud* Archevêque de Lyon, aussi bien que les Cardinaux assemblez à *Livourne* en 1408, citent ce Passage de Saint *Cyprien* sans rapporter ces mots *Primatus*, &c. Et les Correcteurs Romains ont fait imprimer le Passage tel qu'il est dans *Gratien* quoiqu'ils sçûssent bien que *Manuce* l'avoit imprimé autrement. 3°. Il ajoûte qu'il paroît vraisemblable que les Manuscrits d'Allemagne du tems de *Veneric* Evêque de *Verceil* ne portoient point le *Primatus*, &c.

Dans ce même endroit M. *Baluze* avouë que la plûpart des Editions sont contre lui, aussi bien que l'ancien Manuscrit dont *Panvinius* s'est servi, & la Lettre du Pape Pelage II. aux Evêques d'Istrie; mais il fait remarquer que le Manuscrit de cette Lettre est de cinq cens ans au moins plus recent que le Pontificat de ce Pape.

On a donné dans nos Journaux au mois d'Octobre 1726. la Lettre d'un Sçavant qui refute solidement & avec beaucoup de netteté toutes les raisons qu'apportent ceux qui sont de l'opi-

nion de Monſieur *Baluze*. Le Lecteur qui voudra ſe mettre au fait de cette conteſtation peut lire cette *Lettre* qui eſt fort détaillée. Nous nous contenterons d'ajoûter ici quelques reflexions ſur les raiſons de Monſieur *Baluze*.

1°. Quel que ſoit l'Antiquité des Manuſcrits de M. *Seguier* & de *Verone*, ils ne ſont pas plus anciens que ceux dont on ſe ſervoit à Rome du tems du Pape *Pelage* II. D'ailleurs ne pourroit-on pas dire que pendant le Schiſme d'*Aquilée* ou d'*Iſtrie* qui dura plus d'un Siécle, & pendant les longs differends qui s'éleverent entre les Papes & les Empereurs d'Allemagne, à qui *Verone* & une grande partie de l'Italie étoit ſoumiſe, les Schiſmatiques ou les Sujets de l'Empereur pour flatter leur Maître retrancherent des Livres dont-on tiroit des Copies ce qui paroiſſoit plus favorable à l'autorité des Papes; & doit-on être ſurpris qu'il y ait aujourdhui des Manuſcrits même Anciens des Œuvres de S. Cyprien, ou le Paſſage en queſtion, qui eſt ſi favorable aux Vicaires de Jeſus-Chriſt & aux Succeſſeurs de Saint Pierre, ſoit alteré.

ours; on ne cite d'un texte que ce
uit au ſujet qu'on traite, & il ne
ſloit point pour eux d'établir la
auté du Pape.

Pour ce qui regarde l'Édition qu
corrigée à Rome dans laquelle
ire que le Paſſage eſt tel qu'il eſt ra
té par *Gratien*; on ne conçoit pa
ce que veut dire Monſieur *Baluze*
lle eſt cette Édition faite à Ro
ſous les yeux des Reviſeurs Ro
s, depuis celle de *Manuce* qui
en 1563? D'ailleurs *Panvinius*,
ius & d'autres ſoutiennent que
a cité le Paſſage tel que *Ma*-
imaginé, & ce témoignage
en celui de l'Édition d'*Oxford*
'avoir vû tel

pas ſurprenant qu'il y eut en ce tems la dans le Piémont quelqu'un des MSS, que Monſieur *Baluze* à eu entre les mains. A peu-près dans le même tems *Ives* de Chartres en avoit d'autres qui ne ſont pas favorables à ſon opinion. Mais on ne ſçauroit lui paſſer la conclusion qu'il tire, ſçavoir que les MSS. d'Allemagne étoient conformes à celui de l'Evêque de *Verceil* : on conclut mal du particulier au Général. De plus quand bien même les MSS. d'Allemagne ſeroient tels que ſa conjecture le dit, nous avons apporté plus haut la raiſon qui les rendroit ſuſpects en pareille matiere.

V°. On accorde encore que le Manuſcrit des Lettres du Pape *Pelage* II. eſt de 500. ans plus recent que ce Pape ; s'enſuit-il dela que la Lettre aux Evêques d'*Iſtrie* n'eſt pas de lui ? perſonne n'a encore oſé juſqu'ici avancer ce Paradoxe : or ſi cette Lettre eſt Authentique elle eſt du ſixiéme Siécle & tous les MSS. dont on ſe ſervoit à Rome & dans l'Italie en ce tems la portoient le paſſage tel que le Pape le cite : ſans cela les Schiſmatiques n'en auroient il pas conteſté la verité ? Ce

monument seul suffit pour démontrer la falsification des MSS. que citent pour eux les Editeurs d'*Oxford* & Monsieur *Baluze*, enfin pour achever de convaincre tout homme qui jugera sans préjugé des raisons qu'on apporte de part & d'autre, & qui connoîtra les RR. PP. Bénédictins, nous n'avons qu'à rapporter ce qu'ils disent dans la judicieuse & sçavante Préface, qu'ils ont mis à la tête de toute l'Edition, page 10. Les paroles, disent ils que M. *Baluze* veut qu'on rétranche dans le passage dont il est question, n'ont rien qui ne quadre parfaitement avec toute la suite du discours, & avec la Doctrine de Saint *Cyprien* répanduë dans ses autres Ouvrages ; & quand on les rétrancheroit ces paroles, le reste du Texte n'en établiroit pas moins la primauté de l'Eglise Romaine. Sur ce principe Monsieur *Rigault* a-t-il eu raison d'avancer que ces mots *Primatus Petro Datur, ut una Christi Ecclesia & Cathedra una monstretur* renferment une contradiction manifeste. On a mis un Carton au Livre de l'Unité de l'Eglise pour rétablir le passage tel qu'il est dans toutes les autres Editions de Paris

Il est bon d'avertir ici qu'il y a quelques endroits dans les Notes de M. *Baluze* où l'on a doublé les chifres au haut de la page pour en conserver la suite : les rétranchemens, qu'on n'a pu se dispenser d'y faire, ont quelquefois obligé l'imprimeur de réduire plusieurs pages à la moitié de ce qu'elles contenoient d'abord.

ARTICLE CXXVI.

TRAITÉ DES LIQUEURS.... par François Guislier du Verger...

JE souhaiterois, Monsieur, que ce que je vais vous rapporter du Livre dont vous me demandez des Nouvelles, pût vous satisfaire en quelque façon. En voici le titre. *Traité des Liqueurs, Esprits, ou Essences, & la maniere de s'en servir utilement. Par* François Guislier du Verger, *Maître Distillateur en Art de Chimie à Paris, établi à Bruxelles. A Louvain chez Guillaume Stryckwant à la Lampe d'or.* 1728. *avec approbation de la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain.* in 12. *pages* 169. Vous voyez, Mon-

ſieur, qu'il y a quelque difference entre le titre que vous m'avez envoyé, & celui-cy : je crois cependant que c'eſt du même Livre, dont vous prétendez parler : du moins malgré mes recherches, je n'ai pu en découvrir d'autre.

On voit à la tête de ce Livre une Préface dans laquelle l'Auteur fait un leger éloge de la Chymie. Les Nations, dit-il, à l'envi les unes des autres, ont toûjours travaillé à perfectionner cet Art; leur curioſité les a même portez à fatiguer tous les élémens par leurs recherches. Il ne prétend point, dit il, parler des Alchimiſtes dont la Science lui paroît pure vanité : ſur tout quand ils ſe flatent d'atteindre au but de ce qu'ils appellent *le grand Œuvre*; En les abandonnant à leurs vaſtes idées, les plus bornez ſuivent les traces des Anciens; aidez de leurs lumieres, ils tâchent de rectifier ce qu'ils ont commencé : En cherchant avec ſoin les Secrets les plus cachez de la nature, on découvre tous les jours les vertus d'une infinité de plantes, d'arbres, de fruits, de mineraux, d'animaux... dont la proprieté, & la qualité ſont échapé à leur vive penetration.

Cependant, dit notre Auteur, il se rencontre souvent une discordance notable de sentimens entre les Auteurs sur la qualité, & la vertu productives des vegetaux, des mineraux, & des animaux. Cette diversité nait ordinairement de celle des temperamens, & des climats: une plante, un mineral, agissant differemment selon les affections plus ou moins bilieuses, pituiteuses... Suivant les climats chauds, temperez, ou froids, si bien que ce qui est propre & salutaire à certains temperamens, & dans certains climats, peut être nuisible dans leur contraire. C'est ce qu'un habile Médecin observe avec prudence dans toutes les occasions ou il est appellé.

L'Auteur fait voir que les Charlatans sont moins scrupuleux. Ils employent indifferemment une douzaine de recettes qu'ils ont; & qui, à les entendre dire, sont specifiques pour guérir telle ou telle maladie; *ils s'en servent*, dit-il, *comme un postillon fait d'une selle pour monter tous les chevaux dont il a besoin sur sa route.* Leur hardiesse, pour ne pas dire leur temerité, les fait quelques fois réussir,

...acun les choisit, & les prese
amis sans faire de difference c
queur à une autre. On ne doit
pendant s'en servir indifferemm
les peuvent nuire à la santé, c
aider à la rétablir ; déranger le
tions de la nature, comme la foi
& les lui faciliter. Les cordiau
ne deviennent des poisons quan
en sert sans ménagement c'est
bvier à ces accidens, que *du Ve*
ntrepris ce Traité, dans leque
étend faire voir clairement leur
é, & le préjudice que la santé en
cevoir ; « J'y designerai, dit-il
qualité de chaque liqueur en pa
ulier, le tems de s'en servir, &
uantité qu'on en peut prend
squelles...

l'occasion du Thé, & du Caffé. L'Ouvrage est divisé en quatre Chapîtres. Le premier renferme toutes les liqueurs rafraichissantes, fraîches, ou glacées. Le second donne la connoissance des eaux de vie, & de toutes les liqueurs ausquelles elles servent de principe. Le troisiéme contient le Thé, le Caffé, & le Chocolat. Le quatriéme enfin traite des Esprits ou essences, même me de celles qui sont connuës sous le nom d'eaux, & indique une méthode pour les faire.

Tout ce qui étoit liquide autrefois s'appelloit liqueur; ce nom qui étoit générique, est devenu particulier, depuis qu'il a plû à nos Anciens de rectifier, & adoucir les eaux de vie par le Sucre, les fruits... & en composer un *breuvage* delicieux. Quand on veut faire usage de quelque liqueur, on doit étudier son temperament, & proportionner le plaisir de prendre des liqueurs à ses forces, principalement quand on se sert de celles qui sont vives, & violentes; car on ne peut beaucoup badinera vec celles de cette espéce sans risque d'alterer sa santé. Les moderées demandent moins de précau-

...anes de l'estomac. l
ts ou Hypothéques, & tou
eurs fabriquées de jus, ou in
uits, que notre Auteur nomr
rs de conversation devroient
éférence sur toutes les autres
ue, dit il, en participant é
t de la fraîcheur des fruits, d
eur de l'esprit de vin, elles sont t
de la portée, & amies de l'e
Les chaudes telles que sont
, le Thé, & le Chocolat, ne co
ent point à toutes sortes de ter
ens, l'excez en est plus nuisil
ne pense... Les liqueurs rafr
es sont les plus indifferentes
excepté l'Orgeat, qui, sel
ur *du Verger*, ne nuit ...

le Lecteur sur l'origine des liqueurs rafraîchissantes, n'y ayant pas beaucoup d'Histoires qui en ayent fait mention: Cependant on croit, qu'elles vinrent fort en usage en Turquie, lorsqu'à la fondation de ce vaste Empire, Mahomet défendit par la Loi qu'il compila, de boire du vin, & de toute liqueur fermentée. Les bons Musulmans tâcherent de s'indemniser, par des eaux agréables, & des Sorbets delicieux, de la perte sensible qu'ils faisoient par cette défense. Si l'Italie n'a pas dévancé l'Alcoran dans la composition des liqueurs rafraîchissantes, au moins l'a-t-elle suivi de bien près; car de tems immemorial, on prépare dans ce Païs des liqueurs pour rafraîchir; c'est de là que la France & les autres Païs contigus, ont tiré la méthode de les faire. Voila, Monsieur, ce qui régarde les liqueurs en général. Notre Auteur entre dans le détail, & les fait toutes passer, pour ainsi-dire, en revüe; l'eau de Citron, l'Orangeat, l'eau de Fraises, l'eau de Groseilles, l'eau de Verjus, le sirop de Coings, de Capillaires, le Ponge, l'Orgeat... Tous ces Liquides, Monsieur, font la matiére du premier Chapitre.

Le ſuivant, comme je vous l'ai marqué plus haut, traite des liqueurs ſpiritueuſes, & chaudes par leur nature, auſquelles les eaux de vie, ou l'eſprit de vin ſervent de principe ; mais avant d'entrer dans cette matiére, l'Auteur a cru, qu'il étoit à propos de donner quelque connoiſſance des eaux de vie. Le choix, dit-il, n'en eſt pas facile, quelque fin que l'on ait le goût & l'odorat, ce dernier n'eſt pas inutile pour les bien connoître, car lorſqu'on la goûte elle échaufe la bouche, irrite l'œſophage, & met le goût hors d'état de décider de ſa qualité ; mais l'odorat la fait ſeurement diſcerner. Il y en a de huit ou dix ſortes dont il faut voir les noms, & les qualitez dans le Livre même. Les eaux de vie, qui autrefois n'étoient utiles que pour les médicamens, & pour les vernis, ſont devenus le Siécle paſſé, & ſont encore aujourd'hui ſi familieres pour le plaiſir de la bouche, que ce ſeroit être dépourvu de bon ſens dit du Verger, que de le condamner. Les Hollandois en ont reconnu les premiers la neceſſité ; leurs negocians, & commandans de vaiſſeaux perdoient ſouvent le tiers de l'é-

quipage d'un Vaisseau en allant a[ux] Indes, quand il étoit question de pa[s]ser la Ligne; l'autre tiers étoit mal[a]de, languissant, & hors d'état de fa[i]re la manœuvre, quoiqu'on employ[ât] toutes sortes de rafraichissemens, c[i]trons, oranges... pendant que certain[s] Matelots, qui, sans menagement, & comme à la dérobée se servant d'eau de vie qu'ils appellent *Bran-de-vin*, étoient robustes, en pleine vigueur, & santé. Cette observation, dit notre Auteur, eût d'abord beaucoup de pei-ne à être goutée, on attribuoit cette vigueur, & cette santé, non au bran-devin; mais à la forte complexion dont étoient ces derniers, comme cepen-dant la même chose arrivoit toûjours, cela détermina les Négocians, & les Capitaines à faire provision d'eau de vie, à en faire distribuer chaque jour une certaine ration à chaque Mate-lot, & au reste de l'Équipage, ce qu[i] a si bien réüssi, que par ce moyen, il[s] ont prévenu les maladies, & ne per-dent presque plus personne dans c[e] passage, qui paroissoit autrefois si diffi-cile & si perilleux.

Les Grecs, au sentiment de notr[e]

 Auteur,

Auteur, ont inventé la premiere Liqueur, qui est l'*Hypocras*, l'étymologie du nom le declare : car selon le bon sens, (c'est M. du Verger qui parle) l'hypocras doit venir d'Hyppocrate, ce fameux Medecin de l'antiquité, qui sans doute doit en avoir été l'Auteur. L'Italie & le Piémont ont commencé à rafiner sur cette liqueur, qui, dans son origine, n'étoit composée que de vin pur, de miel, & de quelques aromates. Ils y ont joint un peu d'esprit de vin. Les Artistes Italiens ont ensuite inventé le *Populo*, liqueur un peu plus forte : les Piémontois, les *Rossolis*. Jusques-là, dit M. du Verger, tout alloit bien ; les Liqueurs ne surpassoient pas beaucoup la force de l'*Hypocras*, à l'imitation duquel elles avoient été faites. Le *Persicot* fut la premiere liqueur qui parut : celui de Turin passe pour le plus excellent : la Provence & le Languedoc ont suivi de près les Italiens. La France ne pouvoit demeurer dans l'inaction : les Vinaigriers de Paris, qui étoient les seuls Distillateurs de cette grande Ville, si on en excepte les Chimistes, & les Apoticaires, voulurent

s'ingerer de faire des Liqueurs, & ils s'en tirerent fort mal, jusqu'à ce qu'il se formât un Corps de Maîtres Distillateurs en Art de Chimie, Marchands de Liqueurs, qui étant peu versez dans cette Science, tiroient la plûpart de leurs Liqueurs du Piémont, de Provence, & du Languedoc. L'Isle de Rhé sur les Côtes de Poitou se signala par sa Fenoüillette, & Paris enfin par ses Ratafias. Notre Auteur fait une petite digression, & montre le goût de chaque Nation en ce qui regarde les Liqueurs; c'est un article curieux; mais qu'il faut voir dans l'Ouvrage même. Il parle ensuite des qualitez, & des effets des Liqueurs Spiritueuses, & marque en même tems la quantité qu'on en peut prendre. L'Eau des *Barbades* tient le premier rang : on voit paroître à sa suite la *Cordiale*, l'Eau d'*Or*, l'*Escubat*, l'Eau de *Grive*, ou de Genévre, la Fenoüillette, l'Eau de vie d'Andaye, les Eaux de celeri, caroüis, macedoine, le double anis d'Hollande, l'Eau de citron, la bergamote, l'Eau de canelle, l'Eau de vanille, l'Eau de caffé, le vin de Melisse, ~~la persique~~, la badiane, ou anis

de la Chine, l'Eau de ma tante, le persicot....

L'Eau des Barbades est de toutes les Liqueurs la plus agreable. Un François, Provençal de Nation, ayant été pris en Mer par un Armateur Anglois en 1696. fut mené prisonnier à la Barbade. Pendant le sejour qu'il y fit, il remarqua qu'on faisoit de la piquette avec les écumes, marcs, & immondices des Sucres pour servir de boisson aux Esclaves Sauvages. Pour la faire, on remplissoit d'eau & de ces grossieretez, des Cuves fort grandes; on ajoutoit des fleurs, & des pelures d'oranges, & de citrons; de la canelle, & du gerofle. Cette composition aidée de la chaleur du Soleil venant à fermenter prenoit autant de force que l'hydromel, ou piquette de vin. Les Anglois s'en tenoient-là; & la consommoient ainsi, ne pensant pas que cette piquette pût produire une liqueur plus agreable. Le François s'en étant servi comme les autres au lieu de vin, & de bierre, jugea qu'il en pourroit faire quelque chose de bon: il proposa de la rectifier; ce qui lui réüssit si bien après un peu de travail, qu'on trouva la Li-

queur qu'il en fit, très-agreable. Il la perfectionna de telle ſorte, que le Gouverneur & les Negocians reſolurent d'en envoyer en Angleterre, où elle charma tout le monde; & c'eſt encore aujourd'hui, au ſentiment de notre Auteur, ce qu'on peut gouter de plus délicieux. La Cordiale tire ſon nom de *Coladon*, de Genêve, qui a nommé ainſi cette Liqueur. C'eſt la plus approchante de la Barbade, elle n'en differe que par le principe; & par les fleurs rétranchées: la Barbade étant faite d'eſprit de ſucre, & celle-ci d'eſprit de vin. Pour ce qui eſt du vin de Meliſſe, on ne peut rien de plus nouveau que cette Liqueur. L'Agent d'un Souverain en ordonna la compoſition à notre Auteur, en 1721. Il l'executa, dit-il, avec beaucoup de bonheur, & une entiere ſatisfaction de la Cour, dont il avoit reçu les Ordres: il a donné ce nom à cette Liqueur, parce-qu'après une maceration de huit jours dans du vin d'Eſpagne ſec, on diſtille la fleur, & ſommité de la Meliſſe preſque juſqu'au ſec. L'Eau de *Ma Tante* vient de paroître au jour: celui qui en a donné la compoſition au Sieur *du*

Verger, eſt de Veniſe ; quoique vraiſemblablement elle ait pris naiſſance à Bruxelles. Depuis deux ans, dit notre Auteur, une vieille Gouvernante qu'on appelloit *Ma Tante* dans la maiſon où elle demeuroit, a fabriqué cette Liqueur d'amandes, d'abricots, du macis, & de la canelle, avec un peu de ſafran infuſez dans l'eau de vie, & clarifiez. Cette Liqueur n'eſt pas deſagreable; mais comme le noyau d'abricot eſt le dominant, on ne ſera pas long-tems à s'appercevoir qu'elle donne mauvaiſe bouche. Notre Auteur parle enſuite des Liqueurs, qu'il appelle de Converſation, Ratafias, Hypotheques, ou Eaux Clairettes. Ces Liqueurs, dit M. du Verger, ſont de la portée de tout le monde : elles ne ſeront point du goût de ceux qui donnent éperdument dans les Liqueurs ſpiritueuſes ; cependant elles ſont préférables aux précedentes. Voici leur origine. *Procope* ancien Maître de Paris, appella *Ratafias*, les Liqueurs de ceriſes, framboiſes, & groſeilles, les Eaux d'abricots, de pêches, muſcats... On ne faiſoit dans le commencement que des ceriſes, & quelques autres

fruits à l'eau de vie : ce Maître commença à presser les fruits, sans infusion du fruit entier. Quelques années après, *Breard*, l'un des chefs de la Fruiterie de Loüis XIV. Roi de France, donna le nom d'Hypotheques aux mêmes Liqueurs pour se distinguer. C'est-là, Monsieur, le sujet du second Chapitre.

Le troisiéme traite des Eaux, ou liqueurs chaudes, Caffé, Thé, Chocolat... Notre Auteur adopte ce que l'Illustre *Sylvestre du Four* a dit de ces trois Liqueurs, & il lui donne là-dessus les loüanges qu'il merite, cependant il a remarqué de plus, que le Caffé est dessicatif, qu'il insinuë dans le sang, & dans le suc nerveux une acreté rude & fort nuisible à la santé. Il donne ensuite la difference du temperament des Levantins, & des Européens, & il apporte les raisons que ceux-là ont de faire usage du Caffé, & celles que ceux-ci ont de s'en abstenir : il fait voir ensuite comment, & par qui le Caffé a été introduit en France ; le menage qu'on peut tirer du Caffé ; la préparation qu'on en fait au lait, & ses effets ; l'ancienne maniere de s'en servir ; la pré-

paration du Caffé naturel ; & enfin du Caffé de l'Europe. On ſera ſans doute ſurpris, dit-il, d'apprendre qu'il y a du Caffé dans ce Pays, infiniment meilleur, plus cordial, renfermant en ſoi pluſieurs qualitez excellentes, qui produiſent des effets merveilleux en Medecine, comme dans l'hydropiſie, le calcul des reins, de la veſſie... Cet arbriſſeau eſt le genêt ſauvage, connu dans la Medecine ſous le nom de *Cytiſus ſcoparius vulgaris*, ou *Geniſta vulgaris trifolia*, dont la ſemence recueillie & ſerrée en lieu ſec, produit de ſi grands effets ; outre que les boutons de ſes fleurs ſe confiſent au vinaigre, & l'on fait les capres capucines. Cette ſemence bien conditionnée ſe torréfie, ſe reduit en poudre, & s'infuſe comme le Caffé. Après l'éloge de ce prétendu Caffé, notre Auteur dit ſon ſentiment ſur le Thé, mais il ne dit rien plus que ce qu'en ont rapporté quelques Auteurs qui en ont traité. Il parle enſuite des qualitez & des vertus de quelques plantes ſauvages, & cultivées. Telles ſont la Meliſſe de Moldavie, la Sauge, l'Hyſope, les Capillaires, le Faltrank. L'Hyſope, ſelon lui, humec-

te le foye, le poumon, & la poitrine; elle adoucit & rafraîchit le sang, aide l'expectoration, détache doucement les obstructions du foye, des reins, & de la vessie. Elle est excellente pour les maladies du poumon, & la courte haleine, pour les températmens secs, & chauds.

Enfin le Chocolat paroit sur la scêne, mais d'une maniere, qui ne lui est pas avantageuse. Monsieur *Du Four* a donné de grands éloges à cette Liqueur : M. *Lemeri* a marché sur ses traces; cependant, dit notre Auteur, il m'a paru un peu plus moderé dans les loüanges qu'il lui donne. M. *Du Verger* rapporte son origine, la maniere de le prendre avec utilité, sa préparation.

On voit, Monsieur, dans le Chapitre quatriéme le sentiment de l'Auteur sur les esprits ou essences; leurs proprietez, leurs qualitez, & la maniere de s'en servir utilement. L'*Eau de la Reine de Hongrie* est en tête: l'Auteur en rapporte l'origine d'après un ancien Écrivain qu'il ne nomme pas. Une Reine de Hongrie étant, dit-il, affligée d'une paralysie, éprou-

va quantité de remedes ſans aucuns ſuccès. Il ſe rencontra à la fin un bon vieil Hermite qui la guérit par des frictions, & des compreſſes imbibées d'une eau qu'il compoſoit dans ſon Hermitage. Cette Reine curieuſe de ſçavoir le ſecret de l'Hermite, le combla de biens & d'honneurs, tant pour le ſervice qu'Elle avoit reçu, que pour ſon ſecret, qu'Elle divulga du conſentement de l'Hermite. Nous avons, ajoute l'Auteur, une grande obligation à cette genereuſe Reine; car, continue-t'il, ſi elle avoit été moins curieuſe, & moins liberale, cette découverte n'auroit pas manqué d'être enſevelie avec l'Hermite. Notre Auteur entre dans le détail des vertus de l'Eau de la Reine de Hongrie, c'eſt ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage même. Il traite enſuite de l'Eau de Meliſſe, ou *des Carmes*. Il paſſe, dit-il, la découverte de cette Eau, ne voulant offenſer perſonne. Les RR. PP. Carmes Déchauſſez de Paris l'ont miſe au jour les premiers en France: qu'ils en ſoient les inventeurs, ou non, il ſuffit qu'elle paſſe pour un grand ſpecifique contre les accidens d'aploplexie, létargie,

foiblesses, évanoüissemens, sincopes....
Le dénombrement qu'ils font de ses vertus, est gouté & approuvé...

L'Eau admirable, l'Eau d'Arquebusade, l'Eau Cephalique, l'Essence d'Ambre, l'Esprit de Lavande, l'Eau Capitale, l'Esprit Antiscorbutique, l'Eau de Crême, ou Eau d'Or, l'Elixir contre les vapeurs de matrice, sont autant d'articles qui achevent de remplir ce Châpitre. Vous n'exigez pas, Monsieur, que je vous parle de tous en particulier, j'en vais choisir quelques-uns qui mettront fin à ma Lettre.

L'Eau admirable, par exemple, commença à paroître en 1722. Notre Auteur mit cette Eau au jour à l'instance de quantité de personnes qui en avoient éprouvé la force & la bonté. Il a recherché avec soin, dit-il, & avec beaucoup de dépense les Memoires, les Recettes, & Ordonnances des plus fameux Medecins d'Italie, de France, d'Angleterre, & d'Allemagne, *qui* ont écrit sur cette matiere. Il en a conferé avec plusieurs habiles Medecins, qui lui ont persuadé de satisfaire le Public par cet Ouvrage. Cette Eau, dit-il, renferme en soi toutes les vertus de

l'Eau de Meliſſe ou des Carmes ; Elle eſt beaucoup plus ſpiritueuſe, plus penetrante, & par conſequent elle fait ſon effet plus promptement dans l'apoplexie, dans la letargie, dans les ſincopes... On s'en ſervira utilement par friction, & par compreſſe, pour les rhumatiſmes, goute froide, paralyſie... Enfin, Monſieur, ce que je ne crois pas devoir paſſer ſous ſilence, & ce qui ne ſera pas une petite gloire pour l'Auteur, c'eſt que la Faculté de Medecine de Louvain, n'a pas dédaigné donner ſon approbation à ce Traité des Liqueurs. Elle eſt dattée de Louvain le 16. de Decembre 1726. J'ajouterai que le ſtile de l'Auteur donne une idée aſſez avantageuſe de ſa bonne foi; vous pourrez même le remarquer dans quelques-unes de ſes expreſſions que j'ai employées dans ma Lettre.

Je ſuis... Monſieur, &c. *Cet Extrait eſt une Lettre écrite de Louvain*, le 15. de *Mars*, 1728. *par* Monſieur ADAM. M.

ARTICLE CXXVII.

LA BABYLONE DÉMASQUÉE ou Entretiens de deux Dames Hollandoises sur la Religion Catholique-Romaine, & sur les motifs qui doivent engager à l'embrasser, & à renoncer aux Sectes qui lui sont contraires; notamment au Calvinisme. A Paris, chez Nicolas Pepie, ruë Saint Jacques au Grand S. Basile 1727. in 12. *pagg.* 300.

SI quelqu'un s'effarouchoit de la hardiesse de ce tître, on le doit pardonner à une Protestante convertie, encore toute consternée de la multitude de Doctrines & de Sectes, qui retracent visiblement le desordre & la confusion de l'ancienne Babel, dans la communion qu'elle abandonne. Son Ouvrage est l'épanchement d'un cœur vivement frappé de la solidité des raisons, qui l'ont déterminé au changement. Quelque grave & profonde qu'en soit la matiere, il méritoit bien qu'on se relâchât en cette occasion, du Decret qui fut porté en 1621.

par la Faculté de Théologie de Paris ; & où elle déclaroit, dit un Sçavant Prélat, qu'il ne convenoit point que ses Docteurs approuvassent des Livres, composez par des femmes. (1) Celui-ci pourroit faire honneur à un Docteur-même ; ne regardât-on que l'abondance de l'érudition, que la nouvelle Catholique y répand ; & la maniere forte, aisée cependant & familiere, dont elle y digere toutes les preuves.

Madame de Zoutelandt, déja connuë par plusieurs Ouvrages d'un autre genre, ayant fait en France son abjuration, en essuya bien-tôt les reproches les plus amers, de la part de ses amis de Hollande. Entre autres Lettres qu'on lui écrivit, elle en reçut une, qui n'étoit d'un bout à l'autre qu'une Satyre violente, ou une compilation d'anciennes & de nouvelles calomnies contre l'Eglise Romaine. Elle pouvoit la mépriser : mais animée de zele pour le salut de la Dame qui l'avoit écrite, elle prit le parti de ne répondre à ses injures que par des raisons : & c'est ce qui a donné lieu aux

(1) Coll. Judic. T. 2.

prend qu'à peine comment Madame de Zoutelandt a pû entrer dans une discussion aussi profonde des Ecrits des Saints Peres, & de ceux des Ministres. Il faut humainement parlant, toute l'ardeur qu'inspire une éducation Protestante pour la dispute. Une Dame Catholique, qui seroit d'humeur à dévorer ce travail, passeroit pour le prodige de son Sexe.

Le quatriéme Entretien traite des Indulgences, de la Confession, de l'Inquisition, & des bonnes œuvres. L'esprit du Protestantisme sur ce dernier point, est parfaitement bien marqué dans la Réponse d'une Dame Françoise réfugiée en Hollande. Madame de Zoutelandt lui parloit du zele & de la charité des Missionnaires Catholiques, qui s'exposent à tout pour la conversion des ames. C'est, dit froidement la Dame réfugiée, qu'ils croyent meriter par leurs œuvres : mais nous, nous ne le croyons pas. Voilà bien des obligations, & des pratiques de vertu retranchées par un seul principe. Si les Apôtres, ces premiers Modeles des Missionnaires d'aujourd'hui, pensoient là-dessus

comme les Proteſtans ; le monde converti par leur Miniſtere eſt heureux qu'ils n'ayent pas agi en conſéquence. On doit dire qu'ils croyoient d'une maniére, & vivoient de l'autre. A l'égard des Proteſtans, tout ſe ſoutient parmi eux, la Foi & les mœurs. Les exercices-même de Religion y ſont très-négligez, du moins en Hollande, au rapport de Madame de Zoutelandt. Elle dit que pour quatre-vingt Chapelles que les Catholiques ont à Amſterdam, les Calviniſtes Hollandois n'ont que ſept Temples, qui ne ſont pas remplis du quart ? les François, deux très-petits ; les Lutheriens, deux ; les Arminiens, un ; & ainſi de quelques autres Sectes. Si l'on eſt ſi indolent en ce Païs-là pour le bien ; la fuite du mal n'y gêne pas beaucoup davange. Madame de Zoutelandt donne là-deſſus le défi d'un air fort aſſuré, & répand modeſtement le voile ſur quantité de particularitez qu'elle ſe contente d'inſinuer. Celles dont elle parle moins obſcurément, regardent certaines Aſſociations devotes, appellées des *Fines* & des *Pieux*. Les Aſſociez prennent ce nom par préférance au

reste des Chrétiens, qu'ils traitent d'*impies*. Ils affectent un habillement simple & un ton de voix particulier. Ils pleurent leurs pechez devant tout le monde, & s'élevent avec séverité contre ceux des autres : mais dans le domestique, les Status de la Communauté changent bien de nature, & le scandale par malheur n'a que trop souvent éclaté au-dehors.

Le cinquiéme Entretien, après plusieurs bonnes choses sur les Conciles, touche fort au long les desordres de l'indépendance, à laquelle il faut enfin que tout Protestant qui raisonne, aboutisse. Madame de Zoutelandt dit avoir vû chez un Médecin de Delft le Pere sans Religion ; le Fils Déïste; la Mere Lutherienne ; l'une des deux Filles Calviniste rigide ; & l'autre Arminienne ou Remontrante. Elle compte cent vingt-huit Héréfiarques sortis de Luther, Ce n'étoit, à ce qu'elle témoigne, que Systêmes, & que *Sectes* qu'elle voyoit naître : & se détacher de la Religion Dominante, pendant son séjour en Hollande ; & au tems qu'elle en partit il s'en formoit de fraîche datte une nouvelle, qu'on nommoit les

reux. Ces imaginatifs ne conve-
nt pas même qu'on dût prier
1, parce qu'il sçait tous nos be-
s : ils ne vouloient point d'Eglise ;
uelques rêveries qu'ils débitassent,
aisoient déjà un grand nombre de
élytes. L'exemple du Médecin de
ft n'est pas unique. Un Pere ou
Mari ne trouve pas mauvais com-
iément que sa famille se partage.
faut seulement excepter la Reli-
Romaine, & le petit Schisme de
adie : à cela près, chacun peut em-
ser tel culte qu'il lui plaira ; il n'y
int de pouvoir juridique pour l'em-
ier ; c'est même une Loi en Hol-
e, que la Religion ne sçauroit
une cause d'exhérédation. Du cô-
la conscience, il n'y avoit pas
de raison de sévir contre les
adistes, que contre les autres. Mais
olitique n'a pû souffrir des gens,
prétendoient vivre, disoient-ils,
pied de la primitive Eglise ; avoir
leurs biens en commun, & ne se
nettre que le pur nécessaire. Ils
cependant trouvé une retraite dans
ise, où ils se cantonnent sans au-
communication. Mademoiselle

de Somerdik, Madame d'Ouwerkerk sa Sœur, & la Sçavante Anne-Marie Scharmans, sont des Noms illustres parmi eux. La derniere avoit épousé Labadie ; & Mademoiselle de Somerdik, un nommé Yvon, qui a pris depuis la conduite de ces nouveaux Cenobites.

Madame de Zoutelandt ne dit que deux mots sur les principales d'entre les autres Sectes, qui font quelque figure dans les Provinces-Unies. Le détail iroit loin, pour le peu qu'elle entreprit de s'y étendre ; puisqu'on prétend que dans la seule Ville d'Amsterdam il y en a quatre-vingt différentes, qui se flattent toutes de tirer leur croyance des Livres Saints. Quelle preuve du besoin d'une Autorité visible ! Ce qu'elle rapporte des Arminiens la conduit à l'Histoire du Synode de Dordrecht, & elle y a beau jeu. Les contradictions où les Protestans se jetterent dans cette Assemblée *qui sera éternellement leur condamnation*, n'est qu'une legere partie de celles où ils sont tombez sur les Dogmes. On en donne ici une espece de Liste. Les injures & les anathemes, dont les Mi-

niſtres de differens Partis n'ont jamais manqué de ſe charger les uns les autres dans leurs diviſions, n'en eſt pas l'endroit le moins curieux. Voilà les Actes de vos Apôtres, dit agréablement Madame de Zoutelandt à la Dame Proteſtante : actes inconteſtables, qui ne contiennent que ce qu'elle a lû dans quatre Catalogues publiez par Brelus, & tirez de l'Hiſtoire des Sacremens d'Hoſpinien. Elle y joint quelques traits des vies & mœurs de ces hommes Evangeliques ſuſcitez d'enhaut, pour être les Reſtaurateurs du Culte Divin : gens la plûpart, que pour leurs ſeules débauches, on chaſſeroit aujourd'hui d'une Ville un peu policée. Ce ne ſont point ici des invectives qu'on puiſſe nous attribuer. Au contraire, comme nous ne ſoutenons qu'un caractere littéraire ; nous ſommes demeurez exprès fort au deſſous de tout ce que le zele & l'indignation de la Dame convertie lui ont dicté dans ſon Livre.

La Préface nous apprend que Madame de Zoutelandt a épouſé en ſecondes Nôces le Sieur Boiſſoy Ingenieur du Roi ; & qu'elle vient d'ache-

Médicamens de Holla
riuych ; un Eloge de l
de la Chirurgie ; & l
Médecine contre Mon
duction est un Livre a
pour la santé, que pr
Commerçans. L'Aut
que, sans nous embar
Drogues étrangeres,
si haut prix ; chaque
des Simples nécessaire
son de ses Habitans.

ARTICLE CXXVIII.

Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Decembre 1728.

Premier Satellite.

LE premier Decembre Immersion

	à	7^h	7′	matin
Le 3	à	1	35	matin
Le 4	à	8	3	soir
Le 6	à	2	31	soir
Le 8	à	8	59	matin
Le 10	à	3	26	matin
Le 11	à	9	55	soir
Le 13	à	4	22	soir
Le 15	à	10	50	matin
Le 17	à	5	20	matin
Le 18	à	11	50	soir
Le 20	à	6	16	soir
Le 22	à	0	44	soir

♂ de Jupiter au Soleil le 21 à 9^h *du matin.*

Le 24	à	9^h	21′	matin
Le 26	à	3	47	matin

Decembre 1728.

Le 27 à	10	15	
Le 29 à	4	43	
Le 31 à	11	12	m

Second Satellite.

Le 4 Immersion à	8h	58′	m
Le 7 à	10	14	
Le 11 à	11	31	m
Le 15 à	0	46	ma
Le 15 à	2	2	
Le 22 à	3	19	ma
Le 25 Emersion à	4	54	
Le 29 à	6	12	ma

Troisiéme Satellite.

Le 5 Immersion à	6h	13′ }	
Emersion à	9	9 }	
Le 12 Immersion à	10	9	ma
Emersion à	1	5	
Le 19 Immersion à	2	6 }	
Emmersion à	5	4 }	
Le 26 Immersion à	8	59 }	
Emersion à	6	0 }	

Decembre 1728.

DE PARIS. On débite chez Ro
lin Quai des Auguſtins, *Para*
aſe de l'Eccleſiaſte, avec des Remar
s. Par le Pere Hardoüin D. L. C
. In 12. pagg. 102. Et *le Livre de*
ſelon la Vulgate. Paraphraſe avec
Remarques. Par le Pere HARDOÜIN
. C. D. J. pagg. 311. Monſieur
é *Le Moine* Approbateur de ces
Ouvrages François dit en parlant
mier, que « tout y annonce la
cité & l'érudition de l'Auteur;
Reflexions ſçavantes que con-
la *Préface*, l'exactitude de la
ction, & les lumieres que la
hraſe y répand; les Remar-
udicieuſes & nouvelles qu'il y
; enfin les R...

» ve : la Traduction est conforme à la
» Vulgate, exacte, & d'une grande
» beauté : la Paraphrase fait une agréa-
» ble liaison du Texte, & sert beau-
» coup à l'éclaircir : les *Remarques* en-
» fin sont curieuses, solides, & fort re-
» cherchées ». C'est un riche présent que le Celebre Auteur fait au Public.

L'Heortologie. Ouvrage *sur les Fêtes*, composé par le Pere GUYET D. L. C. D. J. a été imprimée à Urbin par les Ordres de Monsieur le Card. Camerlingue sur l'Edition de Paris.

DE VENISE. Antoine *Groppo*, & François *Pitteri*, proposent en souscription d'abord les Œuvres de Saint *Cyprien* avec les Notes de Monsieur BALUZE, déja sous presse en 2. voll. in fol. pour le prix de 24. liv. Ensuite les Œuvres de Saint Hilaire & de Cassiodore en 2. voll. aussi, au prix de 15. liv. Enfin Saint Irenée Grec & Latin en 2. voll. de 18. liv. Dans le *Cassiodore* on trouvera une piéce qui n'a point encore paru. C'est une nouvelle découverte de M. le Marquis *Scipion* MAFFEI, qui y joindra des Notes, une Préface, & deux dissertations.

DE S. MALO, *Mandement de Monseigneur l'Evêque de Saint Malo,* « » pour l'acceptation de la Constitu- » tion de N. S. P. le Pape Clement » XI, qui commence par ces mots : » *Unigenitus Dei Filius* ». In 4°. pagg. 6. Ce Mandement fut lû publiquement dans le Synode le 14. Septembre dernier, où le Prélat s'exprima plus fortement de vive voix avec un applaudissement presque général, & sans contradiction d'aucun. « Nous avons » reconnu, » dit ici M. l'Evêque, » que la différence qui se trouve entre » l'acceptation que nous avons faite » en 1721. de la Bulle *Unigenitus*, & » celle des autres Evêques du Royau- » me, nuisoit à cette paix que nous » avions esperé de conserver... Quels » motifs, ajoûte-t-il, n'avons nous » point de ne plus apréhender ces » mauvaises Interprétations ? Les sens » erronez contenus & insinuez dans » les cent une propositions condam- » nées par le Pape Clement XI. sont » connus & clairement dévelopez..... » Mais le principe, dit-il encore, que » nous ne devons jamais perdre de » vûë, & qui doit faire une impression

quante lieuës. Là le Go
nom de Mer rouge, ou Me
que jusqu'à Suës. L'Isle
mance à deux lieuës de lo
demie de largeur. Elle pa
en deux canaux. Celui qu
de l'Arabie n'a pas un qu
de large; mais le fond y
que du côté d'Ethiopie.
que passent les Vaisseaux q
ce qui vient de la Mer rou
qu'ils ne veulent éviter le
Turcs, qui se tiennent sur
pour obliger les Marchan
charger à Moca. Nos Poin
rent donc dans cette Me
dans les Livres Saints, & da
des Prophetes. Le Pere *Lob*
une description qui meri
nous en parlerons avec qual

» décisive sur nous, est qu'il n'y a point
» de contestation qui soit intermina-
» ble dans l'Eglise ; qu'elle a en elle-
» même tous les moyens nécessaires
» pour les finir ; que ces moyens consis-
» tent dans son infaillibilité & son au-
» torité, fondées sur les promesses de
» J. C...... Cette autorité réside prin-
» cipalement dans le Saint Siége ; &
» l'union avec lui du Corps Episcopal
» forme cette unité, dont les Juge-
» mens sont dictez par la vérité-mê-
» me ...... Dira-t-on que cette Auto-
» rité n'appartient qu'à l'Eglise assem-
» blée dans un Concile, mais qu'elle
» ne peut convenir à l'Eglise dispersée ?
» Cette erreur réfutée & proscrite au-
» tant de fois qu'on a eu la témérité de
» l'avancer, ne peut-être regardée
» qu'avec indignation par les Fidé-
» les .... L'Histoire Ecclesiastique
» nous fournit une infinité d'exemples
» d'Hérésies, qui n'ont été condam-
» nées que par les Souverains Ponti-
» fes, dont les Jugemens reçûs expressé-
» ment, ou par le consentement taci-
» te du plus grand nombre des Evê-
» ques, ont été depuis régardez com-
» me des décisions infaillibles, auf-

» quelles tous les Fidéles se sont toû-
» jours fait un devoir indispensable
» de se soumettre . . . . Puis
» donc que tous les Evêques du Mon-
» de Chrétien, à l'exception d'un très-
» petit nombre, sont réunis dans l'ac-
» ceptation de la Bulle *Unigenitus*; qui
» est le Fidéle, qui sera assez témérai-
» re pour ne pas s'y soumettre? Ne
» meriteroit-il pas d'être regardé com-
» me un Gentil & un Publicain? &c ».

De Paris. *Apologie des Anciens Docteurs de la Faculté de Théologie de* Paris; Claude *de Saintes* & Nicolas Isambert, contre une Lettre du R. P. le Brun, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire sur la forme de la Consécration de l'Eucharistie. Cette Lettre du Pere Le Brun est inserée dans les Memoires de Trevoux aux mois de Juillet 1728. L'Approbateur de cette *Apologie* donnée au Public par M. P. T. H. Chanoine Regulier & Prieur de D. . . . . *Ancien Professeur en Théologie*, en parle ainsi : « L'auteur
» fait sentir avec force, mais avec es-
» prit, que l'Adversaire qu'il réfute,
» a eu grand tort de vouloir ravir au
» sentiment commun dont il s'agit, le

» suffrage positif de deux Théologiens
» aussi celebres & aussi habiles, que
» l'ont été dans leur tems ceux, dont
» il fait la juste Apologie. La Lecture
» en sera très-utile ». *In* 12. pp. 216.
Chez *Chaubert*, Quay des Augustins.

De Paris. On m'envoye l'Ouvrage que M. *Voolston* a écrit directement contre les Miracles du Sauveur. On poursuit l'Écrivain en justice; & on mande d'Angleterre, que les Avocats y sont partagez sur cette affaire.

Histoire Sainte, Ecclesiastique, Civile.

De Paris. *Histoire Sacrée de la Providence & de la conduite de Dieu sur les hommes*, « depuis le commen-
» cement du Monde jusqu'aux tems
» prédits dans l'Apocalypse, tirée de
» l'Ancien & du Nouveau Testament,
» representée en cinq cens Tableaux
» gravez d'après *Raphael* & autres
» grands Maîtres, & expliquée par les
» paroles mêmes de l'Ecriture en La-
» tin & en François ». Trois volumes *in quarto*. Dediée à la Reine par M. *Demarne* Graveur ordinaire de Sa Majesté. A Paris. Chez l'Auteur, ruë du Four, Fauxbourg S. Germain vis-à-

vis l'Hôtel d'Ambourg proche la ruë de l'Egoût ; & demeurera à Pâque prochain ruë du Foin ; entrant par la ruë de la Harpe, au Heaume, Quartier de Sorbonne. Il fournira les mêmes cinq cens Planches sur telle grandeur de papier que l'on souhaitera. 1728.

On a déja donné au Public quelques Ouvrages sur l'Ecriture Sainte semblables à celui-ci. On trouve dans quelques Bibles des Estampes qui representent les principaux faits ou évenemens dont il est fait mention en chaque Chapitre : mais les desseins en sont d'un si mauvais goût & si mal exécutez, qu'ils ne peuvent gueres servir qu'à faire souhaiter quelque chose de meilleur. Quelques-uns de ceux qui ont travaillé dans le même genre, se sont bornez au Nouveau Testament, & n'ont gueres mieux réussi la plûpart ni pour le choix, ni pour l'exécution des desseins. Ainsi l'on croit pouvoir dire sans exagerer, qu'il n'a point encore paru de Recuëil des Histoires Sacrées de la Bible, que l'on puisse comparer à celui-ci ni pour le nombre des sujets, ni pour la beauté des desseins. On y trouvera cinq cens

Planches gravées d'après l'illuſtre Raphael, & pluſieurs autres des plus grands Maîtres.

Il n'eſt pas néceſſaire de s'étendre beaucoup ſur l'utilité de ce Recuëil. Tout le monde ne peut pas profiter de la lecture de l'Écriture Sainte : il ne convient pas même à tous indifferemment de la lire. Mais les plus groſſiers comme les plus intelligens, les enfans-mêmes peuvent s'inſtruire ici, ſans être capables de lecture ou de reflexion, ou avant qu'un âge meur le permette, on aime à s'entretenir des veritez les plus ſeveres, & à s'en nourrir par les yeux : en ſorte que, ce qui propoſé d'une autre maniére, rebuteroit & ſeroit une gêne, dont un eſprit ſans étude, ou l'enfance ne ſeroit pas capable; devient par les agrémens & les charmes de la gravûre un divertiſſement & un plaiſir. Quel ſecours donc que ce Livre pour ces ſortes de perſonnes, & pour ceux qui *ſont* chargez de leur inſtruction ou de leur éducation !

Pour les aider encore davantage, & ne laiſſer rien à déſirer, on a gravé au bas de chaque Planche non ſeulement le ſujet qu'elle contient en gé-

néral, mais encore une explication Latine & Françoise de ce sujet, & le précis de ce que les Livres Saints en disent, dans les propres paroles de l'Écriture.

Enfin l'on a eu attention à donner aux Planches une forme & une grandeur, qui les rendit propres à entrer dans differens Livres, où elles peuvent être d'une grande utilité & d'un grand ornement. Car on peut les insérer & les faire relier dans des Bibles & dans les Livres qui traitent de l'Ancien & du Nouveau Testament, par exemple dans un Livre qui a pour titre, l'Histoire du Peuple de Dieu. 8. voll. *in* 4°.

CHRONOLOGIE. HISTOIRE,

DE NAPLES. *Trattenimento* istorico, è Chronologico.... del Signor D. *Francesco Maria* Biacca &c. Ce Sçavant de Parme, & l'un des *Arcadi* de Rome, soutient contre le P. C. Calino Jesuite, que l'Histoire des Antiquitez Judaïques par *Joseph* s'accorde parfaitement avec l'Ecriture Sainte & avec la verité. Il a joint à cet Ouvrage des Tables Chronologiques pour

l'Ancienne Histoire & pour la Moderne ; & de plus, pour couronnement, deux *Dissertations* sur les semaines de Daniel. *In quarto* deux voll. 1728. A Naples. L'Auteur montre dans cet Ouvrage beaucoup d'érudition, & de modération, & pour son Adversaire une estime qui lui en concilie beaucoup à lui-même.

De Rome. On annonce comme fort prochaine la publication du troisiéme Tome *in fol.* d'*Anastase* le Bibliothéquaire, avec les Remarques de divers Sçavans, & les Notes Historiques Chronologiques, la Préface & les Prolegomenes de M. Bianchini. Il contient les Papes depuis S. *Sylvestre* jusqu'à S. *Gregoire* le Grand.

L'Histoire de toutes les Hérésies. Par D. Bernini, abregée par M. Lencisi, est conduite jusqu'au 15^e^ Siécle dans le troisiéme Volume qui va pa roître, & sera bien-tôt terminée pa les deux suivans.

De Londres. M. Holmes s'appl que incessamment à collationner da les Archives de la Tour l'Edition *Rymer*, avec les Piéces originales. premier Volume lui fournit de com fait, quinze mille fautes à corri

Tant de corrections releveront l'importance de la Nouvelle Edition prête à paroître. *Tonson* Libraire, qui a des Lettres Patentes de la Cour, pour rëimprimer ce vaste Recuëil, en est au seiziéme & penultiéme volume, & sera en état à Pâques de livrer tout l'Ouvrage complet aux Souscripteurs qui auront payé d'avance dix guinées, & en donneront quarante en le recevant. Si les souscriptions n'épuisent pas l'Edition, qui ne sera que de deux cens Exemplaires, les autres Acheteurs payeront cent guinées. La raison de ne pas rendre cette Édition plus abondante, est apparemment que ceux qui ont acheté si cherement la premiere, pourront s'épargner les frais de la seconde par un supplément, où l'on rassemblera les Erreurs innombrables de la premiére Édition. Aussitôt que ce riche Libraire aura mis au jour les dix-sept volumes de *Rymer*, il mettra sous presse les Rolles de nos Parlemens en six gros volumes *in folio*.

M. FORTIGUERRA un des plus habiles Prélats de la Cour Romaine & du meilleur goût, profitera de cette Édition pour l'Extrait que Sa Sain-

teté l'a chargé de faire de ce qu'il y a dans la Collection de *Rymer*, qui peut intéresser le Saint Siége, soit au temporel, soit au spirituel. Il y trouve la matiére de deux voll. *in folio*.

On a achevé l'impression du Catalogue de la Bibliothéque Choisie, mais à vendre, de M. Wodward, Médecin. On y a joint le Recueil de ses Fossiles qui lui revenoient à plus de deux mille livres sterling : on les distingue en Etrangers & en Fossiles d'Angleterre. Les Executeurs en demandent quarante mille livres sterling. Ce Trésor amassé avec des peines infinies unique dans l'Univers, est digne de la curiosité de qui peut le payer.

De Paris. *L'Histoire Généalogique de la Maison Royale* de France, &c. Par le P. Anselme Augustin Déchaussé, continuée par M. Du-Fourny. Troisiéme Édition revûë, corrigée, & augmentée par les soins du feu P. Ange & du P. Simplicien, Augustins Déchaussez, Tomes troisiéme & quatriéme. *In folio*. 1729.

De Turin. M. Lama Professeur en Eloquence, va donner en deux voll. *in folio*, l'Histoire de la Maison

de Savoye, qu'il a composée avec beaucoup de soin. Il travaille à un Poëme sur la Philosophie Nouvelle, qu'on met déja au-dessus de celui de Lucrece.

ANTIQUITEZ. CRITIQUE. LITTERATURE. MÉLANGES.

DE ROME. *Au sujet de ce qui est dit dans les Memoires de Trevoux, pag.* 1542. *de cette année*; « On lit en
» cet endroit, qu'il y a pag. 20. N. 20.
» une faute déja remarquée par l'Au-
» teur de la *Disquisitio* sur *T. Fl. Clemens*,
» & corrigée par le Pere de Vitry mê-
» me sur ce N. 21. à la page 53. Cette
» faute, dit-on, consiste en ce qu'on
» lit page 40. *Alter Vespasianus, alter*
» *Domitianus appellatus est*, post *Do-*
» *mitiani Cæsaris mortem* au lieu de *an-*
» *tè*. Ce n'est pas-là une faute, & je
» n'ai eu garde de la corriger. J'hono-
» re infiniment la belle & vaste érudi-
» tion de l'Auteur de la *Disquisition*,
» & je lui suis trés-redevable de la
» maniére obligeante, dont il a parlé
» de moi & de ma Dissertation. La
» Critique, sur tout d'une personne

» de ce caractere, me fera toûjours
» honneur & plaisir. Je tiens cette
» maxime de S. Augustin : *Censuram,*
» *dum sit verissima, severissimam non re-*
» *cuso.* Mais je prens la liberté de lui
» representer par votre moyen, que ses
» occupations plus importantes &
» plus sérieuses, l'ont sans doute em-
» pêché de faire attention à une cho-
» se, que tout homme moins occupé
» que lui, auroit apperçû d'abord.
» Dans la Généalogie que j'ai dressée,
» pag. 40. je mets au nombre treize,
» l'Empereur Domitien, *Domitianus*
» *Imperator.* Et au nombre quatorze
» je mets son Fils *Domitianus Cæsar qui*
» *puer obiit.* Ainsi au N. 21. qui est à
» côté du N. 14. il étoit aisé de voir
» que *post Domitiani Cæsaris mortem*,
» ne signifie pas après la mort de l'Em-
» pereur Domitien, mais après la mort
» du Fils de Domitien, de ce *Domi-*
» *tianus Cæsar qui puer obiit.* L'Empe-
» reur Domitien ne pensa à adopter
» les enfans de *T. Fl. Clemens*, à les
» destiner ses Successeurs à l'Empire,
» & à nommer l'un Vespasien & l'au-
» tre Domitien, qu'après la mort de
» son Fils *Domitianus Cæsar*, que les

» Médailles appellent DIVUS CAE-
» SAR, & dont je dis, page 46. qu'il
» mourut enfant, puisqu'il naquit
» lorsque son Pere étoit déja Empe-
» reur, & qu'il étoit mort avant la
» douziéme année de son Empire, qui
» est à peu-près le tems auquel je crois,
» sur l'autorité de *Quintilien*, que les
» enfans de *T. Fl. Clemens*, furent
» adoptez.

M. BIANCHINI va donner un Plan élevé & les Ornemens du Palais des Cesars, selon les vestiges qui en restent sur le Mont Palatin, avec les grandes Salles qui ont été découvertes dans les Jardins Farnese, avec les figures de deux Colosses de Basalte, plus grands que l'Hercule Fernese, & transportez à Parme, & de quantité de belles Peintures & bas reliefs, qui y ont aussi été découverts.

DE TOULOUZE. Monsieur l'Abbé de HIRIART Bachelier en Théologie, a demandé par Lettre au P. H. J. de Paris son sentiment sur une Inscription trouvée dans une Eglise en 1666. au Païs Basque, & qui est à Hasparen à trois lieuës de Bayonne. Elle consiste en quatre vers ainsi disposez, quelquefois malgré la mesure,

FLAMEN.ITEM.DUM VIR.QUÆSTOR.
PAGIQUE MAGISTER:
VERUS. AD. AUGUSTUM. LEGATO.
MUNERE. FUNCTUS PRO.
NOVEM. OBTINUIT. POPULIS. SE
JUNGERE. GALLOS. URBE.
REDUX. GENIO. PAGI. HANC.
DEDICAT. ARAM.

La réponſe a été en ſubſtance, que cette Inſcription qui avoit bien trois cens ans, quand elle a été trouvée, a été fabriquée à deſſein de faire croire que dès le tems même d'Auguſte, la Gaſcogne portoit le Nom de Novempopulanie, dont on a tant de peine à trouver la véritable origine & le fondement, & que *Pline*, qui a vécu long-tems après *Auguſte*, n'a pas connu. Ce *Verus*, nom emprunté des Médailles de *L. Verus*, feint d'avoir été député à Rome vers Auguſte pour obtenir que la Gaſcogne fut ſéparée de la France, comme elle l'étoit en effet au quatorziéme Siécle : mais ſon ſtile eſt bien déſavoué par le Siécle d'Auguſte.

DE PARIS. *Hiſtoria Diplomatica* de M. le Marquis Maffei, pour ſervir

d'introduction à la Critique en cette matiére ; & les *Opere varie Critiche de Loüis* de CASTELVETRO *Gentil-homme* de Modene, imprimées pour la premiere fois avec la Vie de l'Auteur par M. MURATORI ſçavant Bibliothéquaire de M. le Duc de Modene, ſe vendent chez *Giffart*, ruë S. Jacques.

DE LONDRES. *C. Plinii S. Historia Naturalis ad Titum Imperatorem Præfatio.* Par M. *David* DURAND. Cette brochure où l'on prétend qu'il ne ſe trouve pas une ſeule faute d'Impreſſion, preſente une Édition nouvelle de la Dedicace de Prine à l'Empereur Tite, plus correcte, dit-on, qu'elle n'a paru dans les deux Éditions du P. *Hardoüin*. On y a joint des Notes; & l'Opuſcule eſt dédié à Meſſieurs de la Societé Royale & en particulier à leur Préſident M. le Chevalier *Hansloane*. Le P. *Hardoüin* a donné bien de la matiére à Monſieur DURAND par la Note où il donne ſes preuves de faux contre cette Dédicace.

DE PARIS. Monſieur François-Denis Camuſat de l'Academie Royale des Sciences & des Belles-Lettres, éri-

gée à Bordeaux, & Censeur Royal des Livres, est l'Editeur qu'attendoit depuis plus d'un Siécle le vaste Ouvrage du Dominicain CIACONIUS, pour paroître au Public aussi exact & aussi complet, que le doit être un Recueil si intéressant pour toute la République des Lettres. *Bibliotheca Libros & scriptores fermè cunctos ab initio mundi ad annum usque MDLXXXIII. ordine alphabetico complectens Autore & Collectore Fratre Alfonso CIACONIO Ordinis Prædicatorum Doctore Theologo* : l'érudition de l'Editeur déjà si connuë, ne lui a pas permis de faire imprimer ce Manuscrit sans lui donner sa perfection par beaucoup de Notes & de Supplemens. *In fol.* Chez Montalant, Bruner, Chaubert, Briasson.

On propose par souscriptions *l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences depuis son établissement en* 1666. *jusqu'en* 1699. avec une suite d'Ouvrages de Physique & de Mathematiques imprimez sous le nom de cette Academie pendant le même intervalle : l'Histoire sera augmentée des Traitez que différens Académiciens ont alors imprimez sous leurs noms particuliers,

c l'approbation du Corps, & de
sieurs autres qui n'avoient point
:ore paru : la Collection remplira
ize volumes *in* 4°. avec figures : elle
entreprise par *Martin*, *Montalant*,
ignard fils, Loüis *Guerin*. On rend
npte du titre dans le projet de dix
ges *in* 4°. qui est imprimé en mêmes
acteres & papier, que le sera l'Ou-
ıge. Le Recuëil periodique & suivi
; travaux & des découvertes de l'A-
démiene commence qu'en 1699. On
fait commencer avantageusement
; l'établissement en suppléant les pre-
eres années qui manquoient depuis
56. Eneffet les premiers travaux ne
t pas les moins ardens ; & il y a plus
découvertes à faire quand on com-
nce. On réïmprime dans ce nou-
iu Recuëil les deux voll. *in* 4°. ex-
ts des Registres de l'Académie des
iées 1692. & 1693. Ces deux Avant-
ıreurs ne furent point alors suivis,
estoient isolez : entre les Ouvrages
e des Académiciens donnerent sous
r nom avec l'approbation & le suf-
ge de l'Académie, on comprendra
deux volumes imprimez au Lou-
in folio en 1693. par les soins de

M. De *la Hire*, &c. Ils sont devenus fort rares & leur forme *in folio* les retire de la suite du Recueïl complet. Les deux premiers volumes contiendront l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences depuis 1666. qui est l'année de son Établissement jusqu'en 1699. & les quatorze premieres années sont exécutées par M. De Fontenelle. Les Mémoires sont distribuez dans les autres tomes selon les matiéres. Le cinquiéme volume contient les principaux Ouvrages de Monsieur Frenicle de Bessy. Le sixiéme ceux de M. De Roberval, de M. Huyghens, de Zulichem, de M. Picard, &c. Le huitiéme, ceux de M. Cassini ; le neufviéme, ceux de M. De la Hire. Les volumes XI^e XII^e. XIII^e. sont des Tables des matiéres contenuës dans le Recueïl. 1^e. Depuis 1666. jusqu'an 1699. 2^e. Depuis 1699. jusqu'en 1710. 3^e. Depuis 1710. jusqu'en 1720. Les souscriptions ne seront reçuës que le reste de cette année. Le prix est de cent livres, dont on en donnera vingt-quatre en souscrivant, douze en recevant deux des treize volumes au mois de Février

prochain, & ainsi de quatre en quatre mois; jusqu'à ce qu'en recevant les trois derniers volumes, on termine le payement par seize livres, s'il y a des Exemplaires au-delà du nombre des Souscripteurs, ils seront payez cent cinquante livres. L'Edition se fait sous la direction de M. *Godin* de l'Académie Royale des Sciences.

POËSIES. ARTS.

DE TURIN. De l'Imprimerie nouvellement établie par le Roi de Serdaigne en cette Académie, on va voir sortir une Traduction Italienne en vers, des Poësies Grecques de *Moschus*, de *Bion*, & de *Theocrite*. Par M. *Domonique Reguloti* Romain, Professeur en Poësie & en Langue Grecque en cette Université: *Toecrito, Mosco, Bione, Poeti Graci Siciliani tradotti in verso Italiano Sciolto*, &c.

DE LONDRES. Satyres, & autres Œuvres de M. REGNIER. *In* 4°. Les Œuvres de cet Auteur sont ici divisées sous ces titres différens; Satyres, Épîtres; Élegies, Poësies mêlées, Epigrammes, Poësies Spirituelles. Outre

la correction du texte, cette édition sera remarquable par des citations, qui rappellent les endroits de differens Auteurs, que Regnier a imitez; par des Notes composées sur le modele de celles dont on a orné les Œuvres de M. *Despreaux*; par l'assemblage de diverses Pieces Posthumes imprimées séparément en différens tems, & par plusieurs circonstances de la vie de l'Auteur recueïllies dans la Préface.

De Florence. Delle Meteore, *Libri tres.* L'Auteur de ce *Poema Sisico*, M. *Lorenzosteum* Professeur en Philosophie dans l'Université de Pise, a expliqué dans les sçavantes Notes, qui sont jointes à ce texte, toute la doctrine des Meteores.

De Florence. On a donné un nouveau Volume de *Prose Florentine parte 2. Tomo* 1°. *In* 8°: un Recueïl des Chansons de M. l'Abbé Salvini *Canzoniere dell' Abbate Ant°. M. Salvini* en grand *in* 4°.

On a publié ici en trois Volumes *in* 4°. *Le vite de Professori deldissegna......* Les vies des plus celebres Dessinateurs. depuis l'an 1400. jusqu'à l'an 1550, depuis 1550. jusqu'en 1610. & depuis

1650. jusqu'à la mort de l'Auteur M. Baldinuci. De plus, un troisiéme Tome, grand *in folio* de l'Architecture de Ferdinand Ruggieri, pour les portes & les fenêtres avec les desseins des plus habiles dans l'Art : *Studio d'Architettura civile di porte e finestre*, &c. Et une Traduction Italienne du Grec d'*Oppian* sur la Chasse & la Pêche. *Oppiano della Caccia e della Pescha*.... Par M. Ant. Marie Salvini.

Medecine. Anatomie.

De Turin. M. Bianchi fait imprimer en un Volume douze sçavantes Dissertations, dont six ont déja paru, & qui traitent de ce qu'il y a de plus recherché dans la Medecine & l'Anatomie. La douziéme est une explication de tout ce qui regarde les nerfs. L'Auteur a rendu cela sensible dans une Machine, dont l'artifice a déja été admiré dans le Public, & attire au Cabinet du celebre Anatomiste, tous les Sçavans qui viennent des Pays Étrangers en cette Ville.

On promet du même Auteur, d'abord un gros Volume de Problêmes,

de Physique & de Pratique Médicinale : & pour la suite, l'Histoire, ou la Description générale de l'homme en deux Volumes *in folio*, contenant une Anatomie complette & des éclaircissemens sur toutes les maladies de chaque partie du corps humain, par la structure, l'usage, & le méchanisme de ces parties, & tous les signes diagnostiques de ces Maladies.

DE TURIN. M. Jean FANTON, Docteur en Medecine & Medecin ordinaire du Prince Royal de Piémont, vient de donner une nouvelle édition des Observations Anatomiques & Medicinales de M. *Fantan* son pere avec les remarques & les augmentations qui ont paru necessaires, à quoi ont été jointes des Dissertations & des Lettres sur le même objet. Jo. *B. Fantoni Medici quondam Regii observationum Anatomico-Medicarum Libellus*, &c. Le même fait imprimer un Traité des Eaux chaudes d'Aix en Savoye. *Tractatus de aquis allobrogum.*

TABLE DES ARTICLES D[...]
1728. *suivant les facultez.*

RELIGION, ECRITURE SAINTE, PERES, THÉOLOGIE, PIÉTÉ.

LEs Pseaumes de David selon l'esprit, & en forme de Priéres par Monsieur l'Abbé *Vassoult*. Mai, *p.* 934. Art. 55.

Histoire sacrée de la providence & de la conduite de Dieu sur les hommes &c. representée en cinq cents Tableaux gravez d'après les desseins de Raphael &c. par Monsieur *de Marne* Graveur ordinaire du Roi. Decembre, *p.* 2334. Art. 129.

Réfutation du Livre des Regles pour l'intelligence des Saintes Ecritures, où l'on montre la fausseté des principes & des regles de l'Auteur; où l'on défend le sens Littéral des Histoires & les Prophéties de l'Ancien Testament, où l'on établit des principes fixes contre l'abus & les excès des allégories. Janvier, *p.* 1. Art. 1.

Sti Cœcilij CYPRIANI &c. Nouvelle Edition des Œuvres de Saint Cy-

Dec. 1728. Ggggg

prien avec une nouvelle vie du Saint, par Monsieur BALUZE & un Pere D. L. C. D. S. Maur. Juin, *p.* 1035. Art. 60. Septembre, *pag.* 1667. Art. 88. Decembre *pag.* 2279 .Art. 125.

La Religion Chrétienne prouvée par l'accomplissement des Prophéties de l'Ancien & du Nouveau Testament, suivant la Méthode des SS. PP. Par le Pere *Baltus* D. L. C. D. J. Août pag. 1407. Art. 78.

Mandement de M. l'Evêque de Saint Malo pour l'acceptation de la Bulle *Unigenitus* Decembre, *p.* 2331. Art. 129.

Prælectiones Theologicæ. Traité Théologique sur l'incarnation du Verbe, dicté dans les Ecoles de Sorbonne par Monsieur l'abbé *Tournely*. Mars, *p.* 426. Art. 29.

Lettres d'un Docteur Allemand de l'Université Catholique de Strasbourg à un Gentil-homme Protestant sur les six Obstacles au salut, qui se rencontrent dans la Religion Lutherienne. Juin, *p.* 1089. Art. 63.

La Babylone démasquée, ou entretiens de deux Dames Hollandoises sur la Religion Catholique-Romaine, &

ſur les motifs qui doivent engager à l'embraſſer, & à renonçer aux Sectes qui lui ſont contraires, notamment au Calviniſme. Decembre, *p.* 2316. Art. 127.

Principes Catholiques oppoſez à ceux des Tolerans. Juin, *p.* 1153. Art. 65.

Défénſe de l'Ancien ſentiment ſur la forme de la Conſécration de l'Euchariſtie. Par le Pere *Le Brun*, Mars, *p.* 564. Art. 38.

Lettre du Pere LE BRUN de l'Oratoire, pour juſtifier le Livre précedent. Juillet, *p.* 1306. Art. 70.

Traité Dogmatique & moral de la Pénitence, tiré de l'Ecriture Sainte; Par Monſieur l'Abbé le *Pelletier*. Octobre, *p.* 1949. Art. 105.

Parallele des Mœurs de ce Siécle, & de la Morale de J. C. par le R. P. *Croiſet* D. L. C. D. J. Octobre, *pag.* 1929. Art. 103.

L'eſprit de Saint François de Sales Evêque & Prince de Genêve recüeilli de divers Ecrits de M. J. P. *Camus* Evêque de Bellay. Janvier, *p.* 40. Art. 12.

La Religion des Gaulois tirée des

plus pures ſources de l'Antiquité. Par le R. P. D...... Bénédictin D. L. C. D. S. M. Août, *p.* 1479. Art. 80. Septembre, *p.* 1738. Art. 93. Decembre, *p.* 2261. Art. 122.

CONCILES, HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, DROIT CANONIQUE.

Decretum Concilij Provincialis Ebredunensis. Decret du Concile Provincial tenu à Embrun l'an 1727. aux mois d'Août & de Septembre. Avril, *p.* 724. Art. 44.

Relation de ce qui s'eſt paſſé dans le Concile Provincial d'Embrun au ſujet de la condamnation des Ecrits de M. l'Evêque de Senez & du Jugement prononcé contre la perſonne de ce Prélat. Par Monſieur l'Abbé de *Michel.* Avril, *p.* 724. Art. 44.

Seconde Lettre d'un Avocat de Province ſur l'Ordre Judiciaire du Concile d'Embrun. Juin, *p.* 1137. Article 65.

Lettre du R. P. *Riberolles* Abbé de Sainte Genevieve au ſujet du P. *Le Courayer*, Mai, *p.* 961. Art. 56.

Memoires concernant l'Abbaye de

Decembre 1728.

Saint Corneille de Compiegne. Janvier, *p.* 128. Art. 10. Avril, *p.* 650. Article 42.

Dissertation sur le Pape Libere, dans laquelle on fait voir qu'il n'est jamais tombé. Oct. *p.* 1952. Art. 106.

Histoire du Peuple de Dieu depuis son origine, jusqu'à la Naissance du Messie; tirée des seuls Livres Saints. Par le P. *Berruyer* D. L. C. D. J. Oct. pag. 1805. Art. 97.

Relation Historial &c. Relation Historique des Missions établies chez les Chiquites, écrite par le Pere *Fernandez*, & mise au jour par le Pere *Herran*. Ouvrage Portugais. Mai, *page* 891. Art. 53. Juillet, *p.* 1264. Art. 69.

La Vie de N. S. Jesus-Christ tirée des quatre Evangelistes, & celle de la Très-Sainte Vierge Marie Mere de Dieu, entremêlées de Notes Historiques. Par le Reverend Pere CROISET D. L. C. D. J. Octobre, *pag.* 1929. Art. 103.

Acta SS. Actes des Saints du Mois de Juillet, par les PP. Du Solier, Piney, Cuper, & Bosch. Tome 4^{e}. Fevrier, *p.* 197. Art. 12.

Les vies de *Jacques de la Marche*,

des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages. Fevrier, *p.* 353. Art. 22.

Eloge de Monsieur NEWTON par Monsieur de *Fontenelle*. Juin, *p.* 1130. Art. 65.

Selecta è Profanis Historiæ. Histoires choisies des Auteurs Profanes, ausquelles on a mêlé divers Maximes de Morale tirées des mêmes Auteurs. Janvier, *p.* 101. Art. 8.

Theagenes & Chariclée, Histoire Ethiopique traduite du Grec d'Heliodore. Janvier, *p.* 95. Art. 7.

ANTIQUITEZ.

Titi Flavij Clementis &c. Dissertation contenant des Eclaircissemens sur le tombeau de T. Fl. *Clemens* Consulaire Martyr. Par le Pere *de Vitry* D. L. C. D. J. Août, *p.* 1531. Art. 82.

Réflexions sur cette Dissertation par Monsieur *l'Ainé* Directeur de la Monnoye à Lion. Août, *p.* 1544. Article 83. voyez Decembre, *p.* 2341. Art. 119.

Cesari in Metallo &c. Les Médail-

les des Empereurs Nerva & Trajan, & des Imperatrices Plotine & Matidia, dixiéme volume du Cabinet de S. A. S. le Duc de Parme. Par le Pere Piovené. Octobre, *p.* 1894. Art. 101.

Dissertation sur une Urne antique, lûë à Lyon dans l'assemblée publique de l'Academie des Sciences & Belles-Lettres, par Monsieur *l'Aîné* Directeur de la monnoye. Novembre, *p.* 2021. Art. 110.

Lettre au sujet de quelques Titres ou noms employez sur les Médailles. Avril, *p.* 621. Art 41. v. Mai, *p.* 953. Art. 56.

Remarques du R. P. *Hardoüin* sur cette Lettre. Août, *p.* 1461. Art. 79. Septembre, *p.* 1696. Art. 89. Octobre, *p.* 1835. Art. 98.

Conjectures de M. le Marquis de *Valbonnays* Premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné sur une Inscription ancienne, qui se voit à Vantavon à cinq lieuës de Gap, sur la muraille du Jardin du Seigneur. Avril, *p.* 734. Art. 45.

Reponse du P. *de la Mangeraie* a la Lettre de M. de *Barras de la Penne* sur les Triremes. Mars, *p.* 389. Art. 25.

PHILOSOPHIE. MORALE. PHYSIQUE.

Philosophia Novo-Antiqua. Philosophie composée de l'Ancienne & de la Nouvelle. Poëme par le Pere *Ceva* J. Mars, 503. Art. 35.

Essai Philosophique sur la Providence. Août 1505. Art. 81.

Avis d'une Mere à son fils & à sa fille. Par Me. La M. D. L. Avril, *p.* 605. Art. 40.

Réflexions sur l'Amitié dédiées au Roi, par M. *Dupuy.* Mai, *p.* 788. Art. 49.

Les devoirs d'une personne de Qualité. Traduction de l'Anglois. Par le R. P. de *Mareüil* D. L. C. D. J. Janvier, *p.* 189. Art. 12.

Philosophical Transactions. Transactions Philosophiques d'Angleterre pour les mois de Novembre & Decembre 1726. Mars, *p.* 486. Article 33.

Théologie Physique *v.* Théologie.

Traité des petits Tourbillons de la matiere subtile. Par le R. P. *Maziere* *Decembre* 1728.

de l'Oratoire. Fevrier, *p.* 260. Article 15.

Relation & Dissertation de Corps trouvez entiers plusieurs années après la mort. Août, *p.* 1573. Art. 85.

Expérience curieuse d'un Canon vertical. Août, *p.* 1560. Art. 85.

Lettre d'un Physicien sur l'opération de changer le fer en cuivre. Septembre, *p.* 1773. Art. 96.

Traité de la Lumiere & des Couleurs, où l'on explique la nature de la Lumiere, la cause, & les effets de la Réflexion & de la réfraction de ses Rayons tant homogenes, qu'Heterogenes & où l'on rend ces effets sensibles par les expériences. Par M. *Gauger*. Août, *p.* 1400. Art. 77.

Lettres de Monsieur *Gauger* sur la différente réfrangibilité des Rayons de la Lumiere & l'immutabilité de leurs couleurs. Juillet, *p.* 1283. Art. 70. mal marqué 69. Août, *p.* 1397. Art. 76.

Lettre d'un Professeur de Philosophie au R. P. *Alexandre* Bénédictin, touchant son Traité du flux & du reflux de la Mer. Avril, *p.* 581. Article 39.

Explication Physique du flux & du reflux d'un Puits situé aux environs de Brest, sur le bord de la Mer. Par le R. P. *Aubert* D. L. C. D. J. Octobre, 1878. Art. 100.

Sur les tremblemens de Terre. Par le P. *Aubert* D. L. C. D. J. Juin, *pag*. 1056. Art. 61.

Observations sur les Eaux Minerales de Lannion. Par le R. P. *Aubert*. Juin, *p*. 107. Art. 9.

MATHEMATIQUES.

Elemens de la Géometrie de l'Infini, par Monsieur DE FONTENELLE. Juillet, *p*. 1233. Art. 68.

Lettre du P. CASTEL à M. DE FONTENELLE. Septembre. Addition.

Regle generale pour la Quadrature des Courbes. Par le P. *Dumas* D. L. C. D. J. Octob. *p*. 1974. Art. 108.

Extrait d'une Proposition de Géometrie Elementaire. Août, *p*. 1558. Art. 85.

Remarque sur l'Article 552. de l'Analyse démontrée par M. Alexis *Clairaut*. Novembre, *pag*. 2165. Art. 118.

Decembre 1728.

...emerides dreſſées ... Nou
Boulogne & ſur le Mér
.Par M. *Manfredi.* Janvier, p
. 5.

éflexions ſur les uſages des E
u Soleil pour la différence des M
ns des lieux, où elles ont été
es. Par le P. *Laval* D.L.C.D.
, p. 1341. Art. 72.

ſervations utiles pour l'Aſtrono
la Géographie, faites à Tou
ar les Peres *Laval* & *du Chate*
L.C.D.J. Novembre, p. 2055
2.

vation de l'Eclipſe du Soleil,
Septembre 1727. à Rome,
Burgondio. Janvier, p. 172.

D. J. Août, *p.* 1435. Art. 79. ma-
marqué, 78. Septembre, *p.* 1639
Art. 81.

Immersions pour les mois de

Fevrier, *pag.* 169.
Mars, *p.* 323.
Avril, Mai & Juin, *pag.* 550.
Juillet, *pag.* 1122.
Août, en Juillet. Art. 75.
Septembre, *pag.* 1349.
Octobre, *pag.* 1773.
Novembre, *pag.* 1960.
Decembre, *pag.* 2327.

GÉOGRAPHIE.

Examen sur toutes les Cartes Générales des quatre parties de la Terre, mises au jour par feu M. de Lille, depuis 1700. jusqu'en 1728. Juillet, *pag.* 1364. Art. 73.

MEDECINE. ANATOMIE. CHIRURGIE.

Nouvelles Découvertes concernant la santé & les maladies les plus fré-

quentes, leurs causes, [illegible] [illegible], &c. Par M. *de Saulx*, Docteur en Medecine. Janv. *pag.* 67. Art. 4.

Traité de l'usage des differentes sortes de Saignées, principalement de celle du pied. Par M. *Silva*. Mars, *page* 525. Art. 36. Avril, *pag.* 699. Art. 43.

Relation de l'ouverture du corps d'une femme, trouvé presque sans cœur, &c. Par M. Soumain Chirurgien Juré à Paris. Nov. *p.* 2157. Art. 118.

Sur les Bains de l'Isle d'Ischia. Poëme du P. de *Quintiis*. J. Fevrier, *pag.* 280. Art. 16.

Traité des Liqueurs, &c. Par François Guislier du Verger. Decembre, *p.* 2296. Art. 126.

Remarques de M. de *Woolhouze*, sur le nouveau Traité des Maladies des Yeux de M. de Saint Y. Octobre, *pag.* 1908. Art. 102.

Expérience d'une Cataracte Membraneuse, envoyée à M. de *Woolhouze* de la part de M. *Walthier*, Medecin de Coire. Juillet, *pag.* 1325. Art. 71.

Exposition de l'état des yeux du P. *Decembre* 1728.

Denis Carme, quand il fut présenté à M. de *Woolhouze*, & de la maniere dont il a été traité avec succès. Octobre, *pag.* 1963. Art. 108.

Le Chirurgien Dentiste : ou Traité des Dents. Par M. *Fauchard*, Chirurgien Dentiste. Decembre, *pag.* 2275. Art. 124.

ELOQUENCE. POESIES, &c.

Traité Philosophique & Pratique d'Éloquence & de Poësie. Par le Pere *Buffier*, D. L. C. D. J. Mai, *pag.* 942. Art. 56. Septembre, *p.* 1717. Art. 90.

Oraisons de Demosthene, & de Ciceron, traduites par M. l'Abbé d'Olivet. Mai, *p.* 83. Art. 48.

Description du Parnasse François exécutée en bronze, suivie d'une liste Alphabetique des Poëtes & des Musiciens rassemblez sur ce Monument, par M. TITON DU TILLET. Mars, *p.* 489. Art. 34

Addition à l'Article de la Description du Parnasse de M. TITON DU TILLET. Avril, *p.* 756. Art. 46.

Histoire du Théâtre Italien, depuis la décadence de la Comédie Latine,

Decembre 1728.

avec un Catalogue des Tragédies & Comédies Italiennes, imprimées depuis l'an 1500. jusqu'à l'an 1660. & une Dissertation sur la Tragédie moderne. Par Loüis Riccoboni. Decembre, *p.* 2237. Art. 121.

Les Poësies d'Horace, traduites en François, avec des Remarques. Par le P. *Sanadon.* Ouvrage dédié à S. A. S. Monseigneur le Prince de *Conti.* Fevr. *p.* 244. Art. 14.

Essai d'une nouvelle Traduction d'Horace en vers François par divers Auteurs, avec un discours sur les Satyres & les Epîtres. Decembre, *p.* 2269. Art. 123.

Poëme du P. *Ceva*, qui contient la Philosophie Ancienne & Moderne. Mars, *p.* 503. Art. 35.

Inarime. Poëme Latin sur les Bains d'Ischia. Par le P. de *Quintiis*, D. L. C. D. J. Fevrier, *p.* 280. Art. 16.

Jacobi *VANIERII Apes.* Les Abeilles. Poëme Latin, par le P. VANIERE J. Mars, *p.* 459. Art. 30.

Selecta Carmina. Poësies choisies des plus celebres Professeurs de l'Université de Paris. Septembre, *pag.* 1793. Art. 96.

BEAUX-ARTS, &c.

Reflexiones Militares. Réflexions Militaires, par M. le Marquis de *Santacruz*, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne. Juin, *p.* 1014. Art. 59.

Memoires de l'Académie Royale des Sciences, pour 1724. imprimez en 1726. Mars, *p.* 405. Art. 26.

De la maniere d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres, par rapport à l'esprit & au cœur. Par M. *Rollin*. Juillet, *p.* 1161. Art. 66.

L'Art de parler Allemand. Par M. *Leopold*, Interprête du Roi. Juin, *p.* 1085. Art. 62.

Traité de la Grammaire Italienne. Par M. *ANTONINI*. Fevrier, *p.* 232. Art. 13.

Descriptions des Tableaux du Palais Royal, avec la vie des Peintres. Par M. *Dubois de S. Gelais*. Fevrier, *p.* 347. Art. 21.

Réponse du P. du Cerceau à une objection qu'on lui fait dans le Journal des Sçavans, du mois de Mai, *p.* 1728. sur l'explication qu'il a donnée d'un passage d'Horace. Novembre, *p.*

2085. Art. 114. & Decembre, *p.* 2189. Art. 119.

Correction de deux passages de Dion, & d'un passage de Suetone, à l'occasion d'une Médaille de Caligule. Par M. *Moreau de Mautour*. Novembre, *p.* 2121. Art. 117.

Nouveau systême de Musique Théorique, où l'on découvre le principe de toutes les regles nécessaires à la pratique. Par M. *RAMEAU*. Mars, *p.* 472. Art. 31.

Breviaire Romain, noté selon un nouveau systême de Chant très-court, très-facile, & très-sûr. Par M. *Demos* Prêtre. Mars, *p.* 423. Art. 28.

Méthode pour regler les Montres & Pendulles. Par M. *de Sully*. Mars, *p.* 420. Art. 27.

Lettre de M. *du Guet* Ingenieur, sur la maniere de faire aller les Vaisseaux contre le vent, par le secours du vent-même. Juillet, *p.* 1380. Art. 73. & Novembre, *p.* 2108. Art. 113.

Dissertation sur les projets proposez pour la construction d'un Canal en Bourgogne, pour la jonction des deux Mers. Par M. de *Tourterel*. Mars, *p.* 482. Art. 32.

Decembre 1728.

Instruction générale pour les Interessez au Canal de Picardie. Septembre, *p.* 1735. Art. 92.

Traité du Jaugeage, ou le Jaugeage réduit à des principes généraux & géométriques. Septembre, *p.* 1731. Article 91.

MÉLANGES.

Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions Étrangeres. Mai, *p.* 872. Art. 52.

Relation Historique d'Abyssinie du R. P. Jerôme *Lobo.* D. L. C. D. J. traduite du Portugais, continuée & augmentée de plusieurs Dissertations, Lettres & Memoires. Par M. le *Grand*, Prieur de Neuville les Dames & de Prevessin. Novembre, *p.* 1997. Art. 109.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Decembre 1728.

ART. CXIX. PRemiere Patie de la Reponſe du Pere du Cerceau, &c. page 2189.

ART. CXX. *Hiſtoire de Polybe nouvellement traduite du Grec, &c.* page 2214.

ART. CXXI. *Hiſtoire du Théâtre Italien, &c.* p. 2237.

ART. CXXII. *La Religion des Gaulois, tirée des plus pures ſources de l'Antiquité, &c.* p. 2261.

ART. CXXIII. *Eſſai d'une nouvelle Traduction d'Horace en vers François, &c.* page 2269.

ART. CXXIV. *Le Chirurgien Dentiſte, &c.* p. 2275.

ART. CXXV. Sancti Cœcilij Cypriani, Epiſcopi Carthaginenſis & Martyris Opera, &c. *C'eſt-à-dire, Nouvelle Edition des Oeuvres de S. Cyprien, &c.* p. 2279.

ART. CXXVI. *Traité des Liqueurs.... Par François Guiſlier du Verger.....* p. 2296.

ART. CXXVII. *La Babylone demasquée, &c.* p. 2316.

ART. CXXVIII. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, &c.* p. 2327.

ART. CXXIX. *Nouvelles Litteraires.* p. 2164.

D'ITALIE. *De Rome.* pages 2338. 2341.

De Florence. p. 2350.

De Naples. p. 2337.

De Venise. p. 2330.

D'Urbin. p. 2330.

D'Urbin. p. 2330.

D'ANGLETERRE. *De Londres.* pagg. 2338. 2345. 2349.

DE PIÉMONT. *De Turin.* pagg. 2340. 2349. 2351. 2352.

DE FRANCE. *De Paris.* pagg. 2329. 2333. 2334. 2340. 2344. 2345.

De S. Malo. p. 2331.

De Toulouze. p. 2343.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Decembre 1728.

PAge 2193. lig. 14. les deux parties *lis.* partis. Lig. 15. je ne dit *lis.* dis. P. 2196. lig. 4. tont *lis.* ton. Lig. 11. toutes *lis.* tous. Lig. 21. mon, *otez* la virgule. P. 2204. lig. 16. ſchache *lis.* ſçache. P. 2206. lig 28. Majeur *lis.* Majeure. P. 2207. lig 9 nempêche *lis.* n'empêche. 2210. lig. 9. declarerai *lis.* declaverai. P. 2212. lig. 6' U *lis.* Ut. P. 2214. lig. 4. *Thuiller* liſ. *Thuillier*. P. 2217. lig. 21. encore *lis.* énerve. P. 2227. lig. 19. la ſeconde, *effacez ces deux mots*. P. 2228. lig. 22. au gens *lis.* aux gens. Page 2229. ligne 21. *Jiſca* liſ. *Ziſca*. P. 2230. lig. 11. renverſera *lis.* renverſeront. lig. 18. de diviſer *lis.* de ſe diviſer. P. 2232. lig. 9. leurs défenſe *lis.* leur. P 2238. lig. premiere, jonit *lis.* joint. Pag. 2239. lig. 23. Moines & Pantamimes *lis.* Mimes & Pantomimes. lig. 24. empirerent *lis.* expirerent. P. 2240. lig. 18. *Summo* liſ. *Sannio*. P. 2242. lig. 2. *Riccoconi* liſ. *Riccoboni*. P. 2243. lig. 3. le ſixiéme *lis.* le ſeixiéme. lig. 5. *Triſſimo* liſ. *Triſſino*. Page 2244. lig. 26. *Fluminio* liſ. *Flaminio*. P. 2245. lig. 18. le ſixiéme *lis.* le ſeixiéme. P. 2248. lig. 27. Auteurs marquez *lis.* Auteurs maſquez P. 2249. lig. 10. la ſources *lis.* la ſource. Page 2250. lig. 13, marques *lis.* maſques. P. 2254. lig. 15. des cœurs *lis.* des chœurs. P. 2255. lig. 27. les *Hornus* liſ. les *Horaces*. P. 2256. lig. 7. on la fuit *lis.* on la ſuit. P. 2257. lig. 6. en la *lis.* eſt la. P. 2260. lig. 12. *valo* liſ. *vale*. Pag. 2264. lig. 23. étoient venus *lis.* étoient, Venus. P. 2279. lig. 2. CIPRIANI *lis.* CYPRIANI. P. 2290. lig. 17. d'*Oxford* voici les autres *lis.* d'*Oxford*. voici les raiſons. P. 2299. lig. 15. ménagement c'eſt *lis.* ménagement. C'eſt. P. 2300. lig. 27. badinera vec *lis.* badiner avec P. 2303. lig. 22. devenus *lis.* devenuës. lig. 25 ſens dit du Verger *lis.* ſens, dit M. *du Verger*.

ibid. de que le *lis.* que de les. P. 2313. lig. 10. divulga. *lis.* divulgua. P. 2321. lig. 20. davauge *lis.* d'avantage, P. 2322. lig. 7. les status *lis.* les statuts. P. 2327. lig. 20. Soleil le 21. à 9. heur. *ajoûtez* 13. minutes. lig. 22. Le 24. *ajoutez* Emersion à. P. 2328. lig. 14. ♃ *ajoûtez* matin. P. 2329. lig. 23. *Thumnium* lis. *Thummim*. P. 2330. lig. 10. *ajoûtez* avant l'*Heortologie*, D'URBIN. lig. 12. imprimée à Urbin *lis.* imprimée ici. lig. 13. de Monsieur le *lis.* de M. le. lig. 24. Voll. de *lis.* voll. pour le prix de. P. 2336. lig. 4. s'étenler *lis.* s'étendre. P. 2340. lig. 26. 1729. *lis.* 1728. Pag. 2341. lig. 7. MELANCES *lis.* MELANGES. P. 2343. lig. 18. Fernese *lis.* Farnese. P. 2344. lig. 5. & 6. SE JUNGERE *lis.* SEJUNGERE. P. 2345. lig. 16. Prine *lis.* Pline. P. 2348. lig. 21. 1e *lis.* premier. P. 2349. lig. 4. livres, s'il *lis.* livres. S'il. lig. 12. Serdaigne *lis.* Sardaigne. lig. 17. Domonique *lis* Dominique. lig. 19. *Toecrito* lis. *Teocrito*. P. 2350. lig. 21 In *octavo*. un *lis.* in *octavo*. Un. lig. 26. *deldissegna* lis. *del dissegno*. P. 2351 lig. prem. 1650. *lis.* 1610. P. 2352. lig. 16. *Fantan* lis. *Fanten*.

[redacted]

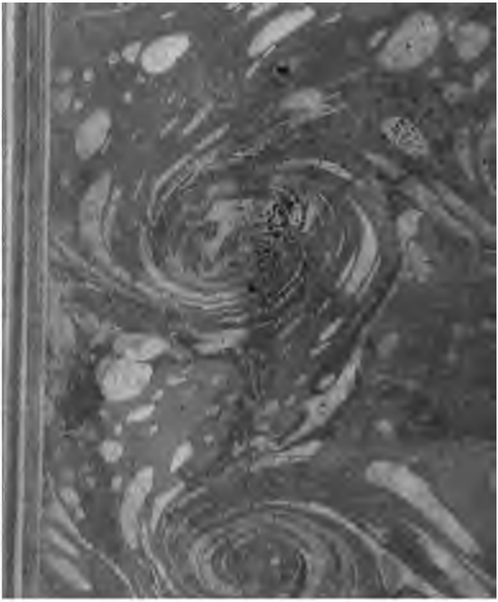

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 5895